TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9493 — 26 PAGES — MARDI 29 JUILLET 1975

En juin

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL AURAIT ÉTÉ DE 0,7 %

LIRE PAGE 26



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

SUR L'INITIATIVE DE MM. GISCARD D'ESTAING ET HELMUT SCHMIDT

Les Quatre Grands occidentaux parleront à Helsinki de l'harmonisation de leurs politiques économiques

Économie et responsabilités

...aguère, lorsque les Grands ...dentaux se réunissaient « au ...met », soit entre eux, soit ... le numéro un soviétique, ...ait sans l'Allemagne et le plus ...vent pour parler d'elle. Nul ...s'étonne aujourd'hui que, en ...ge de la conférence d'Helsinki, ...chancelier Schmidt s'asseye ...r discuter les affaires mon...es à la table des présidents ...d et Giscard d'Estaing et de ...Wilson, qui, d'ailleurs, en ...ace de quatre jours, viennent ...trois de défiler chez lui. Nul ...s'étonnera non plus — si le ...ario diplomatique ébauché ...di à Bonn par MM. Giscard ...taing et Schmidt est retenu, ...que ces « quatre Grands » ...lentaux en invitent un cin...me, qui n'est oriental que par ...éographie, le Japon.

...tre signe des temps : ces ...mmets » à quatre et à cinq — ...lernier pouvant être élargi ... ménager des susceptibilités ...eront consacrés aux affaires ...omiques et, plus spécialement, ...restauration d'une ordre mo...ire international. Par leur ...position et leur objet, ces ...mmets » occidentaux mettront ...vidence la priorité, trop long...s méconnue par les Français, ...problèmes économiques. De ...jours, l'intendance prime. Non ...ment, il n'est pas de bien-être ...non plus d'indépendance et ...berté — pour ne rien dire de ...té — pour ne rien dire de ...issance militaire qui, mal...eusement, continue de jouer ...rôle, — sans une économie ..., solide et prospère.

...e notion plus nouvelle en ...matie, encore qu'elle soit ...e comme l'humanité, a été ...quée par MM. Giscard d'Es...; et Schmidt à l'appui des ...tives qu'ils ont prises same...la notion de responsabilité.

...sponsables, les gouvernements ...nt évidemment, devant ceux ...les ont mis au pouvoir, de la ...on des économies nationales. ...; ils le sont aussi désormais ...-vis des principaux partenai...économiques de leur pays. A ...égard, les Etats-Unis ont une ...onsabilité particulière, non ...ement parce qu'ils ont l'éco...ie la plus puissante de l'Occi..., mais aussi parce que ce sont ...qui, depuis la guerre, ont émis ...monnaie occidentale. Le sens ...ond des appels lancés par le ...ident Giscard d'Estaing et le ...ncelier Schmidt au président ...l signifie que les Etats-Unis ...peuvent plus prétendre à ...n « leadership » — la direc...du monde occidental — s'ils ...tinuent à fabriquer des dol...à leur convenance et à impo...la circulation de chèques ...ls interdisent d'encaisser. Si ...Américains ne veulent pas ...r le dollar rigoureusement, les ...identaux doivent inventer un ...veau système monétaire sta... Hors de cette stabilité, pen...: MM. Giscard d'Estaing et ...midt, pas de salut.

...esponsables, les Occidentaux ...sont enfin vis-à-vis du tiers-...nde, parce qu'ils sont les plus ...es, les plus forts et les mieux ...anisés. Depuis que le tiers-...nde a découvert l'arme du ...role et des matières premières, ...ccident ne peut d'ailleurs plus ...faire fi ni cantonner ses ...tions avec le monde non ...ustrialisé dans une attitude ...uement bienveillante et pater...iste. Les crises politico-sociales ...secouent le sud de l'Europe, ...Portugal à la Turquie, seraient ...gulièrement aggravées si les ...ports Nord-Sud dégénéraient ...une confrontation entre le ...nde industrialisé et le tiers-...nde, relançant la crise écono...que à l'Ouest. C'est sous des ...ps venus de l'intérieur et non ...s de l'extérieur que le monde ...antique risquerait alors de ...comber.

...Ainsi les Occidentaux ne peu...t-ils plus mener leur bar...e économique sans prendre ...science de leurs « responsa...lités », c'est-à-dire sans s'inspi...r d'une morale. Quand l'écono...e devient une politique, elle ne ...ut plus être seulement affaire ...gros sous.

(Lire nos informations p. 2 et 3.)

Les entretiens diplomatiques « au sommet » se multiplient à la veille de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui s'ouvre mercredi 30 juillet à Helsinki. A Bonn, en particulier, le chancelier Schmidt a reçu dimanche, aussitôt après ses entretiens avec M. Giscard d'Estaing, M. Gerald Ford. Comme il en était convenu avec le président de la République française, le chancelier fédéral a plaidé auprès de son interlocuteur pour une étroite coordination des politiques des principales puissances industrielles auxquelles revient, selon Paris et Bonn, une responsabilité spéciale pour le règlement des problèmes monétaires et économiques de l'heure. M. Ford s'est déclaré disposé à coopérer avec ses alliés à ce sujet : rendez-vous a été pris entre lui-même, MM. Giscard d'Estaing, Schmidt et Wilson en marge de la conférence d'Helsinki, probablement le 31 juillet, afin d'ouvrir la voie à une concertation sur les mesures de nature à favoriser une relance économique. Paris et Bonn envisagent de prolonger ces discussions par une conférence à l'automne, à laquelle serait invité le Japon

Poursuivant son voyage, M. Ford est arrivé ce lundi 28 juillet en fin de matinée à Varsovie. Cependant, la politique de détente de l'administration américaine fait l'objet de critiques croissantes aux Etats-Unis, notamment au Congrès et dans la presse.

Le président Kekkonen a visité, samedi, les locaux de « Finlandia House » où se réuniront, à partir de mercredi, les neuf cents membres des délégations attendues pour le plus grand rassemblement européen du siècle. Mgr Makarios devait être le premier homme d'Etat à arriver à Helsinki, ce lundi après-midi. MM. Ford et Brejnev sont attendus mardi.

Tiraillé entre les critiques d'une partie du congrès et les « conseils » de M. Kissinger, le président des Etats-Unis ne paraît pas encore très fixé sur la ligne à suivre. C'est ainsi qu'il a atténué sensiblement les propos plutôt durs qu'il devait tenir avant son départ de Washington samedi — et dont une première version avait déjà été largement diffusée. Alors que ce texte faisait référence à *« l'aspiration à la liberté et à l'indépendance nationale des pays d'Europe de l'Est »* et rappelait que les Etats-Unis *« n'ont jamais reconnu l'annexion soviétique de la Lithuanie, de la Lettonie et de l'Estonie »* la mention de l'Europe de l'Est et des pays baltes a disparu de l'allocution finalement prononcée. Alors qu'il voulait qualifier le document final d'Helsinki d'*« engagement moral plutôt que juridique »*, il a déclaré qu'il était non seulement moral mais aussi « politique ».

Tandis que la *Pravda* parle de la *« conférence historique de la paix »*, la presse américaine dresse le bilan des échecs essuyés par MM. Ford et Kissinger. Pour le *New York Times*, *« il eût été préférable que le président et ses conseillers ne s'engagent pas à entreprendre ce voyage, qu'il est trop tard aujourd'hui pour annuler.*

APRÈS LA FORMATION D'UN TRIUMVIRAT A LISBONNE

• Le général Vasco Gonçalves veut créer un « Front d'unité populaire »
• Les militaires « modérés » rechercheraient le soutien du général de Carvalho

Les incertitudes ne sont pas dissipées à Lisbonne, où la mise en place d'un triumvirat militaire doté de tous les pouvoirs n'a pas achevé la crise politique. Les luttes de clans se poursuivent dans les coulisses du Conseil de la révolution et de l'assemblée du M.F.A.

Mis en échec vendredi, les officiers du Conseil partisans d'un socialisme modéré et tiers-mondiste se regroupent derrière le commandant Melo Antunes, ministre des affaires étrangères, et recherchent l'alliance du général Otelo de Carvalho, commandant du Copcon, pour faire pièce aux procommunistes. Ils critiquent d'autre part la tactique adoptée par la direction du P.S.P.

De son côté, le général Vasco Gonçalves prépare la formation d'un cinquième gouvernement provisoire et songe à créer un Front d'unité populaire comprenant des socialistes de gauche. Il a déclaré dimanche soir que « le Portugal était engagé dans une lutte à mort contre le capitalisme ».

Le parti communiste approuve sans réserve la formation d'un triumvirat, tandis que le parti socialiste, qui devait donner une conférence de presse à Lisbonne lundi soir, le qualifie d' « anticonstitutionnel » *et en appelle à l'arbitrage du chef de l'Etat, le général Costa Gomes. Ce dernier est attendu à Helsinki pour la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.*

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — *« Vasco reste, la gauche avance »* : seul commentaire de la presse portugaise au lendemain de l'assemblée du M.F.A., le titre de *Sempre Fixe* résonne comme un cri de victoire. Cet hebdomadaire est bien connu pour exprimer les vues du parti communiste, qui a multiplié les efforts pour aider le premier ministre à passer un cap difficile. Cible déclarée des socialistes, contesté au sein même du Conseil de la révolution, le général Vasco Gonçalves a tenu bon : la base du mouvement lui a renouvelé sa confiance. A l'heure des premiers comptes, il a gagné.

Les amis de M. Mario Soares paraissent eux-mêmes en avoir pris acte. Dans un long communiqué publié samedi 26 juillet, le P.S. — qui continue de réclamer la mise en place rapide d'un *« gouvernement de salut national »* — ne mentionne plus son opposition au maintien du premier ministre. Pour les socialistes le problème semble presque dépassé : ce qu'ils contestent aujourd'hui, c'est la légitimité du pouvoir suprême, celui qu'exerce par décision de l'assemblée le triumvirat des généraux. Les socialistes en appellent une nouvelle fois solennellement à l'autorité du président de la République. Avec les centristes du P.P.D., ils estiment, en effet, que le « Parlement » du M.F.A. a usurpé les pouvoirs constitutionnels qui, au terme du pacte signé avec les partis avant les élections du 25 avril dernier, sont dévolus au seul Conseil de la révolution.

Le caractère juridique de l'argumentation ne doit pas cacher l'enjeu réel de la bataille : dès le premier jour de la crise actuelle, le P.S. et le P.P.D. ont contesté la représentativité et le rôle de l'assemblée du M.F.A. Ils savent que leur démarche est soutenue au sein de l'armée par une fraction d'officiers « modérés » et ils pensent, par-dessus tout, avoir l'accord du président de la République sur le fond de leurs analyses. En accentuant leur opposition aux mesures prises par l'assemblée du M.F.A., ils cherchent à aiguiser les contradictions et à provoquer des *« ruptures positives »*.

Mais que peuvent faire désormais ceux dont ils attendent une action décisive pour redresser la situation ? Les militaires groupés autour du major Melo Antunes, ministre des affaires étrangères, voulaient écarter le premier ministre : les maladresses du secrétaire général du P.S. les en ont empêchés. Ils avaient décidé de mettre en cause la représentativité de l'assemblée : c'est finalement celle-ci qui a réduit les prérogatives du Conseil de la révolution pour en faire un simple organe consultatif. Mieux : l'assemblée se réserve de modifier la composition du Conseil. Dès lors, tout est possible...

Pourtant, les « sécessionnistes » semblent encore optimistes : *« Contrairement à ce que l'on peut penser, nous n'avons pas perdu*, assure l'un d'eux. *Le triumvirat n'est pas une mauvaise chose : le discours prononcé par le président Costa Gomes reflète nos analyses et nous sommes persuadés qu'il est possible de s'entendre avec Otelo. Il est tourné vers le peuple. Il refuse les manipulations du P.C. »* Envisageant pareille « alliance » entre l'aile la plus « modérée » et la fraction la plus « radicale » du M.F.A. peut sembler étrange. Elle apparaît naturelle aux officiers proches du major Melo Antunès, qui refusent l'épithète de « modérés » dont on a coutume de les affubler. Nationalistes et tiers-mondistes, ils rejettent le modèle communiste mais se disent presque aussi éloigné des positions social-démocrates de la direction actuelle du P.S. portugais.

Leur calcul dépendra de la répartition précise des pouvoirs entre les trois membres du directoire et des rapports qui s'établiront entre cette dernière instance et les autres organismes militaires. Rien sur ce plan n'est encore véritablement défini. L'hypothèse la plus couramment évoquée conférerait au président de la République la conduite de la politique extérieure, au général Vasco Gonçalves la responsabilité des affaires intérieures et laisserait au commandant du Copcon la haute main sur l'ensemble des questions militaires.

Mais les points essentiels restent en suspens : la mise en place du triumvirat pourrait être en effet la première étape d'un plan dont les suites commencent à apparaître. Un texte long et touffu, publié en fin de semaine, annonce la création d'un Front d'unité populaire et l'application d'un *« programme de transition au socialisme »*.

DOMINIQUE POUCHIN et JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 4.)

Les mots et les choses

par ANDRÉ FONTAINE

La conférence d'Helsinki, dont les travaux s'ouvrent ce mercredi, ne paraît pas, c'est le moins qu'on puisse dire, passionner particulièrement les Français. La plupart savent-ils seulement qui y va et de quoi on y parlera ?

Les organisateurs ont pourtant tout fait pour persuader l'opinion de l'importance de cette première rencontre « au sommet » paneuropéenne depuis le Congrès de Vienne, qui, au milieu des valses, jeta les bases de l'Europe post-napoléonienne. Non seulement, à quelques exceptions près, fort explicables, comme celles du pape et du général Franco, la plupart des trente-cinq gouvernements invités se feront représenter par celui qui, chef d'Etat, premier ministre ou secrétaire général de parti, détient effectivement la responsabilité du pouvoir, mais, afin de faire nombre, on a convié des Etats jugés habituellement trop petits pour avoir droit à la parole.

Le Vatican, Saint-Marin et la principauté de Monaco seront donc là, ainsi que le Liechtenstein, mais non, pour des raisons compliquées, les vallées d'Andorre. La Suisse, qui, pour cause de neutralité, se tient à l'écart des Nations unies, a jugé que, pour une fois, sa présence n'était pas inutile. Un seul pays a refusé de venir : l'Albanie, qui voit, comme la Chine, dans toute l'entreprise une escroquerie manigancée par les grandes puissances, avec lesquelles elle vient encore de le répéter, elle entend ne *jamais* se réconcilier. En revanche, le président des Etats-Unis et le premier ministre du Canada seront présents, pour cette raison qu'ils entretiennent, l'un et l'autre, des troupes en Europe et que, dans ces conditions, parler sans eux de la sécurité du continent n'aurait pas de sens.

Pourquoi cette réunion, dont les Soviétiques ont lancé l'idée, au début de 1954, et dont la préparation, une fois l'idée acceptée, a nécessité des années de négociations ? Le préambule de l'acte final nous le dit. Il s'agit d'apporter une « *contribution majeure* » aux *« efforts pour faire de la détente un processus tout à la fois continu, de plus en plus viable et global, de portée universelle »*. L'élégance de ce charabia dans sa version française ne mesure pas seulement la décadence d'une langue qui fut longtemps celle de l'Europe ; elle met en lumière l'un des travers des diplomates de tous les temps qui consiste à essayer de corriger par des mots, dont le creux ne peut manquer de sauter aux yeux, des réalités qu'on ne se sent pas en mesure de changer, mais dont on a du mal à prendre son parti.

Les signataires sont-ils sincères ?

Aussi n'est-ce pas sans malaise qu'un esprit non prévenu prend connaissance du document que s'apprêtent à approuver les trente-cinq chefs de délégations. Ce n'est pas que l'on ne trouve dans ses cent dix pages *toutes sortes* de bons principes et d'engagements rassurants. Mais on peut s'interroger, pour le moins, sur le degré de sincérité avec lequel nombre d'Etats, qui n'ont cessé d'en prendre à leur aise avec la charte des Nations unies ou la Déclaration des droits de l'homme, s'apprêtent à signer un acte qui en reprend les dispositions essentielles.

« Aucune considération ne peut être invoquée », dispose le paragraphe I.A. 2, *« pour servir à justifier le recours à la menace ou à l'emploi de la force... contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat... »*. Les cinq pays qui ont envahi la Tchécoslovaquie en 1968 s'apprêtent à signer ce texte. *« Les participants s'abstiennent chacun de faire du territoire de l'un d'entre eux l'objet d'une occupation militaire... aucune occupation de cette nature ne sera reconnue comme légale. »* (I.A. 4). La Turquie occupe depuis un an la moitié de Chypre : elle s'apprête à signer ce texte. *« Les Etats participants sur le territoire desquels existent des minorités respectent le droit de ces minorités à l'égalité devant la loi. »* L'Espagne, qui réprime durement l'autonomisme basque et catalan, va signer ce texte. *« Tous les peuples ont le droit de déterminer en toute liberté et comme ils le désirent leur statut politique interne et externe sans ingérence extérieure. »* (I.A. 8). Que se passerait-il si le peuple allemand en tirait la conclusion qu'il peut se réunifier au moyen d'élections libres ? *« Les Etats participants ont le droit d'être partie ou non à des traités..., y compris des traités d'alliance : ils ont également le droit à la neutralité. »* (I.A. 1). Que se passerait-il si le gouvernement roumain, qui lorgne vers le non-alignement, décidait de se retirer du pacte de Varsovie, comme celui de Budapest a tenté de le faire en 1956 ?

On n'a pas eu, dans ce palmarès bien incomplet, l'occasion de citer les Etats-Unis. Eux, au moins, ont laissé la France et la Grèce quitter l'organisation intégrée atlantique. Mais hors d'Europe ils prennent moins de gants avec le principe de non-ingérence réaffirmé par l'acte d'Helsinki. L'ancien sous-secrétaire d'Etat George Ball vient de confirmer que Washington avait bel et bien donné en 1963 l'ordre de renverser le président Diem à Saigon.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Chapeau chinois

Pendant que trente-cinq chefs d'Etat et assimilés réchaufferont à Helsinki leur volonté de se détendre, l'ex-Empire du milieu, qui n'a même pas de strapontin, s'est payé, du coup, un poste d'observation idéal : un satellite de la Terre, le troisième du genre, mais non le moindre.

Il tournera inlassablement au-dessus des têtes de la C.S.C.E., moustique insolent, comme pour rappeler que la planète ne gravite pas seulement autour de la constellation Ford-Brejnev.

C'est l'inclinaison de ce « chapeau chinois » qui a été le plus difficile à apprécier : toutes les « ruses de l'histoire » ont été mobilisées pour le calcul de l'orbite par rapport au plan marxiste.

P. D.

UN COLLOQUE A AVIGNON

La formation de l'acteur

La différence entre le Festival d'Avignon et une saison même très chargée à Paris est qu'à Paris on peut voir un spectacle tous les soirs et cependant trouver l'occasion de parler d'autre chose. A Avignon, ce n'est pas possible. Avignon est une tribune où dans l'anarchie des conversations, dans les débats organisés qui se succèdent et se chevauchent, tout le monde peut parler, parle autour et à propos des spectacles. Ainsi donne-t-on au public l'impression qu'il n'est pas là pour « consommer la culture », mais pour y participer.

Ce flot de discussions et de commentaires crée une ambiance favorable aux colloques — tradition avignonnaise — où des professionnels confrontent leur expérience. Comme le Festival présente un panorama assez complet de la vie théâtrale française, il est normal que cette année le colloque organisé par Jacques Rosner, le directeur du conservatoire, ait porté sur le thème « La formation de l'acteur ».

L'acteur revient au centre de la représentation. La saison passée, on a vu entre autres « Timon d'Athènes » par Peter Brook ou « l'Age d'or » par le Théâtre du Soleil, des spectacles qui reposent essentiellement sur les comédiens. Non pas sur une distribution brillante, impeccable, mais sur la recherche d'un jeu. Et puis il y a eu « la polémique du Conservatoire » (« le Monde » du 5 juin) : la suppression du concours de sortie, la démission de Jean-Laurent Cochet, l'indignation de quelques-uns contre l'indiscipline, la destruction du patrimoine culturel menée par des professeurs, comme Vitez, et la réponse tout aussi indignée des autres.

La polémique n'aurait que l'intérêt anecdotique d'une folklorique querelle entre les anciens et les modernes, si elle n'exprimait un conflit profond et le marasme du monde théâtral. Depuis des siècles, le théâtre est en état de crise et il se trouve toujours quelqu'un pour diagnostiquer sa mort. Il vit, c'est vrai. Mais la disparition des troupes permanentes, la prolifération des groupes qui relèvent davantage de la thérapeutique sociale que de la pratique théâtrale, les 80 % de chômeurs dans les métiers du spectacle sont aussi la réalité.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 19.)

LES ENTRETIENS DIPLOMATIQUES

MM. GISCARD D'ESTAING ET SCHMIDT VEULENT METTRE les grands pays industriels devant leurs responsabilités

De notre envoyé spécial

Bonn. — Le *« dialogue sans fausse note »* — selon le mot de M. Giscard d'Estaing — entre le président de la République et le chancelier d'Allemagne fédérale, vendredi 25 et samedi 26 juillet, à Bonn, a abouti à un accord d'ensemble franco-allemand sur les mesures à prendre face à la crise économique, tant en ce qui concerne la conjoncture immédiate *que le problème monétaire* international et le dialogue nord-sud sur les produits de base.

Complet sur la procédure, cet accord l'est sans doute un peu moins sur le fond. Il est toutefois suffisant pour que Paris et Bonn manœuvrent en commun dans les prochaines rencontres internationales.

La procédure se fonde sur *« les responsabilités des pays industrialisés »*, l'idée commune aux dirigeants français et allemands est que ceux qui assument les plus lourdes responsabilités et qui jouent en quelque sorte le rôle de « locomotive » des économies occidentales doivent se concerter en petit comité. Cette concertation particulière des plus « grands » ne doit cependant pas traiter aveuglément tous les sujets en ignorant les partenaires économiques plus « petits », plus spécialement ceux de la Communauté européenne. Dans l'esprit de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, elle est particulièrement, mais n'est pas seulement, destinée à débloquer le problème monétaire international.

Cette approche complexe, différenciée selon les problèmes et selon le poids économique et les responsabilités des pays en cause, a conduit MM. Giscard d'Estaing et Schmidt à imaginer une série de contacts et de conférences.

D'abord, dès samedi matin, les Etats de la Communauté membres du « serpent » monétaire européen ont été *« informés »* des discussions de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt sur la conjoncture économique et de leurs projets de relance, auxquels ils ont été plus ou moins explicitement invités à s'associer. La France a été chargée de l'opération auprès de la Belgique et du Luxembourg, l'Allemagne auprès des Pays-Bas et du Danemark. Les ministres des finances de l'Europe des Neuf doivent d'autre part se réunir en Italien pendant la deuxième quinzaine d'août.

Pendant la conférence paneuropéenne d'Helsinki, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, ainsi que M. Wilson (qui avait donné son accord au chancelier lors de leur rencontre de Hambourg, jeudi dernier) auront un entretien avec le président Ford. La difficulté pour organiser une telle rencontre est de trouver un « créneau » dans l'empoi du temps très serré d'Helsinki. Le gouvernement français propose que l'on ménage des « pauses café » pendant les séances.

Cette réunion des Quatre Grands occidentaux, à laquelle participeront aussi les ministres des affaires étrangères, sera trop brève et trop peu préparée pour traiter les problèmes à fond. Elle est surtout destinée à « dégeler » politiquement les Etats-Unis, à les placer devant leurs responsabilités et les convaincre de s'engager dans la reconstruction d'un système monétaire international stable.

Le gros morceau du dispositif proposé par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt est une autre conférence qui réunirait, avant la fin de l'année, les mêmes puissances (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) plus le Japon. L'objet de cette conférence serait ce que M. Giscard d'Estaing a appelé *« un examen approfondi de la situation économique et monétaire »*. Il ne serait donc pas exclu qu'elle traite de la conjoncture (ne serait-ce que pour éviter que les mesures de relance des uns et des autres ne se contrarie) et de l'énergie. Mais elle aurait essentiellement pour but *« une réorganisation fondamentale du système monétaire international »*, selon l'expression de M. Schmidt.

CONJONCTURE : une relance coordonnée

Sur le fond, le président de la République, le chancelier et leurs porte-parole ont confirmé, samedi, que le « sommet » de Bonn avait abouti à *« une action coordonnée de soutien de l'activité économique avec un calendrier parallèle »* et que les mesures de relance seraient prises *« au plus tard début septembre »*.

Au cours de la réunion finale, M. Schmidt a dit, selon son porte-parole, M. Boelling, que ces mesures *« atténueraient »* la récession actuelle mais ne la supprimeraient pas totalement. M. Giscard d'Estaing, quant à lui, a souligné devant la presse la similitude des situations des pays participant au « serpent » monétaire européen et le bon fonctionnement de ce système. *« Il est frappant,* a-t-il dit, *qu'au cours des dernières semaines, bien qu'il y ait eu des variations de valeur très fortes du dollar américain, et notamment sa remontée, le « serpent » européen ait conservé une structure homogène qui n'a pas été ébranlée. Cette situation montre bien qu'il y a une certaine « coagulation » monétaire des pays du « serpent ». Il est donc naturel de chercher à renforcer cette situation par la coordination des politiques économiques, puisque nous avons toujours pensé qu'il ne peut y avoir de politiques monétaires coordonnées s'il n'y a pas en même temps de politiques économiques elles-mêmes coordonnées »*.

En fait, la préoccupation ainsi exprimée par M. Giscard d'Estaing a été, au cours des dernières années, beaucoup plus celle du gouvernement allemand que celle du gouvernement français. Mais cette remarque montre à quel point les optiques des deux gouvernements sont aujourd'hui rapprochées.

MONNAIES : la responsabilité américaine

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt n'ont pas donné d'indications sur la substance de leurs discussions du problème monétaire international, mais il est évident que leurs vues sont très proches. Le chancelier pense — comme M. Giscard d'Estaing — que l'instabilité monétaire actuelle ébranle les économies occidentales dans leur fondement, que la lutte contre la récession passe par la reconstruction d'un *système monétaire et que, dans* cette affaire, la responsabilité américaine est la plus lourde. Aussi s'est-il rallié sans difficulté à la procédure indiquée plus haut et que M. Giscard d'Estaing avait suggérée dans un récent entretien avec des journalistes américains (*le Monde* du 9 juillet). Rien d'efficace, estiment l'un et l'autre, ne peut se faire sans que les deux grandes puissances industrielles occidentales se mettent d'accord sur les grandes lignes d'un nouveau système monétaire. La conférence envisagée devrait donc être aussi restreinte que possible. Cette limitation provoquera, bien entendu, des grincements de dents, notamment parmi le membres de la Communauté non pressentis. Aussi n'est-il pas certain que l'on s'en tienne strictement aux cinq puissances mentionnées à Bonn. D'autres invitations pourraient être lancées.

En ce qui concerne le niveau de cette conférence monétaire, il semble que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt aient été perplexes. Ce niveau doit être à la fois hautement politique et hautement économique, mais tous les chefs de l'exécutif ne sont pas, comme le président français et le chancelier allemand, des experts financiers. C'est notamment le cas aux Etats-Unis. En fin de compte il s'agira certainement d'un « sommet », mais fortement étayé par des techniciens.

ÉNERGIE : des difficultés subsistent

M. Giscard d'Estaing a fait également état d'une *« attitude commune »* de Paris et Bonn en vue de la reprise du dialogue Nord-Sud sur l'énergie, les matières premières et le développement. Les difficultés de procédure qui avaient fait échoué la réunion préparatoire de Paris, en avril, semblent désormais surmontées. Mais avant de convoquer une nouvelle conférence, Paris, comme Bonn et les autres capitales intéressées, souhaitent qu'il existe une base de négociations solide et agréée. Or les Algériens et, dans une moindre mesure, les Européens, insistent pour que l'indexation aussi bien des matières premières que du pétrole soit à l'ordre du jour. Les Allemands *(comme les Américains), qui* craignent les effets inflationnistes d'une telle indexation, y sont nettement opposés. Bien que d'autres difficultés subsistent, *M. Giscard d'Estaing s'est montré* optimiste à son départ de Bonn, estimant que la reprise du dialogue Nord-Sud était *« prochaine »*.

Les problèmes politiques

Le président de la République et le chancelier n'ont que brièvement abordé les problèmes politiques internationaux qu'avaient discutés, au cours d'entretiens séparés, leurs ministres des affaires étrangères, MM. Sauvagnargues et Genscher.

C.S.C.E. — Paris et Bonn jugent « positifs » les résultats de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, mais ils pensent que l'Europe des Neuf doit rester attentive à la poursuite de la détente et maintenir une étroite coopération diplomatique. Les Allemands craignent manifestement une offensive *soviétique « du sourire »* en direction du Congrès américain aux dépens de l'Europe.

PORTUGAL. — Paris et Bonn sont, selon un porte-parole allemand, *« soucieux et sceptiques »* devant l'évolution portugaise. M. Genscher a déclaré, dimanche à la radio de Hesse : *« L'évolution de la situation à Lisbonne me cause de graves soucis. On constate que le parti communiste tente d'enlever des obstacles massifs sur le chemin menant le Portugal à la démocratie. Ce parti est visiblement le mouvement politique du pays qui mobilise toutes ses forces pour empêcher l'avènement au Portugal d'une démocratie viable et forte, c'est du reste ce que font toujours les communistes »*. Les Allemands pensent toutefois que les Portugais ne doivent pas douter que l'Europe est prête à aider un régime démocratique.

CONFLIT GRECO-TURC. — La *France* et *l'Allemagne* sont très inquiètes de l'aggravation de la tension. Les Etats-Unis étant paralysés, elles pensent que l'Europe a un rôle plus actif à jouer, sans savoir exactement ce qu'il pourrait être. En attendant, Paris et Bonn useront respectivement de leur influence à Athènes et à Ankara pour apaiser les esprits.

Croisière en Baltique

De leur côté, M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, et M. Schutz, maire de Berlin-Ouest et coordonnateur allemand pour l'éducation, ont examiné des projets de coopération universitaire. *Ils* ont notamment *constaté* que les travaux pour l'équivalence des diplômes avaient progressé.

Du côté allemand comme du côté français, on a démenti que *la moindre* allusion ait *été faite* aux engins nucléaires tactiques français Pluton pendant les deux journées de ce « sommet ».

En quittant la chancellerie, *M. Giscard d'Estaing* a confirmé qu'il avait accepté une invitation de M. Schmidt pour une croisière sur la Baltique cet été. La conférence d'Helsinki les a cependant amenés à différer le rendez-vous qu'ils avaient déjà pris. Mais, a dit M. Giscard d'Estaing, *« j'ai suggéré au chancelier qu'une prochaine invitation serait la bienvenue, et je lui ai demandé de garder le moteur de son bateau au chaud. »*

MAURICE DELARUE.

Tenter d'intéresser les Américains à une réforme monétaire

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt en sont désormais bien *d'accord : la lutte contre la récession* passe par la reconstruction du système monétaire. Dans cette affaire, ce sont les Etats-Unis qui endossent la plus grande part de responsabilité. Et d'envisager un sommet « ad hoc » d'ici la fin de l'année, le bloc européen et le bloc américain élaborant chacun de son côté les grandes lignes d'un compromis, comme l'avait déjà proposé le président de la République française il y a trois semaines. D'ici là, les deux partenaires vont fourbir leurs arguments et consolider leur position.

Les Européens peuvent faire valoir que leur cohésion monétaire a victorieusement résisté à l'un des pires assauts qu'elle ait subis depuis deux ans. La plus forte hausse du dollar jamais *enregistrée dans un délai aussi* bref a provoqué une baisse dramatique du deutschemark, mais la parité de ce dernier avec les monnaies du « serpent » a pu être maintenue sans trop de mal : face à la tempête, les amarrages du « multicoque » européen ont tenu. Les Américains, accusés de laisser le dollar s'effondrer au risque de disloquer le système, n'ont cessé d'affirmer que leur monnaie était temporairement — et abusivement — sous-évaluée.

Après sa remontée spectaculaire des dernières semaines, ils constatent, ironiquement qu'il n'y a plus de dollars excédentaires. Au train où vont les choses, les événements pour*raient bien leur donner raison,* puisque même l'Iran va devoir emprunter des dollars pour combler le déficit creusé par la baisse de ses revenus pétroliers.

Bien plus, confortés par ce phénomène qu'ils ont peut-être sciemment provoqué en faisant monter leurs taux d'intérêt intérieurs, les dirigeants américains peuvent estimer avoir suffisamment contribué à la solution de la crise mondiale : le dollar demeure pour eux la clé de voûte du système mondial et sa solidité retrouvée devrait satisfaire tout le monde... Du coup, ils réaffirment avec une vigueur renouvelée leur refus d'un système de parités fixes et leur opposition à toute utilisation de l'or comme fondement ou garantie des monnales.

Dans ces conditions, on voit mal comment les Européens, si unis soient-ils, pourraient dialoguer efficacement avec un partenaire qui va entamer sa convalescence avec plusieurs mois d'avance sur la leur. Plus le dollar se raffermira — et la chose est possible, — moins l'or se hâtera outre-Atlantique de participer à quelque restauration monétaire que ce soit. Certains observateurs avancent même qu'une réforme sérieuse ne saurait être examinée à Washington qu'au lendemain des... élections présidentielles de novembre 1976. — F. R.

Ford-Schmidt : accord pour des efforts coordonnés face à la récession

De notre correspondant

Bonn. — Les problèmes de la récession économique mondiale ont largement dominé la première visite du président Ford en Allemagne fédérale. Dans un déploiement de mesures de sécurité sans précédent, le chef de l'exécutif américain et le chancelier fédéral allemand se sont rencontrés à deux reprises, dimanche *27 juillet à la chancellerie*, et ce lundi matin encore pour un déjeuner de travail au château de Gymnich, près de Bonn. Tous deux sont convenus de promouvoir une plus étroite coopération tant dans les domaines économique que financier et monétaire.

Dès le premier tête-à-tête, il est apparu clairement que les Etats-Unis n'entendent pas se dérober aux responsabilités internationales que leur confère leur rang de première puissance industrielle du monde. Comme au cours des conversations qu'avait eues la veille le chancelier avec le président Giscard d'Estaing et jeudi dernier avec M. Wilson, les deux interlocuteurs sont tombés d'accord pour estimer que la récession mondiale exige des efforts coordonnés au niveau international. Pour le chancelier, l'objectif prioritaire est d'éviter l'effondrement des systèmes politiques et sociaux de l'Occident que risquent d'entraîner la poursuite de la récession et l'aggravation du chômage. M. Schmidt avait également souligné qu'une relance véritable ne saurait se produire sans le stimulant d'une reprise économique aux Etats-Unis.

C'est pourquoi il a tout d'abord tenu à se faire brosser par le président Ford un « tableau authentique » de la situation américaine. Sans pouvoir apporter de très bonnes nouvelles à ce sujet, M. Ford a cependant indiqué que les Etats-Unis *ont maintenant* dépassé le creux de la vague. L'industrie automobile, celle du bâtiment ont opéré leur redémarrage et l'on assiste au *« lent assainissement de l'économie »*. Le président Ford a ajouté que l'économie américaine, partie intégrante de l'économie mondiale, est disposée à coopérer d'une manière continue avec la Communauté européenne. Il est même allé jusqu'à parler d'une « intégration » entre les économies des deux continents, en précisant que, dans leur réflexion, les Américains sont décidés à tenir compte des problèmes particuliers qui se posent à l'Europe.

Sur le plan concret, MM. Ford et Schmidt ont décidé d'entrer *directement dans le* domaine des négociations sur les possibilités de ranimer l'économie mondiale dès la rencontre à quatre (Ford, Schmidt, Giscard d'Estaing et Wilson) qui aura lieu, vraisemblablement, le jeudi 31 juillet, en marge de la conférence d'Helsinki. Le chancelier Schmidt est, en effet, convaincu que la coopération germano-américaine se double maintenant d'une amélioration constante des rapports Paris-Washington, de sorte que les quatre « grands » occidentaux devraient pouvoir montrer sans attendre qu'ils sont capables de coordonner étroitement leurs efforts. M. Schmidt songe ici à un « management » commun de la lutte contre la récession, sans qu'il soit question pour autant de mettre sur pied une institution nouvelle. Le gouvernement allemand fera établir un document de travail analytique destiné à faciliter les délibérations des Quatre et à ouvrir la voie à des propositions concrètes.

Le second thème principal des entretiens de Bonn a porté sur la préparation de la *conférence* sur la sécurité et la coopération en Europe. En présence des chefs des diplomaties américaine et allemande, MM. Kissinger et Genscher, le président Ford et le chancelier Schmidt ont harmonisé les déclarations qu'ils feront à Helsinki et examiné l'attitude qu'adopteront en particulier les Etats-Unis, la France, la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne afin que ces déclarations d'intention puissent se traduire effectivement dans la réalité.

« Ferme comme le roc »

En venant tout d'abord en *Allemagne fédérale* pour se rendre ensuite à Varsovie, le président Ford a voulu donner un autre caractère à sa tournée en Europe : montrer son optimisme quant à *l'avenir des relations Est-Ouest*, tout en marquant nettement que la détente ne saurait signifier un affaiblissement de la volonté américaine de défense ni une *réduction du potentiel américain* en Europe. Et c'est pourquoi il a choisi le cadre de la base américaine de Kirchgoens pour réaffirmer que le meilleur atout de la paix demeure une défense « musclée ». A cette occasion, le président Ford a renouvelé sa détermination, *« ferme comme le roc »*, de maintenir la garantie américaine à l'égard de Berlin-Ouest. Pour éviter d'indisposer le Kremlin, le président avait renoncé à se rendre dans l'ancienne capitale allemande. Ses déclarations de Kirchgoens auront sans doute plus facilement atténué l'amertume des Berlinois que convaincu l'opposition parlementaire américaine.

(Intérim.)

Ford-Gierek : la seconde visite d'un président américain en Pologne en trois ans

La deuxième étape du voyage européen de MM. Ford et Kissinger a commencé lundi 28 juillet à Varsovie, où le chef de l'exécutif américain est arrivé, en fin de matinée, à l'aéroport militaire d'Okecie.

Cette visite est la deuxième en Pologne d'un président des Etats-Unis en l'espace de trois ans. En juin 1972, M. Richard Nixon s'était arrêté à Varsovie au retour de Moscou où il avait signé le premier accord sur la limitation des armements stratégiques. Elle répond au voyage que M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, avait fait il y a dix mois à Washington.

M. Ford restera un peu plus de vingt-six heures sur le territoire polonais. Mardi matin, il a demandé à rendre hommage, comme le fit il y a cinq semaines le président Giscard d'Estaing, aux quatre millions de morts de l'ancien camp de concentration d'Auschwitz. Puis, après avoir visité la vieille cité Renaissance de Cracovie, il gagnera directement Helsinki, dans l'après-midi.

Varsovie. — *Le* voyage de M. Ford intervient à un moment où les relations entre la Pologne et les Etats-Unis sont fort bonnes. M. Gierek était revenu en *octobre 1974 de Washington* avec en poche une dizaine d'accords de coopération dans les domaines scientifiques, techniques et culturels et l'espoir — précisé dans un communiqué conjoint — que les échanges commerciaux, qui en 1972 ne dépassaient pas 250 millions de dollars, franchiraient la barre du milliard en 1976 pour doubler en 1980. Les espoirs du *chef du parti polonais* dans ce domaine semblent être en train de se réaliser puisque, selon la presse de Varsovie, le milliard pourrait être atteint cette année. Toutefois, la Pologne *accuse* depuis deux ans un déficit de 400 millions de dollars dans ses échanges avec les Etats-Unis, qui se placent au troisième rang de ses *fournisseurs occidentaux*.

On a été très senible en Pologne au fait que le président Ford ait choisi Varsovie pour sa première visite dans une capitale d'Europe de l'Est, et cela à la veille du « sommet » d'Helsinki, pour leque la diplomatie polonaise s'est dépensée sans compter. C'est d'ailleurs ce qu'a souligné M. Janiurek, porte-parole du gouvernement, au cours de la conférence de presse donnée dimanche dans le superbe centre de presse inauguré pour l'occasion à l'hôtel Forum, construit l'an dernier par les *Suédois dans le* centre de la capitale.

« J'espère, a dit M. Januirek, *que la question de l'application des résolutions prises à Genève figurera à l'agenda des entretiens polono-américains. »* Une déclaration commune doit être signée par MM. Gierek et Ford.

Le président Ford est encore peu connu de ce public polonais qui, il y a encore quelques années, accueillait avec enthousiasme M. Nixon, alors que ce dernier était vice-président, mais qui, depuis — les facilités accordées aux voyages à l'Ouest aidant, — s'est montré plutôt blasé. On l'a vu lors de la deuxième visite de *M. Nixon en 1972* et, *plus* récemment, lors du voyage officiel du président de la République française. La presse polonaise, en tout cas, n'a pas épargné ses efforts la semaine dernière pour présenter M. Ford comme un président qui s'est départi des aspects négatifs de son prédécesseur tout en gardant comme objectif essentiel la détente internationale, leitmotiv de la presse des pays socialistes. Certains commentateurs le voient installé à la Maison Blanche jusqu'en 1980. De là, soulignent-ils, *« l'importance de sa potique étrangère pour les Américains et pour tous les autres peuples ». (Spécial A.F.P.)*

• DEUX DELEGUES du Vietnam du Sud, MM. Dinh Ba Thi, ancien chef adjoint de la délégation du G.R.P. aux conversations de La Celle-Saint-Cloud, et Huynh Hu Nghiep, sont arrivés, dimanche 27 juillet, à New-York pour représenter leur pays aux Nations unies. Premières personnalités du G.R.P. à se rendre aux Etats-Unis, ils sont membres de la mission d'observation sud-vietnamienne auprès de l'ONU, en attendant l'admission de leur pays dans l'organisation mondiale. — *(U.P.I., A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Éthiopie

• LE GOUVERNEMENT MILITAIRE A NATIONALISÉ *SAMEDI 26 JUILLET* toutes les propriétés foncières privées dans les villes. Une grande partie des biens ainsi touchés appartenaient à l'empereur ou à des membres de sa famille. Personne, à l'exception des coopératives urbaines dont la création est envisagée, ne pourra percevoir de loyers. La propriété, dans les zones urbaines, de plus d'une maison ou d'un terrain dépassant 500 mètres carrés est interdite. — *(A.P.)*

Ile Maurice

• M. ABELIN, ministre de la coopération, qui a terminé samedi 26 juillet une visite de deux jours à Madagascar, a quitté Tananarive pour l'île Maurice, où il a inauguré dimanche à Port-Louis une *station-relais de télévision* financée avec l'aide française. — *(A.F.P.)*

Japon

• UN AVION DE LA COMPAGNIE INTERIEURE JAPONAISE ALL NIPPON AIRWAYS a été détourné lundi 28 juillet peu avant 16 heures (heure locale), alors qu'il effectuait un vol de Tokyo à Chitose, ville située à l'extrémité nord *de l'île d'Hokkaido*. L'appareil, qui avait à son bord deux cent soixante-deux passagers et onze membres d'équipage, a finalement regagné l'aéroport de Tokyo. L'auteur du détournement, Hidekatsu Oshima, âgé de dix-sept ans, a été arrêté par des policiers déguisés en mécaniciens. On ignore les motifs de son acte.

Ouganda

• LA LIBYE a remis à l'Ouganda un don de 5 millions de dollars (21,6 millions de francs) destiné à la construction d'hôpitaux, a-t-on annoncé dimanche 27 juillet, à Kampala. — *(A.F.P.)*

Venezuela

• LE R.P. MARTIN SOTO OJEDA, surnommé le « curé rouge », a été découvert assassiné dans son appartement de Caracas, a annoncé le 28 juillet un porte-parole de la police. Il s'était présenté aux dernières élections municipales sous l'étiquette du parti communiste. — *(A.F.P.)*

Vietnam du Sud

• M. NGUYEN VAN THIEU se rendra cette semaine à Londres. Le gouvernement britannique n'a en effet élevé aucune objection à la demande formulée par l'ancien président sud-vietnamien de visiter la Grande-Bretagne. En revanche, les autorités britanniques se refusent à commenter les rumeurs selon lesquelles M. Thieu obtiendrait le droit d'*asile en Grande-Bretagne. Il* aurait, selon le *New York Times*, demandé un visa pour les Etats-Unis, mais Washington lui aurait fait savoir *que ce voyage était « inopportun »*. M. Thieu réside actuellement à Taiwan. — *(A.F.P.)*

• LE COMITE D'ORGANISATION DU TROISIEME CONGRES du Front national de libération de Saigon vient d'être constitué. Les dates du congrès n'ont, toutefois, pas encore été précisées. *Les militants* du F.N.L. ont déjà élu les membres du Comité d'organisation et donné le feu vert à *« une campagne destinée à susciter les exploits des habitants de la ville qui feront honneur au congrès »*. — *(A.F.P.)*

« AU SOMMET »

LA FIN DE LA VISITE DE M. CHIRAC EN ROUMANIE

...icarest et Paris ont des approches différentes sur le rôle des pactes militaires

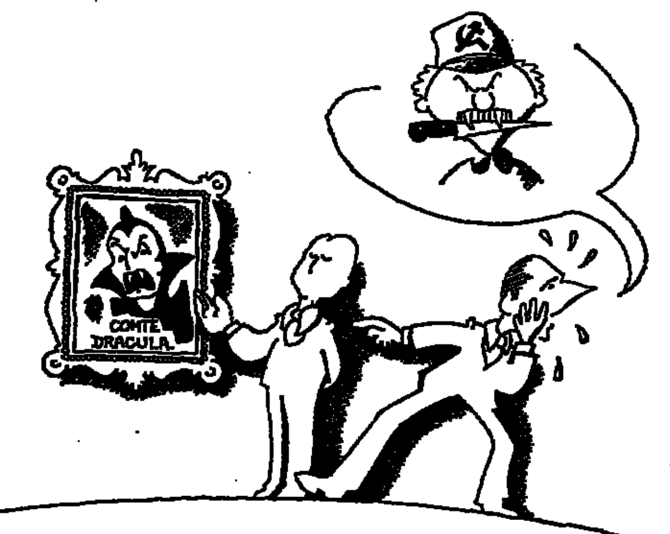
Revenu à Bucarest dimanche ...oir, M. Jacques Chirac devait regagner Paris ce lundi ...8 juillet en fin de journée, au ...erme d'un voyage de cinq ...ours en Roumanie. Avant son ...départ, le premier ministre ...rançais a signé un nouvel ...ccord de coopération décennal ...ntre les deux gouvernements ...ui ont publié un long commu...iqué énumérant certaines ...ctions précises en matière de ...oopération commerciale, in...dustrielle, culturelle et tou...ristique.

De notre envoyé spécial

...ucarest. — Les entretiens poli...es de M. Jacques Chirac ...: M. Nicolas Ceausescu se sont ...oulés samedi au bord de la ... Noire pendant plus de trois ...res dans la résidence d'été du ... de l'Etat, à Constantza. A ...ue du déjeuner offert à son ..., M. Ceausescu a résumé les ...versations qui ont eu lieu en ...ule présence — silencieuse — ...M. Manescu, premier ministre ...main. Le chef de l'Etat, qui ... félicité de l'accroissement de ... coopération économique qui ...it d'être décidé, a surtout in... sur les notions d'indépen...ce nationale et le respect de ...ouveraineté de chaque pays. ... évoqué directement la confé...e d'Helsinki en disant : *« La ...rité européenne doit s'établir ... le respect de l'indépendance ... la souveraineté des nations, ... celui de la non-ingérence ... les affaires intérieures et en ...nçant à toutes les menaces ...ploi de la force dans les rela... entre Etats. Le document ... sera signé à Helsinki devra ... une base juridique nouvelle ... les relations entre les Etats ...ontinent. Sans se faire une ...on particulière ni penser que ... va résoudre en Europe du ... au lendemain tous les pro...es qui se sont accumulés, il ... d'abord arriver à liquider les ... militaires de sorte que cha... nation se sente à l'abri de toute agression et puisse se consacrer au bonheur de son peuple. »*

Tourisme culturel et amitié

M. Chirac en est resté, dans sa réponse, au niveau des principes, en évoquant de nouveau *« la détente, l'entente et la coopération prônées par le général de Gaulle et confirmées par le président Valéry Giscard d'Estaing lors de sa rencontre avec M. Brejnev à Rambouillet »*. Il s'est affirmé favorable à *« un désarmement réel, complet et contrôlé »*. Si M. Chirac n'a pas été plus précis, c'est qu'au cours de son entretien avec M. Ceausescu il est apparu que les deux pays, s'ils avaient dans ce domaine un objectif commun, n'en avaient pas moins des approches bien différentes. Ainsi, le président roumain a souhaité une évacuation immédiate des forces appartenant à l'U.R.S.S. aussi bien qu'aux Etats-Unis des pays dans lesquels elles stationnent respectivement. Il veut obtenir une dislocation rapide et simultanée du pacte de Varsovie et de l'OTAN. Cette attitude, et M. Chirac l'a noté, ne paraît pas réaliste à la diplomatie française. Pour garantir sa sécurité, la Roumanie voudrait un désarmement universel, alors que la France compte sur le caractère dissuasif de son propre armement nucléaire.



(Dessin de PLANTU.)

Dimanche, le premier ministre a vu un tout autre aspect de la Roumanie en parcourant la haute Moldavie, région proche de l'U.R.S.S. et objet au cours des siècles de nombreuses convoitises. Dans cette province où il y a un demi millénaire le voïvode Etienne le Grand fit fleurir les monastères byzantins les plus délicats, les plus finement décorés, M. Chirac a traversé un véritable musée vivant. A chaque étape, le folklore étonnament présent lui a offert ses séductions chatoyantes. Danseurs, chanteurs, musiciens en pittoresque costume, lui ont partout donné des aubades. S'il a, devant les usines, été applaudi par les ouvriers, les paysans, dont beaucoup portent encore les vêtements de jadis, ont salué respectueusement l'hôte de leur pays. Dans la cathédrale de Radauti le métropolite a célébré la messe selon le rite orthodoxe et, dans son prêche, il a invité les fidèles à prier tout à la fois pour le patriarche Justinien, chef de l'Eglise roumaine, et pour le président socialiste de la Roumanie. Dans chaque monastère, un pope ou une nonne parlant français ont expliqué aux visiteurs français le sens des fresques admirables qui couvrent aussi bien l'extérieur que l'intérieur des chapelles. Cette promenade à travers les montagnes des Carpates orientales a, par la gentillesse dont elle a été entourée, amélioré encore la qualité de l'accueil réservé à M. Chirac par les autorités roumaines.

ANDRÉ PASSERON.

● UNE DELEGATION PARLEMENTAIRE THAILANDAISE, conduite par le président de la Chambre des députés, M. Prasith Kanchanawat, sera l'hôte du gouvernement français et de l'Assemblée nationale en octobre. — *(A.F.P.)*

Les mots et les choses

(...uite de la première page.)

... *C.I.A.*, non contente d'organi...e débarquement de la baie ...Cochons et de comploter au ... a essayé d'empoisonner ... Castro. Les Américains ...ent-ils deux poids et deux ...res suivant qu'il s'agit de ...ope ou du reste du monde ? ... peine à le croire.

... comprend, dans ces condi..., que l'acte final d'Helsinki ...fère avec autant d'insistance ... nécessité *« de surmonter la ...ance et d'accroître la ...iance » (sic)*, et qu'aux enga...ents par eux souscrits les ...icipants ajoutent celui de les ...uter *« de bonne foi »*. Prè...ns dérisoires qui s'apparen... aux rites de conjuration et ...ont que souligner les doutes ...ris par les uns et par les ...es. N'est-il pas significatif ... à la veille même de l'ouver... de la conférence, M. Kis...er ait mis en garde les Sovié...s contre toute ingérence dans ...aire portugaise, au moment ...e où se développe aux Açores ... mouvement indépendantiste ...fait trop l'affaire des Améri...s pour qu'on ne les soup...e pas d'y jouer un certain ... ?

Recul américain...

...aradoxalement, en effet, cette ...contre qui devrait asseoir le ...u quo européen, qui devrait ...r l'effet « stabilisateur » as...é depuis un quart de siècle ... la Maison Blanche à sa di...atie, se déroule alors que la ...dominance américaine sur ...rope, et surtout sur sa partie ...idionale, se trouve de plus en ... remise en cause. Il y a le ...tugal. Il y a la Turquie qui ...d en main directement le ...trôle des bases américaines et ...t un des principaux journaux ...t que *« sa lune de miel avec ... Etats-Unis est définitivement ...olue »*. Il y a la Grèce, sortie ... l'organisation intégrée atlan...ue l'an dernier. Il y a l'Italie, ... le parti communiste investit ...ement un Etat vacillant. Il y ... Espagne, où le franquisme n'en ...t pas de finir, mais où le ...cès des communistes aux der...res élections syndicales, comme ...acte conclu entre leur secré...e général et divers hommes ...tiques modérés, donnent une ... de ce à quoi pourrait res...mbler l'avenir.

...ne tendance répandue chez les ...ponsables occidentaux tend à ...dre l'Union soviétique respon...le des revers de l'oncle Sam. ...is, pour ne parler que de l'Eu...e, ce n'est pas elle qui a lancé ... colonels d'Athènes, hommes-liges des Etats-Unis, dans la criminelle aventure du putsch de Chypre. Ce n'est pas elle qui a fait voter le Congrès américain contre l'aide militaire à la Turquie. Ce n'est pas elle qui a poussé les électeurs italiens à voter pour un parti de toute façon assez rebelle à ses conseils. Ce n'est pas elle non plus qui a renversé le pouvoir archi-usé de M. Caetano, pour lequel les Américains avaient tant de complaisance. *« Nous ne pouvons tout de même pas demander aux Russes de nous aider à nous opposer à la progression du communisme »*, nous dirait un jour quelqu'un qui ressemble beaucoup à M. Henry Kissinger.

Au recul américain, il existe dans chaque pays des causes spécifiques. Mais il n'aurait pas une telle ampleur si des causes proprement américaines n'avaient pas entraîné une diminution générale du prestige des Etats-Unis et, avec eux, du modèle de société dont ils se sont faits les champions. Le rôle, en cette affaire de la guerre du Vietnam est immense. Watergate et la récession n'ont rien arrangé. Comme l'écrit dans *Foreign Affairs* le professeur Buchan, qui fut le directeur de l'Institut d'études stratégiques de Londres et le commandant du Collège royal de défense, *« il faudra un bon moment (a span) de direction remarquable en politique intérieure, dans les universités, les Etats et les villes, pour restaurer la confiance en soi, la générosité sociale et la largeur de vues qui depuis l'époque de Roosevelt ont été associées au mot américain »*. Comment une image aussi ternie à l'intérieur conserverait-elle son éclat à l'extérieur alors que l'économie capitaliste paraît incapable de maîtriser l'inflation, le désordre monétaire, la stagnation économique et le chômage ? Alors que se sont effondrées en un an une demi-douzaine de dictatures appuyées par les Etats-Unis ?

... et progression soviétique

De cette perte de prestige, l'U.R.S.S. profite, bien entendu, même si l'idée mythique que des millions de gens s'en faisaient à travers le monde au lendemain de la victoire sur l'Axe a elle aussi largement décliné. Plus personne ne voit en elle, comme à l'époque de « pépé Staline », le paradis sur terre. Mais seule une minorité croit, avec Soljenitsyne, qu'elle n'est qu'un enfer. Maintenant qu'elle a cessé de s'ériger en modèle universel, et qu'il lui faut prendre son parti de la différenciation croissante tant au sein des Etats à gouvernement communiste qu'entre les divers P.C. de la Diaspora, le jugement à son propos tend, dans un sens comme dans l'autre, à devenir moins passionné. Ses admirateurs de toujours en découvrent les ombres au moment même où beaucoup de non-communistes se disent que ses habitants, s'ils restent privés de certaines libertés fondamentales, ignorent à tout le moins le chômage et l'insécurité. En même temps, la société soviétique s'ouvre davantage, montre plus d'intérêt pour les besoins du consommateur, fait largement appel pour la mise en valeur du sol et du sous-sol à la coopération financière et technologique de l'Occident, et, pour couronner le tout, célèbre dans l'espace ses épousailles avec le partenaire américain.

Est-ce à dire que l'idylle va se poursuivre, la coexistence se muer en paix véritable et la coopération se substituer dans les relations entre Etats à la loi de la jungle à laquelle elles doivent tant ? Le croire serait singulièrement s'abuser. L'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*, ne nous laisse aucun doute à ce sujet. *« Il convient de situer ce sommet*, écrivait M. Georges Girard, le 25 juillet, *comme une phase du développement. Comme chaque phase, elle constitue un état du rapport des forces, un compromis à un moment donné. Il appartient au mouvement du progrès d'en assurer le prolongement. »* Ainsi Khrouchtchev, proclamant il y a quelque quinze ans son attachement au *statu quo*, ajoutait-il qu'il convenait d'interpréter cette notion... « *dans un sens dynamique* ». L'appui délibéré donné par l'U.R.S.S. à Mme Gandhi au moment où celle-ci liquide la démocratie que lui avait léguée son père, la lutte pour les mers, l'affaire de l'Angola, la poursuite, malgré tous les SALT, de la course aux armements entre les deux superpuissances, sont des signes parmi d'autres que la compétition planétaire — comme ne cessent de le répéter les Chinois aux Européens assoupis — ne connaît pas de véritable pause. Et à qui fera-t-on croire que le conflit du Proche-Orient durerait toujours si Washington et Moscou étaient vraiment d'accord sur les conditions de son règlement ?

L'histoire, depuis qu'elle s'écrit, est lutte entre des courants contradictoires. C'est une vue de l'esprit que de s'imaginer que les engagements les plus solennels, et même les plus sincères, peuvent soudain la figer : trop de forces sont à l'œuvre qui provoquent réactions et contre-réactions, échappant bien souvent, d'ailleurs, à ceux qui les ont mises en mouvement. Aussi bien la liste des traités violés ou tombés en désuétude est-elle singulièrement plus longue que celle des accords respectés jusqu'à leur terme.

Est-ce à dire qu'Helsinki est inutile, et que les cent dix pages de l'acte final rejoindront dans les cartons verts des archives les innombrables monuments dédiés par l'humanité à l'esprit d'illusion ? Pas le moins du monde. D'abord, parce qu'il n'est pas inutile, dans la mesure où il existe des divergences à l'intérieur du camp socialiste, d'apporter à ceux qui ont misé sur la détente l'appoint d'un succès. Mieux vaut, comme le pense M. Giscard d'Estaing, que le vingt-cinquième congrès du P.C. soviétique, qui se déroulera l'an prochain, marque l'apothéose de la détente que le point de départ d'une nouvelle guerre froide.

Mais aussi parce que, dans les dispositions de l'acte final, il en est un grand nombre qui, à condition qu'on ne s'en exagère pas le poids, peuvent fournir une certaine aide à tous ceux que la politique a tendance à traiter par le mépris, parce que, citoyens, familles, groupes ou nations, ils ont peu de force à leur disposition. Ce serait se voiler les yeux que de croire que, parce que l'acte aura été signé, la réalité se trouvera modifiée du jour au lendemain. Mais disons que, pendant au moins un temps, il devrait y avoir des choses qu'il sera plus difficile de faire... Le tout est de prendre suffisamment au sérieux les engagements qui vont être contresignés pour être déterminé à rappeler à leur respect dès la première violation.

Enfin, et c'est là sans doute le principal, le « sommet » d'Helsinki devrait aider à développer entre les nations, c'est-à-dire entre les hommes, des relations qui permettent de surmonter petit à petit les abîmes de méfiance, les malentendus et les procès d'intention que, pendant des décennies, se sont faits l'un à l'autre le monde socialiste et le monde capitaliste. Notre siècle n'est pas précisément celui de la tolérance, et, du Proche-Orient aux rives du Tage et de la Seine, on le constate tous les jours. Il n'empêche que la détente a déjà pratiqué une modeste brèche dans le mur qui sépare les deux camps. Des rapports humains et même des amitiés dignes de ce nom se sont établis qui eussent paru jadis inconcevables. Les armements nucléaires étant ce qu'ils sont, est-il un autre espoir pour l'humanité que de tenter d'élargir cette brèche ? Helsinki peut, doit y contribuer.

ANDRÉ FONTAINE.

EUROPE

Après la constitution par l'assemblée du M.F.A. d'un triumvirat

« Ce qui nous sépare des communistes portugais, c'est Staline... »

déclare M. Mario Soares à R.T.L.

M. Mario Soares a estimé, le samedi 26 juillet au micro de R.T.L. qu'il fallait *« attendre pour voir »* dans quelle mesure la mise en place à Lisbonne d'un directoire de trois généraux représentait une *« coupure »* avec le passé récent.

Le secrétaire général du parti socialiste portugais, qui était le rédacteur en chef du « Journal inattendu », a souligné que, selon le pacte conclu entre le M.F.A. et les partis politiques, *« c'est le Conseil de la révolution qui est l'organe suprême du pouvoir au Portugal »*.

Après avoir indiqué qu'en lançant vendredi son appel à la modération, le général Costa Gomes *« parlait le même langage que les socialistes »*, M. Soares a considéré toutefois qu'il semblait y avoir *« contradiction »* entre les positions du chef de l'Etat et les décisions qui ont été finalement prises par l'assemblée du M.F.A.

« C'est la question que se pose tout le Portugal, a dit M. Soares. *Pourquoi ce discours après le résultat de l'assemblée. Il y a là, apparemment, une contradiction qui, peut-être, doit être expliquée au pays. Qui est mieux placé pour le faire que le président de la République lui-même ? »*

Quant au Mouvement des forces armées, M. Soares a souligné le *« sectarisme »* de certains militaires, en faisant toutefois observer que le M.F.A. *« doit être la garantie du processus révolutionnaire »*. Pour cela, il faut cependant que le M.F.A. *« se place au-dessus des partis. S'il se mêle des affaires des partis, il permet des divisions en son sein. Or le M.F.A. est nécessaire pour assurer la voie pacifique de la révolution »*.

M. Soares s'est élevé contre la tendance de certains de transporter la réalité portugaise en France. Il a noté que l'union de la gauche en France s'est faite autour d'un programme commun de gouvernement, alors qu'au Portugal *« le parti communiste a toujours refusé les propositions socialistes allant dans ce sens »*.

Il a encore souligné que les positions de sa formation sont *« très proches »* de celles du parti socialiste français, en notant au passage le soutien que lui apporte M. François Mitterrand. Cependant, il a tenu à critiquer M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif du parti socialiste français et animateur du CERES, qui a émis des réserves à son encontre.

« M. Didier Motchane est en France, a dit M. Soares, *et il parle de la révolution au Portugal comme le fait d'habitude un professeur éloigné des réalités. Je voudrais savoir, s'il était à notre place, s'il renonçerait à défendre les libertés et se soumettrait aux communistes ou à la faction des militaires qui sont avec les communistes. »*

« Ce qui nous sépare des communistes portugais, a-t-il ajouté, *ce n'est ni Marx ni même peut-être Lénine, c'est Staline et sa conception de l'Etat. »*

M. FIDEL CASTRO ASSURE LES MILITAIRES PORTUGAIS DE L'APPUI DE CUBA « EN TOUTE CIRCONSTANCE »

La Havane (A.F.P.). — Prenant la parole à Santa-Clara, samedi 26 juillet, M. Fidel Castro, premier ministre cubain, a chaleureusement félicité le général Otelo Saraiva de Carvalho, *commandant du Copcon*, pour sa nomination au triumvirat militaire.

Le général de Carvalho, en visite à Cuba depuis le 21 juillet, se trouvait aux côtés de M. Fidel Castro pour la célébration du vingt-deuxième anniversaire de l'attaque de la caserne Moncada, point de départ de la révolution cubaine. Le leader cubain a déclaré que, lorsque les hommes parlent et agissent à l'instar de M. de Carvalho, « sans peur, ni hésitation, ni effroi, le mouvement révolutionnaire était assuré ».

Le premier ministre cubain a également estimé que la révolution portugaise ne sera pas plus facile que ne l'a été celle de Cuba, mais il s'est montré confiant dans sa réussite. Il a, en outre, félicité les militaires portugais et a déclaré qu'il était leur « compagnon » et leur « frère » de lutte, les assurant de son appui en « toute circonstance ».

Le général Vasco Gonçalves veut créer un « Front d'unité populaire »

(Suite de la première page.)

Ce projet, notamment, ne semble pas avoir été discuté longuement dans les diverses unités, ni même au sein des organismes dirigeants du M.F.A. Le premier ministre en a, cependant, repris les grandes lignes au cours de son intervention devant l'assemblée de vendredi. Certains croient savoir qu'il serait le principal auteur du texte, d'autres estiment qu'il l'a plutôt repris à son compte. Les thèmes abordés forment en tout cas une suite logique au « document-guide » adopté le 8 juillet et le ton reste fidèle à l'exposé sur la situation politique fait le même jour par le général Vasco Gonçalves lui-même.

Selon certains officiers proches du major Melo Antunes, le Conseil de la révolution aurait confié, il y a une dizaine de jours, au chef de l'Etat, au premier ministre et au commandant du Copcon la tâche de rédiger un texte d'orientation politique sur lequel chaque membre du Conseil aurait eu à se prononcer. Il était convenu alors que la réunion de l'assemblée du M.F.A. serait différée. Mais le général Vasco Gonçalves aurait présenté son texte et l'assemblée aurait été convoquée en dépit des conventions. C'est pour protester contre une telle attitude que le « groupe » du major Melo Antunes aurait boycotté la réunion de l'assemblée sans pour autant songer à démissionner.

Le plan du général Gonçalves est ambitieux. Il s'agit d'unifier en un front commun au rôle imprécis *« l'avant-garde politique du processus en cours »*. On donne même ses limites : *« Des franges de l'Union démocratique populaire (maoïste) aux franges du parti socialiste. »* Ce bloc serait appelé à soutenir une politique économique hardie dont l'exposé détaillé ne présente pas d'innovations majeures par rapport aux projets antérieurs. Rien cependant n'est laissé dans l'ombre. A côté des grandes têtes de chapitre traditionnelles sur la délimitation des secteurs publics et privés, l'austérité et les réformes de structures, on peut noter quelques *« mesures moralisatrices »* qui prévoient notamment *« la réquisition des résidences secondaires de luxe pour les congés des travailleurs »* et celle de *« tous les avions particuliers à usage personnel qui seront utilisés à des fins sociales »*.

Le plus urgent demeure cependant inachevé : le pays n'a toujours pas de gouvernement. La presse, depuis plusieurs jours, annonce que l'équipe est pratiquement constituée. Il semble toutefois que les obstacles sont loin d'être levés. Le premier ministre aimerait préserver le maximum de continuité avec le précédent cabinet, mais il lui faut bien remplacer les démissionnaires.

Deux vice-premiers ministres — le général de Carvalho et un professeur de l'université de Coïmbre, M. Teixeira Ribeiro — remplaceraient les quatre ministres sans portefeuille qui formaient le conseil restreint du quatrième gouvernement provisoire. Les ministres du secteur économique resteraient à leur poste ; mais l'un d'entre eux, au moins, celui de l'industrie, M. Joao Cravinho, attend encore que l'on réponde à la sévère mise en garde *qu'il a adressée au M.F.A. « pour le mettre devant ses responsabilités »*. Il est de ceux qui réclament des mesures énergiques pour sortir de l'ambiguïté et de l'illusoire cohabitation de deux systèmes inconciliables.

La présence de socialistes dissidents est douteuse. M. Mario Soares est parvenu, semble-t-il, à rattraper ses « égarés » et la position adoptée par le parti exclut toute participation à une *« coalition qui ne voudrait pas dire son nom »*.

La tactique des socialistes est entièrement axée sur le soutien au général Costa Gomes. Mais il faut aussi noter dans leur dernier communiqué un net changement de ton à l'égard des communistes, qui ne sont pas nommément critiqués. Virage à gauche suivant le conseil d'amis européens (et notamment français) ? Le P.S. parle de *« pouvoir démocratique des travailleurs »*, d'*« expérience autogestionnaire »*, affirme ne pas s'opposer aux *« commissions de quartiers et autres formes de démocratie directe »* dès lors que l'on assure *« leur articulation avec le pouvoir démocratique de l'Etat »*.

Dans le même temps le parti communiste s'abstient, lui aussi, de toute attaque contre le P.S.P. S'il condamne encore les *« manœuvres de division de ceux qui se disent démocrates et socialistes »*, il juge, deux lignes plus loin, très urgente, *« l'unité de tous les véritables démocrates, particulièrement des socialistes et des communistes »*. Deux langages que l'on n'entendait plus depuis de nombreuses semaines.

DOMINIQUE POUCHIN et JOSÉ REBELO.

M. ROLAND LEROY : M. Soares intervient contre l'unité entre socialistes et communistes français.

Budapest *(A.P.)*. — M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, *« devient un moyen de contre-révolution et de réaction au Portugal »*, a déclaré le dimanche 27 juillet M. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste français, dans une interview diffusée à la télévision hongroise et rapportée par l'agence M.T.I.

Le P.C.F., a ajouté M. Leroy, *observe* avec *« inquiétude »* le comportement de M. Soares, parce qu'il est intervenu *« dans les affaires politiques françaises et a pris position contre l'unité entre les socialistes et les communistes français »*.

Il a fait observer que son parti soutient le parti communiste portugais, mais que cela ne signifie pas qu'en France *« les événements prendraient la même tournure qu'au Portugal, parce que les conditions politiques sont différentes dans les deux pays »*.

POINT DE VUE

Rien n'est joué

par DOMINIQUE DE ROUX (*)

ON comprend la mélancolie du peuple kabbale, une fois de plus traité en orphelin par tous les Diaforus de la sociale-démocratie, où à qui les marxistes font passer quotidiennement le test de la lapine dans l'espoir d'une union fertile M.F.A.-P.C.P. Mais, du Portugal souverain, avec son histoire flottante et son langage fabuleusement imprécis, il n'en est jamais question. Et puisque les capitaines ne se décident pas à choisir entre la droite et la gauche, puisqu'ils échappent aux concepts, à l'entendement, qu'ils ne s'expriment point par des discours électoraux, punissons-les. Ils vont voir de quel bois se chauffent les partis des grandes personnes, des messieurs à maroquin vert. On les obligera à fermer le Portugal, à mettre la clé sous la porte. D'autant, les incapables, qu'il sont porteurs de l'esprit de l'universel. L'histoire de la Castille est impérialiste, celle du Portugal universaliste, ce qui ne veut rien dire pour des marxistes qui voudraient à leur façon arrêter l'histoire. D'ici qu'ils créent une société différente, fondée justement sur le particularisme de son langage, qui est en même temps un esprit ! Verra-t-on naître du chaos ce mystère du populisme qui, au lieu de creuser les fosses des révolutions, ouvrira l'Europe à ses fleurs et poussera ses rameaux jusqu'en Union soviétique. Le 25 avril à Moscou !

Certes, ce ne sont pas des voix raisonnables ces officiers, ni des sages ni des savants. Qu'est-ce que ce désordre, cette immaturité ? Et s'ils voulaient rendre les choses à leur essence, au contraire du monde du paraître, de ce monde partout contraire à la vie, opprimé, violenté par les fascismes et les communismes qui s'acharnent à vouloir couler l'esprit dans des formes définies par une philosophie scientiste ? Marx, Maurras, deux pensées complémentaires qui veulent accommoder ensemble le roi et la bureaucratie.

Le 25 avril, Otelo de Carvalho et ses amis n'ont même pas fait un coup d'Etat. Ils ont joué les chaperons rouges. C'était le temps où le Portugal, depuis des mois, était Spinola ou pas Spinola ; où l'on se levait pour acheter le journal et où le soir on l'achetait encore. Eux, ils avaient été chaperons en Guinée. Ils avaient pu remarquer qu'il préparait un coup d'Etat très sérieux, même qu'il suffisait qu'il en parle avec M. Caetano pour que ça se passe. Ils étaient aussi bien renseignés sur le coup de Kaulza de Arriaga ; également sur le colonel Vasco Gonzalves (Oscar dans la clandestinité) et qui manigançait avec le P.C.P.

Ils semèrent tout le monde. Et tandis que Spinola rédigeait son bouquin, découvrant au moins Auguste Comte ; que ça potassait dur à Prague, les lurons qui n'avaient jamais lu Marx ni Clausewitz, et qui connaissaient encore moins le regard deleuzien sur l'existence, ils envoyaient rouler quelques chars sans munitions dans le jeu de quilles d'un régime figé, où la femme du ministre de l'intérieur bassinait son mari : « César, tu n'aurais jamais dû accepter ce job ! »

Adolescents généreux, inconscients, ils s'aperçurent trop tard que la mère-grand Spinola raflait leurs billes et que le 28 septembre Cunhal, le grand méchant loup, se coiffait du M.F.A., le rouge bien entendu ressemblant infiniment au son de la trompette.

Rien n'est joué ! Le M.F.A. avec ses contradictions, ses déclarations, ses erreurs, sa confiance dans les partis, c'est l'instant qui accapare l'instant d'après, à la recherche d'une société sans classes, mieux que l'éternité à Estoril, l'aliénation antinationale entre Mme de Grand Air et quatre Bécassines.

Le socialisme européen a eu tort d'exagérer *Republica*, de même les doctrinaires du P.C.P. de croire pouvoir mobiliser l'armée à son seul profit. La sémantique ne permet pas ici de Castro, et il n'y aura pas répétition de Cronstadt, Lénine est parti d'un bon pas. Et si pour des raisons tactiques le M.F.A. s'est vu obligé d'accepter le point de vue de départ du P.C.P., un véritable Kominform, il regarde ailleurs, comme Lisbonne ancrée en Europe est tournée vers autre chose. Le M.F.A., s'il voyait des miracles, il ne croirait pas !

(*) Ecrivain.

● *Le Point* croit savoir que l'ex-général Spinola serait venu la semaine dernière à Paris rencontrer un certain « Calvao » ou « Galvao ». « *Cette presque homonymie*, estime l'hebdomadaire, *limite le choix à deux personnages : le capitaine Alboim Calvao, en exil en Espagne depuis le 28 septembre, qui est l'un des chefs de l'armée clandestine de libération portugaise, et le général d'aviation Galvao de Melo.* Le général de Melo avait appartenu à la junte mise en place au lendemain du soulèvement du 25 avril 1974.

CORRESPONDANCE

Le socialisme et la démocratie

A la suite de la publication, dans le Monde *du 23 juillet, des libres opinions de MM. Jean Rous (Suffrage universel et démocratie directe), Bernard Ravenel (Socialisme et pouvoir populaire), et de la correspondance de M. Jean-François Orjollet (Kerenski et Mario Soares), M. J. Garnier de Brunoy, nous écrit :*

A côté de M. Rous qui pense que la démocratie directe doit non pas supprimer mais approfondir la démocratie représentative, on lit sous la plume d'un militant du P.S.U. une argumentation qui ne tend ni plus ni moins qu'à la suppression de cette démocratie. Les arguments, résumés, de MM. Ravenel et Orjollet sont, en effet, les suivants :

1) Le P.S. portugais doit ses succès électoraux à l'afflux des électeurs bourgeois. Compte tenu des succès remportés également par les partis « officiellement » bourgeois, la société portugaise se composerait donc d'une énorme majorité de bourgeois, situation singulière pour un pays si pauvre.

2) Mais le P.S. mobilise aussi *« les couches arriérées de la paysannerie pour contrebalancer l'influence du parti communiste et de l'extrême gauche »*.

3) Puisque ce malheureux peuple composé en si grande majorité d'arriérés et de bourgeois ne veut pas comprendre où est son intérêt, il faut que des gens éclairés le conduisent dans le droit chemin : d'où la *« mobilisation populaire »* et *« l'exercice direct du pouvoir par les assemblées de travailleurs et de militaires »*, *dont, bien sûr, auront été écartés* tous les « arriérés ».

4) Dès lors, il est évident que, si une assemblée librement élue au suffrage universel, ne prend pas une attitude conforme à ce que les non-arriérés estiment être la voie juste, il convient de la dissoudre, comme le fit Lénine, ou de la mettre en veilleuse comme fait le M.F.A. — point oublié dans l'intéressant parallèle de M. Orjollet sur les révolutions russe et portugaise.

La démocratie est en danger lorsque des militants qui se croient de gauche prennent leur savoir ou leurs convictions pour des vérités scientifiquement démontrées et n'ont pas assez d'humilité et de courage pour répandre ce savoir et ces convictions par la voie de la persuasion, de préférence à celle de la force, avec tout ce que celle-ci implique de mépris envers le peuple et de risques d'incitation à d'autres recours à la force, une *fois éliminé* l'arbitrage populaire, imprudemment taxé d'« électoralisme ».

Le socialisme résultera d'un certain état de la société et de la conscience populaire et non de rapports de force dans des comités fermés, des assemblées manipulées ou à l'état-major de l'armée. Sinon Salvador Allende serait mort pour rien.

Les « politiciens discrédités »

De son côté, M. J. Pinard de Besançon écrit :

Dans le bulletin de l'étranger (20-21 juillet) vous parlez de *« politiciens discrédités »*. Il aurait été bon de préciser aux yeux de qui : du *Monde*, des militaires du M.F.A. ou du peuple portugais ? Peut-on parler de *« politiciens discrédités »* lorsque des dizaines de milliers de personnes participent à des réunions où parlent certains de ces politiciens ? Il est curieux que vous montiez en épingle *(le Monde* du 23 juillet) la lettre d'un membre du P.S., M. Orjollet, qui prend le contrepied de son parti. En quoi ce témoignage est-il représentatif ? (...)

Cet article va être utilisé à fond par le P.C.F. pour tenter de rassurer au maximum tous ceux que l'attitude de M. Cunhal, au moment de Prague, a quelque raison d'inquiéter. Quant à M. Ravenel *(le Monde* du 23 juillet), il lui est facile d'écrire *« les socialistes révolutionnaires constituent déjà une force réelle »*. On a envie de lui demander pourquoi, dans ces conditions, les masses portugaises n'ont pas voté le 25 avril pour ces groupes (je pense au MES) qui sollicitaient leurs suffrages. Oui ou non le MES a-t-il obtenu un tiers des mandats au sein du P.S. portugais avant de faire scission et 1 % des voix le 25 avril ?

Les méthodes du parti communiste

MM. P. et M. Gervais (Paris) remarquent :

Pour les envoyés spéciaux du *Monde* au Portugal (22 juillet, les attaques des sièges du P.C.P. ou du M.D.P.-C.D.E. *« sont bien les manifestations d'un anticommunisme vivace qui plonge ses racines dans un demi-siècle d'obscurantisme et de dictature »*. Permettez-nous de rappeler que le communisme n'a jamais été aussi populaire au Portugal que dans les premiers mois qui suivirent la chute du régime Caetano.

Pour qui l'a vécue dans le pays (et pas seulement à *Lisbonne*), il ne fait pas de doute que la « fête » du 1er mai 1974 était celle de la libération, et non du socialisme en marche. Mais l'ardeur, l'émotion avec lesquelles le peuple portugais a célébré sa liberté retrouvée, sa dignité recouvrée, donnent la mesure de l'humiliation antérieure, de la frustration et de la souffrance subies dans un silence imposé par la peur. Du coup, et puisque le salazarisme l'avait si longtemps dénoncé comme mauvais, tout *« ce qui venait du froid »* était nécessairement bien : il suffisait, *pour s'en convaincre de voir* l'assistance attentive et recueillie qui suivait, dans les cafés des villages ou des quartiers populaires, les films et documentaires programmés par la radiotélévision portugaise sur *la Révolution de 1917*, les communes populaires à Cuba ou la bataille de la production en R.D.A... Et dans les *« sessions d'éclaircissement »* ou les *comicios*, les niveaux des questions posées par des illettrés, ouvriers et paysans, rend particulièrement insupportable aujourd'hui l'assimilation qu'on fait d'un illettré et d'un attardé politique.

Pour comprendre la désaffection croissante à l'égard du P.C.P. ne vaudrait-il pas mieux, plutôt que d'évoquer un *anticommunisme viscéral*, rappeler la *chasse aux sorcières* à rebours qui a conduit des militants communistes — certains de fraîche date — à mettre publiquement en accusation dans les usines, les facultés, la presse ou la radio, des hommes et femmes de gauche dont le passé n'était pas moins antifasciste que le leur ? Ceux qui avaient choisi, pour travailler au socialisme, une autre voie que celle du modèle soviétique, se voyaient souvent, dans leur entreprise, remis en cause et menacés dans leur emploi. La démission collective de la majorité des membres de la *Commission d'extinction de l'ex-PIDE*, qui entendaient ainsi protester contre *« l'utilisation des archives au profit d'un parti politique »*, a saisi d'angoisse les démocrates portugais, dans les rues autant que dans les couloirs de partis.

Certaines des méthodes que le P.C.P. appliquait dans la pratique, depuis le 25 avril 1974, faisaient bien trop penser à celles qu'il avait lui-même si courageusement dénoncé pendant quarante-huit ans de dictature. Intimidation pour les uns, facilité pour les autres, les journalistes de leur côté donnaient du Portugal une image qui faisait peut-être illusion à l'étranger, mais que les Portugais reconnaissaient de moins en moins. Les ministres eux-mêmes, lorsqu'ils voulaient respecter les désirs de la base, se trouvaient pris de vitesse par *une presse ne connaissant pas* d'autre ligne que celle de la collectivisation et de la centralisation.

Les commentaires de la presse

LE FIGARO : l'autoritarisme casqué.

« *[A Bragance], une partie du Portugal vient de manifester son intention de ne rien changer dans son comportement. Ce n'était certes pas la « levée en masse des crucifix » mais c'était une protestation qui s'ajoute à toutes celles qui se sont élevées jusqu'à ce jour.*

L'installation d'un triumvirat, dont le général Costa Gomez sera l'otage constitutionnel, ne va pas dans ce sens, mais à terme, dans celui du renforcement de l'autoritarisme casqué. Ce qui aurait pu être un temps de réflexion est devenu la plate-forme d'un nouveau départ, quand bien même on parle d'une « solution de compromis ».

JEAN-JACQUES LEBLOND.

L'AURORE : la voie qui mène à la démocratie populaire.

« *Comme s'il n'y avait jamais eu d'élections, comme si le peuple portugais était sourd, muet, paralysé, comme si les communistes — civils et militaires — étaient déjà les seuls maîtres du pays, une junte composée de trois généraux — dont l'un des notoirement affilié au P.C. et un autre est allé à Cuba chercher la caution révolutionnaire de Fidel Castro — s'est arrogé tous les pouvoirs à Lisbonne.*

Le problème est de savoir s'il suffira au peuple portugais de s'exprimer à travers des meetings par la voix courroucée des chefs politiques et de la hiérarchie catholique pour faire céder la « troïka ». Il semble, hélas ! que la lutte soit inégale entre les tribuns, comme Mario Soares, ne disposant d'autre arme que leur volonté ardente et passionnée de défendre la liberté et les chefs militaires froids, résolus, détenteurs de la force et décidés à s'en servir.

» *Socialistes, centristes, catholiques, peuvent protester, tempêter, menacer : cela ne changera rien. Le Portugal est sur la voie qui mène à la démocratie populaire. Une voie périlleuse pour lui et pour le reste du monde. Car, en rompant le fragile équilibre Est-Ouest, elle pourrait nous ramener au bord du gouffre.* »

ROLAND FAURE.

LIBERATION : la crise d'autorité.

« *Incapable de solutionner la crise gouvernementale, le M.F.A., s'il voulait conserver son unité, devait mettre en place une nouvelle représentation du pouvoir politico-militaire. En même temps les délégués devaient résoudre des problèmes corrélatifs à la crise d'autorité généralisée aussi bien aux forces armées qu'à la société civile. (...) Beaucoup de délégués sont très critiques vis-à-vis de l'autonomie dont jouit par exemple le Copcon, qui, dans le cas de Radio-Renaissance ou de Republica, a procédé d'une manière contradictoire avec les décisions prises par le Conseil de la révolution. Les chocs entre ces différents organes de pouvoir sont fréquents, et, à la longue, sapent l'autorité du M.F.A. Ce qui repose tout le problème de la discipline (...) c'est pourquoi, semble-t-il, les solutions à la crise gouvernementale tendent-elles toutes, par exemple, à intégrer le général Otelo de Carvalho, le chef du Copcon, à l'appareil d'Etat et de le soumettre à la discipline des décisions du triumvirat militaire. La question que se posaient un certain nombre de délégués était celle-ci : Otelo bouffera-t-il l'appareil d'Etat ou sera-t-il bouffé par lui ?* »

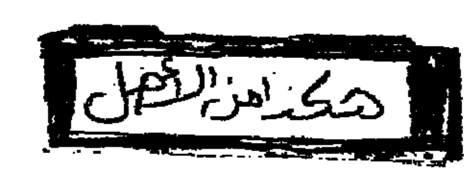
JOSE GARÇON.
SERGE JULY.

LE QUOTIDIEN DE PARIS : tout le monde est perdant.

« *Tout le monde est perdant au Portugal : les socialistes et les démocrates populaires, bien sûr ; mais le M.F.A. aussi, qui vient de faire l'aveu de son impuissance en abandonnant le mythe de la direction collégiale et en déléguant ses pouvoirs à trois hommes ; et, peut-être, à terme, les communistes regretteront-ils l'évolution actuelle bien qu'ils y aient apporté leur contribution ardente. Incarnées désormais par trois généraux, les divergences idéologiques sont accentuées alors que la discussion au sein d'un conclave beaucoup plus large les diluait quelque peu. (...) Qu'il soit permis aux esprits simplistes (...) de croire qu'après tout le Portugal ne se porterait pas plus mal s'il était gouverné par des représentants élus, et si, au Portugal, on avait plus agi que parlé. De croire qu'un pouvoir d'origine démocratique ne se serait pas plus mal défendu contre le danger de la réaction.*

Confiée à des généraux, la politique devient une bien mauvaise affaire. »

RICHARD LISCIA.



EUROPE

nilitaire au Portugal

L'économie devant l'orage

II. — Des réformes au choix politique

Production en recul, aggravation du chômage, hausse rapide des prix, dégonflement des réserves de devises... Le Portugal est entré dans une crise économique qui est à la fois la conséquence immédiate des événements politiques qu'il traverse et le prix payé par ce pays pour le retard de ses structures industrielles et agricoles (« le Monde » daté 27-28 juillet). Après des réformes d'urgence, l'heure est venue du choix politique sur le type de système économique qu'on tentera de mettre en place.

isbonne. — Le 15 avril dernier, gouvernement portugais décit de nationaliser certains secrs. Il s'agissait d'entreprises l'Etat avait déjà des particiions, souvent majoritaires. ls le gouvernement a dû rendre à sa charge les firmes en faillite, afin d'éviter l'aggravation du chômage. On estime qu'il se retrouve aujourd'hui « patron » de quelque cinq cents sociétés, grandes ou petites.

Les mesures arrêtées le 15 avril comportaient aussi des blocages ou des stabilisations de prix, et le relèvement immédiat à la production de certains prix agricoles pour améliorer la condition paysanne. Elles jetaient — enfin — les bases d'une réforme agraire.

La première mesure sérieuse visant à réorienter la consommation et à réduire du même coup le déficit commercial est le décret-loi du 31 mai dernier, qui frappe de surtaxes temporaires à l'importation les produits *« les plus superflus ou auxquels on peut facilement substituer des produits nationaux »*. Une surtaxe de 20 % concerne plus du tiers des importations portugaises ; une autre, de 30 %, intéresse 10 % environ du total importé.

Réorienter la production et le commerce

e plan de *« mesures indusles à court terme »* adopté a mi-juin rappelait que l'obif reste *« d'éliminer le capisme monopoliste et latifunre qui caractérisait le Portu- au profit de la construction t nouveau système économique uliste »*. Ce plan prévoit *« le rôle des secteurs de base ustriels »* (mais en aucun cas nationalisation des intérêts ngers, qui n'ont jamais été hés jusqu'à présent). Il dresse liste des dix grands investisents industriels à réaliser en rité. Le projet de raffinerie pétrole à Sines (auquel traent des entreprises fran-es) est maintenu, malgré son leur excessive (10 millions de es par an) : le gouvernement ngé qu'il en coûterait trop rêter les travaux.

s responsables portugais ont epris également de recréer les ons entre les capacités proives et le marché. Le Portugal, ffet, n'avait plus, depuis longps, la maîtrise de son réseau mercial avec l'étranger, et la tion commerciale y était parlièrement sous-développée. Il it donc mettre en place des nes de gestion et de réparti- des commandes : cette tâche issait plus urgente qu'une uelle action au niveau de roduction.

C'est pourquoi ministres et secrétaires d'Etat sont partis eux-mêmes chercher à l'étranger de nouveaux contrats, notamment sur les marchés de l'Europe de l'Est, encore peu explorés par les Portugais. C'est ainsi qu'a pu être passé avec la Pologne un accord de coopération dans la construction navale, qui limite, pour les grands chantiers de la Lisnave, le recul d'une activité menacée par la perte d'autres contrats. Autre succès récent, à Bahreïn : la commande de six remorqueurs et de quatre grues, pour 700 millions d'escudos. Enfin, le gouvernement s'est efforcé de créer ou de développer des entreprises de commerce extérieur spécialisées par produits, capables de négocier à de meilleures conditions, sur le marché international, que des exportateurs ou importateurs isolés.

Les possibilités de redéploiement du commerce extérieur portugais sont cependant limitées. L'expérience d'un pays comme l'Algérie, qui tente depuis plus de dix ans de modifier profondément l'orientation de ses courants d'échanges extérieurs, montre qu'on ne peut guère attendre de tels efforts que des résultats à très long terme. Dans la décennie qui vient, la plus grande part du commerce extérieur portugais restera tournée vers l'Europe.

Des questions de fond

quatrième gouvernement prore a eu moins de quatre mois mener une action de restruction économique à peine entaavant lui. Ses décisions sement fort cohérentes, mais les ets d'application ont souvent é à venir et, lorsqu'ils paraisnt enfin au *Journal officiel*, ils nt appliqués avec mollesse.

est qu'en réalité les technoes civils qui occupaient des es ministériels — ceux du s qui n'étaient pas dans l'ordu parti communiste — refunt, par réalisme autant que idéologie, d'employer des mées coercitives.

Le drame de la situation ugaise », expliquait par exemle ministre de l'industrie, *est qu'elle exige une politique nomique dure, des contraintes, limitations. Or les conditions tiques pour réaliser ces objecsont encore difficiles à définir. ut avoir des raisons de poids r convaincre les gens d'accepque leur mode de vie, leurs itudes, soient touchés. Pour le peuple portugais accepte sacrifices, il importe donc que a base » reconnaisse comme ulaire et démocratique le prous en cours. C'est pourquoi profondissement de ce procesauquel doivent absolument ticiper les travailleurs, reste la dition essentielle d'une resturation économique réussie pays »*.

'image que la presse portugaise onnée des modalités de cette ructuration était trop souvent contradiction totale avec les s. Reprenant inconditionnellent les thèses communistes, elle était sans nuance que le seul ectif immédiat admissible était centralisation pour l'industrie la collectivisation pour l'agriure. Elle attribuait souvent responsables économiques, qui usaient tout *« modèle idéal »* osé du sommet, des intentions même des actes qui n'étaient les leurs.

a volonté, sensible aussi bien ministère de l'agriculture qu'au istère de l'industrie, d'obtenir pui des gens plutôt que de les enter, était pourtant inséparadu caractère démocratique a su garder jusqu'ici le débat itique au Portugal. Il est vrai si qu'il eût été difficile de squer l'évolution en cours, les anes de pouvoir central ayant, toute façon, perdu leur force traignante depuis le 25 avril surtout le 28 septembre 1974.

a lenteur consentie du procesaccumulait cependant des reds qui ont laissé s'aggraver la e économique. Celle-ci, va tôt tard, contraindre le gouvernent portugais, quel qu'il soit, à ndre des mesures plus énergis. Pour ce faire, plusieurs voies tent ouvertes.

La première est celle de l'autoritarisme ; mais on peut se demander pourquoi elle aurait plus de chances de réussir maintenant qu'auparavant, alors que, dans les usines, les tentatives déjà faites sous la direction des cadres de l'intersyndicale pour mener une *« bataille de la production »* à laquelle seraient même consacrés des jours normalement fériés, se sont soldées par un échec total. Dans les campagnes, les événements des derniers jours montrent que les paysans, déjà persuadés d'être insuffisamment pris en considération par Lisbonne, manifestent de plus en plus violemment leur refus d'un encadrement trop brutal.

Or, près du tiers (30 %) de la population active portugaise est encore employé dans l'agriculture, et plus de la moitié de cette population est constituée de petits exploitants individuels et de leurs familles. Il est évident que ces agriculteurs ne sont pas prêts à laisser brusquer un processus auquel déjà ils adhèrent mal. Il est donc impossible, dans ces conditions, d'espérer augmenter beaucoup la production agricole et diminuer les importations de produits vivriers; encore heureux si des erreurs multipliées n'aboutissent pas à une rétention des produits agricoles et à l'organisation d'un marché parallèle.

La deuxième voie d'action consiste à aller plus loin encore dans la recherche d'un accord avec la population. Si les Portugais des villes et des campagnes refusent le totalitarisme bureaucratique, ils ne semblent pas décidés pour autant à abandonner les relais politiques qu'ils se sont librement donnés. On voit mal comment les militaires, et les techniciens civils qui les entourent, pourraient poursuivre la transformation économique, qui implique le débat politique au sein du peuple, sans l'appui des partis politiques et *a fortiori* contre eux.

Les divergences entre ces deux lignes : celle du modèle centralisé et autoritaire, comme dans les pays de l'Est, et celle dont on a souligné les tendances autogestionnaires, bien qu'elle ne se rapporte encore à aucune expérience déjà faite, apparaissent dans le débat sur les attitudes « partidaires » ou non, comme disent les Portugais. Et ces divergences, se manifestent parce qu'elles existent profondément à la base : on ne supprimerait pas le problème en supprimant les partis. Beaucoup, parmi les militaires, en sont d'ailleurs conscients.

Les choix économiques qui, maintenant, pressent, sont indissolublement liés à des choix politiques d'importance capitale, puisqu'il s'agit désormais de préciser de façon concrète les relations entre la démocratie politique et la libération économique des travailleurs.

DANIÈLE LIGER.

PROCHE-ORIENT

Egypte

La presse du Caire met une sourdine à ses critiques contre l'U.R.S.S.

Selon le « New York Times », l'Egypte a suspendu depuis trois mois environ les facilités portuaires qu'elle accordait habituellement aux navires de guerre soviétiques dans le port d'Alexandrie (« le Monde » du 22 juin 1975). Les unités soviétiques doivent maintenant demander une autorisation spéciale — qui leur est accordée dans un délai plus ou moins long — avant de pouvoir se ravitailler ou effectuer des réparations dans le port d'Alexandrie.

En revanche, notre correspondant nous signale que depuis quelques jours la presse égyptienne a mis une sourdine à ses critiques contre l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Le Caire. — L'Egypte prend ses précautions au cas où les tractations en cours avec Israël en vue de parvenir à un second dégagement au Sinaï n'aboutiraient pas. Le Caire s'emploie à réintroduire peu à peu l'Union soviétique et, accessoirement, les autres membres du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment la France et le Royaume-Uni, dans les affaires proche-orientales.

Le président Sadate a traité de la question des « casques bleus » avec le Conseil de sécurité et non pas avec les Etats-Unis — on l'a souligné ici, — puis, après avoir annoncé le maintien de la force internationale au Sinaï, le chef de la diplomatie du Caire, M. Fahmi, parlant devant un comité restreint du parti unique, a justifié tout le bruit fait par l'Egypte au sujet des « casques bleus » par le fait que cela *« provoquerait une concertation sur le Proche-Orient entre les deux super-puissances »*.

Depuis quelques jours, enfin, les critiques formulées à l'endroit de Moscou et de son *« aide parcimonieuse »* ont disparu comme par enchantement de la presse cairote, qui a remis sur le tapis la question de la reprise de la conférence de la paix à Genève, *« qu'un second accord intérimaire soit ou non conclu avec Israël »*. Partant de l'expérience spatiale américano-russe Apollo-Soyouz, les éditoriaux visent, fait nouveau, à mettre en relief *« les bienfaits dont l'Egypte et le monde seraient bénéficiaires si Américains et Soviétiques décidaient de se donner pour de bon, sur la Terre, une franche poignée de main »*. *« Aucun problème, aucune crise, aucun conflit ne sauraient durer si Washington et Moscou décidaient d'user de leur influence d'un commun accord. (...) Le conflit du Proche-Orient pourrait être réglé en un rien de temps si Américains et Russes décidaient de coopérer »*, écrivent plusieurs journaux.

Lassé d'un « marchandage » américano-israélien engagé depuis près d'un an et *« qui a surtout permis à Israël de gagner du temps pour atteindre, si possible, la période d'hibernation diplomatique coïncidant avec la campagne présidentielle américaine »*, Le Caire est en train de toucher du doigt les limites de ce que peut ou veut faire l'Amérique dans la région. Dans le même temps, les dirigeants égyptiens semblent avoir pris conscience tout à la fois de l'amélioration discrète mais réelle des rapports russo-israéliens et des moyens de pression, notamment par le biais de l'émigration des juifs soviétiques, dont le Kremlin dispose, lui aussi, sur Israël.

Moscou, estime-t-on au Caire, est tout disposé à répondre aux invites de l'Egypte.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Turquie

EN DÉPIT DES EXIGENCES DE L'OPINION

Ankara entend limiter les mesures visant les bases américaines

Les mesures visant les bases américaines en Turquie, bien que revêtant le caractère limité sur lequel insiste notre correspondant, ont suscité une certaine émotion aux Etats-Unis. Le « New-York Times » invite le président Ford à « exercer ses pouvoirs discrétionnaires, au titre de la loi d'aide à l'étranger, pour autoriser l'attribution à la Turquie de 50 millions de dollars d'aide militaire sur les 87 millions actuellement bloqués ». A Washington, les sénateurs Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate et Hugh Scott, leader de la minorité républicaine, ont invité la Chambre des représentants à revenir sur sa décision de maintenir l'embargo. Il semble toutefois que ce revirement, s'il a lieu, ne pourra se produire avant la rentrée parlementaire de septembre. Le président Ford espère, pour sa part, s'entretenir du problème à Helsinki avec le premier ministre turc, M. Demirel.

De notre correspondant

Ankara. — Le drapeau turc, seul, est symboliquement hissé, depuis le 26 juillet, devant les bases et les installations militaires américaines en Turquie. Pourtant, les dirigeants d'Ankara semblent avoir opté pour la modération. M. Demirel aurait pu, en effet, ne pas s'en tenir à l'arrêt du fonctionnement des installations et à leur passage apparent sous le contrôle du commandement turc, ainsi qu'à la suppression de privilèges consentis au personnel militaire américain. Il aurait fort bien pu s'emparer des installations, exiger l'évacuation de Turquie des sept mille militaires américains et de leurs familles dans un délai défini, ou encore mettre sous scellés le matériel américain se trouvant dans ces installations en guise de représailles contre l'embargo du matériel militaire américain payé par la Turquie, mais qui demeure toujours bloqué aux Etats-Unis. *« C'est là un acte de gangstérisme et de piraterie »*, aux yeux du président de la centrale ouvrière Turktis, M. Tunc.

Or, la Turquie *« dans l'intérêt de l'OTAN »* laisse fonctionner l'importante base d'Incirlik, près d'Adana. Une forte quantité de têtes nucléaires y seraient stockées.

Le gouvernement de M. Demirel a demandé la convocation urgente du conseil de l'OTAN à Bruxelles (qui groupe les représentants permanents des pays membres) le mardi 29 juillet, en vue d'expliquer à ses alliés les mesures prises. La Turquie demanderait des *« garanties »* afin que l'alliance à laquelle elle assure demeurer attachée prenne des mesures propres à colmater la brèche créée dans le système de défense commun.

Un certain scepticisme à l'égard de la volonté du gouvernement de prendre de sévères mesures de rétorsion commence à gagner une partie de l'opinion. *« Il n'y a pas de mainmise réelle sur les bases, et les militaires américains sont toujours là ; faire flotter le drapeau turc n'est qu'un « show » destiné à jeter de la poudre aux yeux »*, estime *Gunaydin*. Pour l'éditorialiste de *Milliyet*, le *« manque de clarté »* des décisions gouvernementales ouvre la voie à toutes les spéculations. Un retour en arrière serait impossible pour le pouvoir, *« l'opinion turque ne le lui permettra pas »*.

M. Ecevit, ancien premier ministre, chef du parti républicain du peuple, qui se trouve en Roumanie sur l'invitation de M. Ceausescu, n'a pas manqué de mettre le cabinet en garde : *« Le gouvernement des Etats-Unis pourrait essayer, une fois encore, en donnant de nouveaux espoirs à la Turquie sur un éventuel revirement du Congrès, de la convaincre de ne pas prendre des mesures radicales. Or, on ne saurait mettre en suspens la question de la sécurité nationale d'un pays comme la Turquie en nourrissant de tels espoirs. »* Divers partis de tendance socialiste sont de leur côté unanimes à demander le retrait de la Turquie de l'OTAN. Un groupe de militants de gauche a brûlé, le dimanche 27 juillet à Istanbul, un drapeau américain lors d'une manifestation contre les Etats-Unis.

M. Melen, ministre turc de la défense, a assuré pour sa part que l'application du plan d'arrêt de fonctionnement d'*« une dizaine d'installations »* et le passage sous contrôle turc, plan arrêté par l'état-major des armées, s'achèvera en quelques jours. Il s'est bien gardé d'employer le mot *« fermeture »*.

ARTUN UNSAL.

HUIT MILLE SOLDATS ET VINGT-CINQ INSTALLATIONS

Washington (A.F.P.). — Environ huit mille soldats américains sont répartis dans les vingt-cinq bases dont disposent les Etats-Unis en Turquie, soit à titre propre, soit dans le cadre des l'OTAN.

La distinction entre installations purement américaines et installations de l'OTAN est parfois difficile à établir. C'est ainsi que la base aérienne d'Incirlik, la plus importante des vingt-cinq bases, joue le double rôle d'installation de l'OTAN et d'installation américaine. C'est là qu'est stationnée la seule unité de combat américaine en Turquie, une escadrille de douze chasseurs bombardiers Phantom F-4 dotés de bombes nucléaires.

La taille des bases varie considérablement. Certaines ne comptent qu'une demi-douzaine d'hommes et sont uniquement des centres de communication ou de surveillance électronique des mouvements militaires de l'Union soviétique toute proche. Quelques-unes sont utilisées comme relais aériens.

C'est avant tout pour leur rôle de surveillance et de contrôle que les bases de Turquie sont jugées importantes par le Pentagone.

Grèce

Ouverture du procès des auteurs du coup d'État du 21 avril 1967

De notre correspondant

Athènes. — La cour d'appel d'Athènes, saisie par une ordonnance spéciale, juge, à partir de ce lundi 28 juillet, les principaux responsables du coup d'Etat du 21 avril 1967 et des sept années de dictature. Cinq conseillers et deux procureurs composent le tribunal. La presse athénienne qualifie ce procès tant attendu de *« Nuremberg grec »*. Soixante-cinq témoins ayant été cités par l'accusation, les audiences pourraient se prolonger jusqu'à la mi-septembre. Les articles 134 et 135 du code pénal prévoient la peine de détention à vie pour les actes reprochés aux accusés.

Les 9 et 11 octobre 1974, des avocats athéniens ont porté plainte contre des centaines de personnalités du régime déchu. Le 1er novembre suivant, le parquet ordonnait une instruction, dans laquelle cent cinquante témoins à charge furent entendus. Le 12 avril dernier, la chambre des mises en accusation décidait de faire passer en jugement, pour *« haute trahison »*, vingt et un chefs de file de l'ancien régime militaire. L'un des inculpés, Th. Theophilojanatos, voit son cas disjoint, car, avec trente et un autres militaires, il sera jugé, le 7 août prochain, par le tribunal militaire d'Athènes pour *« tortures et sévices »*.

Les accusés ne présentent pas un front uni. L'ancien *« président de la République »*, Georges Papadopoulos, ses adjoints, S. Pattakos et N. Makarezos, et leurs *« compagnons du 21 avril »* considèrent leur coïnculpé, le général Ionnanidis, ancien chef de la police militaire, comme un traître à leur cause. Ils soutiennent que leur putsch du 21 avril 1967 fut une *« révolution »*, et qu'en sept ans de pouvoir elle a créé sa propre légitimité. Le général G. Spandidakis et le colonel Stamatopoulos refusent de se solidariser de ceux qu'ils accusent d'avoir *« trahi l'armée et le peuple grecs »*. Ils menacent de faire des *« révélations fracassantes »*.

Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises, et la police athénienne se trouve en état d'alerte depuis samedi dernier. En effet, selon les journaux grecs, les défenseurs des *« chefs historiques »* et de leurs compagnons auraient mis au point un plan destiné à faire ajourner le procès. Se réfugiant dans le maquis de la procédure, les avocats de la défense (il n'y a pas de partie civile) multiplieraient les demandes de renvoi et les manœuvres dilatoires.

Enfin, des éléments manipulés par l'ancienne junte se mêleraient à la foule qui stationnera aux alentours de la prison Korydallos, où se déroule le procès, dans un faubourg éloigné d'Athènes, et à l'auditoire, afin d'entretenir un climat de nervosité et d'agitation et de provoquer des incidents qui seraient exploités par la défense.

M. M.

● *Les quelque quatre mille cinq cents médecins* des hôpitaux grecs ont *« provisoirement »* interrompu leur mouvement de grève, entamé le 9 juillet, laissant un délai de quinze jours au gouvernement pour répondre positivement à leurs revendications. Les grévistes demandent, outre une amélioration de leurs conditions de travail et de leurs salaires, la participation à la gestion des hôpitaux et l'« épuration du corps médical des éléments fidèles à la dictature militaire ». *(A.F.P.)*

ASIE

Inde

MANIFESTATIONS CONTRE Mme GANDHI DANS L'ÉTAT DU GOUDJERAT

L'opposition manifestée depuis six semaines par le gouvernement de l'Etat du Goudjerat contre le gouvernement central a pris, samedi 26 juillet, l'allure d'une véritable confrontation. Devant une foule de dix mille personnes rassemblées au stade d'Ahmedabad, le premier ministre du gouvernement local, M. Patel, s'est écrié : *« J'autorise à critiquer le régime de Mme Gandhi. La police n'interviendra pas. Les autorités centrales veulent des incidents violents, mais rien ne s'est encore produit. La population exprime ses griefs par les armes de la vérité et de la non-violence. »*

Une clause de la Constitution permet en effet au premier ministre de limoger le gouvernement d'un Etat et d'assurer directement son administration, s'il estime que les dirigeants locaux ne contrôlent plus la situation. M. Patel accuse Mme Gandhi de chercher un prétexte pour l'évincer.

● A NEW-DELHI, les autorités ont fait arrêter huit personnes, dont M. Bhim Sen Sachar, qui, âgé de soixante-quatorze ans, fut un proche collaborateur de Nehru. Elles avaient, dans une lettre à Mme Gandhi, demandé le rétablissement des libertés démocratiques. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

PREMIÈRE PRISE DE CONTACTS AVEC LE CAMBODGE

Radio-Phnom-Penh a confirmé dimanche 27 juillet que *« les relations entre le Cambodge et la Thaïlande s'améliorent »*. Jeudi dernier avait eu lieu à la frontière entre les deux pays le premier contact officiel entre un représentant « commercial » du comité militaire de Phnom-Penh et le chef du district thaïlandais de Poïpet. Une nouvelle rencontre, cette fois au niveau ministériel, devrait avoir lieu le 15 août, soit au même endroit, soit à Phnom-Penh, soit à Battambang, annonce-t-on à Bangkok. Ces entretiens porteront, comme les premiers, sur l'établissement de relations diplomatiques et commerciales entre les deux pays.

M. Kukrit Pramot, premier ministre thaïlandais, semble favorable à l'initiative khmère, au moment où son gouvernement est en butte à des accusations répétées de la part de Hanoï, qui exprime ses doutes sur la volonté de Bangkok de favoriser le retrait des troupes américaines de Thaïlande. Le journal de l'armée nord-vietnamienne écrit à ce propos que les conversations entre Bangkok et Washington ne sont qu'*« un leurre »*. Le journal a également accusé la Thaïlande de donner refuge aux *« réactionnaires »* qui fuient le Vietnam, le Cambodge et le Laos. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

PRÉCÉDANT LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT

La réunion des ministres de l'O.U.A. a démontré l'impuissance de l'Organisation à aider au règlement des conflits au Proche-Orient et en Angola

Kampala. — Une vingtaine de chefs d'Etat présents sur les quarante-six que compte le continent. Le président Idi Amin Dada revient de loin quand on songe que, voilà deux semaines, on s'était même demandé si le « sommet » panafricain pourrait se tenir en Ouganda. L'an dernier, lors de la conférence de Mogadiscio, on n'avait pas compté davantage de chefs d'Etat. Le maréchal Amin peut également se flatter d'avoir rassemblé un parterre assez prestigieux pour le porter, en principe lundi soir, à la présidence de l'O.U.A. Vont, entre autres, participer aux travaux, MM. Sadate, Boumediène et Moktar Ould Daddah, ainsi que le général Gowon (Nigéria). Il reste cependant à voir quelle peut être la contribution de cette conférence, la douzième depuis la fondation de l'O.U.A.

De notre envoyé spécial

La conférence préparatoire des ministres a pris fin dans la nuit de dimanche à lundi. Il s'agissait de trouver un terrain d'entente sur l'un des sujets les plus disputés, *le Proche-Orient*. L'un des deux projets de résolution qui devaient être soumis aux chefs d'Etat, celui sur la Palestine, n'a pas été adopté par les ministres. Cinq Etats d'Afrique noire, notamment le Zaïre, ont accepté avec des réserves le deuxième projet qui réclame la « suspension » d'Israël de l'ONU aussi longtemps que l'Etat hébreu refusera de se conformer aux décisions de l'Organisation internationale. Les deux projets originaux demandaient une concertation des Etats membres de l'O.U.A. *« en vue d'obtenir l'expulsion* (et non la simple suspension) *d'Israël de l'ONU et de ses organisations spécialisées »*. Certains pays d'Afrique noire semblent avoir refusé de suivre les pays arabes sur ce terrain dans le cadre de l'O.U.A.

Fait plus symptomatique encore, la résolution sur l'Angola se contente de *« lancer un appel pressant »* au cessez-le-feu et de *« prier »* le président en exercice de l'O.U.A. (le général Syad Barré de Somalie) et son successeur (le maréchal Amin), d'inviter les trois chefs de mouvements de libération angolais à se rendre à Kampala en compagnie des commandants de leurs armées. M. Jonas Savimbi, chef de l'Unita, se trouve sur place depuis dimanche soir. Mais la venue des deux autres, MM. Agostinho Neto (M.P.L.A.) et Roberto Holden (F.N.L.A.), constituerait une surprise de taille.

Le délégué du F.N.L.A. a, en effet, annoncé samedi à Kampala qu'il ne voyait aucune raison d'*« accepter un cessez-le-feu »* tant que son mouvement n'aurait pas *« réoccupé les positions abandonnées à Luanda »*. Le porte-parole du mouvement a même précisé que *« l'O.U.A. peut jouer encore un rôle sans envoyer de troupes en Angola »*. On pourrait difficilement indiquer avec plus de netteté que M. Roberto Holden, qui se trouverait d'ailleurs à la tête de ses troupes, a au moins l'intention de rétablir la situation militaire sur le terrain avant d'engager toute discussion avec ses adversaires du M.P.L.A.

La conférence des ministres semble avoir eu moins de difficultés à entériner la *« déclaration de Dar-es-Salam »* sur l'Afrique du Sud, élaborée en avril lors de sa neuvième session extraordinaire *réunie dans la capitale* de la Tanzanie. D'autres résolutions — comme celles sur les Comores ou sur l'admission de nouveaux Etats membres — semblent avoir fait l'objet de débats routiniers. Il n'en demeure pas moins qu'à 3 heures du matin, lundi, les ministres n'avaient adopté en séance plénière que douze projets sur les vingt-deux qui leur étaient soumis...

De toute façon, il appartient maintenant à la conférence des chefs d'Etat de se prononcer. En principe, elle doit commencer par *porter lundi soir le maréchal* Amin à sa présidence avant d'amorcer ses travaux qui doivent s'étaler sur quatre jours. Mais l'animation, dont Kampala est le théâtre pour quelques jours, ne peut faire oublier que l'O.U.A. est en train d'afficher son impuissance *devant le conflit qui* croît comme un cancer au cœur du continent, et que la solidarité afro-arabe est bien trop faible encore pour permettre la définition d'une attitude commune sur le Proche-Orient.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Les attaques de M. Nyerere sont jugées déplacées

Kampala. — Ni la réunion du douzième « sommet » de l'O.U.A. ni, surtout, l'élection pour un an à la présidence de l'Organisation panafricaine d'un personnage aussi controversé que le maréchal Idi Amin Dada ne risquaient de faire l'unanimité d'un continent déjà bien divisé. Que des pays comme la Tanzanie, la Zambie et le Bostwana, dont les relations avec le président ougandais sont plutôt exécrables, se soient abstenus de participer « au sommet » de Kampala, était également attendu. En revanche, l'attaque virulente du gouvernement tanzanien contre le président Amin et la tenue du « sommet » africain en Ouganda est plus surprenante.

La déclaration publiée samedi 26 juillet, à Dar-Es-Salaam, est on ne peut plus claire : *« La Tanzanie ne peut pas accepter la responsabilité de participer à une parodie de condamnation du colonialisme, de l'apartheid et du fascisme, quand elle est prononcée au quartier général d'un assassin, d'un oppresseur, d'un fasciste noir et d'un admirateur avoué du fascisme »*, affirme un communiqué, qui reproche aux *chefs d'Etat africains d'offrir*, en se réunissant à Kampala, *« une respectabilité à l'une des administrations les plus criminelles d'Afrique »*.

Pourquoi le président Nyerere a-t-il choisi d'épingler ainsi le *maréchal Amin, alors même que* le débat sur l'accession de ce dernier à la présidence de l'O.U.A. semblait clos ? Les délégations présentes à Kampala ne pouvaient sûrement pas se féliciter de l' « hypocrisie » que leur attribue le gouvernement tanzanien et, si ce dernier espérait provoquer une réaction démesurée du maréchal Amin, il s'est peut-être trompé. Celui que Dar-Es-Salaam accuse d'avoir commis des *« actes flagrants de brutalité et des meurtres »* s'est gardé de répondre (il est vrai qu'au début de la semaine dernière il avait accusé la Tanzanie, la Zambie et le Bostwana d' « espionner » au profit de la République sud-africaine). Enfin, même les amis de la Tanzanie semblent un peu gênés et pensent que M. Nyerere aurait mieux défendu son point de vue en venant l'exposer à la tribune de l'O.U.A. plutôt qu'en boudant la conférence.

Le président tanzanien a-t-il fait un calcul supplémentaire en *se démarquant spectaculairement* d'une manifestation, dont le goût lui paraît douteux ? Peut-être espère-t-il se retrouver, dans six mois, par exemple, en mesure de dire à ses collègues africains : *« Vous voyez, c'est moi qui avait raison. »* Mais, entre-temps, la façon dont il vient de s'en prendre (non au maréchal Amin — ce qui ne surprend personne, — mais à l'Organisation elle-même risque de se retourner contre la cause qu'il défend. En ce moment précis, la *leçon qu'il se propose de donner* est probablement jugée déplacée.

J.-C. P.

L'escale à Tripoli de M. Boumediène confirme l'amélioration des relations entre l'Algérie et la Libye

De notre correspondant

Alger. — En route pour Kampala où il doit assister à la conférence de l'O.U.A. accompagné d'une importante délégation, le président Boumediène s'est arrêté à *Tripoli*, dimanche 27 juillet, pour s'entretenir avec le colonel Kadhafi. Cette rencontre reflète la nette amélioration des relations entre les deux pays, qui s'étaient fortement rafraîchies après que la Libye eut boudé le « sommet » arabe d'Alger fin 1973 et que l'Algérie eut vivement réagi à la tentative de fusion tuniso-libyenne en janvier 197».

On indique dans les milieux bien informés que les deux chefs d'Etat ont *cherché à harmoniser leurs* positions sur le prix du pétrole et le dialogue Nord-Sud. Dans un commentaire, l'agence officielle, Algérie Presse Service, met l'accent sur la volonté des deux pays de renforcer leurs rapports bilatéraux. Cette rencontre avait d'ailleurs été préparée par une visite faite à Alger fin juin par le premier ministre libyen, le commandant Jalloud. Ce dernier avait assuré au président Boumediène que, *contrairement à ce* qu'avaient laissé entendre certaines informations, la Libye se prononçait toujours en faveur de la décolonisation et de l'autodétermination du Sahara sous domination espagnole.

On indique, d'autre part, que l'harmonisation des positions entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite, amorcée par une récente visite à Ryad de M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a été confirmée lors de la venue à Alger, la semaine dernière du prince Fayçal Ibn Sahd Ibn *Abdelaziz, président du Conseil* supérieur de la jeunesse de l'Arabie Saoudite. Enfin, Alger estime positive la volonté de l'Iran d'obtenir un rajustement du prix du pétrole de l'ordre de 20 % pour compenser partiellement l'érosion des revenus due *à l'inflation*. — P. B.

Angola

A la suite du meurtre d'un officier

Des soldats portugais ouvrent le feu, à Luanda, sur des militants du M.P.L.A. et font une vingtaine de victimes

Les combats continuent au nord de Luanda, entre la colonne du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) soutenu par le Zaïre, qui a pris vendredi le contrôle de la ville de Caxito et les troupes du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), d'inspiration socialiste, qui tentent de lui barrer la route. Le but des forces du F.N.L.A., qui seraient commandées directement par le chef du mouvement, M. Roberto Holden, est de reprendre la ville de Luanda, dont elles ont été presque entièrement chassées. Des combats se sont aussi déroulés à Malanje, localité située à 350 kilomètres à l'est de la capitale. Ils ont été interrompus, dimanche 27 juillet, grâce à la médiation des autorités militaires portugaises. La trêve a été décidée pour permettre l'approvisionnement de la ville en vivres par des avions portugais. Elle a aussi permis l'évacuation de nombreux blessés.

A Luanda même, les troupes du M.P.L.A. tentent toujours de déloger les hommes du F.N.L.A. des réduits qu'ils occupent encore. Six cents d'entre eux restent encerclés dans le fort de Sao-Pedro qui contrôle l'entrée du port.

Dimanche, un incident a éclaté entre une unité de l'armée portugaise et des hommes du M.P.L.A. devant le quartier général de ce mouvement. Les soldats portugais ont ouvert le feu, tuant une vingtaine de nationalistes. Ils étaient venus arrêter les meurtriers d'un de leurs officiers, tué la veille au soir lors d'un contrôle effectué par un barrage du M.P.L.A. sur la route de l'aéroport.

En raison de l'aggravation de la situation, le consulat général britannique a fermé ses portes dimanche. Une partie des ressortissants de Londres ont été évacués par un avion de la R.A.F. sur la Grande-Bretagne. Selon le consul britannique de Luanda, M. Stanley Croft, qui se trouvait parmi les personnes évacuées, les Blancs ne sont pas menacés en Angola par des actes de vengeance. M. Croft a déclaré avoir reçu des informations selon lesquelles les forces du F.N.L.A. qui font mouvement vers Luanda se monteraient à quatorze mille hommes.

Les tirs sporadiques entendus dans la banlieue de Luanda n'ont pas créé de panique dans la ville où, selon l'envoyé spécial de l'A.F.P., règne une *« curieuse atmosphère de calme nonchalant »*. Ainsi, dimanche, les restaurants alignés le long de la plage ont affiché « complet ».

L'annonce faite vendredi à Paris (le Monde du 26 juillet) de la constitution d'un gouvernement révolutionnaire provisoire de Cabinda (G.R.P.C.) continue de susciter des commentaires. Dans un communiqué remis dimanche à la presse à Kinshasa, le Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC) dément *« la légitimité et la représentativité d'un prétendu gouvernement révolutionnaire provisoire, que dirigerait M. Nzita Henriques Tiago, et qui aurait pour ministre des*



affaires étrangères M. Luizi Ballu ». Quoique vice-président du FLEC, déclare ce texte, *« M. Nzita Henriques Tiago ne peut engager le mouvement sans l'autorisation du président Luis Ranque Franque »*. Le communiqué affirme aussi que M. Luizi Ballu a été démis de ses fonctions au sein du mouvement, et conclut *« toutes les populations de Cabinda ne reconnaissent qu'un seul leader, M. Ranque Franque »*.

Enfin, à Brazzaville, le Conseil d'Etat, organe exécutif suprême de la *République* populaire du Congo, a formellement démenti dimanche les informations selon lesquelles le Congo aurait reconnu le FLEC. Il a précisé que le problème de Cabinda *« n'était pas isolé de l'ensemble de la situation en Angola »*. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

AMÉRIQUES

Argentine

TANDIS QUE Mme PERON PREND UNE SEMAINE DE REPOS

Les chefs militaires lancent un appel à la cohésion

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — A peine quelques milliers de personnes sont venues, le samedi 26 juillet, sur la Plaza de Mayo, devant la cathédrale de Buenos-Aires, où était célébrée une messe à la mémoire d'Eva Peron. Les activistes de la jeunesse et des femmes péronistes avaient pourtant appelé *« toute la population »* à donner à cette occasion un *« soutien massif »* à la présidente de la République.

« Isabel ou trahison », avaient-ils affirmé pour rassembler les foules. Mais Isabel elle-même n'est pas venue. Encore mal remise de la grippe dont elle souffre depuis une dizaine de jours, la présidente a dû garder la chambre. Elle se reposera pendant une semaine à Mar-del-Plata, au Sud de Buenos-Aires, où elle séjournera à la base navale. Elle continuera cependant à assurer ses fonctions de chef d'Etat, indique-t-on officiellement.

Dans les milieux politiques, on ne manque pas de faire un rapprochement entre le fait que Mme Peron soit pratiquement invisible et les attentats spectaculaires perpétrés par les montoneros (péronistes de gauche) vendredi dernier (*le Monde* daté 27-28 juillet).

Les affaires de l'Etat marchent au ralenti, sans grand dessein apparent, sans que soit formulé le plan susceptible de mettre un terme à la crise socio-politique dans laquelle se trouve plongée l'Argentine depuis un mois. Le gouvernement de rechange, formé après l'éviction du clan Lopez-Rega la semaine dernière, ne s'est pas encore réuni une seule fois en séance plénière en raison de la grippe de la présidente.

D'autre part, les commandants de l'armée de l'air et de l'armée de terre ont, pour la première fois dimanche, commenté la situation politique.

Dans un message adressé à toutes ses bases, le commandant des forces aériennes, le général Hector Luis Fautario, insiste sur *« la cohésion qui existe entre les trois armes »* et affirme que les forces aériennes ne *« se mêleront pas d'affaires qui ne les regardent pas »*.

Il met l'accent sur le fait que son arme n'apporte son *« appui à aucune spéculation personnelle »* et qu'elle ne permettra *« aucune tentative de troubler l'ordre institutionnel »*.

De son côté, l'état-major de l'armée de terre a envoyé par télégramme à toutes ses unités une mise en garde contre *« le risque de voir des éléments terroristes troubler l'ordre »*.

Ces deux télégrammes illustrent la volonté des chefs militaires de garantir à la fois l'ordre institutionnel et l'ordre public au moment où, de l'extrême gauche à l'extrême droite, se joue l'avenir politique de l'Argentine.

Chili

Les auteurs de l'attentat contre le général Schneider intentent un procès au « New York Times »

Santiago-du-Chili *(A.F.P.)*. — Les responsables de l'assassinat, en 1970, du général chilien René Schneider *ont intenté une action judiciaire* contre le *New York Times*, qui avait écrit qu'ils étaient à la solde de la C.I.A., a annoncé dimanche le journal *la Tercera* de Santiago-du-Chili.

Le *New York Times* avait affirmé récemment (*le Monde* daté 27-28 juillet 1975) *que les auteurs de l'assassinat du général Schneider avaient* été engagés par la C.I.A. afin d'empêcher la venue au pouvoir de Salvador Allende. Le général Schneider, commandant en chef de l'armée chilienne, avait été assassiné au mois d'octobre 1970, quelques jours avant la confirmation par le Parlement de l'élection de M. Allende à la présidence.

Selon *la Tercera*, l'ex-général Roberto Viaux, considéré comme le « cerveau » de l'opération, n'avait *« reçu d'argent de personne et encore moins de l'étranger »*. L'ex-général Viaux se trouve actuellement au Paraguay, après avoir été condamné à cinq années d'exil par la justice chilienne. Il a précisé que l'enlèvement du général Schneider avait été décidé parce que les membres de son groupe *« ne souhaitaient pas que le marxisme soit introduit au Chili »*.

Un autre journal chilien, *El Mercurio*, critique, d'autre part, dans son numéro du 26 juillet, *« certains organismes »* des Nations unies, dont, selon lui, on a *« dénaturé les fonctions pour des raisons idéologiques »*.

Une délégation de la commission des droits de l'homme de l'ONU devait enquêter au Chili, mais dix jours avant son arrivée, prévue le 10 juillet dernier, le général Pinochet lui avait interdit l'entrée du pays. *El Mercurio* justifie la décision du chef de la junte en affirmant que la commission se contentait de « commérages », en acceptant de recevoir des *« témoignages anonymes »* lorsqu'elle le jugeait nécessaire.

Enfin, on a appris samedi de source officieuse que le secrétaire général du parti communiste chilien (interdit), M. Luis Corvalan, se remettait normalement de l'opération de l'appendicite qu'il vient de subir. M. Luis Corvalan, détenu depuis octobre 1973, est entré jeudi dernier à l'hôpital naval de Valparaiso, où il a été opéré par une équipe de médecins spécialisés et un personnel d'assistance « sélectionné », précise-t-on. Après sa convalescence *« rapide et normale »*, il rejoindra le camp de prisonniers politiques, au nord de Valparaiso.

● *M. Vladimir Timakov*, président de l'Académie de médecine de Moscou, a demandé au général Pinochet l'autorisation d'envoyer un groupe de trois spécialistes soviétiques au chevet de M. Corvalan. — *(A.F.P.)*

Cuba

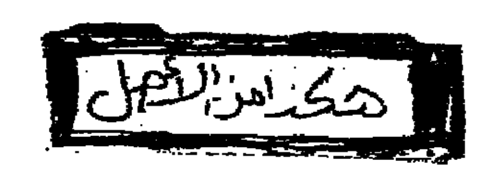
« LES PROCHAINES ANNÉES SERONT DIFFICILES » déclare M. Fidel Castro

La Havane *(Reuter)*. — La chute des cours du sucre sur le marché mondial a entraîné un ralentissement de l'économie cubaine et les années à venir seront difficiles pour le pays, a déclaré M. Fidel Castro dans un discours prononcé le samedi 26 juillet à Santa-Clara.

Il a également confirmé que la sécheresse inhabituelle qui règne à Cuba depuis plus d'un an a coûté à la récolte sucrière environ un million de tonnes. Les experts estiment la récolte de cette année à 5,5 millions de tonnes.

Le premier ministre a rappelé que la plus grande partie de la récolte annuelle est vendue à l'Union soviétique à des *prix élevés et stables*. Mais une bonne partie de ce sucre est vendue sur le marché mondial, dont les cours ont baissé de 75 % au cours des derniers mois. *« Cette situation*, a-t-il poursuivi, *ne manquera pas de réduire nos importations de matières premières et de produits finis. »*

M. Castro a assuré ses concitoyens que, même si le taux de croissance pendant le plan quinquennal 1976-1980 n'est pas aussi élevé qu'il l'a été au cours de ces dernières années, Cuba n'en continuera pas moins de progresser. Le discours du premier ministre a été presque entièrement consacré aux problèmes intérieurs. Il n'a pas mentionné la réunion de l'organisation des Etats américains qui se déroule actuellement à San-José de Costa-Rica, et qui étudie la levée des sanctions adoptées en 1964 contre l'île.



N CONTINENT UI CHERCHE SA VOIE

Australie

1975 : une année difficile pour l'Australie. L'inflation risque d'atteindre le taux de 20 %, « un taux intolérable », déclarait récemment le premier ministre, M. Whitlam. Le chômage — phénomène naguère quasiment inconnu dans ce pays — fait des ravages. Il reste que le niveau de vie de l'Australien moyen demeure un des plus élevés du monde et que ce pays, qui a la taille d'un continent, possède de formidables richesses minières.

L'Australie continue de chercher sa voie. L'arrivée au pouvoir des travaillistes en 1972 l'avait fait sortir de la torpeur imposée par vingt-trois années de direction conservatrice. Mais le gouvernement traverse une zone de forte turbulence. M. Whitlam demeure optimiste; il affirme tenir solidement la barre. L'opposition pourrait pourtant l'an prochain le contraindre à retourner devant l'électorat et aurait de grandes chances de vaincre. Notre correspondant à Canberra, Kenneth Randall, analyse les difficultés actuelles de M. Whitlam.

Le premier ministre a trop souvent dénoncé l'alignement des conservateurs sur les Américains pour ne pas tenter de libérer l'Australie de la tutelle étrangère. Mais que faire alors qu'il faut développer l'économie et que les capitaux locaux n'y suffisent pas ? Le gouvernement louvoie sans qu'on puisse encore affirmer qu'il préviendra un alourdissement de la tutelle étrangère sur l'industrie et le secteur minier. Notre envoyé spécial Gérard Viratelle fait le point de la situation dans ce domaine.

La prospérité ? La société de consommation ? Que signifient ces concepts, pour la petite minorité aborigène en faveur de laquelle M. Whitlam avait promis d'œuvrer et qu'il tente effectivement de sortir de sa misère ? Cependant, conclut Michelle Grattan, journaliste à l'*Age* de Melbourne, la culture de ce peuple paraît condamnée à terme. Sa disparition paraît être la condition de l'intégration des aborigènes dans la communauté nationale.

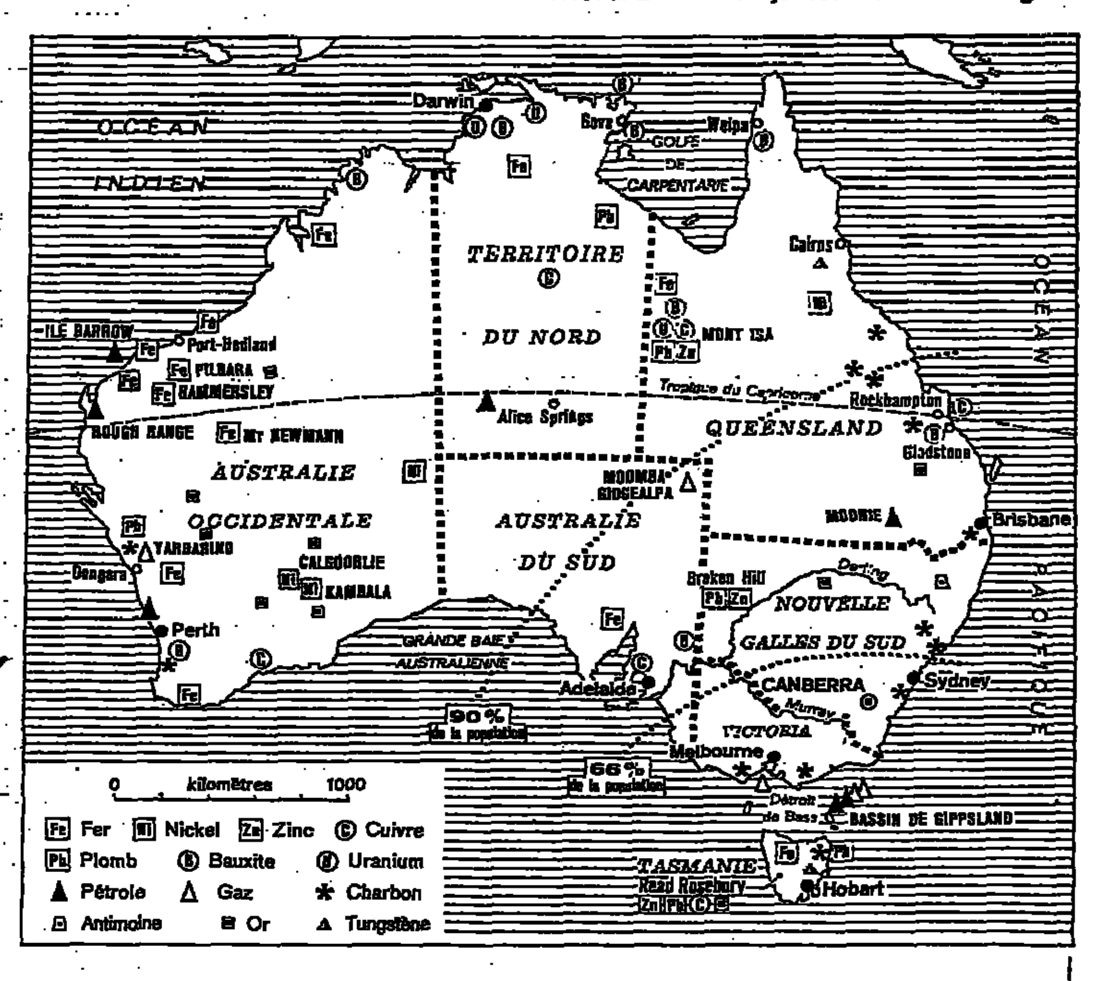
Mais quelle est donc la culture produite par la civilisation australienne contemporaine ? Frances Kelly passe en revue, en poétesse, non sans humour ni sans humeurs, quelques courants de la littérature moderne. Plusieurs écrivains apparaissent, qui semblent s'intéresser à leur pays. D'autres vivent dans un ghetto urbain, loin des banlieues pour classes moyennes où la recherche littéraire n'est guère appréciée. Dans ce domaine encore, l'Australie cherche sa voie. Dans ses conditions propres, mais, somme toute, comme l'ensemble du monde occidental auquel elle appartient.

LIRE

— Les aborigènes vont perdre leur culture avant de s'intégrer dans la nation (page 8).

— Les investissements étrangers : un besoin qui bat en brèche une volonté d'indépendance (page 9).

— Le désert intellectuel des banlieues riches ne pousse guère les écrivains à sortir d'eux-mêmes (page 10).



M. Whitlam au pouvoir

UN COMBAT INCESSANT POUR LA SURVIE POLITIQUE

QUATORZE mois après l'avoir pour la seconde fois emporté lors d'élections générales, le gouvernement travailliste de M. Gough Whitlam est encore contraint de lutter pour sa survie. Si l'opposition parlementaire — le parti libéral et le parti national agrarien — avaient les moyens de provoquer une nouvelle consultation, il est certain qu'ils vaincraient. Si l'on en croit les plus récents sondages d'opinion, le parti travailliste subirait la défaite la plus cuisante qu'aucun parti ait jamais enregistrée dans l'histoire électorale australienne. Mais l'opposition ne parvient pas à trouver cette occasion de convoquer l'électorat, et le parti travailliste poursuit son combat.

M. Whitlam paraît sincère lorsqu'il se dit persuadé que son gouvernement dirigera le pays jusqu'à la date prévue, c'est-à-dire jusqu'en 1977. Rares sont cependant ceux qui partagent cette opinion. Le gouvernement demeure minoritaire au Sénat — il l'a toujours été depuis sa formation, en 1972. L'année prochaine, peut-on penser, le chef de l'opposition, M. Malcolm Fraser (membre du parti libéral) sera tenté de contraindre le pouvoir à demander aux Australiens de se rendre aux urnes. Il peut en effet refuser le vote des crédits au gouvernement en usant de sa puissance au Sénat. M. Whitlam n'aurait alors d'autre possibilité que de se retourner vers les électeurs, qui — ironie constitutionnelle — désigneraient d'ailleurs des députés et non des sénateurs.

La gauche perd son chef

En ce mois de juillet, M. Whitlam ne dispose que d'une majorité de trois voix à la Chambre ; il a en effet perdu lors d'une élection partielle un siège que les travaillistes ont contrôlé pendant vingt et un ans sans interruption. Le chef du gouvernement a pris consciemment le risque d'aller au devant de la défaite en acceptant de retirer sa confiance à son ministre de la défense, M. Lance Barnard, qui, jusqu'à l'année dernière, était son plus fidèle lieutenant et son adjoint direct (il a été nommé ambassadeur en Suède). Le premier ministre a pris prétexte du retrait de M. Barnard pour procéder à son plus important remaniement ministériel depuis 1972. En accord avec le règlement du parti travailliste, il s'agissait avant tout de placer à de nouveaux postes des personnalités connues, puisqu'aussi bien les parlementaires du parti élisent les ministres, le premier d'entre eux se contentant d'attribuer ensuite les portefeuilles. Cependant, aux yeux de M. Whitlam, ils s'agissait d'un début de regénération de l'image du gouvernement travailliste en prévision de nouvelles élections. Mais deux mois seulement après cette opération, la stratège du chef du gouvernement est mise en pièces.

En vue de la récente élection locale, M. Whitlam s'était engagé personnellement dans la campagne. L'opposition l'a pourtant emporté avec une majorité de 16 % des voix. La même semaine, M. Whitlam a jugé nécessaire de se séparer de M. Jim Cairns, son vice-premier ministre. Un mois seulement auparavant, il avait jugé nécessaire de retirer au même M. Cairns son portefeuille des finances, le second en importance du cabinet. Dans le premier cas, il a accusé M. Cairns d'avoir commis de sérieuses erreurs de jugement. Dans le second, il l'a accusé d'avoir trompé le Parlement au sujet de certaines activités dans lesquelles il s'était engagé. Cette décision n'affectait pas directement M. Cairns dans ses fonctions de vice-premier ministre et de chef adjoint de la majorité. Mais M. Whitlam a sommé le parti de choisir entre « *lui et moi* » et M. Cairns a été remplacé par M. Frank Crean, ministre du commerce extérieur.

Ce dernier est un vétéran, dénué de tout charisme, de l'action politique travailliste. Il était ministre des finances il y a huit mois lorsqu'il fut remplacé par M. Cairns, alors au faîte de sa popularité. A cette époque, les plus ardents défenseurs de M. Cairns crurent possible de voir leur chef remplacer le premier ministre au poste de président du parti. Mais aujourd'hui, après avoir été pour une génération tout entière le chef incorruptible et l'idéologue de la gauche travailliste, M. Cairns sait que sa carrière est totalement brisée. La façon dont M. Whitlam a réglé ce problème a causé pas mal d'émois dans les rangs travaillistes et les conséquences sur l'avenir du mouvement sont aujourd'hui difficiles à évaluer.

Des erreurs monumentales

M. Cairns a été pris dans un écheveau d'événements qui illustrent les raisons profondes du malaise dont souffre actuellement l'ensemble du gouvernement. La trame de ces événements n'est apparue qu'au cours des semaines passées, et bien des détails demeurent obscurs. Cependant, en novembre 1974, semble-t-il, le gouvernement conçut l'idée d'un emprunt massif de pétrodollars qui servirait à financer un programme de développement des ressources naturelles, l'amélioration de l'infrastructure (ports, chemins de fer, etc.), et le rachat de parts de sociétés étrangères qui contrôlent 60 % des plus importants secteurs de l'économie minière.

En décembre 1974, M. Rex Connor, ministre des ressources minières et de l'énergie, reçut l'autorisation formelle d'emprunter 4 millions de dollars américains. Des intermédiaires privés, spécialistes des questions financières, furent priés de localiser les sources possibles de fonds, et reçurent à cette occasion des promesses ou des demi-promesses de rémunération.

M. Connor prit ses propres contacts, et M. Cairns connaissait quelqu'un qui recherchait des sources privées de pétrodollars. Le projet ne s'est pas concrétisé, mais la publication progressive de détails de l'opération par l'opposition et par les journaux ont fait apparaître le gouvernement comme grotesque, naïf et incapable.

L'opposition a lourdement laissé supposer qu'il y avait eu malversations, mais n'a pu apporter aucune preuve de ses affirmations. Ses porte-parole ont réclamé une enquête judiciaire, ce que M. Whitlam a repoussé. Plus récemment, l'opposition a tenté d'en savoir plus en demandant la comparution de témoins devant le Sénat.

D'autre part, les amis de M. Cairns soutiennent que l'ancien vice-premier ministre a été manipulé ; le rôle de la C.I.A. a même été vaguement évoqué à cette occasion. Son principal « contact », a-t-on appris, travaillait de concert avec l'opposition depuis le début de l'affaire. Une affaire qui a clairement révélé quelques-unes des tensions existant entre le gouvernement et une administration dont l'attitude est qualifiée non sans raisons de suspecte par quelques ministres travaillistes, ces fonctionnaires ayant servi avant 1972 pendant vingt-trois ans et sans interruption des cabinets conservateurs.

Le manque d'expérience du parti travailliste et sa volonté frénétique de mettre en application le plus rapidement possible son programme de réformes l'a conduit à commettre des fautes monumentales qu'il ne pourra faire oublier avant les élections, quelle que soit leur date. L'inflation a atteint en un an le taux de 17 %. Le taux de chômage demeure de 4 % — cela dans un pays qui s'est toujours engagé à ignorer ce phénomène. Et maintenant, alors que le débat sur le budget va commencer le 19 août, même le sacro-saint « programme » doit être abandonné. Après avoir enregistré un déficit de plus de 2 milliards de dollars en 1974-1975, le gouvernement a finalement été contraint d'en revenir à une politique orthodoxe. Il projette de faire des coupes importantes dans ses dépenses sociales et autres.

La stratégie de M. Fraser

De plus, sans que des résultats significatifs aient encore été atteints, des efforts sont faits en direction du monde des affaires pour le faire sortir de sa mélancolie actuelle et de son hostilité à l'égard du pouvoir. Et, sur le front salarial, le cabinet travailliste mécontente ses soutiens traditionnels des syndicats en demandant une pause des revendications. De façon étrange, M. Whitlam n'a jamais été aussi fermement au pouvoir, ni aussi intensément mal-aimé.

Depuis l'arrivée des travaillistes au gouvernement, la vie politique n'a cessé d'être agitée, sans que tout ce remue-ménage soit à mettre au compte du parti. L'opposition joue constamment sur le fait qu'elle est majoritaire au Sénat pour se défaire de la règle traditionnelle selon laquelle c'est la seule Chambre des représentants qui fait et défait les gouvernements. M. Fraser a sérieusement tenté de contenir cette tendance, mais il n'est le chef des libéraux que depuis trois mois. Quatre des six Etats — dont les plus grands — sont contrôlés par des gouvernements conservateurs qui font assaut de virulence envers le pouvoir central.

Entravé au Parlement central, et souvent gêné aux autres échelons gouvernementaux par quelques-uns des plus conservateurs parmi les hommes politiques conservateurs d'Australie, M. Whitlam doit se résoudre le plus souvent à mener une tactique d'escarmouches avec l'opposition. Il ne l'a emporté qu'occasionnellement mais, même ainsi, il estime avoir une base de survie politique.

Le parti travailliste doit resserrer ses rangs ou voler en éclats. L'actuelle génération de responsables et d'élus du parti goûte au pouvoir pour la première fois et préférera sans doute sacrifier Gough Whitlam à son unité. M. Fraser, qui tente de redonner une certaine stabilité fondamentale au système parlementaire (que son prédécesseur avait tant malmené), affirme que le gouvernement doit demeurer en place jusqu'à la date prévue pour les élections, s'il conserve la majorité, et si ne se présentent pas des « *circonstances extraordinaires ou des faits répréhensibles* ». L'affaire des pétrodollars et le rôle qu'a joué M. Cairns pourraient faire partie de telles circonstances, mais M. Fraser ne l'a pas encore dit. Pour l'opposition, le pouvoir n'est en ce moment guère attrayant en raison de la crise économique et, d'autre part, cinq ans de luttes entre factions dans le parti libéral ont laissé des blessures que M. Fraser voudrait refermer avant de postuler aux fonctions de premier ministre. Mais il ne peut attendre trop longtemps, au risque de laisser passer l'occasion.

KENNETH RANDALL.

Un pour cent de la population

Les aborigènes vont perdre leur culture avant de s'intégrer dans la nation

« Ne l'oublions jamais : aux yeux du reste du monde, et en particulier de notre région, c'est sur la place que nous donnons à nos aborigènes que nous serons jugés. Le traitement réservé aux aborigènes sera un test pour l'Australie et les Australiens, pas seulement maintenant, mais dans une perspective historique. »

Par ces mots, en 1972, dans son discours-programme, M. Gough Whitlam a promis que le gouvernement travailliste améliorerait le sort de ces gens qui représentent 1 % de la population totale et pour qui la société d'abondance, *dont les valeurs* dominantes sont celles de la classe moyenne, demeure un rêve, ou un sujet de sarcasme, ou, tout simplement, un monde inconnu.

Lorsque, voici moins de deux cents ans, les premiers colons arrivèrent en Australie, la population aborigène était estimée à quelque trois cent mille âmes. Aujourd'hui, elle en compte moins de la moitié : entre cent vingt mille et cent cinquante mille. L'homme blanc apporta avec lui des maladies, la violence, l'alcool, une culture dominante ; il s'empara des terrains de chasse. Face à cette puissance, la petite minorité locale souffrit énormément : le coût humain fut très lourd et le style de vie fut profondément modifié. Cependant, une forte augmentation du taux de natalité et une baisse de la mortalité infantile aidant, la population aborigène commence à augmenter. En l'an 2000, elle pourrait compter quatre cent cinquante mille âmes.

Cette population est très diversifiée. Il se trouve des communautés dans les régions perdues du territoire du Nord qui vivent encore en tribus ; des aborigènes se trouvent aussi sur les grandes propriétés pastorales, et aux abords des villes. Le nombre des *communautés urbaines ne cesse* de s'accroître. Cette situation rend assurément délicate la formulation d'une politique, car les besoins, les intérêts et les aspirations des uns et des autres varient considérablement.

La politique gouvernementale a erré, au cours de l'histoire, entre la tentative de couper les aborigènes de la communauté blanche dans un vain espoir de protéger leurs traditions et un effort de les « assimiler » totalement dans le monde européen et ses valeurs. Cette politique a encore été compliquée par le racisme blanc et, dans un second temps, par le *sentiment de culpabilité* des Australiens à l'égard des aborigènes.

Les années 1960 et 1970 ont vu se développer considérablement une conscience politique aborigène ; une telle attitude est aussi apparue chez les Blancs. Elle a surtout touché, et de la façon la plus radicale, les aborigènes vivant en milieux urbains et ceux qui demeurent semi-tribalisés. En 1966, des membres de la tribu des Gurindjis quittèrent la Ware Hill Acttle Station, propriété de la société britannique Vesteys Meat Company ; ils protestaient contre le niveau de leurs salaires et de leurs conditions de vie. Ils se mirent en grève, campèrent près de Wattie Creek, et réclamèrent la propriété de leurs terres tribales. A Gove, les Yirrkalas entamèrent (sans pouvoir l'emporter) une procédure juridique contre le groupe minier Nabalco, pour prévenir son action sur leurs terres tribales (une proposition française d'exploiter les richesses minières de la région avait auparavant échoué, la société intéressée s'étant retirée, en raison de la mauvaise réputation qu'elle aurait acquise sur le plan international si elle avait été accusée de déposséder les aborigènes de leurs *terres*).

Pendant ce temps, M. Charles *Perkins*, alors étudiant à l'université et qui devait devenir l'un des chefs aborigènes les plus célèbres en Australie, dirigea une campagne dans les villes de la Nouvelle-Galles du Sud pour protester contre la discrimination raciale. Des organisations pour l'avancement des aborigènes furent *créées dans chaque Etat ; le* combat pour les droits des aborigènes devint un thème d'action important chez les étudiants, dans les églises et dans les syndicats. En 1967, lors d'un référendum, les Australiens se prononcèrent à une immense majorité en faveur de l'attribution au gouvernement central du droit de s'occuper des affaires aborigènes, un droit qui, auparavant, était réservé aux divers Etats. A l'issue de ce référendum, le gouvernement dirigé par les conservateurs (libéraux et agrariens) créa un comité pour les affaires aborigènes qui disposa de bureaux. A sa tête, figuraient des personnalités réformistes et progressistes qui, par leur dynamisme, allaient frayer les voies de la future politique. *Cependant*, le gouvernement continua d'agir avec une lenteur extrême. Il était d'ailleurs très divisé, les représentants du parti agrarien freinant au maximum toute initiative réelle. Le gouvernement refusa de prendre *en considération* le principe des droits des aborigènes sur leurs terres, mais inventa un système limité de prêts destinés à des locations de terres.

L'échec de cette politique provoqua la création, en janvier 1972, de la *fameuse « ambassade »* aborigène installée devant le Parlement de Canberra. Cette « construction » — une tente — était occupée jour et nuit par des aborigènes qui campaient, malgré un froid souvent intense, jusqu'à une *certaine nuit de* juillet au cours de laquelle le gouvernement ordonna la destruction de l' « ambassade ». Il y eut plusieurs tentatives de la remettre en état ; on assista à des manifestations de violence, et des aborigènes furent arrêtés. Plus tard, lorsque le parti travailliste rendit public son programme, la tente-ambassade refit son apparition. Le monde entier entendit parler de l'affaire, qui, plus que tout ce qui s'était dit et fait auparavant, fit connaître aux Australiens moyens les aspirations des aborigènes. Une affaire qui contraignit le parti travailliste à s'engager très activement dans la querelle : 1972 était *une année d'élections*.

Les travaillistes l'emportèrent en décembre 1972 et les aborigènes espérèrent alors qu'ils tiendraient les fermes promesses faites pendant la campagne. Le pouvoir « gela » aussitôt les demandes d'exploitation minière dans les réserves du Territoire du Nord et institua une commission d'enquête au sujet des droits de propriété des terres. Résultat de ces travaux : un projet de loi sera déposé dans les mois à venir, afin de donner aux aborigènes *la propriété des réserves dans le* territoire du Nord ; les revendications de terres hors des réserves sont examinées. Le mois prochain, le premier ministre, M. Whitlam, remettra plus de 1 200 milles carrés aux Gurindjis à Wattie Creek, mettant ainsi fin à une querelle qui aura duré presque dix années.

Le parti travailliste a d'autre part mis en place un « Parlement » comprenant 411 aborigènes — qui sont élus — il n'a que des pouvoirs limités et se borne à donner des conseils au gouvernement. Bien que ses incessantes tentatives de se donner plus de pouvoirs l'aient à diverses reprises opposé au cabinet, il a permis aux aborigènes de s'engager davantage que dans le passé dans les affaires publiques et a permis à ses membres d'obtenir une expérience politique relativement poussée. (Il n'y a que trois aborigènes dans les parlements proprement dits : un siège au Parlement fédéral, et deux dans celui du Queensland ; ils sont tous, soulignons-le, membres de partis *conservateurs*.) *Le* parti travailliste est aussi responsable de toutes les questions concernant les affaires aborigènes dans l'ensemble des Etats, le Queensland excepté.

Il a permis l'attribution massive de crédits dans le cadre d'un programme d'urgence destiné à sortir les aborigènes de leur grande misère et à donner une base à un *développement* à long terme. Le gouvernement fédéral a consacré à ce secteur 44 millions de dollars en 1972-1973 et 117 mil*lions de dollars en 1973-1974* ; ce budget s'est monté à quelque 180 millions de dollars au cours de la dernière année fiscale.

Les travaillistes ont créé un véritable ministère des affaires aborigènes qui a remplacé l'ancien « bureau ». Il emploie 1 480 personnes, pour plus de la moitié des aborigènes. Mais, comme cela était inévitable, le bilan n'est pas totalement positif et nombreux sont les problèmes rencontrés.

Une vague de racisme blanc

Le premier titulaire du poste fut M. Gordon Bryant ; il perdit son portefeuille, car il y eut, dit-on, à la fois gâchis et maladresse. Cette situation amena son *successeur, le sénateur Jim Cava*nagh, à déclarer, il y a un an, que la façon dont les travaillistes mettaient en œuvre leur « politique » aborigène était « un désastre ». A l'enthousiasme des premiers temps succédèrent le *désappointement* et *le* ressentiment parmi les fonctionnaires : de gros crédits étaient dépensés, et voilà que les rapports officiels annonçaient que les sommes étaient dilapidées en boissons par les aborigènes. Ils parlaient de disputes dans les villages, de heurts entre Noirs et Blancs. Chez les aborigènes, les critiques se sont d'autre part multipliées au fur et à mesure que leurs espoirs grandissaient.

Charles Perkins, l'un des hauts fonctionnaires du ministère des affaires aborigènes, échangea des insultes en public avec son ministre, M. Cavanagh, et la crise s'amplifia lorsque son chef hiérarchique tenta de lui imposer une *certaine discipline. L'affaire se* transforma même en farce : les mesures disciplinaires furent levées après que Charles Perkins fut intervenu contre un aborigène armé qui détenait en otage plusieurs responsables blancs du ministère...

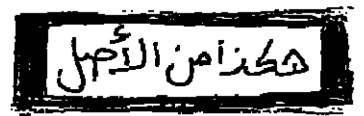
Alors que l'image d'une administration mal gérée se dégageait aux yeux du public, épicée d'histoires sur de gros crédits qui auraient été dépensés pour construire des élevages de tortues, une détestable réaction raciste blanche se développa. Elle atteignit surtout les villes du territoire du Nord. L'idée se répandit que les aborigènes « pompaient » le contribuable alors que les Blancs des régions rurales ne bénéficiaient pas de semblables crédits. Cependant, cette vague de racisme s'est terminée l'année dernière après qu'un contrôle plus strict eut été fait des dépenses publiques.

La volonté existe dans les milieux officiels d'aider les aborigènes et de financer des expériences telles que la création de fermes. Ces groupes recherchent un *mode de vie* plus traditionnel ; ils veulent retrouver leurs terres, leur culture, leur histoire. En de nombreux cas, le gouvernement tente de les suivre jusque dans ces endroits reculés, avec un minimum d'aide dans le domaine de la santé et de l'instruction ; des sommes sont aussi versées afin que les aborigènes puissent subvenir à leurs besoins immédiats.

De telles communautés vont-elles survivre ? La question mérite d'être posée. Les jeunes sont, par exemple, opposés à l'idée de vivre dans des fermes éloignées.

Il apparaît cependant que la culture aborigène, entendue au sens de mode de vie, est condamnée en Australie. Elle n'est pas viable. Les programmes d'aide eux-mêmes, maintenant lancés, parce qu'ils sont, la plupart du temps, déterminés grâce à une nouvelle structure de prise de décision (ainsi les conseils de village), sapent les vieilles bases sur lesquelles reposait autrefois l'autorité — elle était détenue par les anciens. L'attrait de l'automobile, celui des villes, atteignent jusqu'au profondeurs du pays. Ce que le ministère des affaires aborigènes tente de faire, c'est de donner aux intéressés un peu plus de temps, de leur permettre de faire des choix, afin qu'ils trouvent *leur place dans la com*munauté australienne prise au sens large du terme. Il ne peut faire plus, quels que soient ses désirs.

MICHELLE GRATTAN,
journaliste de l'Age de Melbourne.



es
nvestissements
trangers

UN BESOIN QUI BAT EN BRÈCHE UNE VOLONTÉ D'INDÉPENDANCE

Canberra. — A plusieurs égards l'économie australienne conserve un caractère colonial. L'Australie exporte des produits primaires agricoles ou miniers, possède un marché réduit en raison de la faible importance de sa population, fait largement appel à des capitaux étrangers pour sa mise en valeur et son développement. Elle est doublement dépendante de l'extérieur.

Jusqu'en 1972, le gouvernement fédéral avait fortement encouragé les apports de capitaux étrangers en même temps que l'immigration. Les gouvernements libéraux (conservateurs) autorisaient sans restriction les investissements étrangers et les rapatriements de capitaux. L'Australie était devenue — et demeure encore potentiellement — l'eldorado des grandes compagnies internationales, attirées, en particulier, par ses ressources considérables en minerais, et un lieu sûr où les profits étaient très rémunérateurs pour les détenteurs de capitaux.

Des réserves commencèrent cependant à s'exprimer devant le rôle croissant joué dans l'économie par des sociétés extérieures au pays. L'opposition travailliste jugeait notamment que les transferts de bénéfices de la General Motors étaient excessifs, s'inquiétait des achats de centaines de milliers d'hectares de terres par des étrangers usant parfois de prête-noms australiens, appréhendait que l'Australie ne perde le contrôle de son industrie, et finalement sa souveraineté. Ces réserves se sont accrues au fur et à mesure de la mise en valeur des ressources du sous-sol. Le boom minier a aggravé le phénomène de dépendance.

Une fois au pouvoir, les travaillistes ont jeté les bases d'une politique dont l'objectif, devait affirmer le premier ministre, M. Whitlam, en octobre 1973, lors d'un voyage au Japon, est de permettre à l'Australie de s'assurer finalement le contrôle de ses ressources et de ses industries.

Une mainmise qui s'accentue

La mainmise des capitaux extérieurs sur l'économie australienne s'est accentuée au cours des années 1960. De 1955 à 1967, les investissements étrangers avaient augmenté à un rythme plus rapide que les investissements en capital privé australien. En 1966-1967, les étrangers détenaient 22,2 % des intérêts des industries manufacturières et en contrôlaient 26,3 %. A la même époque, 87,8 % de l'industrie automobile, 83,6 % des métaux non ferreux, 81,6 % des hydrocarbures et des produits miniers, 78 % de l'industrie chimique, 76,3 % des produits pharmaceutiques et de toilette, 69 % des peintures et vernis, 58,2 % des autres produits chimiques, étaient sous contrôle étranger. Dans les industries alimentaires (conditionnement de viandes et poissons, conserveries de fruits et légumes, boissons et tabacs), dans le caoutchouc, les câbles et appareils électriques, etc., entre 23 % et 50 % du capital étaient détenus par des sociétés étrangères. On ne dispose pas de chiffres plus récents, mais on peut penser que ces proportions ont encore augmenté depuis huit ans.

Hydrocarbures et mines

Jusqu'au début des années 1960, les deux tiers des investissements étrangers étaient dirigés vers des industries manufacturières ; depuis les milieu des années 60 se sont les hydrocarbures et les mines qui attirent le plus les capitaux étrangers. Et, dans ces deux secteurs, le contrôle de l'étranger est devenu plus important que dans les industries manufacturières.

Une étude du bureau australien des statistiques indique que les compagnies étrangères possédaient, en 1972-1973, 49,8 % et contrôlaient 57,2 % des intérêts de l'ensemble de l'industrie minière. La part des investissements américains avait augmenté de 34,4 % en 1971-1972 à 40 % en 1972-1973, tandis que celle de la Grande-Bretagne avait diminué de 16,7 % à 13,6 %. Les étrangers possédaient et contrôlaient plus de 75 % des intérêts des entreprises traitant la bauxite, le cuivre, les hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) et l'étain ; entre 50 % et 75 % pour le charbon, l'argent, le plomb et le zinc ; entre 25 % et 50 % pour les minerais de fer et non métalliques.

Après l'arrivée des travaillistes au pouvoir, les investissements étrangers se sont considérablement réduits. En 1971-1972, ils représentaient 76 % de moins que pour l'année fiscale précédente. De 1971-1972 à 1973-1974, ils sont tombés de 1 463 millions à 441 millions de dollars australiens.

De notre envoyé spécial

Pour la première fois depuis 1957-1958, les exportations de capitaux étaient plus importantes que les importations. Les grandes compagnies s'inquiètent des mesures que pourrait prendre le gouvernement et limitent leurs investissements. En 1974-1975, selon le conseil de l'industrie minière australienne, les dépenses d'exploration minière et pétrolière étaient de 16 % inférieures à celles de l'année précédente et, pour l'essentiel, n'intéressaient que des projets en cours.

Ce coup d'arrêt du boom australien ne doit toutefois pas faire oublier que les investissements étrangers s'étaient révélés jusqu'alors extrêmement « profitables ». Ainsi, le taux de rentabilité des capitaux américains fut particulièrement « fructueux » de 1955-1956 à 1959-1960, atteignant 16 à 18 % par an, tandis que celui des investissements britanniques n'était que de l'ordre de 8,8 à 7,4 %. Ce rapport élevé était dû, en particulier, à la part importante prise, à cette époque, par l'industrie automobile et le secteur pétrolier (exploitation, raffinage et distribution).

Sur le montant total des investissements étrangers en Australie depuis 1949, on ne possède que des estimations : 4 milliards de dollars australiens pour la Grande-Bretagne, 3 milliards pour les Etats-Unis. En 1970, 44 % provenaient de la Grande-Bretagne, 39 % des Etats-Unis, 17 % du Japon et du reste de l'Europe occidentale.

Globalement, les investissements britanniques sont encore les plus importants, mais ceux des Etats-Unis ont augmenté plus rapidement au cours des dix dernières années (+ 10,7 % entre 1969 et 1970). La part des capitaux américains dans les investissements étrangers était de 46 % pour l'année 1971-1972, alors que celle de la Grande-Bretagne était tombée de 32 %, et qu'avait augmenté celle du Japon. Non seulement le capital américain occupe une place croissante, mais on assiste, simultanément, à un accroissement de l'influence américaine dans le mode de vie et la politique en Australie. En outre, la « poussée » économique américaine s'accompagne d'une concentration industrielle ; elle est le fait de grandes sociétés multinationales.

1 500 sociétés américaines

En 1963, par exemple, deux cent trente-quatre compagnies américaines avaient des intérêts directs dans deux cent soixante-dix entreprises industrielles en Australie ; en 1970, la chambre de commerce américaine en Australie faisait état de la présence de mille cinq cents compagnies américaines et de quinze mille agents, distributeurs, représentants australiens de biens et de services américains. Parmi ces sociétés figuraient quelques-uns des géants américains. Sur treize des plus grandes compagnies américaines, neuf sont implantées en Australie et y monopolisent plus de la moitié des industries manufacturières. Leur puissance financière est très grande. Elles interviennent dans des domaines à haute rentabilité (automobile — les trois « Grands » de l'industrie automobile américaine — Ford, General Motors, Chrysler — s'y livrent une âpre concurrence, — pétrole, industries chimiques et pharmaceutiques). En effet, les Américains n'investissent pas en Australie dans des secteurs moyennement rentables, tels que l'industrie textile, par exemple, contrairement aux Anglais, mais, en raison de leur supériorité technologique et financière, dans les branches où ils sont assurés d'un profit maximum. Et ils semblent avoir tiré plus rapidement — l'intervention américaine est plus récente — un profit plus grand que les Britanniques. D'une façon générale, les intérêts étrangers sont prédominants en Australie dans les secteurs où les profits sont le plus élevés.

Si la Grande-Bretagne cède un peu de terrain aux Etats-Unis, elle n'en est pas moins solidement implantée, car l'Australie fut longtemps considérée comme un prolongement de la métropole par les Anglais. Les industriels britanniques sont venus s'installer sur le marché australien dès lors que des barrières douanières y compromettaient l'entrée de leurs produits. Aussi les investissements britanniques y sont-ils diversifiés (acier, équipements électriques, câbles, papier, emballage, ciment, cigarettes, tabacs, industrie mécanique, peinture et vernis, tapis, jouets), ce qui ne veut pas dire qu'ils sont absents de secteurs où l'innovation technologique est plus grande (industrie chimique, matières plastiques, produits pharmaceutiques, électronique).

Une exception : l'uranium

En revanche, les investissements japonais sont relativement peu importants (leur montant total était estimé à 100 millions de dollars australiens en 1970, dont 80 % intéressant le minerai de fer et le charbon). Mais ils tendent à progresser alors que ceux des deux grands pays industriels traditionnellement pourvoyeurs de capitaux marquent le pas. Surtout, le Japon est devenu l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Australie et son premier acheteur, prenant la place qu'occupait autrefois la Grande-Bretagne. S'ils ne se taillent pas aisément une place dans les secteurs minier et industriel, où les positions des Britanniques et des Américains sont de longue date très fortes, les Japonais s'insèrent dans le secteur commercial, ouvrant des succursales, souscrivant localement des fonds. Une large partie de la production minière australienne (54 %) est destinée au Japon ; l'Australie lui vend également du bois pour son industrie papetière, de la viande de bœuf, des produits laitiers, du sucre.

Les investissements des pays de la C.E.E. (Allemagne fédérale, France, Belgique, Hollande) augmentent plus vite que ceux du Japon, et ils étaient, en 1973-1974, sensiblement aussi importants que ceux du Royaume-Uni. De grandes sociétés françaises sont présentes en Australie : Pechiney, Citra, Roussel-Uclaf, Air liquide.

« Le gouvernement australien, déclarait, en mars 1975, l'ambassadeur d'Australie en France, au cours d'une journée d'information organisée par le C.N.P.F., sur le thème « l'investissement industriel et commercial en Australie », *est persuadé que les investissements et la technologie en provenance de l'extérieur doivent continuer à jouer un rôle important aux côtés des capitaux australiens dans l'expansion économique du pays. La politique gouvernementale tend cependant à une plus grande sélectivité que par le passé à l'égard des capitaux étrangers. Nous voudrions faire en sorte que ces capitaux intéressent des investissements productifs. Notre politique s'applique de façon pragmatique ; en général, il n'existe pas de réglementation sur les pourcentages respectifs des actifs australiens et étrangers dans de tels projets. En fait, nous cherchons à ce que la participation australienne soit le plus élevée possible dans des limites réalistes. »*

Le gouvernement australien ne veut pas, en principe, d'intervention étrangère dans le secteur bancaire — l'une des seules banques étrangères implantées en Australie, la B.N.P., bénéficie, de ce fait, d'une position tout à fait privilégiée — les transports aériens, la radio-télévision. Il a annoncé qu'il souhaitait prendre le contrôle à 100 % de l'exploitation de l'uranium et qu'il poursuivait le même objectif en ce qui concerne le pétrole, le gaz naturel et le charbon. Actuellement, les industries de l'acier, du sucre, des matériaux de construction, les journaux, sont largement entre les mains d'Australiens qui ont également une position dominante, qu'ils partagent avec des étrangers, dans le charbon, le papier, les emballages, les assurances, la mécanique, le nickel.

Des mesures pour limiter l'afflux des capitaux flottants

Afin de contrecarrer les prises de contrôle de compagnies australiennes par des étrangers, le gouvernement de Canberra a fait publier une loi en 1972. Il a également pris des dispositions pour limiter l'afflux de capitaux flottants (investissements en portefeuilles et prêts) qui, entrant de toute part en Australie par l'intermédiaire d'organismes parabancaires, échappaient à la surveillance de la banque de réserve. Ces sommes atteignaient des montants considérables et étaient devenues, en 1971-1972, aussi importantes que les capitaux « identifiés », les investissements directs. Elles alimentaient des activités spéculatives (achats de terrains, de biens immobiliers...). Lorsque Canberra eut pris des mesures pour en freiner l'entrée incontrôlée, ces capitaux spéculatifs quittèrent le pays.

Le gouvernement Whitlam ne veut pas que les secteurs-clés de l'économie tombent totalement entre les mains d'étrangers. Mais il ne veut pas non plus effrayer les détenteurs de capitaux, dans la mesure où la formation de capital privé national est très insuffisante. Cela le conduit à louvoyer, en fonction des circonstances, au milieu d'une législation qui n'est pas toujours la plus précise. « *Les investissements doivent bénéficier au peuple* », affirme le premier ministre. Aussi bien, le gouvernement a-t-il créé un organisme d'intervention publique dans le secteur minier et pétrolier (décision qui a été repoussée par la Cour suprême). C'est pour alimenter ce nouvel organisme que le ministre des ressources minérales et énergétiques, M. Rex Connor, aurait été habilité à emprunter 4 millions de dollars américains sur le marché des pétrodollars. Les conditions dans lesquelles s'est effectuée cette démarche sont au centre d'une grande controverse politique en Australie. Le parti libéral redouble d'assaut contre le gouvernement travailliste. L'attitude de celui-ci à l'égard des investissements étrangers soulève les critiques de ses adversaires et des milieux d'affaires, qui estiment que, dans un environnement dominé par l'initiative privée, un organisme public aura de grandes difficultés à insuffler l'esprit pionnier qui existait en Australie il y a quelques années. A la vérité, les sociétés étrangères peuvent encore y investir sans apport de capitaux nationaux privés ou publics dans un grand nombre de secteurs, à condition, il est vrai, de prendre un peu plus de risques qu'auparavant.

GÉRARD VIRATELLE.



Le port et la « City » de Sydney.

h peut-être

Un pays et ses lettres

Le désert intellectuel des banlieues riches ne pousse guère les écrivains à sortir d'eux-mêmes

PATRICK WHITE. Patrik White, patrickwhite. Tout le monde connaît Patrick White. C'est un Australien. Il a reçu le prix Nobel de littérature. Un génie solitaire vivant dans une banlieue feuillue de Sydney, protégé par quelques amis qui sont tous de grands écrivains, de grands peintres, de grands acteurs, de grands danseurs.

Patrick White patrickwhite, explorateurs des explorateurs et des vieilles gens des banlieues industrielles qui ont des trous dans leur cardigan et des trous dans leurs jours de rêve.

Patrick White, le monde en a pris possession. Dans une certaine mesure, il n'appartient plus à l'Australie.

Mais l'Australie a d'autres écrivains dont le monde a pris possession, à moins que ce ne soit eux qui aient pris possession du monde. Ils ont fui l'Australie de la classe moyenne des nouveaux riches mentalement *ridicule*, *l'Australie* de leur jeunesse et de leur formation, pour des pays où il était plus acceptable et plus profitable de devenir écrivain.

Quand Morris West, Christina Stead, Russell Braddon, Jack Lindsay, et d'autres partirent pour l'Europe dans les années 40 et 50, un type — oh ! sûrement pas une femme — aurait pu s'entendre demander dans un bistrot : *« Avec quoi tu croûtes, mec ? »*, et, s'il avait dit qu'il était un écrivain-peintre-acteur-danseur-chanteur, *« oui, d'accord »*, lui aurait dit l'autre, *« mais en fait qu'est-ce que tu fais au juste ? »* — ou alors ç'aurait été le silence total dans le bistrot.

L'avenir était sombre alors en Australie pour les écrivains ; ils ne pouvaient en tout cas pas vivre. La situation demeure difficile, mais elle s'améliore.

En décembre 1972, quand Gough Whitlam arriva au pouvoir avec le parti travailliste, en finissant avec vingt-trois années de direction libérale, il promit de donner des crédits en faveur des arts. Une nouveauté pour l'Australie.

La rumeur s'en répandit chez les émigrés, en Europe et aux Etats-Unis. Quand il devint clair qu'en Australie les écrivains pouvaient bénéficier de crédits, qu'ils pourraient vivre dans un *relatif* confort bourgeois, et qu'un marché potentiel existait pour leurs œuvres, alors beaucoup rentrèrent. Il y eut même un programme gouvernemental d'aide au rapatriement (avec tarif de faveur).

Cela se passait il y a trois ans. Maintenant que l'inflation a écrémé les crédits de l'Australia Council (ce conseil distribue l'argent), il ne fait pas encore bon admettre dans un bistrot que l'on est un écrivain. Qu'on n'imagine aucune discussion de bistrot sans référence à l'argent dépensé par le gouvernement en faveur des artistes ! Surtout, ne pas oublier de mentionner la peinture de *Jackson Pollock*, intitulée *Blue Poles*, car nul ne peut oublier que 1 million de dollars ont été dépensés à ce propos...

Le ghetto de Balmain

Les choses étant ce qu'elles sont, les écrivains préfèrent vivre dans les *vieux quartiers des grandes villes*, loin des déserts intellectuels que sont les banlieues, dans des communautés très resserrées faisant penser à Montparnasse ou à Montmartre.

Résultat : la plupart des nouveaux écrits australiens ont pour commun *dénominateur* le manque d'inspiration. L'écrivain paraît vivre dans la poche *de son voisin*. Il écrit au sujet de ce voisin, il dit ce que c'est que d'être un écrivain, il décrit les extases que procurent les drogues passées de main en main, les secrets des *femmes des autres, ce dont n'ont que faire* ces Australiens sur le dos fiscal desquels bien des écrivains vivent.

Un de ces groupes réside à Balmain. Balmain se trouve à Sydney, sur une péninsule dans le quartier des docks. Dans les temps anciens de Sydney, Balmain, en raison de son isolement, était une retraite pour possédants et bien des belles maisons de style géorgien y furent *bâties*. *Puis* vint la construction navale, les terrasses de type victorien pour les travailleurs ; la zone, habitée par des ouvriers du port, se transforme en havre pour les criminels, ce qui la dota d'un charme canaille.

Plus tard, des écrivains, quelques artistes et photographes emménagèrent. C'était l'un des rares endroits rappelant un peu la vie de Bohême européenne. Le style de vie de Balmain apparaît dans de nombreux ouvrages récents publiés par de petites maisons d'édition.

Des exemples.

Michael Wilding écrit ceci dans *Short Story Embassy* (publié par Wild et Woolley, une de ces petites *maisons d'édition*) : *« Valda était assise devant sa machine à écrire usant du ruban rouge sur du papier pourpre. Elle regardait Lasio comme une mante religieuse perchée. Si les mantes religieuses perchent. Religieuse donc. Il regardait par-dessus son épaule et vit qu'elle écrivait l'histoire de la fille qui baise le pourvoyeur de drogue. »*

Voici maintenant Colin Maxwell Talbot, dans *Massive Road Trauma* (Outback Press, maison d'édition qu'il dirige) : *« Jette les vieilles photos au feu. Je garde les miennes dans un cendrier. J'ai déjà dit ça avant ? Je ne pense pas. Qui sait... Mes photographies, eh bien ! brûle-les. Je garde une photo de mon chat. Chat noir. Mon chat s'aventura de l'autre côté de la rue. N'est jamais revenu. »*

Voici Kris Hemmensley dans *Here We Are* (Wild and Wolley) : *« Qui est là ? demanda Kris. Je pense que tu en connais un ou deux. KH. D'abord je ne sais pas pourquoi j'ai donné mon accord. Je me sens mi-teux de t'entraîner par ici. C'était une concession à la révolution — remarque de Donald — il n'était pas saoul au point d'oublier les règles de la diplomatie — après tout, tous les jeunes écrivains ont porté des grenades dans leurs poches — ou sinon ils n'étaient pas vraiment des écrivains — ou qu'est-ce que je raconte ? Je pense que j'ai perdu le contact avec les jeunes — avec les vieux aussi — avec moi-même. »*

De Vicki Viidikas dans *Wrappings* (Wild and Woolley) maintenant : *« Matin. J'aurais pu lui demander de m'y emmener. Ou. Je pourrais laver mes vêtements à la laverie automatique au lieu de le faire à la main. Matin. Je pourrais me mettre du maquillage fluide pour donner à ma peau une couleur unie. Je pourrais n'avoir aucun signe distinctif. Alors aussi douce qu'un visage de limace. Une platée de ressemblance. »*

Ouais. Une platée de ressemblance...

Il y a cependant des écrivains qui apportent une contribution à la *communication* et à la littérature dépassant les limites de la nouvelle et du roman. Les écrivains que j'ai cités deviendront peut-être de vrais écrivains s'ils bénéficient de moins *de publicité* et de crédits et se mettent à travailler plus. Alors l'Australie devrait prendre une grande place dans la littérature, car ces écrivains et leurs collègues plus mûrs ont en *commun* l'économie de *l'expression* qui les a souvent fait comparer aux romanciers russes. Si l'on sait quelle est l'influence du paysage sur un peuple, la comparaison paraît fondée : les deux pays sont immenses et leur nature est violente.

Nouveaux espoirs

Frank Moorhouse est un exemple d'écrivain qui est en voie d'atteindre sa maturité.

Il a tenté de subvenir à ses besoins en faisant du journalisme puis a finalement opté en faveur de la pénurie : il se consacre à plein temps à l'écriture dans sa maison de Balmain. Une bourse lui a été accordée et il a publié plusieurs livres intéressants, parmi lesquels *Futility and other Animals* et tout récemment, un roman expérimental, *The Electrical Experience*.

Encore plus prometteur paraît être Murray Bail, un écrivain sérieux et qui prend son temps. Il ne court pas chez les éditeurs comme l'ont fait des *hommes* et des femmes *plus* jeunes que lui.

Bail a quitté l'Australie au milieu des années 60 pour l'Inde. Puis il partit pour Londres et Paris, où le surréalisme le fascina et où il écrivit une série de nouvelles qui vont paraître en août. Il s'agit de son premier livre. Jusqu'à présent, ses nouvelles ont paru dans des magazines littéraires, en particulier la *Trans Atlantic Review*. Bail écrit aussi régulièrement pour le prestigieux *Times Litterary Supplement*.

L'an dernier, il a reçu une bourse de 9 000 dollars pour trois ans. Il est rentré en Australie pour travailler à un roman. Ce n'est pas son premier, mais le premier qui sera publié. Il a brûlé son premier roman il y a des années.

Son recueil de nouvelles, *Contemporary Portraits*, reflète sa fascination pour le surréel ; nombre de ces écrits traitent de peintures, de peintres, de musées. Rares sont les auteurs sérieux qui ont tenté d'utiliser avec une telle audace la formule de la nouvelle.

Voici un extrait de *Zoellner's Definition*, déjà publié dans la *Trans Atlantic Review* (n° 44, 1972) :

« Age. Une période de l'existence. La durée totale ou ordinaire de la vie.

» Il a 52,7 ans. C'est une mesure liée aux mouvements du Soleil et de la Lune ; au-delà ; quand Zoellner essaie de ressentir la masse de ces années, il a l'impression d'une période en espace blanc sans contours délimités : une masse imprécise. Zoellner essaie de fixer sa position sur son propre cycle. Où en est-il à ce moment ? Il est contraint de déterminer son âge d'une autre façon : 47, est-ce une moyenne ? A cet âge, il a passé la ligne médiane, il est entré dans le groupe minoritaire en voie de diminution ; dans son pays, on meurt en moyenne à 69,7 ans. Les parents sont morts ; il est le membre de la famille Zoellner qui se dirige vers ce but. »

Dans cette nouvelle, les définitions -- du visage, de la bouche, de la peau, des yeux, de la cigarette et des vêtements, — combinés avec des fragments de Zoellner et en liaison avec eux, font de Zoellner une image qui paraît totalement brisée. L'histoire ne porte pas réellement sur Zoellner, mais sur le langage. C'est plus tard, quand vous êtes dans votre bain, quand vous lavez la vaisselle, quand vous êtes au lit, que vous réalisez, que vous connaissez Zoellner.

La *plupart des écrits de Murray* Bail ont cette qualité : ils avancent à pas de loup.

Mais combien d'Australiens vont donc lire les œuvres de ces écrivains ? Les Australiens sont censés être parmi les plus gros acheteurs de livres au monde. Que lisent-ils ? La plupart, des tas de livres de poche. Conditionnés par le cinéma et la télévision des Etats-Unis, les policiers américains, les histoires de Mafia, les livres d'histoires de sexe sont populaires. Henri Charrière a eu un grand succès ici avec son *Papillon* : il en a vendu des centaines de milliers d'exemplaires. Ce n'est qu'un exemple. Ce conditionnement auquel s'ajoute un profond *complexe d'infériorité pour* tout ce qui touche l'Australie fait que les Australiens ne lisent pas les livres concernant l'Australie, sauf s'ils sont devenus populaires grâce à la télé*vision ou à un film.*

Il est un livre très australien qui risque de ce fait d'être peu lu. Un bon livre qui a obtenu le prix Miles de littérature pour 1975, un prix très recherché.

Il s'intitule *The Mango Tree*. Auteur : le distingué journaliste et correspondant de guerre Rotald McKie. Il s'agit de souvenirs très romancés d'une enfance dans le Queensland. L'histoire se passe pendant la deuxième décennie du siècle dans une bourgade campagnarde.

Ce n'est pas un « grand » livre de la classe de ceux de Patrick White, ni une importante contribution à l'écriture « moderne », mais il montre que l'Australie possède de bons écrivains capables de parler de l'Australie sur le mode lyrique et de façon honnête.

Charrettes et *sulkies* mis à part, il est encore possible aujourd'hui de vivre la vie qu'il décrit. McKie donne aussi cette belle description de l'Amiral Beatty. Le chien :

« L'Amiral avait une personnalité rare chez un chien. Sa mère et son père étaient de race pure, mais les deux races se combattaient en lui comme ivrognes en chamaille. Son père était un chien d'arrêt, sa mère un terrier d'Aberdeen. Le résultat : effrayant. Les pattes d'un chien d'arrêt, le corps trop court pour les pattes, une petite queue et une tête émoussée avec de petites oreilles dressées. Grand-mère disait que, quand d'autres chiens voyaient l'Amiral pour la première fois, ils tournaient les yeux. Il avait du chien d'arrêt la couleur avec, ici et là, des taches d'un gris sombre et son poil long avait l'allure d'une vieille peau de mouton devenue tapis. (...) A la maison, il était chaleureux et ses manières étaient aimables et quand il ourlait ses dents d'Aberdeen de ses lèvres de chien d'arrêt, il ne grognait pas mais offrait le plus ingrat des sourires. »

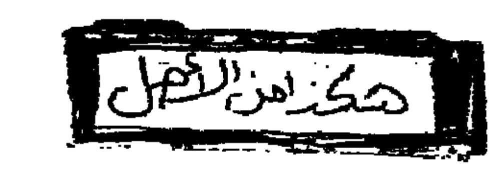
McKie sait à ce point user de l'émotion tout en *faisant* une assez grande économie de mots qu'un jour quelqu'un qui l'interviewait dit que son style lui rappelait celui de Patrick White.

McKie se contenta de tousser.

Patrick White n'est pas de ceux à qui l'on peut être aisément comparé.

Les écrivains australiens le savent bien. Mais ils tentent de suivre. Avec difficultés

FRANCES KELLY,
poétesse, critique littéraire, écrit dans le National Times.



POLITIQUE

DANS L'OPPOSITION

l. Paul Laurent : le débat entre les forces de gauche n'est pas clos

-ans un entretien publié par bdomadaire *France nouvelle*, ; du 28 juillet, M. Paul Lau-, membre du bureau politique parti communiste français, me : « *L'année a été com-e dans les rapports entre par-le gauche. Cela n'est pas nou-, c'est dans la nature des es. Jusqu'au moment — et s — où les forces démocra-es seront amenées à prendre main les affaires du pays, les es qui s'imposent à elles de-deront plus d'exigences. Dans omaine de l'union, on n'a ja-s atteint la ligne d'arrivée.*

A l'automne dernier il ne issait pas de dormir sur les iers des présidentielles. Il it faire pièce à la tentative pouvoir cherchant à se dé-r de la responsabilité de la . Au sein de la gauche, des ations et des accommode-ts se sont manifestés alors la situation exigeait une ré-se immédiate et vigoureuse. arti communiste a été seul à face et il a fallu plusieurs avant que ne s'opèrent dans partie de l'opinion des modi-ions et pour que son attitude comprise. C'est seulement que des initiatives commu-ont été organisées, que la ntre au sommet a eu lieu, les objectifs de discussion et ion ont été définis entre par-le gauche. C'est positif. Ce plus la situation de l'au-e. Cela témoigne de la force progrès du courant unitaire. chacun mesure que le débat pas clos pour autant et que problèmes demeurent. »

éponse à M. Mitterrand

oquant la récente publication apport présenté le 29 juin par M. Georges Marchais *Monde* du 9 juillet 1975) et mmentaire qu'en avait fait rançois Mitterrand (1), aul Laurent affirme :

« *Il faut faire, disions-nous [en ; un effort constant pour n. Ce qui n'empêche pas, de part, quand nous le jugeons saire, l'exercice de notre de critique vis-à-vis de nos . Depuis l'automne 1974, on efforcé de présenter ce à la critique comme un ant, un changement de gie de notre part. En pu-ce que nous avons dit nous avons voulu montrer notre politique a été cons-. La stratégie a été vou-bâtie et approuvée en juin en connaissance de cause.*

Elle n'a pas changé. Elle ne change pas. François Mitterrand a tort de considérer comme « ubuesque » la thèse selon laquelle le développement du parti socialiste et de sa politique a des aspects contradictoires. (...)

» *Elle est une donnée de la vie politique française qui confirme la stratégie des communistes, c'est-à-dire à la fois la possibilité d'unir les forces de gauche pour vaincre et la nécessité d'un combat permanent du parti révolutionnaire pour donner à cette union un contenu élevé, avec la garantie qu'elle se développe sur une bonne base politique.* »

(1) Le premier secrétaire du parti iste avait notamment écrit *l'Unité* du 17 juillet : « *L'excès ngage est un procédé coutu-à qui veut faire diversion. Je y arrêterai que pour relever ractère ubuesque d'une stra-tout entière axée sur l'alliance un partenaire jugé incapable sser d'être ce qu'il est, c'est-à-traître et relaps.* »

DANS LA MAJORITÉ

M. Dominati : l'U.D.R. demeure trop arrogante

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, explique, dans une interview à l'hebdomadaire *le Point* (numéro du 28 juillet), qu'il entend faire de son parti « *non pas un parti de masse, mais sûrement un parti beaucoup plus populaire que nous l'étions* ». « *La campagne d'adhésions marche bien*, précise-t-il, *nous en sommes à plus de vingt-cinq mille adhérents et comptons bien atteindre les cinquante mille en octobre (...). Je constate d'ailleurs que l'opinion perçoit plus clairement chaque jour que nous sommes le parti le plus proche du président, le parti giscardien par excellence, c'est-à-dire, avant tout, le parti des réformateurs. Si on n'est pas totalement pour les réformes de V.G.E., on n'a pas sa place aux R.I.* »

M. Dominati, qui fut président du Conseil de Paris de 1973 à 1974, estime que « *les élus U.D.R. qui dirigent actuellement la majorité dans la capitale sont ceux qui n'ont rien compris : ni giscardiens ni « chiraquiens », ce sont des gens fermés à tout renouveau. Ils veulent conserver leur ancienne puissance* ».

Il ajoute que l'U.D.R., qu'il voudrait complètement « giscardisée », « *demeure trop arrogante* » (1).

Enfin, le secrétaire général des R.I. « *constate une double évolution* » au parti socialiste.

« *D'abord*, affirme-t-il, *beaucoup de socialistes que je rencontre — certains viennent même à nos réunions — sont ébranlés par le réformisme de V.G.E. Ensuite, le P.S. n'est plus une formation strictement unifiée. Elle a plusieurs tendances, et François Mitterrand n'est déjà plus son vrai patron, s'il en reste encore le dénominateur commun.* »

Plusieurs affrontements depuis 1974

Le Conseil de Paris est composé de 90 membres (30 élus pour les groupes de gauche, 59 élus pour les groupes de la majorité présidentielle et 1 élu « jobertiste »).

La majorité présidentielle se divise en deux groupes : « Paris Majorité » (U.D.R. et C.D.P.), dont le président est M. Jean Tiberi (U.D.R.), compte 37 élus ; « Paris Avenir » (rép. ind. et centristes), présidé par M. Jacques Dominati (rép. ind.), 22.

Depuis 1974, plusieurs affrontements violents ont divisé cette majorité : à propos, par exemple, du sort de la Cité fleurie, de la réforme du statut de Paris, des élections du président du Conseil de Paris, du « nouvel urbanisme » dans la capitale... Plus récemment, l'affaire des Halles a donné lieu, en coulisses, à de dures discussions.

L'U.D.R. détient la majorité au Conseil de Paris depuis 1959. L'actuel président, M. Bernard Lafay, lui est apparenté et le rapporteur du budget, M. Christian de la Malène, que l'on considère souvent comme le véritable « patron de Paris », fait aussi partie du groupe.

L'élection du président de la République au mois de mai 1974 a bouleversé le climat politique de la capitale : les premiers partisans du président de la République veulent, aujourd'hui, rééquilibrer en leur faveur la majorité du Conseil, compte tenu notamment du très net succès de M. Valéry Giscard d'Estaing dès le premier tour du scrutin présidentiel. C'est dans ce contexte qu'il faut lire l'intervention de M. Jacques Dominati.

(1) Déjà, en avril dernier, M. Dominati avait estimé que l'U.D.R. représentait « *une page du passé* » (*le Monde* du 6-7 avril 1975). Cette déclaration lui avait attiré des répliques de M. Lucien Neuwirth, alors secrétaire général adjoint de l'U.D.R., puis, en dépit d'une mise au point, de M. Jacques Chirac.

Deux élections cantonales

COTE-D'OR : canton de Laignes (2e tour) :

Inscr., 2902 ; vot., 2360 ; suffr. expr., 2347. MM. Jean-Pierre Recq, centre gauche, 1171 voix, ELU ; Maurice Chiffon, maj. prés. (U.D.R.), suppléant de M. Gilbert Mathieu, dép. R.I., 1069 ; Jean-Paul Rommel, P.C., 107.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Emile Lepitre, R.I., maire de Laignes, récemment décédé, qui avait été élu pour la première fois conseiller général en juillet 1965 à la suite d'une élection partielle provoquée par le décès d'Auguste Dubéchot, S.F.I.O. Emile Lepitre avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1970 avec 1 415 voix contre 375 à M. René Bolzot, P.C., sur 2 368 inscrits, 1 978 votants et 1 790 suffrages exprimés.

Lors du premier tour, qui a eu lieu le dimanche 20 juillet, M. Recq était arrivé en tête avec 955 voix, contre 918 à M. Chiffon, 128 à Mme Françoise Gaspar, P.S., et 127 à M. Rommel. Mme Gaspar s'est alors retirée, le bureau de la fédération du parti socialiste ne donnant comme consigne à ses électeurs que celle de « rester vigilants ». De son côté, le parti communiste a décidé de maintenir son candidat « pour la clarté », déclarant qu'il « ne serait pas le candidat de l'Union de la gauche mais celui d'union démocratique et de défense des intérêts du canton ». Pour « assurer l'échec de l'U.D.R. » tout « en restant fidèle au programme commun », le Mouvement des radicaux de gauche a appelé les électeurs à reporter leurs voix sur M. Recq, qui a en outre reçu le soutien du parti radical. Le P.C. a alors « dénoncé » publiquement l'attitude du M.R.G. et « regretté » que le P.S. ait « refusé » de soutenir le candidat de la gauche, demandant lui aussi aux électeurs « d'être vigilants ».

Le candidat de la majorité présidentielle avait bénéficié de l'appui de tous les maires du canton et du soutien de vingt-six conseillers généraux du département. Le nouvel élu, M. Recq s'était déjà présenté en 1965 contre Emile Lepitre, et assume depuis 1971 les fonctions d'adjoint au maire de Laignes.]

LOIRET : canton de Sully-sur-Loire (2e tour) :

Inscr., 6441 ; vot., 4035 ; suffr. expr., 3913. MM. Jacques Charpentier, sans étiq., mod. fav. à la maj., 2323 voix, ELU ; Jean Gérôme, P.S., maire de Cerdon, 1590.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Albert Cossonnet, centre gauche, conseiller général depuis 1945, récemment décédé. Maire de Sully-sur-Loire depuis 1966, Albert Cossonnet avait été réélu conseiller général au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 087 voix, contre 553 à M. Gond, P.S.U., et 398 à Mme Carmet, P.C., sur 5 954 inscrits, 3 266 votants et 3 038 suffrages exprimés.

Le premier tour, qui a eu lieu le dimanche 20 juillet, avait donné les résultats suivants : inscr., 6 442 ; vot., 3 841 ; suffr. expr., 3 745 ; MM. Jacques Charpentier, sans étiq., cons. mun. de Sully-sur-Loire, 1 351 voix ; Jean Gérôme, P.S., m. de Cerdon, 930 ; Paul Dantin, sans étiq., adj. au m. de Sully-sur-Loire, 875 ; Robert Brosse, P.C., 394 ; Roger Danton, sans étiq., m. d'Isdes, 285.

D'autre part, à la suite du décès du maire Albert Cossonnet et de la démission d'un conseiller municipal, deux sièges étaient à pourvoir au sein du conseil municipal de Sully-sur-Loire. Le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 2 747 ; vot., 1 806 ; suffr. expr., 1 713. MM. Jean-Paul Cuillier, 777 voix et Jean Blanchard, 749. Liste pour la défense des intérêts communaux, fav. à la maj., Mme Cossonnet, 724, et M. Gilbert Floquet, 666. Liste d'union démocratique, présentée par le P.C., MM. Robert Brosse, 290, et Jean-Pierre Brian, 288. Au second tour, MM. Cuillier et Blanchard, div. g. d'opposition, ont été élus avec respectivement 1 098 et 1 032 voix contre 555 à M. Floquet, 474 à M. Robert Lemellu, nouveau candidat, 217 à M. Brian et 216 à M. Brosse, sur 1 806 suffrages exprimés, 1 885 votants et 2 747 inscrits.]

MÉDECINE

EN RAISON D'UNE INFECTION POST-OPÉRATOIRE

Plusieurs salles du service de cardio-chirurgie ont été fermées à l'hôpital de Lille

De notre correspondant

Lille. — Plusieurs salles du service de cardio-chirurgie de l'hôpital de Lille (centre hospitalier régional) ont été fermées le 14 juillet et le resteront jusqu'au 20 août.

Des complications infectieuses, dues à une souche de staphylocoques blancs et survenues lors des suites opératoires chez certains malades de ce service, ont motivé cette décision.

Une désinfection complète des locaux est entreprise, et les malades ont été transférés dans d'autres salles. Les interventions chirurgicales sont pratiquement interrompues. Cet incident attire une fois de plus l'attention sur la nécessaire prévention des contaminations hospitalières, per ou post-opératoires. L'utilisation des « bulles stériles » de plastique en vigueur dans quelques services français ou étrangers apporte à ce problème difficile une solution intéressante.

Un remède : la chirurgie sous bulle

Une demi-douzaine de personnes, calotte sur la tête, bavette couvrant le bas du visage, s'affairent autour du malade endormi, allongé sur le côté. Victime d'un accident de la route, celui-ci va subir une intervention classique de chirurgie orthopédique : la remise en place et la fixation, par deux vis, d'un morceau de l'os iliaque.

Pourtant, dans un coin, une grande bulle gonflée, en plastique transparent, attire l'attention. La hanche du patient, seule partie apparente de son corps dissimulé sous les « champs » opératoires verts, est badigeonnée de colle. La « bulle » est amenée au-dessus de lui, un rectangle de sa partie inférieure vient adhérer à la zone de peau nue. Le chirurgien, ses assistants et les infirmières enfilent les bras dans de grands gants en caoutchouc qui font corps avec ce qui semble maintenant une véritable tente de plastique. Les instruments, entreposés sur un côté de la « bulle », commencent à circuler de main en main, et bientôt le chirurgien, d'un geste précis, fait l'incision initiale, découpant d'un mouvement de la main la fine pellicule de matière plastique et l'épiderme du patient.

Une arme efficace

Une heure et demie durant, la ronde continue, ponctuée des quelques phrases habituelles. Le matériel supplémentaire est amené, depuis une « banque » voisine, par l'intermédiaire de conteneurs cylindriques : l'ensemble — « bulle », réserve d'instruments et conteneurs — a son atmosphère entièrement purifiée, et nulle poussière contaminée ne peut venir de l'extérieur, puisque stoppée par les filtres où passe l'air sous pression avant de venir gonfler ces enceintes. Comme le souligne le docteur Zucman, qui officie dans ce bloc opératoire de l'hôpital d'Argenteuil (Val-d'Oise) : « *A la limite, nous pourrions fumer en opérant, et les précautions d'aseptie prises le sont surtout en raison de la présence des blocs opératoires voisins.* »

Pour l'instant, l'équipe du docteur Zucman n'utilise la « bulle », reçue en mai dernier, qu'une ou deux fois par semaine. Elle n'est pas la seule équipe chirurgicale à en posséder en France : une clinique privée et trois services de l'Assistance publique de Paris en sont déjà équipés. C'est d'ailleurs dans l'un de ceux-ci, à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart, que ce type d'appareillage, inspiré de ceux utilisés dans l'industrie nucléaire pour la manipulation des radio-éléments, avait trouvé, l'année dernière, sa première application médicale, avec la naissance en milieu stérile d'un enfant dépourvu de toute défense immunitaire (*le Monde* du 16 février 1974).

L'infection post-opératoire pose souvent des problèmes délicats, et, même si sa fréquence, notamment en traumatologie et en orthopédie, est discutée, comme le sont les avantages et les inconvénients des différents procédés : salle aseptique classique, « salle blanche », etc., tous les spécialistes s'accordent sur l'essentiel : l'infection post-opératoire doit être combattue par tous les moyens.

La « bulle », qu'on envisage maintenant d'utiliser pour la chirurgie à cœur ouvert, pourrait être, à cette fin, une arme efficace. Le constructeur fait état de près de cinq cents contrôles bactériologiques effectués après opération sous « bulle », tous négatifs. De plus, le prix d'un tel équipement (environ 100 000 F) le met à la portée des établissements d'hospitalisation de taille modeste, dont le budget est souvent insuffisant pour leur permettre de supporter le financement d'équipements plus lourds. A tel point que le constructeur s'étonne de constater qu'on semble accorder à son appareillage beaucoup plus d'intérêt à l'étranger qu'en France : d'après lui, la NASA commencerait même des études pour mettre sur le marché un produit concurrent...

XAVIER WEEGER.

ÉDUCATION

Le Yom Kippour tombant le 15 septembre

Les enseignants et élèves israélites t invités à ne pas aller en classe le jour de la rentrée scolaire

: Consistoire central israélite France proteste, dans un muniqué, contre le refus du istère de l'éducation de dé-er le jour de la rentrée sco-, fixé cette année au lundi eptembre. Cette date coïncide effet avec la fête de Yom pour — le Grand Pardon — le Consistoire rappelle « *le ctère éminemment sacré* ». haque année, le ministère de l'éducation signale à l'attention des chefs d'établissement les fêtes religieuses israélites, leur demandant, notamment, de ne pas organiser ces jours-là des compositions ou des examens.

Le Consistoire « *demande instamment aux chefs d'établissement, enseignants et élèves israélites (...) de ne pas se présenter en classe le jour de la rentrée* ».

Admissions aux agrégations

.ettres modernes (femmes) :

nes et Mlles Alaux (41e), Fran-Alexandre (3e), André née re (77e ex aequo), Barbet-Massin Fossoul (38e), Bardet (8e), Baril-(72e ex aequo), Basso-Bocca-(62e ex aequo), Beck (54e), jamin née Bouvard (98e), Ben-(28e ex aequo), Bernard née rtiol (19e), Besnard née Cha-t (93e), Bognar (69e ex aequo), née Conte (42e), Boudant née elet (79e), Bourrel née Herry ex aequo), Bouty née Demou-(80e ex aequo), Josette Bouvard , Bouvet dit Maréchal (15e), a (12e), Carpentier née Dost , Causse (61e), Cazanave née ane (82e), Cazimajou (65e), Mo-e Charles (69e ex aequo), Char-Joseph (76e), Nadine Chevalier ex aequo), Colrat (90e), Cour-it (72e ex aequo), Dana (13e), all née Pichard (104e ex aequo), ille née Guigot (53e) ;

nes et Mlles Demay (50e), Deni-née Querol (104e ex aequo), rés (43e), Devloo (65e ex aequo), mières née Delloye (35e), Cathe-Dufour (17e), Dominique Du-e (5e), Danielle Duport (81e), on née Locard (16e), Folscheid Vanlerberghe (4e), Fournier née aux (1re), Fretier (85e), Prévillle , Gacon (98e ex aequo), Gambs Gontard (64e), Nicole Genet , Genzling née Thibault (28e), rdot née Brizio (69e ex aequo), Géraud née Gomez (40e), Gervais (21e), Goudot (72e ex aequo), Goulette (92e), Gourdet née Guillermou (57e ex aequo), Griesmar (88e ex aequo), Guilcher née Pellat (72e ex aequo), Guillo (24e), Hamon née Guillouet (88e ex aequo), Haroche née Bouzinac (95e), Herdhuin (27e) ;

Mmes et Mlles Herschberg (5e), Houard (101e ex aequo), Hubschwerlin (68e), Hugonnec (52e), Joras (22e), Jouin née Douillard (86e ex aequo), Jurado née Favier (97e), Lagier (31e ex aequo), Lalin née Palempin (98e ex aequo), Lantonnet (9e), Lebhar née Vaissade (51e), Lefebvre née Faivre (101e ex aequo), Lesot (23e), Lortscher (18e), Maillard (44e), Marie-Carie Marchand (101e ex aequo), Annick Martin (37e), Mascle (60e), Mesliand (48e ex aequo), Mipatrini (57e ex aequo), Mousseron née Peyrefitte (20e), Navarro (55e ex aequo), Noizet (28e ex aequo), Ozanam (39e), Paisant (77e ex aequo), Payet née Dessaix (46e), Pasquer née Reillar (67e), Agnès Picard (33e), Isabelle Picard (39e), Pignet (55e ex aequo), Poussin (94e), Prat (47e), Priolet (62e ex aequo), Pujos (10e), Rocaz (11e), Roveda (98e ex aequo), Said (30e), Sautter née Trouiller (83e), Soubiron née Alandry (104e ex aequo), Spieldenner (25e), Stutzmann (34e), Taillardat (69e ex aequo), Tsiomis née Leca (2e), Uturald (45e), Voinier née Royer (48e ex aequo), Wajsbrot (84e).

Avec à son bord les cosmonautes Klimouk et Sevastianov

Soyouz-18 est revenu sur terre après deux mois dans l'espace

Les deux cosmonautes soviétiques Piotr Klimouk et Valeri Sevastianov, qui viennent de passer soixante-trois jours dans l'espace, dont soixante et un à bord de la station orbitale Saliout-4, sont revenus sur terre le samedi 26 juillet à 15 h. 18 (heure de Paris). Ils se sont posés dans le Kazakhstan, à 56 kilomètres au nord-est de la ville d'Arkalyk, et paraissent en bonne santé.

Partis le 24 mai de Baïkonour, les deux cosmonautes soviétiques ont battu le record de durée des vols soviétiques. La plus longue mission avait été, jusqu'à présent, celle de Soyouz-17, qui était restée un mois sur orbite terrestre. Avec le vol de Soyouz-18, les Soviétiques s'approchent du record américain de quatre-vingt-quatre jours dans l'espace, avec le troisième équipage de Skylab.

Les astronautes américains sous surveillance médicale

Les cosmonautes de Soyouz-17 avaient eu quelques difficultés à leur retour sur terre, comme l'expliquait un film soviétique au dernier Salon du Bourget. Les images montraient les deux hommes se laissant glisser hors de la cabine et ne pouvant plus se tenir sur leurs jambes. Les équipes chargées de la récupération avaient dû les porter. Les équipages américains de Skylab n'avaient pas rencontré de semblables difficultés.

L'agence Tass a insisté sur la quantité d'informations collectées par les deux cosmonautes pendant leur séjour, notamment sur leurs observations du Soleil et de la Terre. « *Les résultats obtenus*, écrit-elle, *hâteront l'assemblage dans le cosmos de stations orbitales, qui pourront fonctionner pendant de longues périodes.* »

De leur côté, les trois astronautes d'Apollo, qui avaient respiré des gaz toxiques pendant leur retour sur terre, ont quitté l'unité de soins intensifs de l'hôpital d'Honolulu, mais ils resteront encore sous surveillance médicale pendant une dizaine de jours et sont placés en demi-isolation. Les trois hommes ont commencé le compte rendu de leur mission, mais leur état paraît plus sérieux que la NASA ne le disait dans les heures qui suivirent leur retour. Les techniciens n'ont toujours pas déterminé quels gaz ils avaient pu respirer.

SCIENCES

Quatre ans après sa dernière expérience spatiale

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE LANCE SON TROISIÈME SATELLITE

Les techniciens de la République populaire de Chine ont placé sur orbite, le samedi 26 juillet, un satellite qui gravite entre 186 et 464 kilomètres d'altitude, sur une orbite inclinée de 69 degrés par rapport à l'équateur. C'est le troisième satellite lancé par la Chine. Le premier, d'un poids de 172 kilogrammes, avait été lancé le 25 avril 1970 ; le second (221 kilogrammes), le 3 mars 1971.

L'agence Chine nouvelle présente ce nouveau tir comme « *un exploit réalisé par le parti, l'armée et le peuple tout entier sous la direction du comité central du parti communiste avec à sa tête le grand timonier, le président Mao* ».

Pékin n'a donné aucune explication sur les quatre années qui séparent le lancement de son second et celui de son troisième satellite. Les deux premiers engins avaient été placés sur des orbites hautes, dont l'apogée était de plus de 2 000 kilomètres. Cette fois, l'engin culmine à moins de 500 kilomètres et a un périgée très bas. Même si les Chinois ont utilisé, comme en 1971, une fusée dérivée d'un missile militaire, de portée intermédiaire, le satellite pourrait alors peser au moins un poids double de celui du deuxième engin. On remarque aussi que le périgée du troisième satellite est très bas, ce qui peut lui permettre de prendre des photos de reconnaissance.

Un lanceur plus puissant qu'en 1971

Il n'est pas impossible que la Chine ait, cette fois, utilisé un lanceur plus puissant qu'en 1971, ce qui expliquerait les quatre années écoulées. L'Institut des études stratégiques de Londres indiquait, récemment, que les Chinois devaient désormais posséder des missiles d'une portée moyenne estimée à environ 5 500 kilomètres. Certains observateurs pensent que, si le communiqué officiel ne donne aucune indication sur le poids du satellite, c'est pour éviter précisément que les pays occidentaux ne soient en mesure de déterminer la puissance de la fusée utilisée. Ils notent aussi que ce lancement intervient juste avant la conférence d'Helsinki sur la sécurité et après le vol commun Apollo-Soyouz, dont la radio chinoise a parlé avec un grand luxe de détails et qu'elle a critiqué.

SOCIÉTÉ

L'AVORTEMENT AU QUÉBEC : DE LA LOI DE 1969 A L'AFFAIRE MORGENTALER

« Si les hommes portaient les bébés... »

Montréal. — « *Si les hommes portaient les bébés, l'avortement ne serait pas une loi, ce serait un sacrement.* » La formule de cette femme rapportée par un journal de Montréal traduit schématiquement les sentiments des quelques dizaines de féministes organisées que l'on peut rencontrer au Québec. Chaque année, de quinze à vingt mille femmes avortent clandestinement dans ce pays où pourtant l'interruption volontaire de grossesse n'est pas illégale. Pas illégale, à condition que les hôpitaux de votre quartier vous y autorisent, ce qui est rarissime lorsque vous êtes francophone. En légalisant en 1969 l'avortement sans contraindre les institutions hospitalières à appliquer la nouvelle législation, le Parlement canadien a placé les candidates à l'avortement dans une situation délicate, voire absurde : une Québécoise qui ne peut trouver accueil dans un hôpital de Montréal sera dans l'illégalité si elle se fait avorter dans le cabinet d'un médecin, mais certains frais médicaux lui seront remboursés si elle subit cette intervention à New-York.

Le Canada n'a sans doute pas, en matière d'avortement, la plus mauvaise législation, mais celle qui permet le plus d'interprétations et d'injustices : de la langue qu'on parle ou de la province qu'on habite pourra dépendre l'issue d'une demande d'avortement. C'est pour lutter contre cette situation extravagante qu'un gynécologue de Montréal, le docteur Henry Morgentaler, décida, à partir de 1969, de pratiquer des avortements dans sa propre clinique sans avoir constitué, ainsi qu'il est obligatoire, le « comité thérapeutique » qui doit décider dans chaque institution agréée si une femme peut, ou non, subir l'avortement qu'elle sollicite. Au début de 1973, le docteur Morgentaler, membre de l'Association internationale humaniste, rescapé des camps de Dachau et d'Auschwitz, où sa famille fut décimée, fit connaître publiquement ses activités au cours d'émissions de télévision et de conférences qui firent grand bruit. Il se montrait décidé à faire jusqu'au bout le procès d'une loi ambiguë et à dénoncer l'attitude des médecins francophones du Québec qui, en majorité catholiques, refusent de créer les « comités thérapeutiques » dans les hôpitaux et bloquent ainsi l'application de la loi. Le gynécologue montréalais ne tarda pas à connaître ses premiers ennuis avec la justice, qui devaient aboutir, le 28 mars 1975, à son emprisonnement pour dix-huit mois.

LA LÉGISLATION CANADIENNE

La législation canadienne sur l'avortement date de 1969. Elle prévoit l'interdiction de l'avortement sous peine d'emprisonnement à perpétuité (pour le médecin) ou pendant deux ans (pour la femme) si les règles suivantes ne sont pas observées :

1) Il doit exister, dans l'hôpital auquel s'adresse la femme, un « comité thérapeutique » désigné par l'administration de l'établissement et composé d'au moins trois médecins.

2) Le comité autorise l'interruption de la grossesse s'il est avéré que la continuation de celle-ci « *mettrait ou mettrait probablement en danger la vie ou la santé de la mère* ».

Sur le premier point, la loi n'a fait nulle obligation aux hôpitaux de créer des comités. C'est ainsi que, pour tout le Québec, sur environ deux cent cinquante hôpitaux à peine 10 % ont créé des comités thérapeutiques. Encore s'agit-il, le plus souvent, d'hôpitaux anglophones.

En 1973, en six mois, cent trente-trois avortements légaux avaient été opérés dans les hôpitaux francophones contre mille deux cent vingt dans les hôpitaux anglophones. Selon les évaluations du département de démographie de l'université de Montréal, il y a de dix à vingt-cinq mille avortements clandestins chaque année au Québec. En outre, plusieurs milliers de femmes du Québec se rendent à New-York pour subir une interruption de grossesse.

De notre envoyé spécial

Le docteur Morgentaler, bouillant quinquagénaire barbu, a focalisé sur lui la hargne de tous les adversaires de l'avortement. L'acharnement mis à l'abattre en témoigne. Alors qu'en juin 1973 un jury populaire — sept hommes et cinq femmes — acquittait le docteur Morgentaler, poursuivi pour un avortement illégal — il ne le niait pas et en avouait même cinq à six mille autres en quatre ou cinq ans ! — le ministère de la justice du Québec faisait appel et obtenait que la cour d'appel substitue une condamnation à l'acquittement. Le médecin porta finalement l'affaire devant la Cour suprême du Canada, qui confirma, en mars 1975, la décision de la cour d'appel par six voix contre trois. Ce jugement ne fut pas pris sans diviser la Cour suprême, dont le président, M. Bora Laskin, déclara publiquement son effarement : « *Je n'ai réussi à retrouver aucun cas où une cour d'appel, en rejetant un verdict d'acquittement prononcé par un jury, aurait prononcé un verdict de culpabilité sous le chef même d'accusation ayant donné lieu à un acquittement.* »

Condamné à passer dix-huit mois en prison, le gynécologue de Montréal n'est pas au bout de ses peines puisque le ministre de la justice de la province, M. Jérôme Choquette, l'un des hommes forts de la majorité libérale, s'est déclaré déterminé à le poursuivre pour une douzaine d'autres affaires d'avortement. L'une d'elles a été jugée en juin pendant l'incarcération du docteur Morgentaler : le jury, une nouvelle fois, a prononcé l'acquittement. Le ministre, une nouvelle fois, a fait appel de ce jugement. Epuisé, on s'en doute, par la lutte juridique et morale qu'il a dû mener depuis plusieurs années, le docteur Morgentaler a déjà eu, en prison, deux attaques cardiaques. D'autres incidents, parfois rocambolesques, marquent sa vie de prisonnier. Au mois de juin, il s'est vu décerner par l'Association humaniste américaine le prix de « l'humaniste de l'année » : la délégation venue lui décerner ce prix n'a pu pénétrer dans la prison. Il y a quelques jours une polémique a éclaté à propos du mauvais traitement qui lui aurait été infligé par ses gardiens. Ceux-ci répondent que le docteur Morgentaler a très mauvais caractère, comme le prouve le fait qu'il ait, au cours d'une fouille, lancé son slip à la figure du gardien-chef de la prison.

Francophonie et natalité

Le mouvement de solidarité avec le docteur Morgentaler s'organise avec difficulté. Les quelques organisations qui, au Québec même, le soutiennent ont encore du mal à mobiliser l'opinion publique. Un sondage réalisé au milieu du mois de juin a montré que 41 % des Québécois estimaient que le gynécologue « *devait purger sa peine* » tandis que 36 % estimaient qu'il « *devait être libéré* ». A l'inverse, dans la province anglophone voisine, l'Ontario, 52 % des personnes interrogées étaient pour la libération.

La résistance des médecins francophones du Québec à l'idée de l'avortement s'explique par une mentalité nataliste et catholique largement répandue dans les esprits, même si, dans la pratique, elle est de moins en moins suivie d'effets. M. Pierre Viens, professeur à la faculté de médecin 'le Montréal, résumait ainsi la question (1) : « *Nos hôpitaux ont toujours constitué jusqu'à une date récente des fiefs de communautés religieuses où religion, morale et médecine étaient mêlées au point qu'il était difficile de savoir qui, de l'aumônier ou du chirurgien, était le plus important lorsque survenait une urgence.* »

Aujourd'hui, les hôpitaux québécois ont changé de mains, mais les mentalités de leurs dirigeants n'ont guère évolué. A cela s'ajoute le souci des nationalistes québécois de sauver l'entité francophone menacée d'engloutissement, car à la « revanche des berceaux », qui permit jadis aux catholiques francophones de s'affirmer face à l'Anglais, a succédé la paresse des procréateurs, ainsi dénoncée en juin 1974 par Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal : « *Nous sommes en face d'une incapacité ou, ce qui est plus grave, d'un refus de transmettre la vie, de nous prolonger nous-mêmes.* » Et il appelait le « *peuple canadien-français* » à un sursaut salutaire pour continuer à « *porter la marque d'une présence de Dieu dans le déroulement de son histoire* ». « *Notre incroyable taux de natalité*, écrivait de son côté M. Brunet, responsable d'un comité anti-avortement, *nous permettait de défier le destin. Nous risquons de disparaître sous peu en tant que nation* (2). »

Tandis que les anglophones du Canada observent avec étonnement et condescendance l'attitude « rétrograde » de leurs compatriotes francophones, quelques mouvements féministes, isolés mais ardents, mènent la lutte pour la libéralisation en dépit des tracasseries de la police. Fin juin, à Montréal, la police a ainsi perquisitionné dans les locaux du Comité pour la liberté de l'avortement, saisissant le fichier et interpellant sept personnes. La presse y a fait écho discrètement, signalant quelques protestations molles. Pour l'instant, la situation est bloquée : le gouvernement québécois ne veut pas contraindre les hôpitaux francophones à appliquer la loi, le gouvernement fédéral n'envisage pas de modifier celle-ci, les femems anglophones peuvent avorter à Montréal, première ville française d'Amérique, et les francophones à New-York.

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Le Devoir*, 15 mai 1975.
(2) En 1963, on enregistrait, au Québec, 113 640 naissances. En 1973, il n'y en a eu que 84 921.

DÉFENSE

● ERRATUM. — Les bâtiments de transport militaire commandés à la France par le Maroc déplacent à pleine charge 1 330 tonnes, et non 13 330 tonnes, comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans *le Monde* daté 27-28 juillet.

JUSTICE

LE JUGEMENT DE L'AFFAIRE DU PATRIMOINE FONCIER

Peines de prison ferme pour Claude Lipsky Georges-Walter Huc et Victor Rochenoir

Trois autres prévenus, dont M. André Roulland, ont bénéficié du sursis

Le jugement rendu le 26 juillet dans l'affaire du Patrimoine foncier par la onzième chambre correctionnelle de Paris n'aurait guère causé de surprise s'il n'avait eu pour le principal prévenu, M. Claude Lipsky, une application immédiate et inattendue : en le condamnant à cinq ans d'emprisonnement et 100 000 francs d'amende, le tribunal a ordonné son arrestation à l'audience. M. Lipsky, qui avait été remis en liberté le 30 août 1974, après vingt-huit mois de détention, a été incarcéré. C'est la première fois qu'une pareille décision — rarement appliquée en tout état de cause — est prise dans une affaire de ce genre, où les peines d'emprisonnement sont pour le moins différées quand le prévenu n'est pas incarcéré au moment du procès.

Second des principaux prévenus et seul détenu — il a été incarcéré depuis le 11 juillet 1974 après avoir été extradé du Brésil — M. Georges-Walter Huc, l'« associé » de M. Lipsky, a été condamné à trois ans d'emprisonnement et 50 000 F d'amende (1). De son côté, Mᵉ Victor Rochenoir, conseil juridique du Patrimoine foncier, a été condamné à huit mois d'emprisonnement et 10 000 francs d'amende. Cette peine sera confondue avec la condamnation qu'il a déjà subie dans l'affaire de la Garantie foncière (trois ans dont dix-huit mois avec sursis). Le président-directeur général de la société de gérance du Patrimoine foncier, M. André Roulland, ancien député U.N.R et ancien membre du cabinet de Georges Pompidou à l'Elysée, a été condamné à trois ans d'emprisonnement avec sursis. M. Pierre Campmas, commis en Bourse, promu P.D.G. ou administrateur de plusieurs sociétés filiales du Patrimoine foncier, a été condamné à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 francs d'amende. M. Jean Lachenaud, conseil fiscal, lui aussi devenu P.D.G. d'une société filiale, condamné à un an d'emprisonnement et 5 000 francs d'amende, a également bénéficié du sursis. Cette peine est amnistiable comme celle de M. Louis Blanco, expert-comptable, condamné à 5 000 francs d'amende.

Deux des neuf prévenus ont été relaxés : M. Henri Rispal, directeur commercial, et Mlle François Morel, une de ces « secrétaires-P.D.G. » comme en avait déjà révélées le procès de la Garantie foncière.

D'autre part, M. Lipsky et, en partie les autres prévenus devront payer solidairement 27 600 000 francs de dommages et intérêts aux souscripteurs du Patrimoine foncier.

« Une situation sans issue »

Il aura fallu près de trois heures et demie au tribunal présidé par M. Jean Delma-Goyon pour établir point par point la responsabilité de chacun, les divers éléments de l'escroquerie et des abus de confiance, et pour définir les différentes opérations incriminées, qui ont eu pour résultat le détournement de quelque 43 millions de francs sur les 134 millions souscrits au Patrimoine foncier depuis sa création en octobre 1968 jusqu'en septembre 1971, au moment des premières inculpations et de la fuite de MM. Lipsky et Huc.

Dans ses attendus, le tribunal décrit avec minutie les mécanisme du système dont M. Lipsky était « *le créateur et l'animateur* ». Le jugement dénonce les multiples « subterfuge » qui ont été imaginés pour tenter de renflouer avec les fonds du Patrimoine foncier, les différentes sociétés du groupe Lipsky, celles-ci ayant accumulé dès 1969 un déficit considérable et se trouvant déjà « *dans une situation sans issue* ».

On explique aussi comment les établissements Kaufmann dirigés par M. Huc, en réalité contrôlés par M. Lipsky, sont devenus la « *plaque tournante des circuits financiers* » inventés pour détourner des capitaux prélevés sur l'épargne publique au profit de sociétés commerciales ; comemnt pour cela les statuts du Patrimoine foncier ont été « violés » et comment l'escroquerie était déjà contenue dans une publicité « *abusive et équivoque* » — qui promettait « *une rentabilité chimérique* » de 10,40 % — et dans les « *mensonges de la présentation de bilans inexacts* ». A travers toute une série « *d'artifices juridiques et financiers* », le tribunal note une « *volonté manifeste de faire croire à l'existence d'une fausse entreprise de crédit imaginaire* ».

« La collusion des trois établissements de crédit »

Ainsi que l'on pouvait s'y attendre et bien qu'une grande partie des débats ait été consacrée à cette question, le tribunal a rejeté la demande de supplément d'information, présentée par la défense, sur le rôle des trois banques impliquées dans l'affaire : Neuflize-Schlumberger-Mallet, le Comptoir financier et la Banque européenne de financement (*le Monde* du 14 et du 19 juin). Comme le ministère public dans son réquisitoire, le tribunal souligne la difficulté de qualifier pénalement la responsabilité des établissements financiers. Mais on remarque cependant que le jugement relève les *accusations selon lesquelles cette responsabilité est* « lourdement engagée ». On note également qu'il est fait état de la « *collusion des trois établissements de crédit avec Lipsky et les dirigeants du Patrimoine foncier* ». L'emploi de certains termes paraît d'autant plus significatif que les juges, en dépit de leur décision négative sur ce point, déclarent que « *le tribunal ne peut que stigmatiser le comportement des trois banques dans cette affaire* ».

(1) Le ministère public avait requis contre M. Lipsky une peine « très nettement supérieure à la détention provisoire » et contre M. Huc trois à quatre ans d'emprisonnement. (*Le Monde* des 28, 29-30 juin.)

Après son dessaisissement du dossier sur la catastrophe de Liévin

M. HENRI PASCAL NE RECONNAIT QUE DEUX IRRÉGULARITÉS

Etonné que la chambre d'accusation de Douai ait constaté « *la nullité de huit actes d'instruction en raison de leurs irrégularités* » dans l'instruction ouverte après la catastrophe de Liévin (*le Monde* du 27-28 juillet), M. Henri Pascal a tenu samedi 26 juillet à faire une mise au point.

Après avoir affirmé qu'il n'y avait que deux irrégularités (qui ont entraîné l'annulation de six autres actes de procédure), M. Pascal a ajouté : « *Jusqu'alors, je n'ai jamais entendu nulle part pourquoi la chambre d'accusation, qui, lorsqu'elle annule les actes d'un juge d'instruction, a le choix entre la remise du dossier au juge et le dessaisissement, estime le juge incapable ou indigne de continuer l'information puisqu'elle a opté pour le dessaisissement.* »

D'autre part, la fédération communiste du Pas-de-Calais a affirmé qu'elle mettrait « *tout en œuvre pour qu'éclate la vérité sur les causes et les responsabilités de la catastrophe. Elle n'admettra pas que par ce dessaisissement les responsables, à quelque niveau qu'ils soient, puissent bénéficier de l'impunité grâce à un rapport du service des mines concluant, pour échapper à sa propre responsabilité comme lors de précédentes catastrophes, à la fatalité* ».

Enfin, la fédération des mineurs de la C.F.D.T. rappelle qu'elle a demandé sans pouvoir l'obtenir au premier ministre la création d'une commission nationale d'enquête. Elle ajoute : « *La C.F.D.T. prendra toutes les dispositions qui s'imposent pour que la vérité puisse être faite sur une catastrophe où la responsabilité des Houillères et du service des mines est fortement engagée.* »

POLICE

DANS LE RÉCIT DE LA FUSILLADE DE CHARENTON

Les deux jeunes postiers blessés témoignent de l'acharnement des policiers

Les deux jeunes postiers blessés le 23 juillet dernier rue de Valmy à Charenton (Val-de-Marne) par des policiers de la brigade de recherches et d'intervention ont raconté à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil — où ils ont été admis — les circonstances dans lesquelles les policiers s'en sont pris à eux : MM. Jean-Pierre Vives et Armand Payet se rendaient à la cantine à motocyclette lorsque, au carrefour de la rue de Paris et de la rue de Valmy, ils durent faire une embardée pour éviter une voiture arrivant de leur droite et « grillant » le feu rouge.

« *Je m'apprêtais à réprimander l'automobiliste qui roulait à quelques mètres devant nous*, explique M. Vives, *lorsque deux voitures qui se trouvaient en stationnement dans la rue de Valmy se sont mises en travers de notre route. Je me suis aussitôt arrêté. Armand Payet et moi-même sommes descendus de la moto, que j'ai mise sur béquille.* »

« *A ce moment-là*, ajoute Jean-Pierre Vives, *une dizaine d'hommes ont surgi des trois voitures qui nous entouraient. Ils tenaient tous une arme à la main. Comme ils n'ont pas crié police, nous avons cru avoir affaire à des malfaiteurs et, pris de peur, nous avons cherché à trouver refuge n'importe où.*

» *L'une des trois voitures m'a foncé dessus lorsque je me suis enfui et elle m'a renversé. Je me suis aussitôt évanoui. Lorsque je suis revenu à moi, je me suis rendu compte que j'avais reçu une balle dans la cuisse à quelques centimètres au-dessous de l'articulation de la hanche. De plus, je me suis rendu compte que l'on m'avait retiré mon casque et que je saignais de la tête.* »

Armand Payet avait, de son côté, cherché à fuir en sens inverse : « *Je venais de parcourir une dizaine de mètres en courant lorsque j'ai ressenti une vive douleur à la jambe. Je me suis aussitôt affaissé sur le trottoir. Je venais d'être atteint par une balle qui avait pénétré par la fesse et était ressortie par le devant de la cuisse, à 5 centimètres au-dessus du genou* », dit-il.

« *J'étais à peine tombé, que quatre policiers se sont précipités vers moi, m'ont roué de coups à l'aide du casque qu'auparavant je portais sur la tête. Puis ils m'ont mis les menottes et c'est seulement à ce moment-là que l'un des hommes m'a dit « haut les mains ». Ce n'est qu'au moment où l'on m'a passé les menottes que j'ai compris que nous avions affaire à des policiers.* »

La fédération C.G.T des P.T.T. a envoyé une lettre à M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, dans laquelle elle dénonce « *l'énorme responsabilité des policiers dans ce drame* ».

« *La précipitation avec laquelle les policiers ont ouvert le feu*, indique la fédération, *est en elle-même scandaleuse, mais l'acharnement mis par les policiers à frapper à coups de crosse, de pieds et de poing ces deux jeunes gens à terre, blessés par balle, est tout simplement ignoble.* »

La C.G.T. réfute, d'autre part, « *l'argument de la méprise* », indiquant que le conducteur de la moto était « *en tenue de préposé* ».

Les obsèques de l'inspecteur Jacques Pottier, tué par ses collègues au cours de la même opération, ont eu lieu ce lundi 28 juillet. Dans les rangs de la police judiciaire parisienne, on continue de s'interroger sur les circonstances du drame de Charenton, ainsi que sur les contradictions et les silences qui ont ponctué les déclarations officielles. On ignore toujours pour quelle raison la police avait « omis » de mentionner, au cours des premiers comptes rendus, l'existence de deux postiers blessés.

Une affaire de famille ?

Le commissaire Leclerc avait, pour sa part, oublié de préciser qu'il était lui-même sur place et que les renforts étaient arrivés, non d'une voiture en mission dans le voisinage, mais du Quai des Orfèvres et sur sa propre décision. Enfin, en reconnaissant, au micro d'une station de radio, que Jacques Pottier avait reçu sept balles, le chef de la brigade de recherches et d'intervention a contredit son supérieur hiérarchique, M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, qui déclarait sur un autre poste que l'inspecteur avait été touché par quatre ou cinq balles.

Aucun responsable n'a toutefois expliqué les raisons de la violence du comportement des policiers.

Non seulement dans le cas de M. Pottier ceux-ci ont confondu mise hors d'état de nuire et mise à mort, mais l'acharnement avec lequel les deux postiers ont été attaqués — l'un d'eux ayant même, selon ses déclarations, été blessé par balle alors qu'il était déjà inanimé — témoigne, comme lors de l'affaire du Théléme, d'un redoutable manque de contrôle. « *Qu'on ne déballe pas nos conflits internes sur la place publique* », a demandé le commissaire Leclerc dans l'une de ses nombreuses interventions radiophoniques. Mais s'agit-il seulement d'une affaire de famille ? — J. Sn.

FAITS DIVERS

A Saint-Raphaël

UN EXTRÉMISTE ITALIEN EST GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR DEUX POLICIERS... ITALIENS

Un géomètre italien, Mario Tuti, recherché pour le meurtre de deux policiers à Empoli (Italie), a été arrêté, dimanche 27 juillet, à Saint-Raphaël (Var). Grièvement blessé d'une balle au cou par un commissaire principal italien qui participait à l'enquête avec le S.P.P.J. de Marseille, Mario Tuti a été hospitalisé à Draguignan. La jeune femme qui l'accompagnait a été également arrêtée et est interrogée au commissariat de Saint-Raphaël.

Géomètre à la mairie de Florence, Mario Tuti, qui appartiendrait à l'organisation néo-fasciste « *Front national révolutionnaire* », n'avait pas hésité à tirer à la mitraillette, le 24 janvier dernier, sur trois policiers désireux de l'interroger sur un attentat. Condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité pour ces faits, Mario Tuti était activement recherché. Le ministre de l'intérieur italien avait même promis 30 millions de lires à qui donnerait des renseignements permettant l'arrestation de l'extrémiste.

[Si les policiers étrangers peuvent participer à certaines enquêtes sur le sol français, on fait remarquer au ministère de l'intérieur qu'ils agissent simplement comme « conseillers techniques ». Ils ne peuvent en aucun cas faire usage de leur arme et ne peuvent pas même porter celle-ci. Le parquet de Draguignan a été saisi de cette affaire.]

En Côte-d'Or

CINQ PENSIONNAIRES PÉRISSENT BRULÉES VIVES DANS UN HOPITAL

Un incendie s'est déclaré, lundi 28 juillet, à 4 h. 30, à l'hôpital de Vitteaux (Côte-d'Or), provoquant la mort par asphyxie de cinq femmes, dont une centenaire, qui se trouvaient au premier étage dans un bâtiment réservé aux personnes âgées et impotentes.

Le sinistre, dont les causes sont pour l'instant indéterminées, a, de plus, occasionné d'importants dégâts avant d'être maîtrisé, vers 6 heures, par les pompiers de Vitteaux et de Montbard.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Où en est la réforme du droit de licenciement ?

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

A réforme du droit de licenciement a été réalisée en deux étapes principales : d'abord la loi du 13 juillet 1973 sur *la résiliation du contrat de vail à durée indéterminée*, ensuite ls *licenciements pour cause écono-* loi du 3 janvier 1975 relative aux ue. (« Le Monde de l'économie » du février 1975.)

La coordination de ces deux lois, qui nt pas toujours *été parfaitement* ajustées » (1) soulève diverses ficultés. Mais leur confrontation pelle aussitôt une première question : que faut-il entendre par *licenciement pour cause (ou motif) nomique » ?* Jusqu'à une époque ente, on s'était plutôt habitué à faire partage de base entre licenciements ividuels et licenciements collectifs, derniers étant soumis à l'avis du ité d'entreprise et à l'autorisation l'inspection du travail. A cette ligne de démarcation classique, on tend maintenant à en substituer une autre : le partage n'est plus fondé sur le *nombre* des licenciements, mais sur le *motif* de la décision de l'employeur. Ce motif, encore accompagné de considérations numériques, a été mis en avant dans le grand accord interprofessionnel de 1969 *sur la sécurité de l'emploi* ; vint ensuite, après une allusion dans la loi du 13 juillet 1973, l'accord du 14 octobre 1974 *sur la garantie* du salaire à 90 %, accord qui, lui, vise directement les licenciements pour cause économique, abstraction cette fois totalement faite de leur nombre ; c'est enfin la loi du 3 janvier 1975, qui soumet à l'autorisation de l'administration tous les licenciements pour motif économique, individuels ou collectifs.

ɪ suppression de l'emploi

névitablement, la soudaine émerce d'une notion aussi complexe compagne d'un certain flou. Il semnéanmoins, en dépit du silence de la du 3 janvier, que l'idée de licencient économique doive être liée à la pression de l'emploi : cette définiest d'ailleurs expressément retenue l'accord du 14 octobre 1974. Aussi est-on amené, en gros, à poser roblème en ces termes : *la décision renvoi prise par l'employeur doit considérée comme un licenciement cause économique s'il n'a pas tention de remplacer l'intéressé; et, inverse, on s'écarte de la notion de ciement pour cause économique si ployeur a simplement l'intention de placer par un autre celui qu'il cie.*

ette référence première aux motivas ou intentions du chef d'entreprise laisse dans l'ombre de nombreuses hypothèses délicates : ainsi, le salarié qui refuse de se plier aux exigences d'une décentralisation de son entreprise pourra-t-il se déclarer victime d'un licenciement pour cause économique ? Elle explique néanmoins très largement les économies respectives de la loi de 1973 et de la loi de 1975.

La première vise avant tout l'hypothèse d'une insuffisance, réelle ou prétendue, du salarié que l'on envisage de remplacer : il y a *accusation*. Aussi bien, la loi exige un entretien préalable au cours duquel l'intéressé pourra répondre aux griefs contre lui formés, impose à l'employeur l'obligation d'exprimer par écrit la cause du licenciement si l'intéressé lui en fait la demande expresse, fixe un montant minimal (six mois de salaires) aux dommages et intérêts dus à celui qui serait victime d'un renvoi dépourvu de « cause réelle et sérieuse ».

La loi de 1975 relève de préoccupations tout à fait différentes. Elle soumet tous les licenciements pour cause économique à une autorisation de l'administration dans le cadre d'une politique de l'*emploi* : il s'agit de contraindre ou, en tout cas, d'inciter les employeurs à conserver le maximum de salariés, de les empêcher de *réduire* leurs effectifs sans motif valable. En revanche, le remaniement du personnel, le remplacement des uns par d'autres jugés plus capables, voilà qui relève de l'autorité souveraine du chef d'entreprise : dès lors qu'il n'y a pas aggravation de la situation de l'emploi, l'administration se soucie peu, *a priori*, d'empiéter sur cette autorité et sur ce libre choix qui en est le corollaire (2).

Le motif *économique* étant ainsi opposé au motif *personnel*, on pourrait croire que les dispositions de la loi de 1973, axées sur la volonté de protéger les salariés contre des griefs peut-être injustifiés, et celles de la loi de 1975, axées sur le souci de limiter les suppressions d'emploi, doivent normalement faire l'objet d'une application *alternative* et non simultanée. C'est cependant là une vue de l'esprit : d'une part, diverses dispositions de la loi de 1973 sont applicables à tous les licenciements, et donc, aussi, aux licenciements pour cause économique ; d'autre part, la question se pose de savoir si, à l'inverse, des dispositions que l'on croirait réservées aux seuls licenciements pour cause économique ne vont pas être appliquées aux autres.

Voyons d'abord l'application éventuelle de la loi de 1973 (nouvel article L. 122-14 dans ses nombreuses subdivisions) aux licenciements pour cause économique.

Cette loi a elle-même décidé que ses dispositions relatives à l'entretien préalable, à l'obligation pour l'employeur d'énoncer par écrit les causes du licenciement si l'intéressé en fait la demande, aux conséquences de l'inobservation de la procédure, au montant minimal des dommages et intérêts au cas d'absence de cause réelle et sérieuse, ne seraient pas applicables « aux salariés qui font l'objet d'un licenciement *collectif* justifié par un motif économique ».

A contrario, les prescriptions non expressément exclues revêtent une portée *générale* et sont applicables à *tous* les licenciements, auraient-ils un motif économique ; il en va ainsi pour l'obligation de notifier le licenciement par lettre recommandée ; de même, il appartient toujours au juge judiciaire d'apprécier, au cas de contestation, le caractère réel et sérieux des motifs invoqués par l'employeur, ces motifs seraient-ils d'ordre économique.

D'autre part, les dispositions dont sont écartés les seuls licenciements *collectifs* justifiés par un motif économique, restent, par hypothèse, applicables à tous les licenciements simplement *individuels*. Une question est alors inéluctable : quand s'agit-il d'un licenciement individuel, quand s'agit-il d'un licenciement collectif ?

Plusieurs dispositions de la loi de 1975 suggèrent une définition relativement précise du licenciement collectif. Cette loi réserve en effet, à plusieurs égards, un sort particulier au cas où le nombre des licenciements envisagés est au moins égal à dix dans une même période de trente jours : ainsi, elle décide (art. L. 321-9) que l'administration dispose alors d'un délai de trente jours pour faire connaître sa décision, alors que le délai n'est que de sept jours dans les autres hypothèses.

(Lire la suite page 14, 3e col.)

(*) Directeur du département de droit du travail de Paris-Assas.

(1) V. not. J.-J. Dupeyroux, « Droit du licenciement : deux lois ne font pas une législation cohérente », *le Monde* du 18 février 1975.

(2) Sur les licenciements pour motif économique, v. not. J. Pélissier, *Dalloz 1975*, chronique p. 133, et les deux numéros spéciaux de *Droit social*, juin et sept. 1975.

BULLETIN

L'annonce faite à l'OPEP

ORS de son séjour à Paris, le prince Fahd d'Arabie Saoudite a encouragé le gouvernement français à faire sorte que le dialogue se renoue re pays industrialisés, pays pétroliers pays en voie de développement, avant prochaine conférence de l'OPEP ganisation des pays exportateurs de role) qui doit se tenir, fin septembre, Vienne.

l est facile de comprendre pourquoi. s de sa précédente conférence à Libreville (Gabon), en juin, l'OPEP avait mis le principe d'un ajustement des x du pétrole brut pour compenser les ets de l'inflation mondiale, ajustement nt le taux devrait être décidé en sepmbre. M. Yamani n'était pas présent à reville ; si un événement nouveau vait se produire d'ici à septembre, le nistre saoudien du pétrole pourrait y uver un prétexte pour remettre en use la décision de juin.

Cet événement nouveau, ce pourrait e, bien sûr, la reprise du fameux diague dont l'objet est, rappelons-le, de ider un nouvel ordre économique innational. Les Saoudiens pourraient rs proposer à leurs partenaires au n de l'OPEP de renoncer provisoinent — sans perdre la face — à augnter les prix du pétrole pour inaurer, par un geste de bonne volonté l'égard de la communauté internatiole, les négociations sur un nouvel dre économique mondial.

Cependant, ce scénario se heurte à e difficulté pratique : pour des raisons ltiples, notamment politiques, il paraît ficile de reprendre concrètement le meux dialogue avant septembre. Peute pourrait-on se contenter d'annoncer e reprise des entretiens pour obtenir même effet de dissuasion sur l'OPEP...

C'est donc à préparer cette « annce » dans les meilleures conditions e vont s'employer les chancelleries ns les prochaines semaines. Mais, ur qu'elle puisse être faite, il faut e les pays « durs » au sein de l'OPEP, lgérie notamment, donnent leur acrd. Et l'on retrouve ici le fond du bat...

Le succès de l'opération dépendra en rtie de l'évolution de la conjoncture r le marché pétrolier international. ur le moment, celle-ci est défavorable x pays producteurs, vu la récession ondiale qui déprime la consommation. ais pour combien de temps ?

Malgré le démenti des faits à la « relation de Phillips »

Le chômage est toujours présenté par l'O.C.D.E. comme une des solutions à l'inflation

EN ce qui concerne les trois plus grands pays (Etats-Unis, Japon, Allemagne fédérale), les discussions intervenues récemment à l'O.C.D.E. laissent penser qu'il est peut-être raisonnable de supposer qu'une reprise progressive, mais soutenue, impliquant le maintien d'une certaine marge de capacité inemployée (correspondant à un taux de chômage un peu supérieur au niveau structurel et frictionnel) pourrait permettre au taux d'inflation de se stabiliser entre 5 % et 7 % au cours des trois ou quatre prochaines années.

TOUJOURS PLUS D'INFLATION POUR TOUJOURS PLUS DE CHOMAGE... AUX ÉTATS-UNIS

Taux d'inflation (prix à la consommation)

Taux de chômage (en % de la population active)

Cette phrase capitale de l'introduction du dernier rapport semestriel de l'O.C.D.E. (*le Monde* du 23 juillet) rappelle étrangement une phrase du même genre — moins contournée il est vrai — qui avait fait scandale il y a cinq ans (*le Monde* daté 15-16 novembre 1970) au point qu'elle avait été finalement biffée avant la publication du rapport de l'O.C.D.E. qui la contenait. La phrase, rappelons-le, était ainsi rédigée : *« Jusqu'à ce que de meilleurs résultats en matière de prix soient atteints, il pourra être nécessaire de permettre ou de maintenir une marge plus grande de ressources inemployées que ce qui a été considéré comme normal ou acceptable dans le passé. »*

Ces phrases ont le même sens, et si les fonctionnaires de l'O.C.D.E. appelaient un chat un chat, on pourrait les exprimer plus clairement ainsi : « Pour lutter contre l'inflation, entre autres politiques, augmentons le chômage. » La dégradation du système et de la pensée économiques de l'Occident est telle que l'on peut désormais l'imprimer — sauf à prendre quelques précautions de style — afin d'inviter les grandes nations à ramener l'inflation à un niveau certes moins excessif, mais qui, il y a cinq ans, eût tout de même paru insupportable.

Il n'aurait d'ailleurs pas été gênant finalement de conserver la fameuse petite phrase, puisque l'ironie de l'histoire est que l'on a, en effet, « permis » ou « maintenu » un chômage *« plus important que ce qui était considéré comme normal ou acceptable dans le passé »*, sans que l'inflation ait été pour autant ralentie ; au contraire, elle s'est accélérée.

Autrement dit, la relation dite de Phillips (relation inverse entre chômage et inflation : quand le premier augmente, la seconde diminue), n'a pas joué. Comme le montre très clairement le graphique ci-contre pour les Etats-Unis, l'explosion du système, déjà perceptible il y a cinq ans, s'est développée avec une puissance effrayante. Tout s'est passé comme si la courbe de Phillips s'était déplacée progressivement vers le haut et vers la droite. La relation constatée, dans la réalité a été : *« davantage d'inflation pour un même niveau de chômage, et davantage de chômage pour un même niveau d'inflation »*. Soit, en moyenne période, toujours plus d'inflation et toujours plus de chômage.

Les prévisions de l'O.C.D.E. pour 1976 permettent de voir sur le diagramme où nous en serons l'an prochain. Si l'explosion continue, les points correspondant aux années 1977 et 1978 se situeront au-delà même des limites du graphique. Sera-ce politiquement supportable ?

« Si les récentes augmentations de chômage peuvent être en grande partie attribuées à l'évolution conjoncturelle, il se peut que le chômage « structurel » soit aussi plus élevé que précédemment », écrivent les experts de l'O.C.D.E. C'est cela, sans doute, le phénomène fondamental, qu'aucune relance keynésienne par la demande ne pourra faire disparaître, puisque dégénérant en une inflation chaque fois plus vive.

Pourquoi un chômage d'une telle ampleur ? L'O.C.D.E. l'explique par deux facteurs : *« En premier lieu, les salaires sont ajustés à l'inflation dans une plus large mesure que les taux d'intérêts, de sorte que les entreprises ont été incitées à se convertir à des techniques propres à économiser la main-d'œuvre. »* Explication on ne peut plus classique : le travail est trop cher relativement au capital, par conséquent, on cherche à l'économiser.

« En deuxième lieu, écrivent les experts, *dans la mesure où le changement structurel s'est accéléré, il y a peut-être une inadaptation croissante de l'offre à la demande sur les marchés du travail. »* Ne serait-il pas plus simple d'avouer que le « système » est devenu ou redevenu incapable d'assurer le plein emploi des hommes ?

PHILIPPE SIMONNOT.

Point de vue

L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE : attention au chantage à l'emploi

par JEAN-MARC LEDUC (*)

COUTEUX et risqué, le plan électronucléaire français est remis en cause. Chacun reconnaît maintenant officiellement la nécessité de diversifier les sources d'énergie. *« Rien n'est décidé au-delà de 1976 »*, affirme le ministre de l'industrie. L'ampleur des commandes Westinghouse-Framatome serait limitée. Le gouvernement abandonnerait la filière General Electric-C.G.E. Des précisions sont attendues fin juillet.

Quelles conséquences cette remise en cause du plan E.D.F. peut-elle avoir sur l'emploi ? Ne va-t-on pas aggraver une situation déjà très mauvaise. La question semble naturelle, car le nucléaire a été présenté comme une source merveilleuse d'emplois nouveaux.

Cette légende doit être détruite. Le plan électronucléaire français n'a pas été, jusqu'alors, créateur d'emplois, globalement. Au contraire, l'orientation nucléaire s'est traduite :

● D'une part par le ralentissement, voire même l'arrêt de commandes E.D.F. classiques, etc. ;

● D'autre part par une réorientation de l'activité conduisant dans plusieurs entreprises à des licenciements.

Le « tout nucléaire » c'est, tout d'abord, pour E.D.F., la suspension de commandes de matériels classiques ; par exemple, des transformateurs de petite et moyenne puissance d'UNELEC (soixante-quatorze licenciements à Fourchambault), des centrales thermiques de Stein Industrie (soixante-quatre licenciements). D'autres exemples pourraient être trouvés dans les groupes C.G.E., Jeumont-Schneider, dont les directions invoquent les décisions d'E.D.F., la fatalité !... Une fatalité qu'elles provoquent pour réorienter leurs activités.

Le « tout nucléaire », c'est en effet pour les constructeurs la rationalisation autour d'une seule ligne de produit, et notamment la répartition des tâches entre les divers établissements ou filiales d'un même groupe industriel. Au niveau des constructeurs de chaudières, la lutte a conduit à l'élimination de Babcock (des milliers de licenciements, mutations, dans le groupe et les filiales).

La rationalisation des activités de Creusot-Loire et de sa filiale Framatome s'est traduite notamment par l'arrêt total d'activités qui employaient en mécanique deux mille salariés. Le gigantisme nucléaire a condamné les ateliers traditionnels de Rateau, orientés vers les petites turbines classiques. Dans le groupe C.G.E. encore, la suppression de l'établissement Belfort d'UNELEC a conduit à l'incorporation de l'ensemble des salariés (mille) dans Alsthom Belfort, à la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée.

Au niveau des fournisseurs de transformateurs (autre exemple) une vaste restructuration conduit au regroupement des activités de Merlin-Gerin et de Jeumont-Schneider dans les ateliers de construction mécanique de Metz, sous la férule du baron Empain, avec des mutations (donc des départs) mais pas de création d'emplois. En ajoutant que la gestion Empain va accentuer la « rationalisation » de ces diverses entreprises et réduire encore les effectifs, etc.

Le « tout nucléaire », c'est enfin obtenir le rendement maximum du plus petit nombre de travailleurs sur des machines modernes, automatiques, très coûteuses. *« Un tour moderne vaut entre 7 et 10 millions de francs ; il n'est pas possible de l'utiliser avec deux équipes seulement, le travail en trois équipes est une nécessité... »* C'est ainsi que parlent tous les constructeurs, dans la logique du plan E.D.F. (établi précisément avec eux), fondé sur l'idée, rappelée plus haut : « les centrales électronucléaires doivent, pour être rentables, être fabriquées en grande série dans les conditions optimales de rentabilité des investissements. »

Ainsi, dans la plupart des entreprises, il s'agit moins, à l'heure actuelle, de créations d'emplois que de mise en place d'une infrastructure industrielle dont la rentabilité doit être assurée par les commandes futures de centrales électronucléaires E.D.F.

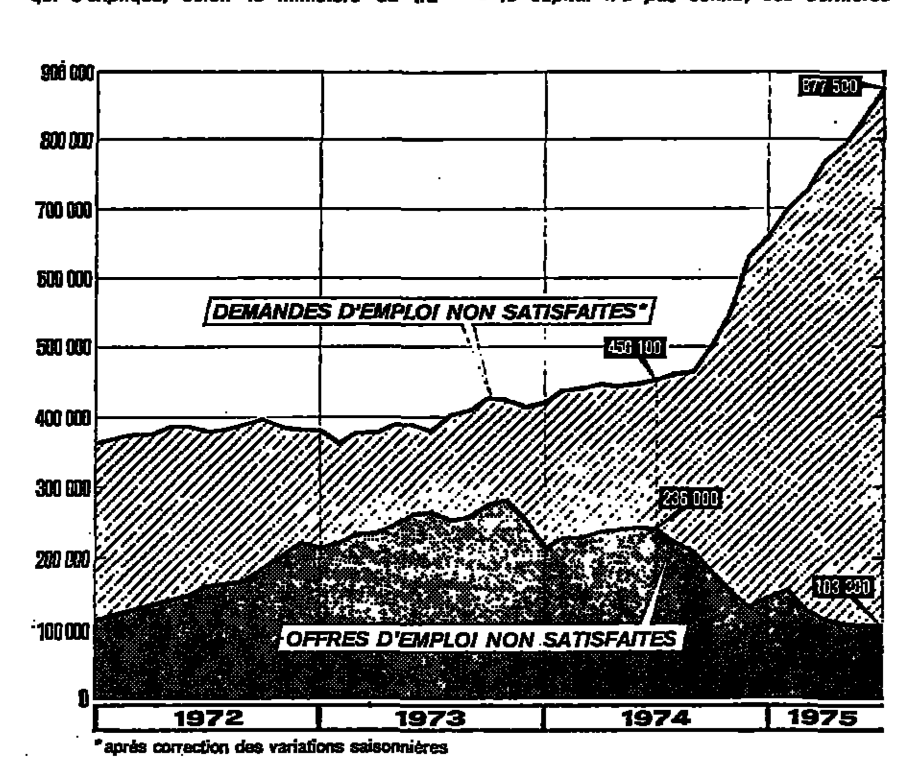
(Lire la suite page 14, 1re col.)

(*) Secrétaire national de la Fédération générale de la métallurgie - C.F.D.T.

FAITS ET TENDANCES

EMPLOI : au chômage conjoncturel s'ajoute le chômage structurel

LA situation de l'emploi s'est à nouveau aggravée en juin, au moment où commençaient à s'inscrire les jeunes qui venaient de terminer leur scolarité. Le nombre des demandes d'emploi nouvelles enregistrées dans le courant du mois de juin a été nettement supérieur à celui de mai (175 500 au lieu de 140 100 en mai 1975, et 110 600 il y a un an), ce qui s'explique, selon *le ministère du travail*, par les premières inscriptions de jeunes sortant de l'école. Compte tenu de la montée persistante du chômage ces derniers mois et de la faiblesse du niveau des offres, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites, après correction des variations saisonnières, a nettement progressé, comme *le montre le tableau* ci-dessous alors que la courbe des offres demeure à un niveau très bas.



* après correction des variations saisonnières

Pour la revue *Economie et statistiques*, qui consacre plusieurs articles au problème de l'emploi dans son numéro de juillet-août, la crise, à la fois conjoncturelle et structurelle, risque de persister.

Avec prudence, la revue se demande si *« le capital n'a pas connu, ces dernières années, un rythme d'accroissement excessif »*. Toujours est-il qu' *« il est permis de penser qu'en l'absence d'une telle tendance, qui a eu pour effet de contenir la croissance des emplois, l'équilibre de l'emploi aurait été plus facile à atteindre »*. Résultat : de 1962 à 1973, les ressources de main-d'œuvre ont augmenté de 2 950 000 personnes, alors que les emplois créés ont été de 2 330 000 seulement (— 620 000). A cette cause de déséquilibre s'en est ajoutée une autre : la plus grande sensibilité des femmes au chômage.

Il s'agit là, selon des spécialistes, *« d'une déformation structurelle notable de la population disponible à la recherche d'un emploi »*. L'augmentation du chômage des femmes porte en effet, en premier lieu, sur les personnes déjà insérées dans la vie active : de 1968 à 1974, le nombre de femmes victimes d'un licenciement s'est accru de 63 %, celui des salariées ayant démissionné de 68 %, celui des femmes à la recherche d'un premier emploi de 39 %, mais celui des femmes qui reprennent une activité de 6 % seulement.

A ces causes structurelles de chômage se sont superposées, depuis un an, des causes conjoncturelles, provoquant, dès lors, le chômage d'un nombre de plus en plus élevé d'hommes adultes. Depuis l'été 1974, les créations d'emplois se sont d'ailleurs raréfiées : alors qu'en 1973 il y a eu 336.000 créations nettes d'emplois salariés, pour l'ensemble des activités économiques, il n'y en aurait eu qu'à peine 180 000 en 1974. En raison de ces évolutions, mais aussi de la chute brutale de la productivité horaire du travail, de la progression des charges sociales et des difficultés économiques, l'INSEE indique que la baisse des effectifs pour l'industrie sans le bâtiment *« devrait être de l'ordre de 130.000 au cours du premier semestre 1975 »*. Et la revue ajoute : *« La reprise des effectifs ne suivra qu'avec retard la reprise de la production »*.

Ces indications pessimistes ressortent aussi des études qu'*Economie et Statistiques* publie sur la préparation du VIIe Plan. Comme *le Monde* l'a déjà indiqué *« les ressources de main-d'œuvre devraient augmenter d'ici à 1980 à un rythme légèrement plus rapide que durant ces dernières années »*, alors que le total des emplois sera, lui, en progression ralentie.

Pour y remédier, l'auteur d'un des articles rappelle que le groupe chargé de l'emploi pour le VIIe Plan « a *recommandé que celui-ci se fixe un objectif ambitieux en matière de développement des emplois industriels* ».

La presse de Pékin fait état d'importants succès dans l'agriculture chinoise

De notre correspondant

Pékin. — Poursuivant sa série d'informations sur les résultats économiques du premier semestre, *le Quotidien du Peuple* a annoncé mercredi 23 juillet de très bonnes récoltes pour les céréales d'été. Toutes les provinces de la Chine du Nord — 70 % des surfaces ensemencées en céréales d'été — et dix-neuf des vingt-quatre provinces du pays enregistrent des progrès. La presse annonce une croissance de 10 ou 20 % — ou plus — dans onze provinces.

Ces informations appellent quelques commentaires pour en nuancer la portée. Tout le monde sait que des croissances de 20 % sont impossibles en agriculture, à moins que la récolte ait été catastrophique l'année précédente, ou encore qu'on étende sensiblement les superficies ensemencées. Ce qui est le cas en l'occurrence. L'augmentation dont il est fait état reflète donc un très gros effort de mise en culture de terres en friche jusqu'alors délaissées faute d'eau, par excès de déclivité ou en raison de l'abondance des pierrailles. Elle montre aussi que la Chine, malgré les difficultés, persiste à vouloir étendre les terres cultivées ; pour y parvenir, elle compte à la fois sur l'acharnement des hommes, mais aussi sur les progrès sensibles de la mécanisation (certaines unités disposent, par exemple déjà de petits bulldozers).

290 millions de tonnes par an

Selon Chine nouvelle, les récoltes d'été représentent un cinquième de la récolte annuelle, soit, environ, cinquante cinq millions de tonnes pour l'année dernière. C'est dire que les progrès annoncés ne garantissent pas une croissance annuelle d'ensemble. Néanmoins, s'ils se montent à environ cinq millions de tonnes, le volume n'en est pas négligeable. C'est plus que n'importait la Chine ces dernières années en moyenne, pour assurer notamment la constitution des réserves stratégiques. Il semble d'ailleurs que ces importations disparaîtront à peu près cette année. L'effort du printemps ne se relâchera pas cet été. Si les typhons, les inondations, la grêle et les insectes ne causent pas plus de dégâts que d'habitude, la récolte annuelle pourrait atteindre 290 millions de tonnes — 15 de plus que l'année dernière — soit une croissance de plus de 5 %. Chine nouvelle précisait, récemment, que le supplément d'engrais chimiques produit au cours du premier semestre suffisait à augmenter de 5 millions de tonnes la récolte céréalière.

ALAIN BOUC.

L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

(Suite de la page 13.)

En même temps, la mode nucléaire et son corollaire la « pétrophobie » ont porté un coup sévère à des secteurs traditionnels. C'est le cas, notamment, dans le domaine des appareils de chauffage, où de nombreuses entreprises, confrontées de surcroît aux difficultés du bâtiment, ont dû licencier ou fermer leurs portes (1).

Quant à la création d'emplois nouveaux... dans les grands groupes de l'électromécanique (Alsthom - C.G.E., Creusot - Loire, C.E.M.) quelle estimation peut-on donner ? Cent cinquante chez Alsthom, 1 200 à 1 500 à Framatome-Creusot-Loire, 200 à la C.E.M. : il s'agit bien d'emplois nouveaux et non pas d'accroissement d'effectif (une partie de ces salariés viennent de Babcock, Sonia, Genta, etc.), car il peut y avoir par ailleurs mutations et licenciements ou autres départs.

Le bilan emploi de la réorientation « nucléaire » de notre économie est difficile à établir avec précision, compte tenu des effets induits et... de l'absence de statistiques patronales. Il apparaît cependant, en première analyse, négatif (c'est une des raisons de l'opposition de la C.F.D.T. au plan électronucléaire français, opposition qui ne signifie pas le blocage de principe de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire).

Pourtant, aujourd'hui, cette restructuration est engagée. Que se passerait-il si le plan électronucléaire E.D.F. était effectivement mis en cause ?

L'orientation gouvernementale actuelle n'est pas l'arrêt du programme électronucléaire ; cependant, une réduction de ce programme, au moins, est probable, et, dans cette perspective, la filière BWR (General Electric) semble particulièrement visée.

Si l'on se limite aux conséquences d'une telle décision en France (sans négliger le fait que la mise en cause de l'implantation chez nous de centrales BWR porte un coup fatal au schéma européen de General Electric : arrêt possible de Kaisergaust en Suisse, problèmes éventuels pour Breda en Italie...), il est évident que l'arrêt du travail sur les BWR met en cause l'emploi à G.A.A.A. (groupe C.G.E.), où trois cents à quatre cents personnes travaillent directement ou indirectement sur cette filière BWR (la moitié des effectifs). En revanche, les fournisseurs de gros matériels ne seraient guère touchés, car Neyrpic (chaudières) est saturé et la fabrication de la C.E.M. (turbo-alternateurs, transformateurs) n'est pas spécifique du nucléaire, pas davantage les fournisseurs d'équipements électriques (C.G.E. Alsthom) ou électromécaniques (Stein, Rateua), pour lesquels l'activité nucléaire BWR est à l'heure présente marginale.

Une politique en cause

Nous n'avons pas ici à nous prononcer sur le choix de l'une ou l'autre filière. Nous défendons les conditions d'emploi des travailleurs concernés et nous affirmons que ces travailleurs ne doivent pas être utilisés comme un moyen de chantage pour obtenir des commandes.

En ce qui concerne notamment la C.G.E., il est sûr que les deux commandes prévues ne sont pas une condition de survie pour cette société, qui a un programme de travail considérable dans les secteurs classiques (activités Alsthom-Belfort et Neyrpic). A tel point que la réalisation des commandes en cours conduit à faire travailler le personnel dans des conditions de cadences, de charge de travail, qu'il n'accepte pas.

On peut donc estimer qu'une meilleure répartition des charges au sein de la C.G.E. ainsi qu'une politique d'investissement plus volontariste vers des activités paranucléaires ou avancées profiteraient en particulier aux personnels de G.A.A.A. et d'Alsthom. Cela irait d'ailleurs parfaitement dans le sens des déclarations du délégué aux énergies nouvelles.

Il reste, bien sûr, que ni le développement des activités nouvelles ni à plus forte raison le contrôle de l'évolution des emplois ne peuvent rester livrés au bon vouloir de sociétés privées, fussent-elles aussi puissantes que la C.G.E. ou Creusot-Loire. En particulier, dans l'exemple précis de G.A.A.A., le personnel de cette entreprise pourrait tout naturellement être partie prenante d'une société nationale d'ingénierie. Ainsi serait évité qu'un choix technique apparaisse comme la victoire d'une compagnie multinationale de Pittsburgh sur une compagnie multinationale de Chicago.

En établissant ce lien entre le plan énergétique français et les conditions d'emploi et de travail, on voit bien que c'est, en définitive, toute la politique de l'emploi qui est en cause : combien d'emplois, quels emplois, pour quel type de production, pour quel développement économique.

JEAN-MARC LEDUC.

(1) Idéal Standard (chauffage) : 1 430 licenciements ; Société générale de fonderie : 450 licenciements et chômage partiel dans l'ensemble du groupe ; Francia Hoval (brûleurs) : 480 licenciements ; Henfer (chaudières) : 30 licenciements ; Simok (chaudières) : 7 licenciements ; Chaffoteaux et Maury (chauffage) : 350 licenciements ; Finimétal (radiateurs) : 204 licenciements ; Auer (chauffage) : projet de 70 licenciements ; Saunier - Duval (chauffage) : 208 licenciements ; Amstatz-Lévin et Cie (chauffage) : menace sur l'emploi de 430 salariés à l'occasion d'un règlement judiciaire ; Socorad (radiateurs) : 130 licenciements ; Zaegel Held : 110 licenciements ; Société générale de brûleurs : 50 licenciements, sans parler dans ce secteur des nombreuses réductions d'horaires.

La réforme du droit de licenciement

(Suite de la page 13.)

Or, un décret du 5 mai est venu préciser par la suite que « la décision (de l'administration)... doit parvenir à l'employeur soit dans un délai de trente jours prévu à l'article L. 321-9 s'il s'agit d'un licenciement *collectif*, soit dans un délai de sept jours s'il s'agit d'un licenciement *individuel* ». Avec la superposition des dispositions législatives correspondantes *et de ces dispositions réglementaires*, la cause semble entendue : il y aurait licenciement *collectif* lorsque le nombre des licenciements est au moins égal à dix dans une même période de trente jours. Sinon, il ne s'agirait que de licenciements *individuels*, et en ce cas, quel qu'en soit le motif, la loi de 1973 devrait s'appliquer à plein. Solution simple..., mais peut-être trop : elle ne cadre pas parfaitement avec une disposition de la loi de 1975 (art. L. 420-3) qui, à propos des entreprises de moins de cinquante salariés, semble bien avaliser une conception plus large du licenciement collectif... De sorte que les textes étant confus pour ne pas dire contradictoires, l'imbroglio demeure.

Une solution paradoxale

Ainsi des licenciements pour cause économique, soumis en tant que tels aux dispositions de la loi de 1975, peuvent rester régis par tout ou partie des dispositions de la loi de 1973. Conçoit-on l'inverse ? Des licenciements qui ne correspondent pas à une suppression d'emplois peuvent-ils être néanmoins soumis à certaines dispositions de la loi de 1975 ?

Une réponse positive, peu conforme à l'esprit de notre nouveau droit du licenciement, revêtirait par hypothèse un caractère un peu paradoxal. Et pourtant... Supposons qu'un chef d'entreprise qui entend remplacer les salariés par lui licenciés demande néanmoins l'autorisation de l'administration en arguant d'un prétexte fallacieux, par exemple une réduction des commandes, pour se placer sur le seul terrain de la loi de 1975. Par hypothèse, il n'a aucun besoin de cette autorisation. Sa démarche est-elle donc invraisemblable ? Pas du tout ! Cet employeur peut rechercher l'aval tacite d'une administration débordée et facilement abusée pour en tirer argument dans un éventuel contentieux judiciaire ultérieur ; il peut *surtout, c'est déjà pratique courante*, tenter d'obtenir cet aval pour permettre aux intéressés de bénéficier de la garantie du salaire à 90 % pendant un an : cette garantie est en effet, rappelons-le, réservée par l'accord du *14* octobre 1974 aux seules victimes de licenciements pour cause économique...

Que fera l'administration si, examinant semblable requête, elle s'aperçoit que le motif économique invoqué par son auteur est inventé de toutes pièces ?

On serait très tenté de dire qu'elle doit donner son feu vert dans la mesure justement où elle n'est pas concernée par les licenciements dont le motif n'est pas économique... Mais une telle perspective ressemble fort à un pur sophisme : l'autorisation finirait, qu'il y ait ou non motif économique, par devenir la règle ! D'ailleurs la loi du 3 janvier 1975 confie notamment à l'autorité administrative le soin de « *vérifier la réalité du motif invoqué* » avant de faire connaître son verdict. S'ils s'aperçoivent que le requérant a mis en avant un motif fantaisiste, les inspecteurs du travail refuseront donc leur autorisation au lieu de se laver les mains. Et s'il passe outre, notre employeur ne risque-t-il pas d'encourir les sanctions prévues par la loi de 1975 qui frappe d'une amende de 1 000 à *3 000 F* (autant de *fois* que de salariés concernés) « *l'employeur qui aura procédé à un licenciement... malgré un refus d'autorisation* » ? On entrevoit de jolis cercles vicieux !

Stupeur des employeurs

Dernière question : que deviennent, dans la mêlée, les dispositions de la vieille ordonnance du 24 mai 1945 sur le contrôle de l'emploi, articles L. 321-1 et L. 321-2 du code actuel ?

Le premier de ces deux articles prévoit qu'un arrêté ministériel détermine les établissements ou professions dans lesquels « *toute embauche ou résiliation de contrat de travail est subordonnée à l'autorisation de l'activité administrative compétente* ». Et un arrêté du 6 octobre 1945 avait précisé que cette règle s'appliquerait à tous les établissements industriels, commerciaux et artisanaux. Or, qu'il s'agisse d'embauche ou de licenciement, le défaut d'autorisation est ici lourdement sanctionné : emprisonnement de 6 jours à 6 mois et amende de 2 000 à 5 000 F ou l'une de ces deux peines seulement, portées au double en cas de récidive.

Ainsi, après la loi du 3 janvier 1975, le même licenciement non autorisé pouvait tomber aussi bien sous le coup de celle-ci que sous le coup de l'ordonnance de 1945, mais avec, à la clé, des sanctions très différentes ! Et l'on ne peut même pas prétendre que le législateur de 1975 a tacitement abrogé les dispositions, pratiquement tombées en désuétude, des articles L. 321-1 et L. 321-2 : bien au contraire, il en a lui-même rénové la rédaction et les a, ce faisant, en quelque sorte réanimés.

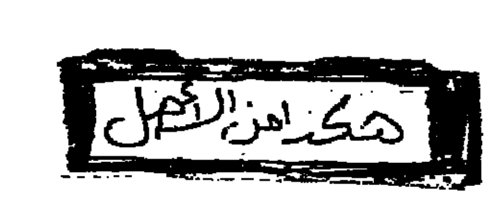
Un virage a été amorcé par le décret *du 5 mai. En ce qui concerne l'embauche*, ce décret rappelait fermement les exigences de l'ordonnance : on imagine la stupeur des employeurs, ainsi menacés de prison s'ils concluaient un quelconque contrat de travail sans avoir obtenu le feu vert de l'administration. Par contre, en ce qui concerne les licenciements, le décret a énuméré les formalités que doivent remplir les employeurs pour obtenir l'autorisation administrative prévue par les articles litigieux, mais en ajoutant que ces dispositions ne seraient pas applicables aux licenciements visés par la loi du 3 janvier 1975.

Ainsi était réglé le problème soulevé par la concurrence de l'ordonnance et de la loi du 3 janvier 1975, seule désor*mais applicable aux licenciements pour* motif économique. Mais, nouveau paradoxe, le régime aménagé par l'ordonnance, avec ses sanctions plus lourdes que celles fixées par la loi de 1975, restait bel et bien applicable aux licenciements... pour motif non économique ! Une nouvelle étape était nécessaire, et, puisque l'ordonnance de 1945 a elle-même prévu que le champ d'application de ses dispositions relatives aux autorisations administratives serait déterminé par arrêté, pourquoi ne pas user de cette voie pour en modifier la portée au point de la neutraliser ?

C'est ce qui a été fait avec un arrêté du 25 juin. Aux termes de ce nouvel arrêté, seules les entreprises ayant procédé à un ou plusieurs licenciements pour cause économique dans les douze mois précédents devront, si elles désirent *embaucher*, obtenir l'autorisation préalable prévue par l'article L. 321-1 : ces coups d'accordéon un peu suspects posent en effet un problème sur lequel l'administration pourra se pencher. Et l'employeur devra se soumettre à sa décision sous peine de sanctions pénales éventuellement lourdes. En revanche, l'arrêté ne souffle mot des entreprises auxquelles s'appliqueraient les prescriptions du même article relatives cette fois à l'autorisation préalable aux *licenciements*. Ces prescriptions existent toujours, mais leur domaine d'application est donc réduit à zéro. Passez muscade !... Manœuvre astucieuse, certes, mais qui, dépouillant de toute portée réelle une disposition légale par le seul jeu de manipulations réglementaires, paraît d'une légalité des plus incertaines.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.





CARNET

Naissances

— Jacques et Béatrice Collet ont joie d'annoncer la naissance de
Bérénice,
Paris, le 22 juillet 1975.
12, rue Saint-Fargeau,
75020 Paris.

— M. Paul-Henry Watine et Mme, née Marie-France Perreau,
Pol-Amaury et Jean-Fabrice,
la joie d'annoncer la naissance
Marie-Albane,
22 juillet 1975.
), rue Lecourbe,
75015 Paris.

Adoptions

Julie a la grande joie d'annon- l'arrivée de son petit frère
Jean-Victor
(José Maria),
e 6 mai 1975, chez Jean-Paul et ièle Edin.
4, boulevard Raspail,
75014 Paris.

Mariages

M. et Mme Jean Tracewski,
et Mme Didier Ozanam,
heureux de faire part du age de leurs enfants
Anne
et
Jean-François,
ré le 26 juillet en l'église de e-Colombe (Seine-Maritime).
rue Edouard-Nortier,
0 Neuilly-sur-Seine.
ue Denis-Poisson,
7 Paris.

On nous prie d'annoncer le mariage de
Mme Anne-Marie Caban,
e M. Jean-Pierre Caban et de née Michèle Le Tournoux de legeorges, décédée,
avec
M. André-Charles Artaud,
de M. Charles Artaud et de née Germaine-Antoinette ille.
oulevard Scaliger,
Agen.
ie Leriche,
Paris.
ie Victor-Hugo,
Pantin.

Décès

ie Lucien Cahen-May.
Mme Alain Cahen-May, San- t Eric,
Mme Mathieu Lob,
Mme Gilbert Kahn,
ute la famille,
douleur de faire part de la on de
. Lucien CAHEN-MAY,
industriel,
ancien président
la Chambre syndicale
des confectionneurs,
ief d'escadron (E.R.),
de la Légion d'honneur,
guerre 1914-1918 et 1939-1940,
huit citations,
des services militaires
volontaires,
médaille de Verdun,
résistant et organisateur
s maquis de Savoie,
ement, à l'âge de quatre- s, le 22 juillet 1975.
sèques ont eu lieu dans
Théodore-de-Banville,
ris.
nue du Président-Kennedy,
ris.

— Rethel (Ardennes).
Mme Yves Caron,
M. et Mme Julio Tamies,
M. et Mme Ernest Blaix,
M. et Mme Bernard Blaix et leurs filles,
M. Jean Caron,
M. et Mme Robert Vanlatem,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Yves CARON,
survenu à Rethel le 23 juillet 1975, dans sa quarante-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 26 juillet, à 11 heures, au cimetière de Rethel.
« Aimez-vous les uns, les autres, comme je vous ai aimés. »
(Jean XIII-34.)
18, avenue Gambetta,
Rethel.

— Mme Jean David,
M. Robert May et Mme, née Christiane David, Florence, Thierry et Jean-François May,
ont la profonde douleur de faire part de la mort accidentelle du
docteur Jean-Henri-Elie DAVID,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
survenue le 16 juillet 1975, à Juan-les-Pins.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière d'Antibes.
30114 Boissières.
3, rue des Girondins,
92210 Saint-Cloud.

— M. et Mme Jean Derivry et leur fils,
M. et Mme Jean Peyraches et leur fils,
Mme Marguerite Minarie,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles DERIVRY,
survenu à Aubervilliers, le 23 juillet 1975, à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 25 juillet en l'église de Notre-Dame-des-Vertus, à Aubervilliers, suivies de l'inhumation au cimetière ancien de Gagny (93).
13, rue Pégoud,
78530 Buc.
44460 Saint-Nicolas-de-Redon.

— Le bureau de la Confédération générale des cadres a la douleur de faire part du décès, survenu le 25 juillet 1975, de
M. André MALTERRE,
son président d'honneur,
questeur au Conseil économique et social,
président de la Confédération internationale des cadres,
membre du comité économique et social des Communautés européennes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite.
Les obsèques auront lieu en l'église de la Madeleine, à Paris, le mercredi 30 juillet, à 10 h. 30.
30, rue de Gramont,
75002 Paris.
(Lire page 23 la note biographique de M. André Malterre.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Tours.
Mme Jean Meunier, son épouse,
Mme et M. Jacques Saint-Cricq, ses enfants, Nathalie et Olivier, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Jean MEUNIER,
combattant volontaire de la Résistance,
survenu le 26 juillet 1975, dans sa soixante-neuvième année.
Les obsèques civiles auront lieu au cimetière La Salle, à Tours, mardi 29 juillet, à 14 heures 30.
Réunion du deuil et condoléances au cimetière.
Ni fleurs, ni couronnes.
(Lire page 17 la note biographique de M. Jean Meunier.)

— Tours.
Le directoire de « la Nouvelle République du Centre-Ouest »,
Les membres du conseil de surveillance,
Le comité d'entreprise,
Le bureau de la coopérative de main-d'œuvre,
Les cadres du journal,
Les membres du personnel,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Jean MEUNIER,
ancien ministre,
ancien député d'Indre-et-Loire,
ancien maire de Tours,
fondateur et président du directoire de « la Nouvelle République du Centre-Ouest »,
survenu le 26 juillet 1975.
Les obsèques civiles auront lieu au cimetière La Salle, mardi 29 juillet, à 14 heures 30.
Réunion du deuil et condoléances au cimetière.
Ni fleurs, ni couronnes.

— M. Pierre Payen,
M. et Mme Gérard Duhamel,
Sœur Marie-Monique du Christ, sœur de la Sagesse,
M. et Mme Jacques Payen et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Chartier et leurs enfants,
M. Pascal Payen,
son fils, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Pierre Cardinet, leurs enfants et petits-enfants,
ses neveux et nièces,
M. Albert Colpin, M. et Mme Raymond Limois, ses fidèles serviteurs,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques PAYEN,
née Colette Gaillard,
survenu en son domicile, à Paris (7e), 234, boulevard Saint-Germain, le 26 juillet 1975, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 juillet 1975, à 10 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e), sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maxime Tillionbois de Valleuil,
M. et Mme Dominique Palewski et leur fille,
Mlle Isabelle Tillionbois de Valleuil,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu, le 20 juillet, à La Baule, de
M. Maxime TILLIONBOIS de VALLEUIL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'Ordre national du mérite.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à La Baule.
Un service sera célébré ultérieurement à Paris.

La Fédération française des sociétés d'assurances,
Le Centre de documentation et d'information de l'assurance,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Maxime TILLIONBOIS de VALLEUIL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'Ordre national du mérite,
membre de l'Institut des actuaires français,
directeur général du Centre de documentation et d'information de l'assurance,
survenu à La Baule le 20 juillet.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à La Baule.
Un service sera célébré ultérieurement à Paris.

Le Comité européen des assurances a la tristesse de faire part du décès de
M. Maxime TILLIONBOIS de VALLEUIL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'Ordre national du mérite,
directeur général du Centre de documentation et d'information de l'assurance,
président du groupe de travail « relations publiques » du Comité européen des assurances,
survenu à La Baule le 20 juillet.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à La Baule.
Un service sera célébré ultérieurement à Paris.

L'Association générale des institutions de retraites des cadres (A.G.I.R.C.),
L'Union nationale des institutions de retraites des salariés,
L'Institution interprofessionnelle de retraites des salariés,
L'Institution de retraite des employés des sociétés d'assurance,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Maxime TILLIONBOIS de VALLEUIL,
membre du conseil d'administration et président de la commission technique de l'A.G.I.R.C.,
président de la commission technique et membre de la commission administrative de l'U.N.I.R.S.,
président des conseils d'administration de l'I.N.I.R.S. et de l'I.R.E.S.A.,
survenu à La Baule le 20 juillet.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à La Baule.
Un service sera célébré ultérieurement à Paris.

— M. et Mme Jean-Luc Wolfender,
Le docteur et Mme Christian Lafaix,
Le docteur et Mme Jean-Marie Reynouard,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean WOLFENDER,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de mathématiques,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
enlevé à leur affection dans sa soixante-dix-septième année, le 23 juillet 1975.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité à Saint-Jean-de-Monts (Vendée).
« A Toi mon Dieu, mon cœur monte. En Toi mon espoir j'ai mis. »
Psaume 25.)

Remerciements

— Mme Savin Furno et la famille, dans l'impossibilité de répondre personnellement, adressent leurs remerciements et gratitude aux amis qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de
M. Savin FURNO.

— Mme Elena Nicolesco et ses enfants, très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
professeur Miron NICOLESCO,
président de l'Académie R.S. roumaine,
commandeur de la Légion d'honneur,
vice-président de l'Union internationale des mathématiques,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver, ici, l'expression de leur gratitude émue.

Anniversaires

— Le 28 juillet 1975 est le premier anniversaire du décès de
M. Camille FAIGNIEZ,
C.F.R.
Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.

Visites et conférences

MARDI 29 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques - 15 h., métro Pont-Marie, Mme Garnier-Ahlberg : « Promenade dans l'île Saint-Louis ». — 15 h., marches de l'Opéra, Mme Legregeois : « De l'Opéra à La Défense par le RER ». — 15 h., 35, rue de Picpus, Mme Thibaut : « L'enclos de Picpus sous la Terreur ». — 15 h., façade du Panthéon, Mme Vermeersch : « Le quartier Latin ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h 15, 3, rue des Colonnes : « Du boulevard des Dandys au passage des Panoramas » (Mme Barbier). — 15 h., métro Saint-Paul : « Chez un souffleur de verre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — — 15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche). — 15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais Bourbon » (Paris et son histoire). — 16 h., métro Abbesses : « Montmartre et les peintres » (Mme Rouch-Gain)

RELIGION

A FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

Des bousculades ont lieu entre partisans et adversaires du curé destitué

Des bousculades ont eu lieu, le dimanche 27 juillet, entre adversaires et partisans de l'abbé Charles Levillain, ancien curé de Franqueville-Saint-Pierre (Seine-Maritime), récemment destitué par l'archevêque de Rouen, Mgr André Pailler (*le Monde* du 22 juillet).

Les gendarmes, requis dès le matin, ont séparé les antagonistes et récupéré la clé de l'église, dont s'était emparé un catholique intégriste. A l'issue de la grand-messe de 10 heures, qu'il a célébrée en latin, selon le rite de saint Pie V, aujourd'hui interdit, l'abbé Levillain était sorti de l'église sous les huées des uns et les applaudissements des autres. Le vicaire général de l'archidiocèse, qui assistait à la cérémonie, devait déclarer que le prêtre *« l'avait empêché de célébrer la messe »*.

Une lettre du vicaire général de l'archevêché de Rouen

L'abbé Marcel Devis, vicaire général de l'archevêché de Rouen, nous signale que les informations publiées par *le Monde* du 22 juillet sur la destitution du curé de Franqueville-Saint-Pierre (Seine-Maritime) sont partiellement inexactes :

1) L'abbé Levillain n'a pas célébré la messe en plein air, mais dans l'église ; 2) sauf exception, ce prêtre était jugé sévèrement par ses paroissiens, si bien que l'évêque a pu faire jouer le droit canon et la clause *odium plebis* (1) ; 3) le groupe important qui a manifesté en faveur du curé était venu, pour l'occasion, de l'agglomération rouennaise.

(1) *Odium plebis* : haine du peuple. Expression employée par le droit canon pour exprimer qu'un pasteur s'est rendu insupportable à ses paroissiens.

FEUILLETON

NUMERO 19



le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

is, été 1809. — Le beau ac, colonel de hussards, attu d'une balle dans la ne au sortir de chez sa esse, la marquise d'Olona. e frère de celle-ci. illi chez la comtesse de , l'officier, en danger de est examiné par l'émi- Dupuytren.

LA BALLE

ndemain de l'attentat, uytren voulut qu'on elât en consultation un de ses confrères. Il avait chez le colonel une bles- rticulièrement grave, ée d'une sorte d'enchâ- nt de la balle dans la cœur.

e les chirurgiens arri- ils étaient trois — Cas- r dit, presque joyeux : colonel va bien. Il ne reposer !

ié ! dit Dupuytren. Mais issez pas jamais trop s endormi. Il y a pes mortelles à redou- ans le sommeil, une de pes peut venir ! Je vous ui le cas absolu tout à essieurs, sans qu'il soit mon sens, de fatiguer

eurèrent quelque temps de Solignac, et, en ce e colonel, plutôt assoupi i, entendait vague- mme dans un rêve, travers quelque chose d'opaque, pour ainsi uit confus de ces voix aient doucement, tout ne point l'éveiller.

it bruit s'éteignit à ses Solignac devina qu'il Ceux qui tout à l'heure ent auprès de son lit, loignés. Il lui semblait, demi-sommeil, que essaim d'abeilles et que était envolé. Alors, par es singulières impres- équentes chez les ma- sorte d'angoisse le sai- e qu'il était seul ; il qu'il allait mourir, là, t comme au fond d'un fossé et, brusquement, violemment, il rouvrit les yeux et s'éveilla tout à fait.

Il se retrouvait, avec volupté, dans ce salon coquet, riant, qui sentait la femme de goût. Des draperies ornaient les glaces hautes et gaies, pleines de reflets de couleurs et de lumières. Les rideaux des croisées, qui reposaient sur un thyrse, étaient relevés par des torsades de soie accrochées à des patères en forme de sphinx ; un lustre de cristal de forme ronde, pendait au plafond et, sur la cheminée, entre deux flambeaux dorés, une pendule représentait un guerrier en casque empenné qui contemplait un médaillon, un portrait de femme, tandis qu'un Amour, scintillant de dorure des pieds à la tête, lançait au chevalier une flèche et un sourire.

***

Solignac regardait tout cela, tour à tour, avec l'attention un peu enfantine des malades, et trouvait tout cela charmant.

Il n'avait pas remarqué que la porte du petit salon donnant sur une galerie de l'hôtel était demeurée ouverte. C'était par là que les chirurgiens appelés en consultation étaient sortis, et c'était aussi là qu'ils échangeaient leurs opinions sur l'état réel du malade et sur la gravité de la blessure.

Un murmure sourd et confus arrivait jusqu'à Solignac. Puis, tout à coup, l'attention du blessé fut attirée par le timbre et l'accent limousin légèrement traînant de Dupuytren, et il entendit distinctement, à travers des lambeaux de phrases insaisissables, ces mots : *le colonel*, qui revenaient plus d'une fois dans les propos du chirurgien.

On parlait de lui ! On prononçait sans nul doute sur son sort ! Il devait y avoir là, avec Dupuytren, plusieurs docteurs appelés. Une curiosité irrésistible, un peu inquiète, s'empara aussitôt du colonel. Il fit un effort violent, se redressa à demi, se laissa glisser le long du lit, et, chancelant, s'accrochant et s'appuyant aux meubles, par un effort de géant dont il pouvait mourir sur l'heure, il se rapprocha assez près de la galerie pour entendre Dupuytren, qui expliquait à ses collègues le cas particulier soumis à leur diagnostic :

— La blessure du colonel, disait le chirurgien, est une blessure des plus dangereuses. La balle venant de droite à gauche, et tirée sans doute de loin et de côté, a frappé le sternum à la hauteur de la troisième et de la quatrième côte. Ces côtes, au très court cartilage, broyées par le projectile, ont évidemment amorti le coup, et la balle est arrivée avec une projection très faible dans la cavité thoracique. Le colonel est tombé, non pas foudroyé, mais plutôt comme étouffé, et il a pu sans doute parler et marcher encore après avoir été blessé ; il a perdu beaucoup de sang.

— Où veut-il en venir ? songeait Solignac, dont la tête tournoyait déjà, et qui s'affaissait à demi contre le dossier d'un fauteuil.

Dupuytren continua :

— Je me suis, dès hier, mis à la recherche du projectile. La trajectoire de la balle m'est connue. Après réflexion, la respiration ne me paraissant point troublée, le mouvement des côtes demeurant régulier, je puis garantir que le poumon n'est pas touché ! Cela reconnu, j'ai sondé la blessure avec le stylet d'argent, j'ai extrait plusieurs morceaux d'os broyés et de cartilages que voici, plus un morceau de drap entraîné dans la plaie. Ce fragment de drap nous assure d'une chose, c'est que la balle n'est pas profondément enfoncée dans le thorax. J'avais espéré un moment amener le projectile à ma portée en retirant le drap, mais tout a été vain. La balle, évidemment amortie, a dû rencontrer un obstacle rond qui a causé immédiatement une déviation. Or, cet obstacle, quel est-il ?

— Ce ne peut être que le cœur ! répondit une voix que Solignac ne connaissait pas.

— Evidemment, dit Dupuytren. Il n'est pas impossible qu'un projectile atteigne le cœur sans que le blessé soit foudroyé !

Solignac se demandait s'il rêvait, s'il avait la fièvre, si ce qu'il entendait était bien réel. Se sentant de plus en plus faiblir, il se cramponnait au dossier, avide d'en savoir davantage et revoyant — il ne savait pourquoi — le visage blond de Louise de Farges qui lui souriait et qui semblait le supplier de vivre.

— Je suis certain, continua Dupuytren, que la balle s'est, dans le cas présent, logée dans un repli du péricarde, et l'hémorragie et les étouffements du blessé m'assurent qu'elle presse sur le cœur, sur son ventricule droit. Le péricarde est-il déchiré ? La balle peut-elle frapper le cœur en tombant dans la cavité et déterminer brusquement tous les accidents consécutifs ? Je le crains, je le crois, je l'affirme, et nous condamnerons avant tout le malade à une immobilité absolue.

Ce mot causa comme de l'effroi à ce soldat, l'action vivante, le mouvement fait homme, et qui, debout, apprenait qu'il venait, en se relevant, de risquer sa vie.

— Donc, reprit Dupuytren en manière de conclusion, l'immobilité, l'affaiblissement, les saignées. Il ne faut laisser au blessé que la quantité de sang absolument nécessaire. Et, s'il échappe jamais au danger présent, nous lui répéterons que la moindre émotion, le moindre mouvement peut foudroyer un homme dont une balle enkystée menace le cœur à toute heure ! S'il survit, le colonel de Solignac ne sera plus qu'un mort vivant !

***

La nouvelle de la tentative d'assassinat dont le beau colonel de Solignac venait d'être victime avait causé dans Paris une émotion profonde. Ce n'était pas seulement le monde de la cour qui avait manifesté son inquiétude. Solignac était populaire, et le bruit courait par les rues que le chef du 1er hussards avait été attaqué, la nuit, par un espion autrichien que la police traquait avec acharnement. Dans les interrogatoires qu'on fut contraint de lui faire subir, Solignac déclara qu'il n'accusait que quelque vulgaire malfaiteur, un détrousseur de passants.

— Ces gens-là ne se servent point de pistolets, avait dit Fouché, qui s'était transporté à l'hôtel de Farges.

— Dans tous les cas, dit Solignac, avec un léger sourire, l'homme qui m'a attaqué s'en est servi.

— Et vous ne soupçonnez personne ?

— Personne !

C'était la réponse que le colonel s'était imposée et qu'il avait dictée à Martial Castoret.

Il avait assez aimé Andréina pour lui faire — en supposant même qu'elle fût la complice de son frère — l'aumône de son silence. Joseph Fouché mit donc sa police sur la piste des bandits, anciens chouans et ex-chauffeurs, qui pouvaient se trouver dans Paris. Mais le ministre soupçonnait vaguement que le colonel de Solignac tenait à cacher la vérité sur cette affaire.

— Drame d'amour, drame secret, dit Fouché à M. Bernier, son secrétaire.

Le ministre eût volontiers passé condamnation sur le fait même, laissant toutes choses dans l'ombre comme le blessé paraissait le souhaiter, mais il ne se dissimulait point que, si la police ne découvrait pas l'auteur de cette tentative d'assassinat, c'était un nouvel échec pour elle, et, après l'évasion du commandant Rivière, c'était trop. Fouché se sentait d'ailleurs sourdement menacé, et il lui revenait déjà aux oreilles que Napoléon, occupé en Autriche, n'était pas satisfait du zèle extrême que le duc d'Otrante déployait en France. La vanité de César était excitée et rendue jalouse par la moindre action d'un de ses serviteurs.

— Je sais bien où gît sans doute le secret des choses, dit M. Bernier à Fouché, et si Votre Excellence...

— J'entends. Encore la femme ?

— Toujours !

— La liaison de Mlle d'Olona avec M. de Solignac n'est pas un secret, mais quel enchaînement trouvez-vous ?...

— La vie est si bizarre !

— Laissons Mlle d'Olona, c'est une personne quasi officielle, vous ne l'ignorez pas, et cherchons ailleurs, dit le ministre.

Le secrétaire s'inclina.

***

Il fallait pourtant bien que la police se résignât à tout découvrir elle-même, puisque Solignac semblait résolu à ne point lui faciliter la tâche. Peu s'en était fallu d'ailleurs qu'Andréina, prise de fureur contre son frère, n'allât droit à Fouché et ne dénonçât Agostino. L'Italienne avait vu le marquis, dès le lendemain, pâle, mais calme, affectant de sourire. Il apportait à sa sœur du poison : elle le lui avait demandé.

Andréina lui répéta, avec rage, qu'il était un assassin et un lâche.

— Faut-il remporter cette bague ? fit Ciampi. Ce serait dommage. Le poison est tel que tu le souhaitais, prompt, et donnant une agonie pleine de beaux rêves. N'en voudrais-tu plus, Andréina ?

— Si fait ! au contraire. Donne. Donne-moi cette bague et va-t'en !

— Tu es une folle, dit froidement le marquis. A quoi bon se quereller en famille ? La famille est en somme ce qu'il y a de meilleur en ce monde, et crois bien que j'ai plus d'affection pour toi que cet homme qui a été recueilli... tu sais chez qui ?

— Oui, chez *elle !* fit Andréina en frappant de son poing fermé sur une console.

Andréina souffrait profondément, et comme elle n'avait certainement jamais souffert depuis qu'elle savait que Solignac était mourant à l'hôtel de Farges. Elle avait comme une fièvre de le revoir. Si vraiment le coup était mortel ! Si Henri allait expirer loin d'elle, et sans qu'elle pût lui crier encore une fois qu'elle l'aimait ?

(A suivre.)

SPORTS

TENNIS

LA VICTOIRE DE PROISY ET DOMINGUEZ AU DOUBLE DE LA COUPE DAVIS

Un point essentiel à un moment crucial

De notre envoyé spécial

Prague. — Quelque soit le résultat final de la rencontre de Coupe Davis France-Tchécoslovaquie qui se déroule à Prague, on peut affirmer que nous avons évité de justesse l'écrasement. Ayant perdu les deux premiere simple, les 25 et 26 juillet — Jauffret, dans un mauvais jour, ayant été battu par Hrebec — la France était menée 0-2 lorsque dimanche 27 juillet, les premières balles du double, pivot du match, s'échangèrent sur le central du Club Stvanici. Soyons francs : on ne donnait pas cher de la peau de notre équipe de la dernière chance et de la dernière minute Dominguez-Proisy, face à la redoutable paire tchèque Kodès-Hrebec. Quant au « coup de poker » du capitaine Pierre Darmon, d'avoir créé la surprise en sélectionnant Patrick Proisy pour jouer aux côtés de Patrice Dominguez, aux lieu et place de François Jauffret, ce semblait être une relance de diversion vouée à l'échec. Ce fut en réalité une excellente opération. Car nous devons sans doute au seul Proisy le gain de cette rencontre à retournements. Paradoxalement, le vrai héros du match fut Dominguez, qui a définitivement gagné ses galons de joueur de coupe. Mais Proisy, en illustrant l'art typiquement français du gagne-petit dans lequel il est passé maître sur le court, retourna complètement la situation pour avoir eu la détermination de faire remettre un point essentiel à un moment crucial du troisième set dans des conditions que nous allons vous rapporter.

Rappelons d'abord que l'équipe Dominguez-Proisy fut, il y a quelques années, l'une des meilleures formations françaises avant qu'une brouille ne sépare nos deux joueurs. Ceux-ci se sont heureusement réconciliés, et leur entente, renforcée, a d'autant plus fait merveille que Dominguez, libéré dans ses mouvements, soutenu par son partenaire retrouvé, prit avec euphorie l'initiative de diriger les opérations, ce qu'il ne pouvait se permettre de faire avec Jauffret.

Observons ensuite que la Coupe Davis est la seule épreuve qui porte au rouge le jeu de double et que celui-ci est valorisé beaucoup plus par l'intensité dramatique que par la technique. Ce sont les hommes qui comptent, ici, pas les raquettes. En ce sens, dans le double qui nous occupe, il y eut un champion qui porta toute la partie sur ses épaules (Kodès), un joueur survolté aux réflexes éclairs qui domina tous les autres (Dominguez), un bon relanceur dont les nerfs supportèrent vaillamment l'émotion d'une sélection imprévue (Proisy) et un poids lourd, constamment privé de réussite (Hrebec).

Le match avait commencé sous un soleil enfin revenu, en présence d'une foule dominicale serrée au coude à coude et qui, tout en encourageant particulièrement ses joueurs, se montra très sympathiquement sportive. Le premier set, qui alla aux Français (6-3), montra aussitôt que ceux-ci « en voulaient ». Après que Kodès, à lui seul, eut repris la partie en main malgré les interceptions fulgurantes de Dominguez, et bouclé, par 6-3, le deuxième set en faveur de son équipe, on s'en allait asssister à une remontée définitive au détriment des Français.

Kodès-Hrebec menait 3-1 et une balle 4-1 sur le service de Kodès. Le point était même acquis à la suite d'une première balle servie d'une manière extrêmement tangeante sur la ligne. Les Tchèques s'étalent déjà assis sous la chaise après avoir changé de côté. C'est alors qu'on s'aperçut que Proisy ne bougeait pas. Pour lui, le service de Kodès était « faute » et il n'était pas question de l'en faire démettre. Sur quoi, le juge-arbitre s'en vint contempler la ligne, le nez au sol — suivi des capitaines — et finit par faire remettre deux balles.

On vit donc Kodès, flanqué de Hrebec, retourner sur le court qu'il venait de quitter, servir de nouveau, perdre le point puis le jeu, puis le set, par 6-4. Les Français revenaient de loin.

Cependant, après le repos, Kodès, qui ne cessait d'adresser des objurgations véhémentes à Hrebec, menait derechef les opérations jusqu'à boucler, péremptoirement la quatrième manche (6-1). Au cinquième set, la tension était telle pour l'enjeu, que les quatre hommes se mirent à très mal jouer. On s'aperçut vite, toutefois, que Kodès accusait une baisse de régime, tandis que Hrebec accumulait les fautes et que Proisy n'en commettait plus une. Les événements, dès lors, se précipitèrent : 3-1, 4-2 puis 5-3, sur le service de Dominguez : 15-20, 30 partout, 40-30 balles de match : une volée de Proisy dans le trou, c'est fini — les Français s'étreignent longuement, tout à la joie d'avoir gagné ce match inespéré qui prouve, une fois de plus, que rien n'est jamais acquis en Coupe Davis.

OLIVIER MERLIN.

ATHLÉTISME

Marvejols-Mende en 1 h. 21 min. 18 sec.

Augustine sur les traces du champion

De notre envoyé spécial

Mende. — Trapue, le dos plat et large, produisant une impression de formidable puissance, les mâchoires menaçantes, elle est là, fixée sur un socle de pierre depuis 1958, place des Cordeliers à Marvejols (Lozère). Après avoir défié les polices et les meilleurs fusils du royaume, à l'époque de Louis le Bien-Aimé, l'horrible bête du Gévaudan, dont les forfaits hantent encore certaines mémoires, a été statufiée, telle que la conscience populaire l'avait imaginée.

Voici déjà longtemps qu'elle avait cessé de croquer les femmes et les marmots, êtres fragiles mais... qui n'ont plus froid aux yeux. Au sein de l'immense peloton bigarré qui, le dimanche 27 juillet, s'élançait précisément de Marvejols en direction de Mende, ne dénombrait-on pas une centaine de jeunes filles et de mères de famille, et quelques dizaines de gamins, dont le plus tendre avait tout juste neuf ans ? A l'autre extrémité des âges, le doyen de l'épreuve, M. Paul Bessac, affichait gaillardement ses soixante-quatorze ans.

Sur la route escarpée, longue de 23,300 kilomètres, qui relie les deux villes à travers un paysage d'une rare beauté sauvage, on retrouve bien sûr, du bouquiniste parisien au postier marseillais, les habitués de ce genre de compétition. Habitués auxquels s'étaient mêlés quelques amateurs avertis venus de Belgique, de Suisse, d'Autriche ou du Danemark, et même un Gabonais et un Japonais. Cependant, année après année, les organisateurs ont fait de nombreux prosélytes parmi la population locale : notamment un boulanger qui, travaillant depuis deux heures du matin, avait à peine eu le temps de quitter son four pour prendre le départ ; le directeur de l'hôpital de Mende et puis Augustine, solide paysanne de cinquante-quatre ans, qui, vêtue d'une robe à fleurs, emboîta le pas de son athlète de fille, l'an dernier, et est à la course à pied ce que fut Séraphine à la peinture.

Créée en 1973 par deux coureurs mendois particulièrement dynamiques, Jean-Claude Moulin et Jean-Paul Begnatbord, l'épreuve a rapidement surmonté l'indifférence dont elle était l'objet, pour devenir l'affaire de toute la ville. Grâce à l'appui efficace du maire, M. Trémolet de Villers et du directeur départemental de la jeunesse et des sports, M. Haffner, les participants, quand ils ne trouvent pas à se loger chez l'habitant, son accueillis au lycée Chaptal ou dans un centre aéré. Pour la modeste somme de 15 francs, on leur offre le transport par car à Marvejols, le ravitaillement en course, une assistance médicale, l'hébergement pendant trois nuits, des coupes et des médailles, de menus cadeaux et un repas.

Huit cents engagés

Dès lors, faut-il s'étonner d'un succès grandissant : inférieur à deux cents à l'origine, le nombre des engagés s'est élevé à cinq cents, puis à huit cents cette année. La course Marvejols-Mende, dont l'organisation mobilise continuellement sept personnes, n'est, au demeurant, pas la seule épreuve proposée pendant toute la durée des mois de juillet et d'août. L'enthousiasme suppléant bien souvent les possibilités financières, pas moins de dix-sept courses sont inscrites au programme régional. Ainsi se tissent entre la population et les coureurs des liens serrés conduisant certains de ceux-ci à se fixer avec leur famille jusqu'à la fin des vacances.

En établissant un nouveau record (1 h. 21 min. 18 sec.), le champion, Pierre Liardet, aura sans doute ajouté à l'admiration portée à l'ensemble des concurrents. Le soir, peu après que la dernière arrivante eut touché au but, au terme d'un effort soutenu quatre heures et demie durant, tout le monde se retrouva, à l'occasion d'un gigantesque dîner. Pour égayer l'humeur déjà joyeuse des mille convives rassemblés sous un même toit, plusieurs tonneaux de vin, d'une contenance de deux cents litres, avaient été rculés. Un groupe folklorique invité. D'aucuns trouvaient encore la force de danser fort avant dans la nuit.

Devant cet exemple, inclinera-t-on à penser que l'athlétisme pousse nécessairement à la morosité et qu'il faut absolument, pour lui apporter quelque animation, louer à prix d'or les services de vedettes internationales ?

RAYMOND POINTU.

NATATION

Cinq records du monde ont été battus à Cali

Cinq records du monde — quatre féminins et un masculin — ont été améliorés à Cali, en Colombie, du 22 au 27 juillet, au cours des deuxièmes championnats du monde. A cet égard, le niveau des compétitions a été de moins bonne valeur qu'à Belgrade, il y a deux ans, où dix-huit records — onze féminins, sept masculins — avaient été battus lors des premiers championnats du monde.

En fait, chaque compétition n'est pas forcément l'occasion de renouveler la presque totalité du palmarès mondial, mais il apparaît que les conditions de compétition étaient loin d'être idéales à Cali. L'altitude de la ville colombienne — 1 000 mètres — a sans doute gêné les nageurs, du moins au-delà des courses de sprint, l'eau de la piscine était trop fraîche, et le vent trop fort. Enfin, l'organisation pratique des championnats a donné lieu à quelques critiques, notamment à propos de la composition du programme et de l'espacement des séries et des finales, disputées le même jour, mais pas trop tôt le matin et trop tard le soir. Il n'est pas facile pour un nageur de conserver aussi longtemps sa concentration.

Les Etats-Unis ont obtenu un plus grand nombre de titres et d'accessits que la République démocratique d'Allemagne : seize premières places contre onze, onze deuxièmes places contre sept, neuf troisièmes places contre six. En natation pure, les deux pays, l'un par la force de son équipe masculine, l'autre par celle de son équipe féminine peuvent considérer avoir fait match nul.

L'Allemande de l'Est Kornelia Ender, dix-sept ans, reste la meilleure nageuse du monde. Elle a battu deux des quatre records du monde individuels (100 mètres nage libre, 100 mètres papillon), améliorés à Cali et elle a contribué à l'établissement de celui de relais 4 × 100 mètres nage libre. Kornelia Ender a cependant commis la faute de surestimer ses possibilités dans le 200 mètres nage libre, ce qui lui a coûté la première place, et, sans doute, un nouveau record du monde.

Les représentants français n'ont pu accéder qu'à sept finales — trois épreuves individuelles et quatre relais. Ces résultats modestes traduisant bien la place qu'occupe désormais la natation française dans le monde. Il est significatif qu'aucun nageur français, qu'aucune nageuse française, n'a compté parmi les trois premiers d'une épreuve. Le niveau actuel de cette discipline en France trouve sa caricature dans le fait qu'en battant le record national du 100 mètres papillon (57 sec. 58/100) Serge Buttet n'a pas été qualifié pour la finale. La plupart des sélectionnés français ont accompli des temps proches de leur meilleure performance mais n'ont pas vraiment progressé. Et, dans un sport où la mutation est aussi rapide — même si un moins grand nombre de records mondiaux sont battus, — qui n'avance pas recule.

LA RÉPARTITION DES MÉDAILLES

MESSIEURS

	Or	Argent	Br.	Total
U.S.A.	3	6	4	13
Hongrie ..	3	0	0	3
Gr.-Bret...	2	1	5	8
R.D.A.	1	2	1	4
R.F.A.	1	2	1	4
U.R.S.S. ..	0	2	3	5
Japon	0	1	0	1
Australie..	0	1	0	1
Italie	0	0	1	1

DAMES

	Or	Argent	Br.	Total
R.D.A.	10	5	4	19
U.S.A.	3	5	5	13
Hollande..	0	2	3	5
Australie..	1	1	0	2
Canada ..	0	1	2	3

Sur l'ensemble, les positions des Etats-Unis et de la R.D.A. sont les suivantes :

	Or	Argent	Br.	Total
U.S.A.	11	11	9	31
R.D.A.	11	7	5	23

Cyclisme

CONTROLE ANTIDOPAGE POSITIF POUR GIMONDI DANS LE TOUR DE FRANCE

Milan (*A.F.P.*). — Félice Gimondi, cinquième du Tour de France, a été informé par son médecin que le contrôle antidopage auquel il s'était soumis au terme de l'étape de Pra-Loup s'était révélé positif, tout comme la contre-expertise effectuée le 25 juillet, à Paris, et dont le résultat sera communiqué prochainement par les organisateurs du Tour de France.

Le champion italien sera pénalisé d'une amende de 1000 F suisses, suspendu un mois avec sursis et classé dernier de l'étape de Pra-Loup. Au classement général, compte tenu des dix minutes de pénalisation qui lui seront attribuées du fait de son infraction, Gimondi rétrogradera à la sixième place derrière l'Espagnol Lopez Carril qui gagnera, pour sa part, une place.

Athlétisme

JOURNEES PREOLYMPIQUES A MONTREAL

Avec un bond de 8,45 mètres, qui améliore de 10 centimètres le record d'Europe de saut en longueur du Soviétique Ter-Ovanessian, le Yougoslave Stekic a réussi la meilleure performance des journées préolympiques de Montréal. L'Allemand de l'Ouest Schwartz, avec 8,35 mètres, a réalisé la troisième performance mondiale de tous les temps, loin derrière le record de l'Américain Beamen (8,90 m.).

Au cours de la même réunion, Marie-Françoise Dubois, deuxième du 800 mètres derrière la Roumaine Suman, a égalé son record de France en 1 min. 59 sec. 9/10. Les athlètes français ont enlevé deux épreuves : le saut à la perche avec Abada (5,35 m.) et le relais 4×100 mètres en 39 sec. 39/100, avec Metz, Arame, Sainte-Rose et Echevin.

Le sprinter américain Reggie Jones, de l'université du Tennessee, est devenu à Boston, le 26 juillet, le septième athlète à réussir 9 sec. 9 sur 100 mètres. Avant lui, Jim Hines (deux fois), Charles Greene, Ronnie Ray Smith, Eddie Hart, Ray Robinson et Steve Williams (deux fois), tous Américains de couleur comme Jones, détenaient le record du monde. Cette performance, enregistrée manuellement, reste intrinsèquement inférieure au record électronique de la distance réussi par Jim Hines en 9 sec. 95 aux Jeux olympiques de Mexico en 1968.

MARVEJOLS - MENDE

1. Liardet (Lubéron - Ventoux), les 23 kilomètres en 1 h. 21 min. 18 sec. ; 2. Caraby (Cherbourg), 1 h. 23 min. 3 sec. ; 3. Kheddar (Montferrand), 1 h. 27 min. 21 sec. ; 4. Lacroix (Valence), 1 h. 27 min. 36 sec. ; 5. Bobes (CASE), 1 h. 28 min. 8 sec.

Malgré le sursis de Maisons-Laffitte

RIEN N'EST RÉGLÉ ENTRE LADS ET ENTRAINEURS

Malgré l'échec, vendredi 25 juillet, des négociations entre le syndicat des entraîneurs des chevaux de galop et les syndicats des lads, la réunion hippique *organisée dimanche 27 juillet* à Maisons-Laffitte s'est déroulée sans aucun incident. En effet, dans un communiqué publié dimanche en fin de matinée, le syndicat C.G.T. des lads avait appelé ses adhérents « *à ne pas troubler le bon déroulement des courses prévues l'après-midi à Maisons-Laffitte* ».

Pour expliquer ce mot d'ordre, M. Serge Lorusso, secrétaire général du syndicat, insistait sur le fait que « *les lads entendaient ainsi prouver qu'ils ne désirent pas provoquer systématiquement des incidents, mais aménager seulement leur profession* ». Il a affirmé cependant que « *si les poursuites judiciaires engagées à la suite de la manifestation du 15 juin dernier à Chantilly ne cessaient pas dans les jours à venir, la situation risquait de s'aggraver à nouveau* ».

Disputé sous la protection d'importantes forces de police, le Prix de Lizy, course servant de support au pari tiercé a été gagné par *La Malayrède* (nº 7), devant *Aurinette* (nº 2) et *Gentil Dauphin* (nº 10) ; la combinaison gagnante était donc, dans l'ordre, la suivante : 7-2-10.

Aviron

Le quatre de couple français a conservé à Duisbourg son titre de champion international de la République fédérale d'Allemagne. Toutefois, depuis l'an dernier, l'équipage français avait été remanié, puisque Weill et Merindol étaient cette fois assistés de Thibaut et de Morineau. Le quatre de couple est à l'heure actuelle le seul bateau français qui semble capable d'accéder aux finales des prochains championnats du monde organisés à Nottingham, du 26 au 30 août.

HOMMES (2 000 mètres)

Double-scull : 1. Hart - Baillieu (G.-B.), 6 min. 42 sec. 33 ; 2. Kothé - Wolber (R.F.A.), 6 min. 46 sec. 79 ; 3. Imbert - Izard (Fr.), 6 min. 51 sec. 56.

Quatre de couple : 1. France (Weill, Thibaut, Morineau, Merindol), 6 min. 17 sec. 25 ; 2. Pologne, 6 min. 19 sec. 6 ; 3. R.F.A. III (Kassel-Geisenheim), 6 min. 20 sec. 94 ; 4. R.F.A. I (Berlin-Wurzburg-Lubeck), 6 min. 22 sec. 21.

Quatre barré : 1. R.F.A., 6 min. 45 sec. 78 ; 2. Grande - Bretagne, 6 min. 46 sec. 37 ; 3. Tchécoslovaquie, 6 min. 48 sec. 55 ; 4. France I (Girard, L'Alexandre, Fornara, Mulot), 6 min. 54 sec. 21.

Automobilisme

Grand Prix de la Méditerranée de formule 2

1. Jacques Laffite (Martini BMW Schnitzer), 1 h. 39 min. 58 sec. ; 2. Larrousse (Elf 2 Schnitzer), à 5 sec. ; 3. Serblin (March BMW), à 1 min. 27 sec. ; 4. Francia (Osella BMW), à 1 min. 48 sec. ; 5. Truffo (Osella BMW), à 1 min. 58 sec. ; 6. Pesenti-Rossi (March BMW), à 2 min. 34 sec.

Après sa sixième victoire de la saison, Jacques Laffite est assuré de remporter le titre européen de formule 2, alors qu'il reste encore quatre épreuves à disputer.

LES RÉSULTATS

Vingt-Quatre Heures de Francorchamps

1. Xhenceval-De Fierlant (BMW 3.0 CSI - Luigi), 4 249,270 kilomètres (moyenne 177,503 km-h.) ; 2. « Pedro » - Yvette Fontaine - Mordacq (BMW 3.0 CSI), à 10 tours ; 3. Blackburn-Crabtree (Ford Capri 2), à 13 tours ; 4. Andruet-Dini (Alfa Romeo 2000 GTV), à 13 tours (premiers en 2 litres) ; 5. « Pooky »-Grano (Alfa Romeo GTV), à 14 tours.

Cyclisme

La championne du monde Geneviève Gambillon a remporté à Callac (Côtes-du-Nord) son cinquième titre national sur route.

1. Geneviève Gambillon (Ile-de-F.), les 55 km en 1 h. 36 min. 43 sec. ; 2. Josiane Bost (Bourgogne), m.t. ; 3. Jeanine Martin-Leborgne (Bretagne), m.t. ; 4. Elisabeth Camus (Orléanais), à 16 sec. ; 5. Dany Dubois (Orléanais), à 18 sec. ; 6. Réjane Cabard (Normandie) ; 7. Nicole Verzier (Lyonnais) ; 8. Annick Chapron (Bretagne) ; 9. Elsy Jacobs (Ile-de-F.), tîes m. t. ; 10. Annick Bodele (Flandre-Artois), à 42 sec...

Football

COUPE DES ALPES

*Bastia et Servette de Genève ..	4-4
*Nîmes b. Sion	4-0
*Bâle et Lyon	2-2
Reims b. *Lausanne	1-0

Golf

L'Italie a gagné à Genève le championnat d'Europe des juniors en battant en finale la Suède par 5 victoires à 2. L'Espagne a pris la troisième place, tandis que la France terminait septième.

Motocyclisme

GRAND PRIX DE FINLANDE A IMATRA

● 500 cm3 : 1. Agostini (It.), Yamaha, 48 min. 25 sec. 7/10 (moy. 156,9) ; 2. Lansivuori (Finl.), Suzuki, 49 min. 18 sec. 8/10 ; 3. Findlay (Austr.), Yamaha.

● 350 cm3 : 1. Cecotto (Venez.), Yamaha, 47 min. 25 sec. 6/10 (moy. 152,6) ; 2. Agostini (It.), Yamaha, 47 min. 35 sec. 7/10 ; 3. Pons (Fr.), Yamaha, 47 min. 40 sec. 2/10 ; ... 13. Badé (Fr.), Yamaha.

● 250 cm3 : 1. Rougerie (Fr.), Harley Davidson, 46 min. 18 sec. 7/10 (moy. 148,4) ; 2. Cecotto (Venez.), Yamaha, 46 min. 24 sec. 4/10 ; 3. Buscherini (It.), Yamaha ; 4. Braun (R.F.A.), Yamaha ; 5. Pons (Fr.), Yamaha ; ... 13. Chevalier (Fr.), Yamaha.

Natation

FINALES

MESSIEURS

100 mètres nage libre. — 1. Andy Coan (E.-U.), 51 sec. 25 ; 2. Vladimir Bure (U.R.S.S.), 51 sec. 32 ; 3. James Montgomery (E.-U.), 51 sec. 44 ; 4. Peter Nocke (R.F.A.), 52 sec. 15.

1 500 mètres nage libre. — 1. Tim Shaw (E.-U.), 15 min. 28 sec. 92 ; 2. Brian Goodell (E.-U.), 15 min. 39 sec. ; 3. David Parker (G.-B.), 15 min. 58 sec. 21 ; 4. Frank Pfuetze (R.D.A.), 16 min. 5 sec. 32.

100 mètres papillon. — 1. Greg Jagenburg (E.-U.), 55 sec. 63 ; 2. Roger Pyttel (R.D.A.), 56 sec. 04 ; 3. Bill Forrester (E.-U.), 56 sec. 07 ; 4. Bruce Robertson (Can.), 56 sec. 39.

Relais 4 × 100 mètres quatre nages. — 1. Etats-Unis (J. Murphy, R. Colella, G. Jagenburg, A. Coan), 3 min. 49 sec. ; 2. R.F.A., 3 min. 51 sec. 85 ; 3. Grande-Bretagne, 3 min. 52 sec. 80 ; 4. Canada, 3 min. 53 sec. 88.

DAMES

100 mètres nage libre. — 1. Kornelia Ender (R.D.A.), 56 sec. 50 ; 2. Shirley Babashoff (E.-U.), 57 sec. 81 ; 3. Enith Brigitha (P.-B.), 58 sec. 20 ; 4. Kathy Heddy (E.-U.), 58 sec. 21.

800 mètres nage libre. — 1. Jenny Turrall (Aust.), 8 min. 44 sec. 75 ; 2. Heather Greenwood (E.-U.), 8 min. 48 sec. 88 ; 3. Shirley Babashoff, (E.-U.), 8 min. 53 sec. 22 ; 4. Cornelia Doer (R.D.A.), 8 min. 55 sec. 33.

200 mètres papillon. — 1. Rosemarie Kother (R.D.A.), 2 min. 13 sec. 82 ; 2. Valerie Lee (E.-U.), 2 min. 14 sec. 89 ; 3. Gabriele Wuschek (R.D.A.), 2 min. 15 sec. 96 ; 4. Camille Wright (E.-U.), 2 min. 17 sec. 21.

Relais 4 × 100 mètres nage libre. — 1. R.D.A., 3 min. 49 sec. 37 (record du monde) (Kornelia Ender, Barbara Krause, Cklaudia Hempel, Ute Bruckner) (Ender : record du monde du 100 mètres en 56 sec. 22) ; 2. Etats-Unis, 3 min. 50 sec. 74 ; 3. Canada, 3 min. 53 sec. 37 ; 4. Pays-Bas, 3 min. 56 sec. 76 ; 5. R.F.A., 3 min. 58 sec. 19 ; 6. Suède, 3 min. 59 sec. 58 ; 7. France, 3 min. 59 sec. 80 (Chantal Schertz, Sylvie Le Noach, Catherine Recouvreur, Guylaine Berger) ; 8. U.R.S.S., 4 min. 67.

Tennis

COUPE DAVIS

A PRAGUE : *finale européenne, groupe B* ; Tchécoslovaquie 2, France 1.

Deuxième simple. — Hrebec (Tch.) b. Jauffret (Fr.), 6-4, 4-6, 6-3, 2-6, 6-0.

Double. — Dominguez-Proisy (Fr.) b. Kodes-Hrebec (Tch.), 6-3, 3-6, 6-4, 1-6, 6-3.

A BARCELONE : finale européenne, groupe A.

Suède b. Espagne, 3 à 2.

Double. — Orantes-Gisbert (Esp.) b. Borg-Bengtsson (Suè), 6-4, 6-3, 6-1.

Derniers simples. — Borg (Suè.) b. Orantes (Esp.), 6-4, 6-2, 6-2 ; Andersson (Suè.) b. Higueras (Esp.), 3-6, 6-4, 6-3, 6-0.

COUPE GALEA

La Tchécoslovaquie, tenante du titre, l'Espagne, l'Italie et l'Argentine se sont qualifiées pour la phase finale de la coupe Galéa, réservée aux moins de vingt et un ans, qui débutera le 31 juillet à Vichy. A Montecatini, l'Italie a en effet éliminé la France par 3 victoires à 2.

Premiers simples. — Ocleppo (It.) b. Gauvain (Fr), 6-0, 6-2 ; Casa (Fr.) b. Marchetti (It.), 6-2, 6-4.

Double. — Marchetti-Signorini (It.) b. Casa-Gauvain (Fr.), 6-1, 6-4, 6-3.

Derniers simples. — Gauvain (Fr.) b. Marchetti (It.), 1-6, 6-4, 6-1 ; Ocleppo (It.) b. Casa (Fr.), 6-3, 6-3.

Tir

Championnats d'Europe à Haringsee (Autriche)

Concours individuel hommes. — 1. Carneroli (It.), 192 (24 au barrage) ; 2. Basagni (It.), 192 (21 au barrage) ; 3. Smelczynski (Pol.), 191 ; ... 8. Baud (Fr.), 186 ; ... 23. Carrega (Fr.) et Lagarrigue (Fr.), 178.

Concours féminin par équipes. — 1. R.F.A., 254 ; 2. U.R.S.S., 253 ; 3. Espagne, 241 ; 4. Italie, 236 ; 5. France, 222.

Concours individuel féminin. — 1. Soden (R.F.A.), 138 ; 2. Garcia (Esp.), 129 (21 au barrage) ; 3. Guerasina (U.R.S.S.), 129 (19 au barrage) ; ... 11. Jacquet (Fr.), 120 ; ... 13. Robrolle (Fr.), 108 ; ... 17. Dominati (Fr.), 97.

Concours individuel juniors. — 1. Martinetti (Fr.), 140 ; 2. Razomov (U.R.S.S.), 136 ; 3. Koenyg (Hon.), 135 ; ... 5. Bleim (Fr.), 132.

Concours par équipe juniors. — 1. France, 261 ; 2. Hongrie, 253 ; 3. R.F.A., 249.

Voile

SEMAINE PREOLYMPIQUE DE KINGSTON (CANADA)

● FINN, classement général : 1. Howlett (G.-B.), 28 pts ; 2. Bertrand (Austr.), 31 ; 3. Olin (Suède), 34,7 ; ... 10. Busquet (France), 83,7 ; ... 16. Van Den Brock (Fr.), 105 ; ... 40. Maury (Fr.), etc.

● FLYING-DUTCHMAN, septième régate : 1. Fogh-Bastet (Canada) ; 2. Vollebreght frères (P.-B.), 3. Kidd-Kidd (Can.) ; ... 7. Conan frères (Fr.) ; ... 14. Granger-Wacquez-Lehoerff (F.).

Classement général : 1. Pajot frères (Fr.), 15,5 pts ; 2. Diesch - Diesch (R.F.A.), 30,7 ; 3. Fogh-Bastet (Can.), 30,7 ; ... 8. Granger-Wacquez-Lehoerff (Fr.), 88 ; ... 23. Conan frères (Fr.), 191, etc.

● 470, septième régate : 1. Withehurst frères (E.-U.) ; 2. White-Fowler (E.-U.) ; 3. Pimentel-Pimentel (Brés.) ; 4. Laurent-Surmin ( ) ; 5. Bouet-Fleury (Fr.).

Classement général : 1. Fountaine et Mme (Fr.), 42,7 pts ; 2. Laurent-Surmin (Fr.), 47,4 ; 3. Gietz-Gietz (Austr.), 48 ; 4. Bouet-Fleury (Fr.), 54,7 ; 5. Cucchaiaro-Smyth (E.-U.), 60,7 ; 6. Guyader-Auffret (Fr.), 61,7.

● TEMPEST, septième manche : 1. Milone (It.) ; 2. Mankin (U.R.S.S.) ; 3. Nielsen (Dan.).

Classement général : 1. Albrechtson (Suède), 22 pts ; 2. Mares (R.F.A.), 23,4 ; 3. Milone (It.), 33,1.

● SOLING, septième régate : 1. Kolius (E.-U.) ; 2. Haines (E.-U.) ; 3. Costas (Esp.) ; ... 7. Sence (Fr.) ; ... 35. Cheret (Fr.), etc.

Classement général : 1. Forbes (Austr.), 18,7 pts ; 2. Buchan (E.-U.), 55,7 ; 3. Haines (E.-U.), 55,7 ; ... 29. Cheret (Fr.), 196 ; ... 38. Sence (Fr.), 220, etc.

Water-polo

L'Union soviétique, championne olympique à Munich en 1972, s'est adjugée le titre mondial 1975 à Cali en battant en finale la Hongrie, tenante du titre, par 5 buts à 4. L'Italie a pris la troisième place devant Cuba, la Roumanie et la République fédérale d'Allemagne, qui se sont ainsi qualifiées pour les prochains Jeux olympiques de Montréal.

DEUX MORTS À FRANCORCHAMPS

Un pilote néerlandais et un commissaire de piste belge ont été tués aux Vingt-Quatre Heures automobiles de Francorchamps.

A la suite d'une défaillance mécanique, la voiture pilotée par le Néerlandais Wim Boshuis s'est mise en travers de la route à la sortie d'un virage, entraînant le télescopage de quatre voitures. Le pilote néerlandais a été tué sur le coup. Deux autres pilotes belges ont été blessés légèrement.

Une demi-heure plus tard la voiture du Belge Peltier heurtait le rail de sécurité et se renversait, tuant au passage un jeune commissaire de piste, M. Wilmet.

Au cours d'une course automobile disputée à Santiago-du-Chili, huit personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres ont été blessées lors d'un télescopage entre douze voitures. Des pilotes et des spectateurs sont au nombre des victimes.

Le conflit du « Parisien libéré »

es ouvriers C.G.T. demandent le paiement de leurs salaires

a Fédération française des travailleurs Livre C.G.T. annonce, dans un communé diffusé dimanche 27 juillet, que les riers C.G.T. du *Parisien libéré « exigent voie de justice le paiement des salaires au personnel du journal depuis le nars 1975, conformément à la décision tribunal des prud'hommes de Paris ».*

voquant la situation financière du isien libéré, le communiqué « *dénonce situation illégale qui fait apparaître déficit de 200 millions d'anciens francs alors que plus de 2 milliards 300 millions d'anciens francs ont été affectés à l'agression contre les organisations syndicales représentatives des travailleurs, indépendamment des investissements dans d'autres entreprises sur la base du privilège fiscal de la presse* ».

Après avoir déclaré que « *la Fédération française des travailleurs du Livre a introduit un recours administratif pour faire annuler la décision du pouvoir de passer outre au non-licenciement des travailleurs* », le communiqué ajoute : « *En outre, les organisations syndicales entreprennent de rendre public l'acte d'accusation qui dénonce entre autres la violation par M. Amaury de la convention collective dont le patronat de la presse parisienne est co-responsable jusque dans le respect de son application* ».

Enfin, le communiqué « *met à nouveau en garde les pouvoirs publics et le patronat sur les menaces qui pèsent également sur le journal* l'Equipe, *où M. Amaury s'apprête à exercer une fois de plus sa loi* ».

Libres opinions

Le droit de disposer de la manière la plus absolue

« La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et les règlements. » Article 544 du code civil.

par HUBERT DALLE (*)

UN licenciement collectif, une grève avec occupation pour obtenir l'ouverture de négociations, le conflit du *Parisien libéré* pourrait n'être qu'un conflit banal parmi tant d'autres. Le fait qu'il s'agit 'un organe de presse, mais surtout le pourrissement de la situation rec en corrollaire ses implications juridiques et politiques, en hangent la nature

M. Amaury tente de porter un coup sévère au droit de grève et au oit syndical, ainsi qu'une atteinte qui, au fil des jours, devient irréversible, au droit à l'emploi des grévistes de son entreprise. Il dispose pour ce faire de moyens financiers considérables, qui lui ont rmis de mettre en route deux usines nouvelles en un temps record, embaucher un autre personnel et d'installer des réseaux de distrition très coûteux.

Faute d'y prendre garde, le conflit, qui a débuté en grève de otestation contre un licenciement collectif, grève dont la légalité t incontestable, se terminera par un licenciement collectif pour fait grève, licenciement parfaitement illégal.

On ne peut que mettre en doute la légalité de la stratégie de Amaury. Comment expliquer alors qu'elle soit cautionnée par les uvoirs publics ?

Cette caution est évidente : le bilan de l'action de la justice et de police ne laisse planer aucune équivoque sur l'orientation de leurs erventions dans ce conflit. Elles volent au secours de l'un au détrint des autres.

La justice du travail, comme la justice civile ou pénale, ont montré e fois encore, leur caractère inégalitaire.

Le conseil des prud'hommes de Paris a condamné M. Amaury à yer des salaires antérieurs à la grève. Ces décisions restent xécutées en raison de la surcharge de travail de ce conseil. Ce st pas un hasard si cette juridiction ne peut remplir sa mission te de moyens suffisants. Flagrants délits ou justice du travail, la tice a deux vitesses.

Devant le tribunal civil, après quelques tergiversations, la direction *Parisien libéré* a obtenu en justice l'expulsion des grévistes. L'exéion est possible, y compris avec l'aide de la force publique. Elle l'est jamais lorsqu'il s'agit de réintégrer un travailleur protégé encié irrégulièrement.

Devant les juridictions pénales, de nombreuses poursuites sont cours contre les militants qui ont entravé la distribution du quotin. Les premières réquisitions des procureurs étaient modérées. es ne retenaient pas toutes la qualification de vol et ne demanient jamais la mise en détention provisoire. Aujourd'hui, c'est toujours ur vol qu'elles sont engagées et les procureurs demandent cette tention, alors même qu'elle est en contradiction avec les principes la loi du 17 juillet 1970 sur les libertés individuelles et la réforme procédure pénale qui vient d'être votée par le Parlement.

***

Sur le plan policier, on assiste à un véritable détournement de mission des forces de l'ordre au service d'intérêts privés, et ce ur briser une grève parfaitement légale et faciliter l'anéantissement plusieurs centaines d'emplois. La plus grande partie des syndicats policiers l'ont dénoncé publiquement. Le coût du dispositif policier i protège la confection et la distribution parallèle du journal est nsidérable. Comme pour la justice, il est important d'analyser les sons légales et juridiques avancées en justification de ces attitudes.

De prime abord, la stratégie de M. Amaury et l'aide apportée par puissance publique apparaissent en complète contradiction avec isieurs principes constitutionnels. Le préambule de la Constitution oclame clairement le droit à l'emploi et le droit de grève.

Au nom de quelle légalité supérieure, M. Amaury peut-il violer les oits syndicaux les plus élémentaires et supprimer plusieurs centaines emploi ?

Au nom de quelle légalité supérieure, la justice et la police êtent-elles leurs concours ?

La réponse est simple, elle nous ramène au code civil de 1804, est au nom du droit de propriété. Ce pilier sacré de la société et droit français reste bien la valeur fondamentale et le droit dominant. continue à faire échec aux autres droits conquis ultérieurement.

C'est au nom du droit de propriété que M. Amaury et la puissance iblique mettent en échec le droit de grève et le droit au travail.

C'est le même droit qui permet l'expulsion des grévistes. C'est icore lui qui permet au propriétaire de détruire sa propre chose.

Le droit de propriété se cache même derrière la liberté de la esse. La liberté de la presse, c'est bien souvent celle du propriétaire la presse, c'est-à-dire le droit pour lui d'en disposer librement. ne faut pas confondre liberté de la presse et liberté du propriétaire la presse. La liberté devient alors l'alibi de la propriété.

***

Le conflit du *Parisien libéré* révèle, une fois de plus, le caractère usoire de certains principes qui ont été inscrits dans la Constitution la suite de luttes mais qui restent impossibles de faire appliquer. démontre aussi qu'en dépit des belles dissertations, l'entreprise est, ant tout, une propriété et non une collectivité. Il indique clairement se trouve le fondement de tout pouvoir et sa légitimité dans tre société.

Mieux que tout autre, il illustre la toute-puissance du capital par pport au travail. Le reste n'est souvent que théorie voire mystification.

Face à cette situation, les travailleurs sont juridiquement démunis la plupart du temps, réduits à un simple élément de l'actif, à la sposition du propriétaire. Celui-ci peut remplacer un établissement r un autre sans que les salariés puissent l'empêcher par des ies légales. Lip n'a rien changé dans ce domaine. De nombreuses treprises ne l'ignorent pas, les lois sur les sociétés permettent de ngler pour faire échec aux droits des travailleurs. Cette stratégie, équemment utilisée par les sociétés multinationales pour maximiser ur profit, l'est ici pour briser une grève et un syndicat.

La véritable réforme, la seule solution réside dans l'affrontement droit du travail et du droit de propriété ; il faut faire céder le oit de propriété devant le droit du travail.

(*) Secrétaire général du Syndicat de la magistrature.

LA LIBERTÉ POUR TOUS

par PIERRE LEFRANC (*)

LE conflit du *Parisien libéré* fait réfléchir. Les libertés syndicales ne sauraient être remises en cause, même si dans le cas présent leur respect provoque une situation abusive. On sait que la liberté ne se découpe pas : c'est tout ou rien ; mais c'est aussi le respect du droit des autres, et on ne peut se défendre de l'impression qu'en la circonstance c'est un procès d'opinion qui est fait à la direction du journal.

C'est pourquoi, sans porter atteinte aux principes affirmés par la Constitution, je veux personnellement saluer la résolution du « patron » du *Parisien libéré*. Je le fais avec d'autant plus d'indépendance qu'en de nombreuses circonstances, lors de l'affaire algérienne et depuis le départ du général de Gaulle, nos positions ont été différentes. Mais son combat pour l'expression de son opinion force le respect. A notre époque, se heurter de plein fouet à la C.G.T. en dévoilant ses méthodes totalitaires, c'est beaucoup de courage. M. Amaury avait su en faire preuve dans la lutte contre le nazisme, cela nous ne l'oublions pas. Nous ne saurions pas non plus oublier l'appui qu'il apporta pendant la traversée du désert à celui qui voulait rénover les institutions et devait fonder la Ve République.

Que les maîtres à penser du syndicat politisé en question, si respectueux de la Résistance et, aujourd'hui, si admiratifs de l'œuvre du général de Gaulle, se souviennent des titres et de la qualité de leur interlocuteur.

Il ne nous est pas indifférent non plus que le chef d'entreprise prenne le risque de rechercher et de mettre au point des progrès techniques qui puissent rendre accessible aux journaux un équilibre financier sans lequel il n'est guère d'indépendance ni pluralité d'expressions.

J'exprime ici le souhait que les libertés fondamentales, qui s'appellent : le droit de s'organiser professionnellement, le droit de fonder et de diriger une entreprise et le droit de s'exprimer, ne perdent rien dans la solution qui interviendra.

(*) Secrétaire général de l'Institut Charles-de-Gaulle.

Décès de M. Jean Meunier

président du directoire de « la Nouvelle République du Centre-Ouest »

M. Jean Meunier, ancien ministre, président du directoire de « la Nouvelle République du Centre-Ouest », président de l'Association de la presse démocratique, est mort subitement, samedi 26 juillet à Tours, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-neuf ans. Ses obsèques seront célébrées mardi 29 juillet, à 14 h. 30, au cimetière Lafalle, à Tours.

Né le 19 mai 1906, à Bourges (Cher), Jean Meunier était imprimeur. Elu, en mai 1936, député socialiste de la troisième circonscription de Tours, il fut l'un des plus jeunes élus de France.

Engagé volontaire en 1939, fait prisonnier en 1940, puis libéré comme malade, il entra, à son retour, dans la Résistance et contribua à la réorganisation du parti socialiste dans la clandestinité. Entre-temps, il avait été révoqué par les Allemands de ses fonctions de conseiller municipal de Tours, où il avait été élu en 1935.

Il fut l'un des pionniers du mouvement Libération, dont il devint responsable pour l'Indre-et-Loire. En liaison avec Londres, il dirigea un réseau de renseignements.

Avant de rejoindre le maquis, en septembre 1943, Jean Meunier avait fondé la Nouvelle République, *journal clandestin pour l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et les Deux-Sèvres. A partir de septembre 1944, ce titre devait devenir, sous sa présidence, l'un des grands quotidiens régionaux. Depuis le 1er janvier 1973, il était président du directoire de* la Nouvelle République du Centre-Ouest, *dont le vice-président et le directeur de la publication est M. Pierre Archambault.*

Délégué à l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945), maire de Tours de 1944 à 1947, conseiller général de 1945 à 1949, Jean Meunier retrouva son mandat de député de l'Indre-et-Loire dès l'élection de la première Constituante, en octobre 1945. Il représenta le département à l'Assemblée nationale jusqu'en 1958.

Secrétaire d'Etat aux travaux publics dans le ministère Léon Blum (décembre 1946 - janvier 1947), Jean Meunier fit également partie, comme secrétaire d'Etat à l'intérieur, du cabinet Bidault (en octobre 1949), dont il démissionna avec les autres ministres socialistes en février 1950. En juin 1957, il fut secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative, dans le ministère Bourgès-Maunoury.

Jean Meunier était officier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre et de la médaille de la Résistance.

M. JEAN D'ORMESSON ABANDONNERAIT LA DIRECTION DU « FIGARO »

Après l'achat des actions de M. Jean Prouvost par M. Robert Hersant, qui contrôle désormais *le Figaro*, d'importants changements vont être apportés à la direction du quotidien.

M. Robert Hersant prendra vraisemblablement la présidence de la société propriétaire et sera ainsi, de droit, « directeur de la publication ». Il entrerait personnellement au directoire de la société de gestion ainsi que plusieurs journalistes, dont M. Marcel Gabilly, l'actuel directeur-adjoint de la rédaction, et M. Yann Clerc, secrétaire général de rédaction et président du syndicat des journalistes C.G.C. La compétence de cet organisme serait limitée aux problèmes rédactionnels.

M. Jean d'Ormesson, actuel président du directoire et directeur du journal, ainsi que M. Jean Griot, l'autre représentant de la rédaction au sein du directoire, considèrent que les nouvelles structures envisagées ne sont conformes ni à l'esprit ni à la lettre des accords conclus en 1971 entre la rédaction du *Figaro* et le propriétaire d'alors, M. Jean Prouvost. Ils s'apprêteraient, par conséquent, à abandonner leurs fonctions.

Pour diriger la rédaction, plusieurs noms sont actuellement prononcés ; ceux de M. Henri Amouroux, ancien directeur de *Sud-Ouest*, puis de *France-soir*, de M. Raymond Aron et de M. Bernard de Fallois, ancien directeur du groupe livre de la librairie Hachette, directeur général adjoint des Presses de la Cité.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Le châtelain et le villageois

Des garçonnets en tablier sautillent, en noir et blanc, sur nos écrans. Une dame aux cheveux crantés serre autour de son cou, pattes ballantes, regard vitrifié, un renard. Une nurse en uniforme guide les pas d'un marmot chancelant. Dans les bras d'un monsieur à moustache, un gros poupon emmailloté de blanc. « C'est papa », explique une voix, la voix de l'un de ceux — ils sont nombreux — qui ont retrouvé, à l'invitation de FR 3, dans leurs placards, dans leurs cartons, des films d'amateur tournés entre 1926 et 1950. Il y en a pour sept semaines.

Vendredi, c'était, pêle-mêle, des vacances dans une villa de Deauville, la dévaluation du franc Poincaré, un pique-nique devant la voiture conduite par un chauffeur en livrée, la nouvelle de l'exécution de Sacco et Vanzetti, la cour de l'usine paternelle, la dissolution du Cartel des gauches. Entre la vie publique et la vie privée, il n'y avait, eût-on dit, de rapport que fortuit. Un seul lien : un pot de colle enchaînant, sur la table de montage, la séquence au plan fixe.

Ces images, arrachées à la complicité du cercle familial, nous étaient données, étaient reçues par nous, avec un sourire mi-gêné, mi-ému. Quoi de plus attendrissant que les autos à manivelle ou à pédale, les jolies fiancées qui minaudent sous un cerisier, les sorties d'église au bras d'un saint-cyrien ? C'était le bon temps ! Pour ceux, en tout cas, qui pouvaient s'offrir une caméra Pathé-Baby, l'équivalent d'un magnétoscope à notre époque.

Les Boussardel, on allait les retrouver, samedi, sur cette même troisième chaîne, allant prendre les eaux à Cauterets avec leurs malles, leurs bonnes, leurs héritiers, ou recevant la parentelle dans leur château de Grançay, pour se distribuer les parts d'une spéculation immobilière sur la plaine Monceau. On les avait surpris la veille dans la spontanéité — rendue plus désinvolte encore par le rythme saccadé de la projection — de leurs plaisirs et de leurs affections. On les avait vus nus et crus, sans ce vernis qui protège et qui fige les personnages de fiction.

On les a quittés en 1914. Pour rejoindre, avec Charles Exbrayat, ces jeunes fermiers, ces jeunes appelés, déchiffrant, devant un bol de soupe et une gibelotte, leur feuille de route. Et, plus tard, ces vieux parents ouvrant, les doigts tremblants, un avis de décès. Deux mois d'un été plein de souffrances ici, plein d'insouciance là-bas.

Bien composite, cet album de photos-souvenirs sur papier transparent ou glacé. Bien mêlée, la famille des Français. A se demander si l'on peut vraiment classer les hommes par nationalités. Entre ces châtelains et ces villageois, il n'y avait rien de commun, rien, même pas la langue. Ce fossé, il semble que l'automobile, la télévision et la machine à laver l'aient et réduit et creusé. Entre ces deux mondes, les distances sont moins grandes qu'elles n'étaient, et pourtant elles n'ont jamais paru plus scandaleuses. Ce dont on s'accommodait hier, on l'endure mal aujourd'hui. Demain peut-être ne le supportera-t-on plus.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 28 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, film : « Les jeux sont faits », de J. Delannoy (1947), avec M. Presle, M. Pagliero, F. Fabre.

Une bourgeoise et un militant politique, frappés au même moment de mort violente, se retrouvent dans l'au-delà. On leur donne le droit de revenir vingt-quatre heures chez les vivants pour éprouver leur amour.

22 h., Document : Seychelles en liberté, de P. Soubiron.

L'avenir économique et politique d'une colonie britannique située au nord-est de Madagascar, à dix mois de son indépendance.

22 h. 20, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

17 h. 45, Championnat du monde de natation.

20 h. 35, dramatique : « Washington Square », d'après H. James, adapt. J.-L. Roncoroni, réal. A. Boudet, avec M. Clément, J. François et M. Boudet.

A New-York, en 1850, une jeune fille de bonne famille vit une triste histoire d'amour.

22 h. 15, Actualité de l'histoire, d'A. Ferrari.

Débat à propos de l'ouvrage récemment réédité d'Elie Halévy : « l'Angleterre ».

22 h. 40 Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma : « le Voyage », d'A. Litvak (1958), avec D. Kerr, Y. Brynner, J. Robards, R. Morley, A. Aimée.

Un petit groupe d'étrangers qui cherchent à quitter la Hongrie après l'insurrection de Budapest, est retenu à la frontière par un officier soviétique. Un Hongrois traqué se trouve parmi les voyageurs.

22 h. 30, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Mélodrame : « le Crime des catacombes ou la nonne sanglante », de M. Sarfati, avec R. Varte (réalisation B. Horowicz) ; 21 h., Festival de Lausanne. Orchestre national de Radio-France. Direction Z. Macal, soliste N. Magaloff : « Euryanthe », ouverture (Weber) ; « Concerto n° 3 en ré mineur » (Rachmaninov) ; « Symphonie n° 7 en la majeur » (Beethoven) ; 22 h. 30, Mémoires improvisées de Paul Claudel (rediff.) ; 23 h., Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec... ; 20 h. 30 (S.), Concert à l'abbaye de Royaumont : Orchestre de la XXVI[e] saison musicale (Haydn, Schumann, Schubert, Brahms) ; 22 h. (S.), Musique française (Fauré, Ravel Debussy) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : R. Calmel, I. Gotowsky, Ton That Tiet ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 29 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Les animaux du monde ; 21 h., Jeu : Le blanc et le noir ; 22 h., Vocation : La danse, réal. S. Vanier.

22 h. 45, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

17 h. 45, Championnat du monde de natation ;

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « la Bataille des Thermopyles », de R. Maté (1962), avec R. Egan, Sir R. Richardson, D. Baker, D. Farrar.

Comment Leonidas, roi de Sparte, et trois cents guerriers essayèrent d'arrêter l'invasion des Perses (480 avant J.C.).

Débat : « Sparte, cité guerrière ».

Avec la participation de Mme de Romilly, professeur au Collège de France ; de M. Robert Flacelière, professeur à la Sorbonne ; de M. Chamoux, professeur à la Sorbonne ; de M. Jean Baelen, ancien ambassadeur de France à Athènes ; de M. Ali Mazaheri, historien iranien, secrétaire général du Centre culturel iranien à Paris.

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25, Westerns, films policiers, aventure (R.) : « la Belle et le Cavalier », de F. Rosi (1966), avec S. Loren et O. Sharif.

Dans le royaume de Naples, au dix-septième siècle, un prince doit choisir une épouse. Il rencontre une paysanne belle et fière.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Dialogues : « Ce que nous pouvons apprendre du monde non occidental », avec J. Berque et G. Balandier ; 21 h. 20, Concert à l'académie de musique de Budapest (Krenek, Berio, Bozay, Schoenberg, Kadosa, Stravinski, Lang, Mihaly), par l'Orchestre de chambre de Budapest, direction Andras Mihaly ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., Histoire de brigands, par L.-C. Sirjacq ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), En musique avec D. Lemery ; 20 h. 30, Musique ancienne : Concert de cantates de Bach (BWW 35, BWW 146), orchestre J.-F. Paillard ; 22 h. (S.), Hors gravure (L. Durey, G. Auric, D. Milhaud, H. Sauguet), par H. Puig-Roget ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui, par E. Rosenfeld ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

D'une chaîne à l'autre

« La France d'il y a cinquante ans » sur France-Culture

● France-Culture consacrera cinq émissions à « la France d'il y a cinquante ans », à 14 h. 15, du 28 juillet au 14 août. Jean-Dominique Lajoux, chercheur au C.N.R.S., partira « à la recherche d'une culture disparue » et traitera les thèmes suivants : lundi, la moisson (du blé au pain) ; mardi, le troupeau ; mercredi, les hommes de la forêt ; jeudi, le forgeron ; vendredi, la vie domestique.

Des agents de la redevance écrivent au président de la République

● Les agents C.G.T. et C.F.D.T. de la redevance radio-télévision de Toulouse viennent d'adresser une « lettre ouverte » au président de la République, dans laquelle ils exposent certains des problèmes *« qui se posent aux personnels après la dissolution de l'O.R.T.F. »*, en particulier *« aux agents chargés du recouvrement de la redevance, qui vont être intégrés dans la fonction publique. Pour eux, il ne saurait être question que ce passage dans la fonction publique puisse s'effectuer en portant préjudice à ces agents »*, notamment en ce qui concerne les salaires et les retraites.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.

Les autres salles

Biothéâtre, 21 h. : l'Ombre irocèle, théâtre musical
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Bœing-Bœing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La goiden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à Pierre Fresnay (films).
Mouffetard, 20 h. 30 : les Grandes Invasions barbares du V[e] siècle ; 22 h. : les Causeries de Sherlock Holmes et du Dr Watson
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Tertre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice.
Troglodyte, 22 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 et 23 h. 30 : Poker Boys ; 21 h. : 1 m 80 - 95 kg et on cause ; 22 h. : Hipothénar tombe la veste.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Arlette Denis ; 23 h. : Christian Moussat ; 24 h. : Jean Mauzac.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 22 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet ; 23 h. 15 : Luis Rego.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.

La danse

Jardin des Tuileries, 21 h. 30 : Atelier chorégraphique Serge Keuten.

Festival estival

Musée des monuments français, 18 h. 30 : Chantal Mathieu, harpe (Haendel, Bach, Roussel, Fauré, Paganini).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : J. Suk, violon, et Orchestre lyrique de Radio-France, dir. J.-P. Marty (Mozart).
Bateaux-Mouches, 18 h. : F. Hardy, trompette, et E. de Villèle, orgue.
Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : F. Hardy, trompette.
Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Artisanat vivant.
Hôtel de Sully, de 11 h. à 17 h. : Musique - Peinture ; 12 h. 30 : Guitare - Animation.
Musée Guimet, 18 h. : Hilfe, hilfe die Globolinks (film).

Animation

Esplanade de la Défense, de 11 h. à 19 h. : Picasso, vous connaissez ?

BIARRITZ
MONTPARNASSE BIENVENUE
PARAMOUNT ODÉON

L'éclat de rire de l'été
Gilles Jacob « l'Express »



THE GROOVE TUBE
Version originale
Faites le avec les doigts
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 28 juillet

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Rio Bravo, d'H. Hawks ; 18 h. 30 : le Port de l'angoisse, d'H. Hawks ; 20 h. 30 : Fièvre dans le sang, d'E. Kazan ; 22 h. 30 : On s'fait la valise, docteur, de P. Bogdanovich.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Murat, 16[e] (288-99-75), U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-47-19) ; Studio des Ursulines, 5[e] (033-39-19)
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5[e] (033-47-62) ; v.f. : Plaza, 8[e] (073-74-55).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5[e] (033-35-40) ; Marais, 4[e] (278-47-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18)
LA BALADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38).
LA CAGE (Fr.) : Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Royal-Haussmann, 9[e] (770-47-55) ; Liberté, 12[e] (343-01-59) ; Normandie, 8[e] (359-41-18).

Les films nouveaux

PARACHUTISTE MALGRE LUI, film américain de Norman Taurog, avec Dean Martin et J. Lewis (réédition). — (V.o.) Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Quartier-Latin, 5[e] (326-84-65). — (V.f.) Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Maxeville, 9[e] (770-72-87).
ECHEC A L'ORGANISATION, film américain de John Flynn, avec Robert Duvall. — (V.o.) Balzac, 8[e] (359-52-70) — (V.f.) Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27) ; Caméo, 9[e] (770-20-89) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96).
UN FLIC HORS-LA-LOI, film italo-français de Steno avec Bud Spencer. — Moulin-Rouge, 18[e] (606-63-26) ; Max-Linder, 9[e] (770-40-04) ; Paramount-Gobelins, 14[e] (707-12-28) ; Lux-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; George-V, 8[e] (225-41-46) ; Paramount-Montparnasse, 15[e] (326-22-17) ; Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14[e] (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).
ORDRE DE TUER, film italien de José Maesso avec Helmut Berger. — (V.o.) Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34) ; Publicis-Saint-Germain, 6[e] (222-72-80). — (V.f.) Marivaux, 2[e] (742-83-90) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Passy, 16[e] (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14[e] (580-03-75).
THE GROVE TUBE, film américain de Ken Shapiro. — (V.o.) Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Biarritz, 8[e] (359-42-33) ; Montparnasse-Bienvenue, 15[e] (544-25-02).

C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8[e] (723-71-11) ; Maxeville, 9[e] (770-72-87) ; Quintette, 5[e] (033-35-40).
LA CLEPSYDRE, (Pol., v. o.) : Le Seine, 5[e] (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14[e] (783-67-42).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5[e] (337-90-90) ; Miramar, 14[e] (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Helder, 9[e] (770-11-24) ; Marotte, 2[e] (231-41-39) ; Napoléon, 17[e] (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08).
LA FAILLE (Fr.) : Quintette, 5[e] (033-35-40).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Quintette, 5[e] (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13).
LA GRANDE CASSE (A., v.f.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5[e] (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Fauvette, 13[e] (331-56-83) ; Nations, 12[e] (343-04-67).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11[e] (700-51-13), à 14 h., 18 h. et 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5[e] (325-92-46) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Templiers, 3[e] (272-94-56).
LES ORDRES (Fr.) : 14-Juillet, 11[e] (700-51-13), à 16 h. et 20 h.
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; Mercury, 8[e] (225-75-90) ; Gaumont-Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Wepler, 18[e] (387-50-70) ; Danton, 6[e] (326-08-18) ; Gaumont-Bosquet, 7[e] (551-44-11) ; Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Rex, 2[e] (236-83-93)
PRESENCE DES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Omnia, 2[e] (231-39-36) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27) ; Balzac, 8[e] (359-52-70) ; Panthéon, 5[e] (033-15-04).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8[e] (359-92-84) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6[e] (548-26-36) ; St-Michel, 5[e] (326-79-17) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : V. ang. : Marignan, 8[e] (359-92-82)
LA SANCTION (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08), Ermitage, 8[e] (359-15-71). V. f. : Rex, 2[e] (236-83-93), Miramar, 14[e] (326-41-02), Mistral, 14[e] (734-20-70), Murat, 16[e] (288-99-75).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6[e] (033-72-71), Elysées-Point-Show, 8[e] (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5[e] (633-25-97).
TITI SUPER-STAR (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8[e] (073-56-03).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23), Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14[e] (326-22-17), Boul'Mich', 5[e] (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2[e] (231-33-16), Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
TRINITA PREPARE TON CERCUEIL (It., v.f.) : ABC, 2[e] (236-55-54), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Cambronne, 15[e] (734-42-96), Nations, 12[e] (343-04-67).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (An., v.o.) : Concorde, 8[e] (359-92-84), Cluny-Palace, 5[e] (033-07-76), Saint-Germain-Village, 5[e] (633-87-59), Les Nations, 12[e] (343-04-67) V.f : Montparnasse - Pathé, 14[e] (326-65-13), Fauvette, 13[e] (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8[e] (073-56-03).
VA TRAVAILLER, VAGABOND (Brés., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).
VIOLENCE ET PASSION (It.) : U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-47-19).

Les rééditions

SPARTACUS (A., v.o.) Marignan, 8[e] (359-92-82), Saint-Germain-Studio, 5[e] (033-42-72). V.f. : Caravelle, 18[e] (387-50-70), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9[e] (073-94-48), Diderot, 12[e] (343-19-29)
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Colisée, 8[e] (359-29-46), U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) V.f. : Gaumont-Lumière, 9[e] (770-84-64), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Cambronne, 15[e] (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5[e] (033-20-12). V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93), Rotonde, 6[e] (633-08-22).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6[e] (548-62-25).
CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Christine, 6[e] (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5[e] (033-34-83).
JULIETTE DES ESPRITS (It., v.o.) : la Clef, 5[e] (337-90-90), Olympic-Entrepôt, 14[e] (783-67-42).
LAUREL ET HARDY (v.f.) : République-Cinéma, 10[e] (208-54-06).
SENSO (It., v.f.) : 14-Juillet, 11[e] (700-51-13), Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27) ; v. o. : Saint-Germain-Huchette, 5[e] (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Quintette, 5[e] (033-35-40), Dragon, 6[e] (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14), Action-Lafayette, 9[e] (878-80-50), 14-Juillet, 11[e] (700-51-13), Jean-Renoir, 9[e] (874-40-75).

Les festivals

PROGRAMME JEAN VIGO : Le Seine, 5[e] (325-92-46), 12 h., 14 h. 10, 16 h. 20, 18 h. 30 : l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h. 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite.
PANTHEON 75 : Olympic, 14[e] (783-67-41) : Triple Echo.
QUARANTE CHEFS-D'ŒUVRE DU CINEMA FRANÇAIS : Artistic Voltaire, 11[e] (700-19-15) : Un condamné à mort s'est échappé.
PARIS EN FILMS, Hôtel de Sully : Afrique sur Seine ; Paris ; le Ravalement ; Répétitions chez J.-L. Barrault ; Naissance d'un théâtre ; la Bleue ; Un taxi nommé propreté.

ARTS ET SPECTACLES

estivals

DÉBATS SUR LA POLITIQUE CULTURELLE ET CRÉATIONS A AVIGNON

Sept chartes »...

On parle beaucoup, à Avi-
m, des « chartes » conclues
re le secrétariat d'État à la
ture et un certain nombre de
lectivités locales ; elles sont
centre du débat mené à l'in-
leur de la gauche, et parmi
professionnels du spectacle,
la politique culturelle du
vernement. Pourtant, si on
it les déclarations de la rue
Valois : « Les chartes ne
stituent pas toute la politi-
culturelle ; elles sont une
velle approche, l'expression
ne concertation entre les élus
ux et les pouvoirs publics. »
« chartes » concernent l'en-
ble des activités culturelles
ne ville, d'un département, ou
ne région, au cours des années
nir.

ette nouvelle politique a été
ée, pour ses débuts, sous le
e du chiffre sept, chiffre
symbolique que fortuit :
naires de sept villes, Greno-
Bordeaux, Dijon, Strasbourg,
ers, Marseille et Toulouse,
ésentant, grosso modo, 7 %
a population, ont ratifié ces
ments qui engagent le secré-
at d'État à la culture à des
nses d'équipement représen-
7 % des dotations attribuées
titre dans l'ensemble de ses
tions sectorielles, au terme
pt mois de travaux prélimi-
s.

urquoi cette forme contrac-
e ? Pourquoi ces « char-
» ? On affirme, au cabinet
I. Michel Guy, que le carac-
global des négociations per-
d'harmoniser le travail des
tions et des collectivités
es de la synchronisation de
ines décisions a rendu pos-
l'avancement de plusieurs
ers : « C'est simple, dit
astarède, directeur de l'ad-
stration générale, au secré-
t d'État, en trois séances de
il, parfois difficiles, on se
l'accord sur tout. M. Def-
a déclaré, l'autre vendredi
arseille, qu'il avait obtenu
autant d'engagements des
oirs publics qu'en cinq ans
négociations sectorielles et
entaines de séances. »

Les chartes, dit aussi
astarède, sont, d'abord, une
gogie, une approche non-
des dossiers, elles mani-
nt, elles créent des priori-
Les chartes de Bordeaux et
Marseille accordent la prio-
à l'équipement ; ici, le
ervatoire régional et les
epôts Lainé ; là, l'aménage-
t de la criée aux poissons,
le Nouveau Théâtre na-
al, dont la direction sera
iée à Marcel Maréchal le
uin 1976, et l'achèvement de
estauration de la vieille Cha-
avec la participation de la
se nationale des monuments
riques, dans le cadre du
et de fondation méditer-
enne de la culture. La
te de Grenoble est davan-
orientée vers des opérations
imation ; celle de Stras-
g s'intéresse en priorité aux
uments historiques et aux
urbains. »

lon le secrétariat d'État à
ulture, les chartes n'entraî-
pas de modifications fon-
entales des masses finan-
s engagées, mais plutôt un
nagement des rythmes
ération ; d'autre part, ces do-
ents ne provoqueraient au-
transfert de charges de l'État
collectivités ; au contraire, la
icipation du Fonds d'inter-
tion pour l'aménagement du
itoire (FIAT) au finance-
t des chartes permet
timer les plus-values de sub-
tions obtenues à environ
% — ce qui ne porte pas
ément la part de l'État dans
décisions prises à parité avec
collectivités locales.

es chartes semblent être
accueillies, dans l'ensemble,
les élus locaux, de toutes
lances, à l'exception des
munistes : M. Jack Ralite,
uté des Hauts-de-Seine, a
oncé récemment au cours
e soirée-débat à Arles,
accent mis sur ce qui coûte
, les transferts de charges,
développement de l'autorita-
ne, etc. ». Déjà une vingtaine
tres chartes sont en pré-
ation ; certaines collectivités
même rédigé des projets
plets. Dès 1977, une ligne
hartes culturelles » figurera
s le budget du secrétariat
tat. — M. E.



Les signataires du programme commun dans la Cité des papes

Stages syndicaux, sportifs, colloques et journées d'étude trouvent dans la Cité des papes en période de canicule une étonnante chambre de résonance. Séparément, les partenaires du programme commun y organisent des retrouvailles. On fait le point sur la plupart des problèmes d'actualité. Paris s'est vidé de sa substance politique. La province et Avignon, notamment, constituent souvent des tribunes privilégiées pour peu que les journalistes s'y trouvent.

Le 24 juillet, l'Union départementale C.G.T. du Vaucluse a organisé, devant le Club des cheminots, un meeting pour protester contre le chômage, les licenciements, les fermetures et les répressions antisyndicales ; les salariés du spectacle et de l'action culturelle, qui venaient de défiler à travers la ville, ont rejoint les manifestants. Mêlés les uns aux autres, les travailleurs de l'industrie, de l'agriculture et de la culture ont applaudi les responsables syndicaux qui condamnaient *« la même politique »* et appelaient *« au même combat »*.

Le P.C.F. et « Vivre libres »

Pour le P.C.F., c'est autour de *Vivre libres*, le projet de déclaration des libertés (et un beau thème de réflexion), dont Georges Marchai a rédigé la préface et les membres du comité central le « corps » du sujet, que s'articulaient les débats. Parmi les animateurs de ces journées d'étude, MM. Paul Laurent et Jacques Chambaz, tous deux députés de Paris, étaient le plus en vue. Engager le dialogue sur les libertés sous-entendait nécessairement l'évocation des difficiles rapports actuels entre le P.C.F. et le parti socialiste. D'autant que les événements qui se déroulent au Portugal ne contribuent guère à dissiper les malentendus et les sujets de friction.

De notre correspondant

Les socialistes, quant à eux, avaient surtout axé leurs travaux sur les problèmes culturels. Pendant quatre jours, ils se sont efforcés de cerner les problèmes de la culture dans le contexte politique actuel et dans l'hypothèse de l'avènement d'un régime socialiste.

Il va de soi que les données du problème diffèrent selon que l'on se place dans l'un ou l'autre cas. Actuellement, les préoccupations financières occupent le premier rang. A cet égard, le Festival d'Avignon apparaît comme un cas d'espèce. Il ne doit pas être l'arbre cachant la forêt. Que l'on ne s'y trompe pas cependant : il représente une ponction annuelle de 3,5 millions de francs sur le budget de la commune ainsi que le rappelait le député-maire Mᵉ Henri Duffaut, et la ville d'Avignon commandite son Festival à 100 %.

Il en est ainsi de la plupart des communes ayant des activités culturelles. Les témoignages de Nelly Commergnat, plus jeune maire socialiste d'une petite localité de la Creuse, de Louis Perrin, maire de Villiers-le-Bel, et de Roland Predieri, maire de Villepreux, varient en fonction des contextes locaux mais se rejoignent sur le fond. La part congrue, voire dérisoire, accordée par l'État à la culture place les municipalités dans l'obligation de prendre en charge toutes les dépenses qui s'y rapportent.

Le P.S. et l'autogestion

Dominique Taddei, organisateur de ces journées, a cité les paroles de Jean Vilar : « *Le théâtre ne fera pas la révolution. C'est la révolution qui fera le théâtre.* » On est au cœur du problème. Pour le secrétaire du P.S., la culture ne doit pas être l'apanage d'une poignée d'intellectuels ; elle doit être présente à tous les niveaux de la vie sociale ; le mythe bourgeois de l'homme cultivé doit être récusé ; nous vivons actuellement une culture passive reproduisant le système existant ; alors que la culture doit être « active », qu'elle doit susciter l'invention, le sens critique, qu'elle doit enfin « embellir la vie ».

L'éducation et la culture de masse toujours concentrées entre les mains du pouvoir, en dépit de ronflantes annonces de mesures de décentralisation, empêchent les collectivités vivantes d'affirmer leur identité, a ajouté M. Dominique Taddei : elles nient le « droit à la différence », tandis que la logique capitaliste transforme les biens culturels en simples marchandises et que la concentration financière monopolise les grands moyens d'expression et de diffusion... Des spécialistes ont pour tâche essentielle et pour finalité la conservation d'un patrimoine qui est celui d'une société de classes. Création et diffusion sont subordonnées au système, indiquaient Bernard Pingaud, adjoint de Dominique Taddei, Armand Gatti et Guy Foissy, auteurs dramatiques.

A Avignon, le colloque socialiste a rejeté l'idée d'une révolution culturelle faisant l'économie d'une transformation des rapports de production. Toutefois, pour les socialistes, la révolution économique et politique n'est pas un préalable à tout changement culturel. L'un et l'autre vont de pair.

Enfin, M. Taddei a condamné le principe des chartes culturelles signées entre l'État et les municipalités. Il a toutefois justifié la signature de tels textes par les municipalités socialistes de Grenoble et surtout de Marseille en faisant remarquer qu'« *elles aavient arraché à l'État des avantages considérables, comme le font les syndicats dans leur lutte contre le patronat* ».

JEAN FAURE.

UNE FABLE MUSICALE AUX CÉLESTINS

« Le Pavillon au bord de la rivière »

Réussissant à s'emparer par la ruse d'un acte d'accusation inique, la belle Tan Chi-erh sauve la tête de son mari, un magistrat, qu'on l'a obligé à épouser, mais dont la droiture a su la conquérir, puis obtient la condamnation du perfide et puissant seigneur Yang.

Œuvre de combat, écrite à une époque de corruption où la femme était profondément méprisée, *le Pavillon au bord de la rivière*, fable de Kuan Han-chin, le grand dramaturge chinois du treizième siècle, choisie pour thème du second spectacle de théâtre musical, présentée par le Festival d'Avignon (en collaboration avec France-Culture), évoque le théâtre de marionnettes sous la forme la plus primitive, et si l'on rit c'est souvent de la naïveté de l'expression ou des procédés dramatiques.

Reste à savoir si l'on a raison de situer son jugement au premier degré. La mise en scène de Bernard Sobel, parfaitement réglée comme la mécanique d'une boîte à musique, ne devrait cependant pas nous y inciter. L'espace scénique extrêmement restreint, conçu par Bernard Thomassin, les décors, réduits aux quatre colonnes d'un toit imaginaire et à une chaise, ne semblent permettre aucune confusion. D'où vient alors qu'on ne parvienne pas à considérer l'ensemble du spectacle seulement comme le symbole d'un drame clandestin ? Peut-être en fait parce qu'il ne s'agit pas uniquement de théâtre : la musique de Betsy Jolas est là, à la fois poétique et glaciale, pour épaissir une confusion volontairement créée — c'est indiscutable, — mais dont on finit par voir les limites.

S'il y a de l'exotisme dans la partition, il se réduit, comme dans la mise en scène, à la caricature de celui que nous aimerions trouver ; si l'on pense à l'opéra traditionnel, c'est au travers d'une charge de ses conventions, dans les rapports texte-musique. Au sein d'un spectacle dans lequel le chant reste relativement exceptionnel, cette attitude n'est pas sans danger : la seule présence de dialogues parlés ne met-elle déjà pas assez en cause l'opportunité d'une déclamation lyrique ? Les vocalises qui forment le moteur essentiel du seul rôle véritablement musicalisé, celui de Tan Chi Erh — tenu avec une totale maîtrise par Elise Ross — et qui, à tort ou à raison, rappellent l'écriture de Boulez, ne suffisent pas à affirmer l'égalité en droit de la musique dans un théâtre qui se veut musical.

L'orchestre se trouve réduit à trois trombones, deux flûtes, un cor anglais et des percussions : son rôle est discret, comme si le compositeur avait eu les mêmes scrupules à prendre en charge le drame que ceux qu'il avait éprouvés vis-à-vis du texte — exception faite de passages de pantomime comique entre Yang et ses serviteurs, — mais il est très réussi dans le style de l'opéra-bouffe.

Il s'agit là de la première expérience de Betsy Jolas dans ce domaine et, s'il est normal de regretter qu'elle n'ait pas signé là sa partition la plus réussie, du moins doit-on attendre avec intérêt ce qu'elle écrira par la suite. Souhaitons seulement qu'elle fasse preuve alors d'un peu moins de respect, car c'est avec lui que commence souvent la trahison, non seulement des autres mais d'abord de soi-même.

GÉRARD CONDÉ.

La formation de l'acteur

(Suite de la première page.)

Jacques Rosner n'a pas réuni des professeurs, des responsables, des universitaires français, anglais, danois, espagnols, polonais, etc., pour l'aider à résoudre les problèmes du Conservatoire ni pour organiser le futur en vue d'un changement de société, mais pour tenter d'analyser la situation de l'acteur à partir de celle de l'élève, de définir ici et maintenant la fonction de l'école.

Ecole modèle ? Ecole expérimentale ? En tout cas école préparant directement à la vie professionnelle. Pour parler de l'apprentissage élémentaire, Jacques Rosner avait invité des directeurs de conservatoires municipaux. Il en est venu un seul, celui de Rouen. Puisqu'il n'existe que deux écoles nationales en France — celle de Strasbourg et le Conservatoire, — la coordination avec certains cours privés, avec les groupes qui travaillent dans les maisons de jeunes, avec les organismes municipaux serait utile.

Trois commissions se sont formées autour de trois thèmes : recrutement, méthode pédagogique, recherche. Des élèves ont présenté des exercices d'entraînement qui ont été commentés, critiqués. Il y a eu des polémiques et du temps perdu, mais aucune désinvolture. Tous ceux qui étaient là s'engagent totalement dans ce qu'ils font. Se posent des questions parfois essentielles.

Celle du recrutement est la plus angoissante. La disproportion entre la demande et l'offre oblige à une sélection sévère. La première éliminatoire est relativement facile. Une école d'art dramatique ne peut pas servir de refuge aux jeunes désœuvrés, riches ou pauvres. L'amateurisme et le professionnalisme peuvent se compléter, mais non cohabiter. Par la suite tout se complique. Qui choisit et comment ?

Qui ? Dans toutes les écoles, les jurés sont des professeurs, sauf au Conservatoire, où viennent s'ajouter des personnalités de l'extérieur représentant la Comédie-Française, le secrétariat d'État à la culture, etc. Le règlement est devenu anachronique. Comment choisir ? On se fie à l'intuition — la rapidité à décoder des signes, selon la définition de Vitez — ou au stage-test. En fait, on associe les deux le plus souvent. La question est que la sélection ne soit plus synonyme de couchemar, mais d'expérience.

Être refusé ne veut pas dire être rejeté, mutilé. Toute expérience peut se révéler positive, même si elle n'aboutit pas dans l'immédiat. Encore faut-il avoir le temps d'y trouver un plaisir, d'acquérir une confiance en soi, une information qui permettrait de devenir un interlocuteur valable dans le choix de son orientation. La mythologie de l'acteur, au pouvoir magique, plus ou moins consciemment demeure. Peut-être vit-il ainsi sur les planches, mais il est plus souvent en dehors, et, là, peu de comédiens ont la possibilité de simplement prendre en charge leur vie professionnelle.

La majorité forme un sous-prolétariat qui survit dans l'anonymat, en espérant toucher un nombre suffisant de cachets pour avoir droit aux allocations de chômage. L'école ne peut pas assurer l'emploi. Elle essaie de former des individus capables de répondre aux exigences de la profession, de l'améliorer, de la transformer. Des individus responsables et non pas des instables puérils qui vieillissent dans l'amertume.

Les professeurs supportent cette lourde tâche. Que sont-ils ? En Belgique, les conservatoires royaux ont pour mission de former des enseignants. Une sorte de recyclage « a priori » qui ne satisfait personne. On préfère le modèle du maître et des disciples : l'atelier de Michel Ange, l'idée que l'on s'en fait.

Un professeur de Barcelone a défini les quatre tentations du maître : le sacerdoce (consacrer ce qui est établi ou prêcher la nouveauté), le démiurge (Pygmalion créant à partir de l'inerte), l'accoucheur (délivrant l'élève de ses causes cachées), le technocrate (maître d'une technique qui se veut « neutre »). Aucun mode d'enseignement ne peut être neutre. Le moindre exercice témoigne d'une idéologie. Dans le cas de l'école de Strasbourg, attachée à un théâtre, dirigée par un collectif homogène, les choix idéologiques sont clairs. Au Conservatoire, qui est et veut rester pluraliste, existent des antagonismes complexes. Certains reflètent la situation normale, extérieure, des créateurs qui, surtout dans un système fondé sur la compétition, doivent se persuader que ce qu'ils font est le seul choix à faire, que les autres se trompent. L'antagonisme le plus aigu provient non pas de d'une manière d'enseigner, mais de concevoir le théâtre. Il est d'ordre idéologique.

Les classes du Conservatoire se sont formées autour de grands acteurs qui transmettaient leurs secrets. Si les secrets sont devenus des « trucs », c'est la personnalité et le comportement des professeurs qui sont en cause et leur métier d'enseignants et d'artistes. Pour parler brutalement, un professeur doit être obligatoirement un artiste de talent, acteur, dramaturge, décorateur, metteur en scène. Un artiste capable d'établir une dialectique entre pédagogie et création, entre théorie et pratique, capable de théoriser sa pratique. Aujourd'hui les metteurs en scène sont plus nombreux à enseigner que les acteurs. Peut-être parce que les acteurs ont acquis un sentiment d'infériorité ou se préoccupent seulement d'eux-mêmes.

Quatre jours de colloque ont servi à définir les questions à poser, mais l'organisation de ce colloque, l'assiduité avec laquelle il a été suivi, les rendez-vous prochains qu'il a suscités, le projet de poursuivre ce type de rencontre avec la collaboration de l'Institut international du théâtre, montrent que la profession tout entière est consciente du danger et veut y porter remède.

COLETTE GODARD.

LE MAIRE DE LYON CONTRE LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA CULTURE

Interrogé sur le remaniement de la direction des bibliothèques, M. Pradel, maire de Lyon et président de la communauté urbaine, s'est déclaré « totalement opposé » *au transfert de la direction des bibliothèques du ministère de l'éducation au secrétariat d'État à la culture. A cette occasion, M. Pradel a préconisé* « la suppression du secrétariat d'État et son rattachement à l'éducation », *car c'est, selon lui, un ministère* « fauché » *qui lui doit* « au moins 100 millions de francs ».

■ Le premier Festival de théâtre de Gargilesse (Indre) se déroulera du 1ᵉʳ au 15 août et sera consacré aux auteurs du dix-neuvième siècle.

■ La « Warner Bros » vient de signer un contrat avec Irwin Allen, le réalisateur de « la Tour infernale », au terme duquel celui-ci s'engage à produire chaque année deux films à grand spectacle pour cette firme.

■ Ike et Tina Turner donneront une série de concerts en France, du 5 au 12 août. Les 5 et 6 août, ils seront à Juan-les-Pins ; le 8, à Colmar ; le 10, à Arles ; le 11, à Grenoble ; le 12, à Fréjus.

MODE

LES NOUVELLES COLLECTIONS

Fillettes, fourrures et libellules...

ANDRÉ COURRÈGES assouplit, par le choix des tissus et une utilisation très poussée de la maille, le côté structuré de ses coupes. Sans doute a-t-il pensé à Clafoutie, sa fillette de cinq ans, tant l'impression qu'on ressent ici est juvénile : ourlets au-dessus du genou, robes d'écolières, blousons et parkas, salopettes et chandails se succèdent sur un rythme endiablé.

Outre les salopettes, Courrèges reste fidèle aux petites jupes, voire aux shorts du soir. Autrement, ses robes brodées dénudent le corps sous les perles et les paillettes. Ses couleurs : le blanc, le beige, l'argent, le marine et le capucine, le noir ou le gris.

A la veille de s'installer faubourg Saint-Honoré, TED LAPIDUS compte élargir ses activités en s'attaquant aux arts de la table et à l'environnement, tout en développant son prêt-à-porter, au féminin comme au masculin.

Sa collection d'hiver comporte beaucoup de fourrures, en vêtements et en accessoires. Tout est souple, simple, agréable à porter. Le succédané de sa saharienne se traduit par un vêtement — manteau-paletot ou caban — à carrure confortable, à bavolet et à empiècement dorsal, fixé juste à l'épaule, genre de *trench* à effets mobiles qui lui enlève ce côté raide et masculin, la taille marquée de grandes poches en diagonale ; enfin, l'ourlet sous le genou.

PHILIPPE VENET, très en verve, découpe ses capes et ponchos en ailes de libellules pour en couvrir les ensembles de jour, de crépuscule et du soir de taches de couleurs profondes, belles, mais sans ostentation, d'une signature très actuelle.

A côté des tailleurs cardigans droits, aux épaules carrées, il diversifie ses robes par des découpes élargissant le buste et affinant la taille sur des jupes à effet froncé. Ses robes d'hôtesse, en mousseline de soie et ruban broché, se complètent de spencers décentrés ou de gilets en satin matelassé.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

COURREGES : Ensemble en chamoisine beige et tricot blanc, comme le bonnet et les chaussettes, porté avec des sabots de cuir naturel.
PHILIPPE VENET : Cape poncho à capuche en drap turquoise de Daure sur une robe à taille haute et grandes manches dans une mousseline de soie rebrodée de Forster Willi.
TED LAPIDUS : Grand manteau en poil de chameau de Daure, à emmanchures surbaissées et grandes manches, porté avec une écharpe au point mousse géant en beige, bleu et blanc cassé comme le bonnet.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

leader Européen dans sa spécialité, recherche :

● Pour sa COMPTABILITE GENERALE

un cadre de haut niveau

capable d'assister le Responsable, dans tous les aspects de la fonction, chargé plus particulièrement de la consolidation des comptes au niveau du GROUPE (Société et Filiales françaises et étrangères).

Le Candidat devra pouvoir faire état de solides connaissances comptables, juridiques, fiscales et financières acquises par une expérience de plusieurs années, à partir d'une formation de bon niveau (E.C. ou E.S.C.).

● Pour son CONTROLE BUDGETAIRE

un cadre de gestion

chargé notamment de :
- l'établissement et du suivi du Plan et du Tableau de Bord ;
- la préparation et de l'analyse des budgets ;
- du développement de la gestion prévisionnelle.

Le Candidat aura déjà assumé des responsabilités analogues pendant quelques années dans une Entreprise industrielle.
Formation ou niveau : E.S.C. ou similaire. Perfectionnement I.C.G. apprécié.
Anglais souhaitable.

La Résidence, pour ces deux postes est située dans une ville universitaire de province.
Ecrire à No 16886 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transm.
Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE A SUCCURSALES MULTIPLES (C.A. 100 millions de francs). Pour sa succursale Centre Auto de MARSEILLE se composant : station-service, atelier de mécanique légère, magasin vente d'accessoires et pièces détachées, tunnel de lavage.

RECHERCHE

1 CHEF DE CENTRE

Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison constante avec le Directeur d'Exploitation et le Directeur Administratif et Financier, il prendra en charge la gestion globale du centre-auto. Cette fonction implique des responsabilités à la fois commerciales, techniques, administratives et comptables.
Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 28 ans minimum, au moins de formation secondaire. Possédant une solide expérience de la gestion, ayant si possible de bonnes connaissances de l'automobile. Le dynamisme et les qualités d'animateur seront des atouts déterminants.
La rémunération annuelle de départ, fonction de l'expérience acquise, sera de l'ordre de 50.000 F + intéressement.

Les candidats intéressés adresseront leur C.V. + photo (retournée), sa réf. 2.866 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transm.

USINE DE CHAUDRONNERIE ET MÉCANIQUE LOURDE
en pleine expansion
(200 personnes - Région Metz)
fabricant des équipements lourds pour industries chimique, pétrochimique, sidérurgique et off shore

recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

qui assurera entre autres les fonctions principales suivantes :
— suivi des offres technico-commerciales ;
— prospection d'une nouvelle clientèle.

On demande :
— niveau ingénieur A. et M. ou équivalent ;
— bonne connaissance de la chaudronnerie et de la mécano-soudure ;
— liaisons ocnstantes avec clientèle d'industrie ou d'engineering ;
— nombreux déplacements en France et à l'étranger ;
— connaissance parfaite de l'anglais ;
— rémunération : 80.000 à 100.000 francs an.

Ecrire nº 7.037, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).



SOCIETE ELF — ERAP
7, rue Nélaton - 75015 Paris

recherche pour son CENTRE DE RECHERCHES (REGION TOULOUSAINE)

UN INGENIEUR PHYSICIEN

GRANDE ECOLE (X - Mines - Centrale - Arts & Métiers...) ou DOCTEUR ES-SCIENCES.

Spécialité : Mécanique des fluides.

Sera chargé d'études et de recherches concernant des problèmes d'écoulement en milieu poreux liés à l'exploitation des gisements.

Bonne connaissance de l'anglais.

Aptitude à l'expatriation.

Ecrire sous référence No 16134 avec C.V. et photo, ELF-RE Département Développement Formation 75739 PARIS CEDEX 15.

C&C



LE CRÉDIT AGRICOLE DE LOIRE-ATLANTIQUE
RECHERCHE

1 COLLABORATEUR

pour son service crédit aux entreprises
Chargé de contacter les entreprises et de mettre en place, en liaison avec UNICREDIT (filiale Crédit Agricole), les dossiers de financement. Le candidat devra être âgé de 35 ans minimum et disposer d'une formation licence Sciences économiques ou Droit I.A.E., E.S.C., E.S.S.E.C.
Il bénéficiera d'une expérience de banque et de crédit.
Lieu de travail : NANTES.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. à : C.R.C.A.M. DE LOIRE-ATLANTIQUE, Serv. du Personnel 30 x. 44080 NANTES CEDEX.

Sté région sud-est Paris rech. A.T.P. ou INGENIEUR ayt gde expér. petits systèm. électroniques et électroméc. (étude et développem.). Ecr. nº 34.044 B à Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Sauvegarde de l'enfance
B.P. 71, VESOUL 70002
RECRUTE
ASSISTANTE SOCIALE
ENQUETES JUSTICE

Poste collaborateur libéral sous contrat exclusivité et engagement non installation offert à E.C. diplômé expérimenté ds ville centre ouest 1-1-76, rémunéré 600 F jour. Ecr. Havas St-Malo, 6390.

IMPORT. ORGANISATION DE SEJOURS SUD-EST
(lieu de travail Chambéry)
RECHERCHE
CHEF COMPTABLE NIVEAU DECS, 2 certificats, 5 ans de pratique comptable, connaissance ordinat., sens responsab.
COMPTABLE NIVEAU BTS, 3 ans de pratique comptable.
Adresser photo, C.V. manuscrit dét, références, prétentions, au nº 7.036, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR

ADMINISTRATIF, FINANCIER ET JURIDIQUE
Justifiant grande expérience bâtiment et T.P.
recherché par entreprise pour son siège à TOULOUSE

Ecr. s/réf. 251 à P. Lichau SA 50, allée Jean-Jaurès 31000 TOULOUSE, qui transm.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Expér. Très sérieuses référenc. recherché par ENTREPRISE BATIMENT ET T.P. ayant son siège à TOULOUSE et ses activités dans le Sud de la France

Ec. s/réf. 252 à P. LICHAU SA 50, allée Jean-Jaurès 31000 TOULOUSE, qui trans.

Cen. réinser. soc. La Tournière Carquefou rech. éduc. spéc. ou m.-éduc. Env. CV / t. 72-10-86.

IMPORTANTE SOCIETE BATIMENT
recherche pour développer des moyens commerciaux

JEUNE INGENIEUR

3 à 5 ans expérience bâtiment

Dans un premier temps adjoint à un ingénieur d'affaires de la Société, il assistera celui-ci dans ses missions de prospection, d'études, de négociation, de contrôle exécution.

Base anglais souhaitée, perfectionnement à prévoir. Adr. C.V. man., photo, prét. à nº 77.270 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

VIVRE A ANNECY
pour un jeune

CHEF DE PUBLICITE

c'est ce que propose une agence qui recherche pour compléter son équipe un JEUNE CHEF DE PUBLICITE ayant environ 2 ans d'expérience de gestion de budgets moyens (marketing, communication, médias).

Adresser C.V. à Rhônes-Alpes Havas, 17, avenue du Rhône 74000 ANNECY.

Pour CHENONCEAU cherche SECRETAIRE DE DIRECTION
Env. C.V. et réf. à R.-Conseils (nº 15), 12, r. Isly, Paris-8e.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE MECANIQUE LOURDE

SUD - BRETAGNE

recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL

TITULAIRE DU C.E.S. DE MEDECINE DU TRAVAIL

Ayant 2 à 3 années d'expérience professionnelle.

Ecr. avec C.V., photo attachée et prétentions à nº 82.848, PUBLIALE B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui tr.

Le Crédit Agricole du DOUBS Recherche pour Besançon

CADRE CREDITS

aux collectivités publiques
— Expér. similaire souhaitée. ou SC. ECO (opt. Fin.).
— Habitude contacts ht-niveau.
— Formation : DECS, SUP-CO
Env. candidat. man. et C.V. à CRCAM du Doubs, B.P. 1157 25003 BESANÇON CEDEX.

URGENT

Nous sommes un cabinet de conseil en assistance informatique et gestion.

Nous cherchons un ANALYSTE PROGRAMMEUR

ayant une solide expérience des mises en place de systèmes d'information.
Pratique du RPG et COBOL indispensable.
Stage de formation complémentaire à compter du 11 août 75.

Envoyez lettre, C.V. et photo à G S + Général de Service 10, place du Temple-Neuf 67000 STRASBOURG.

Poste collaborateur libéral sous-contrat exclusivité et engagement non installation offert à E.C. diplômé expérimenté dans Ville Centre Ouest 1-1-76, rémunéré 600 F par jour.
Ecrire HAVAS ST-MALO, 6390.

Ag. maritime Marseille rech. cadre, min. 15 ans exp. shipping, parl. cour. anglais, lic. droit appréciée, qualité organisateur. Sit. avenir. Env. C.V. à Sud-Marketing, Nº 11.610, 3, pl. F.-Baret, 13006 Marseille.

Important cabinet expertise comptable région Alpes et Alpes-de Haute-Provence recherche COLLABORATEUR qualifié niveau DECS. Envoyer C.V., photo et prét. ss Nº T072918, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

offres d'emploi

PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

Vous avez au moins un **baccalauréat scientifique** et vous souhaitez entrer dès maintenant dans la vie active.

Après une **formation complète de 3 mois** pendant laquelle vous percevrez un salaire plein, nous vous ferons entreprendre une carrière au sein de notre société de conseil en informatique.

Si vous êtes **libérés de vos obligations militaires** et disponibles pour le 25 août 1975, écrivez à Mme JAMET - C.G.I. - 84, rue de Grenelle - 75007 Paris - qui recevra vos candidatures.



UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Société industrielle américaine mondialement implantée (3 usines en Europe), poursuivant une expansion annuelle supérieure à 25 %, recherche pour sa filiale marketing France : un Directeur Administratif.

Il assistera le Directeur Général, et ses responsabilités comporteront notamment la supervision des Services Comptabilité, Achats inter-sociétés, Administration des Ventes, Service du Personnel (plus de 80 employés et cadres).

Ce poste convient à un cadre de formation supérieure (E.S.S.E.C.-E.S.C.), 30 ans minimum, ayant une bonne expérience administrative et connaissant les méthodes de gestion américaines. Une pratique courante de l'anglais est indispensable pour assurer les liaisons internationales.

La constante progression du groupe, son renom liés à la qualité de ses produits peuvent permettre une évolution de carrière rapide sur le plan européen.

Lieu de travail : proche banlieue ouest Paris.

Adresser lettre de candidature, C.V. détaillé à Monsieur NEY, 8, square de la Dordogne, 75017 PARIS

MUNICIPALITÉ

Proche banlieue Ouest de Paris, recherche :

CHEF DE BUREAU RELATIONS PUBLIQUES

Il sera :
— responsable des activités tournées vers l'extérieur :
- activités culturelles, sports, loisirs ;
- activités jumelages, bulletin municipal.

Il aura :
— une solide expérience des activités en relation avec le public ;
— une expérience de direction d'une équipe de collaborateurs ;
— une formation générale de base au moins égale au B.A.C. ;
— la possibilité de s'adapter à des horaires irréguliers.

recherche également :

ASSISTANTE SOCIALE, CHEF DE B.A.S., PUERICULTRICE POUR DIRECTION CRECHE, ASSISTANTES SOCIALES, INGENIEUR OU TECHNICIEN D'URBANISME, ADJOINT TECHNIQUE, COMMIS DE SERVICE TECHNIQUE, STENODACTYLOS ; REDACTEURS, COMMIS, AGENTS DE BUREAU, AGENTS D'ENQUETE.

Env. C.V. dét., lettre man., photo réc., prét., nº 7.032, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e, qui transmettra.

CARRIÈRE BANCAIRE

Votre formation (H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent) et votre expérience (8 à 10 ans de Banque) ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais vous ont permis d'accéder à un poste élevé dans un Département Titres et Bourse.

Nous vous proposons de développer la Division Opérations Mobilières et Financière d'une grande banque privée associée à un Groupe bancaire multinational.

Vous devrez coordonner la gestion, diriger l'administration et animer l'équipe de cette Division.

Nous examinerons rapidement et avec la discrétion d'usage les candidatures qui nous seront adressées

Adresser curriculum vitae détaillé à M. COUTON, B.P. 12 - PARIS (15e), qui transmettra.

FOUGEROLLE

recherche

pour assurer le secrétariat du chef du Service Administratif et Juridique

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

Travail varié, contact humain, responsabilités.
Notions juridiques appréciées.
Poste immédiatement disponible.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétent., à : FOUGEROLLE - Service du Personnel, 3, av. Morane-Saulnier, 78140 Vélizy-Villacoublay.

---

emplois internationaux

SPÉCIALISTES EN FORMATION AFRIQUE DE L'OUEST

Organisation internationale de formation professionnelle basée à Genève recrute des spécialistes pour encadrer un programme de formation auprès d'une banque commerciale en Afrique de l'Ouest.

Les candidats doivent :

1) Avoir une expérience variée dans le domaine de la formation (formation bancaire souhaitée), et dans la préparation de programmes, de matériel didactique et autres éléments pédagogiques.
2) Savoir enseigner et entraîner, soit dans des cours de classe, soit sur le tas, dans un des domaines suivants : employés de bureau, secrétaires, caissiers, employés des services change et étranger, etc.
3) Savoir préparer des formateurs capables de mener à bien tous les aspects d'un programme complet de formation.
4) Connaître parfaitement l'anglais et pouvoir enseigner dans cette langue ; une bonne connaissance du français serait souhaitable surtout pour la traduction du français en anglais.
5) Etre prêts à s'expatrier en Afrique pour une période contractuelle de deux ans.

Les conditions offertes sont excellentes, salaire net d'impôts, allocation de subsistance, logement meublé, voyage annuel en Europe, etc.

Prière d'envoyer un curriculum vitae complet avec l'indication des rétributions salariales des trois dernières années, à
Case Postale 192 - 1211 Genève 20.

Recherche pour GUINEE-BISSAU ou ILES CAP-VERT

ENSEIGNANT (E)

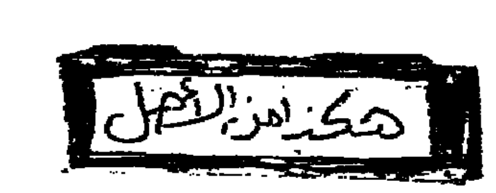
pour classe privée primaire, début secondaire.
Ecr. Nº 7.025, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



هكذا من الأصل

offres d'emploi

demandes d'emploi

J. H. nat. tunisienne, 2 a. ét. sc. sup., 4 a. exp. informatique ch. empl. PROCHE-ORIENT ou Afrique du NORD. Rép. à ttes prop. Ecrire Nº 3.877, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Esthéticienne diplômée, 20 ans, cherche emploi. - Tél. 628-91-46.

Ing. électromécanicien (26 ans) dipl. ENIM + BTS B.E. libéré O.M., libre de suite, ch. place stable. Ecr. JEWIARZ E., 55, voie-Carpeaux, 94400 VITRY-SUR-SEINE.

J. H. 25 ans, maîtrise d'informatique, expérience pratique de 15 mois, cherche emploi dans le secteur informatique Système. Ecr. Nº 6.010, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Dactylo expér. ch. trav. à dom. français, anglais. Tél. 539-39-12.

Ing. A.M. + spéc. mécanique, 25 ans, trilingue anglais-allem., goût initiatives et rel. publiques, cherche poste région Rhône, Saône-et-Loire. Ecrire : WEIL, 2, r. A.-Lincoln, 92220 BAGNEUX.

J. F. néerlandaise, 24 ans, polyglotte (français, anglais, allemand), ch. empl. à part. octobre. Actuel. : assistante bur. format. Ecr. Nº 3.874, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. H. 26 a., dég. O.M., prof., lic. angl. + 1 a. G.-B., ch. poste enseign. ou autre, prov. étrang. Ecr. Nº 3.875, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE, D.U.T. commercial, chef serv. général. Expérience : vendre, administrer, commander, pharmacie et automobile. Esp., anglais courant. ch. sit. France ou étranger. Libre le 1/8. Ecr. PAULHE, 71, r. Fondary, 75015.

Homme 28 ans, marié E.D.C. MARKETING 3 ans expérience publicité et négociation. 12 ans séjour en Afrique
cherche
POSTE OUTRE-MER
Libre rapidement
Ouvert à toutes propositions
Ecrire sous chiffre A-18-115304, Publicitas, CH. 1211, Genève 3.

Documentaliste, bibliothécaire, ch. poste dans une société ou éventuellement comme employée de librairie, dans n'importe quelle région de la France, pour fin août ou début septembre. Ecrire : Mlle Mirella GHO, via. Piacenza 328/5, CHIAVARI (Italie).

J.H., 22 a., lib. O.M., Bac F 6, DUT Chimie, lib. dès 1er août, ch. pl. stable Paris préf. URGT. Ecr. nº 3.866, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 23 ans, dégagé O. M., B.T.S. constr. mécaniq., ch. emploi France ou Afrique Noire. Ecr. CADE Ch., 12 b., bd Henri-Sappia - 06100 Nice.

J.F., DUT inform., 2 a. expér. Fortran, connaiss. Cobol, PL/1, ch. place Progr., Anal.-Progr. Paris ou banlieue. Ecr. D. Pardon, 15, rue Pierre-Brossolette, 60100 CREIL.

SECRETAIRE CONFIRMEE
15 ans expérience commerciale, recherche, pour 1er sept., emploi stable sur Asnières, Clichy ou Saint-Lazare, nécess. initiatives et décis. Salaire 38.000/40.000 F.
Ecr. nº 6.008, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE de DIRECTION Tril. angl.-esp., 15 a. exp. secr. tech.-com. ch. pste conf. créat. empl. Paris. lib. 1/8. dom. 15e. Ecr. nº 3.870, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 27 ans. Ingénieur Agricole (Rennes), expér. chargée d'études, enquêtes milieu agricole, rech. contrat longue durée. Accepte recyclage Biochimie-Génétique, si engagement réciproque par contrat. Etud. ttes propositions France et étranger. Ecr. nº 7.030, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA NOUVELLE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'Ouest d'abord

Dans la lettre qu'il a adressée à M. Chirac à propos des *nouvelles orientations de l'aménagement du territoire* (« le Monde » du 24 juillet), M. Giscard d'Estaing a souhaité que l'on réduise les disparités entre les régions industrialisées et celles qui ne le sont pas, notamment entre l'Est et l'Ouest de la France.

La veille du jour où fut connue cette lettre, M. Jacques Voisard, commissaire à l'industrialisation de l'Ouest et délégué à l'Association pour le développement industriel de l'Ouest Atlantique (qui groupe les trois régions de Bretagne, pays de la Loire, Poitou-Charentes et le département de la Manche), avait commenté par avance les propos du président de la République.

Une nouvelle politique de développement de l'Ouest est nécessaire, avait en substance déclaré M. Voisard, car cette région est particulièrement vulnérable dans la crise économique actuelle. Le nouvel équilibre industriel qui va s'établir, en accélérant la production de biens d'équipement, « aura tendance à renforcer le potentiel des zones déjà fortement industrialisées » *et pourrait donc avoir dans l'Ouest des conséquences* « pluo graves qu'ailleurs ». « Il ne s'agit pas d'une vision pessimiste ou dramatique de l'avenir de l'Ouest, *précise M. Voisard.* Au contraire cet avenir est bien assuré à la condition que certains choix de politique donc de budget soient faits dans la clarté. »

Préalable indispensable à ce plan de développement de l'Ouest : l'aménagement des infrastructures. L'association pour l'Ouest Atlantique demande l'amélioration générale des communications, l'aménagement de plates-formes industrielles portuaires (à Brest et en Basse-Loire) et l'accélération du programme d'équipement en centrales nucléaires « sans attendre que la consommation locale impose ces investissements ».

Pour empêcher que la croissance industrielle soit concentrée sur quelques régions seulement (Est, Nord, grand bassin parisien, Sud-Est) « Ouest Atlantique » propose que tout programme d'investissement lourd (supérieur à 20 millions) soit au moins provisoirement soumis à un agrément. L'association souhaite aussi qu'obligation soit faite aux administrations et entreprises nationales de faire exécuter une partie de leurs grands programmes dans l'Ouest. Enfin ce renforcement du contrôle des implantations industrielles devrait être accompagné, pour « Ouest Atlantique », d'incitations financières supérieures à celles qui sont accordées actuellement.

Deux secteurs devraient bénéficier d'un traitement de faveur : l'agro-alimentaire (par la création d'une prime de développement régional remplaçant au moins en partie « la prime d'orientation agricole actuelle compliquée et totalement inefficace ») *et le tertiaire (par le relèvement de la prime de localisation).*

On saura d'ici à la fin de l'année comment ces suggestions auront été prises en compte dans le cadre de la nouvelle politique d'aménagement du territoire.

District parisien

LE RETOUR DES AUTOBUS A PLATEFORME

Un balcon sur quatre roues...

C'était le 21 janvier 1971. Un triste jour d'hiver. Les Parisiens, les vrais, *ceux pour qui autobus ne peut rimer* qu'avec nez au vent et pipe au bec, voyaient, nostalgiques — *« le progrès ? Laissez-moi me marrer, monsieur ! Tout f... le camp, un point c'est tout... »* — le dernier Saint-Lazare - Gare de Lyon, leur 20 à la rambarde de bois polie comme un galet par des milliers d'accoudements, promener une dernière fois sa bonne vieille plate-forme garnie de badauds à roulettes le long des boulevards.

Opéra, République, Bastille, gare de Lyon, terminus. Le receveur avec sa crécelle sur le ventre, le cordon qui réclamait un coup de poignet énergique, la chaîne furtivement dégrafée avant le feu rouge du café du coin, c'était bel et bien fini. Terminus. Quelque chose de changé dans Paname. *« Tout f... le camp... »*

28 juillet, 8 heures 4 minutes tête de ligne du 20. L'horloge de la gare de Lyon, toute ensoleillée, des vallees retour de vacances, des *banlieusards* qui comptent les jours comme les appelés la quille. Et la surprise : un 20 qui se range au départ, semblable aux autres par devant, mais à l'arrière... *« T'as vu ? Vise un peu, ah ça alors ! Pas mal, non ? » :* le 20 se termine en plate-forme ouverte. On fait le tour, on regarde, on sourit. C'est pourtant vrai. Un peu du passé retrouvé, non ? *« Et comment !* dit un quidam, *ça semble bon ».*

On est parti. *« On peut fumer ? »* interroge, craintive, une jeune femme. Bien sûr, on peut fumer, quelle question ! Et respirer ce petit matin de juillet, même si ce que l'on respire, évidemment... Il y a un photographe en service commandé, deux journalistes, et des usagers épanouis. *« Vous saviez qu'un prototype serait en ligne ce matin ? »* Non, on ne le savait pas, mais on l'avait vu à la télé, ce bus décolleté, sans y croire...

Un coup de volant malheureux et un heureux hasard

Le hasard *fait parfois bien* les choses. Un coup de volant malheureux, voici quelques semaines, un frein qui ne répond pas, et c'était l'accident : un véhicule enfonçait l'arrière d'un autobus. Les ateliers de la R.A.T.P. s'apprêtent à réparer, quand un responsable — merci à l'anonyme — suggère qu'on pourrait peut-être, le chauffard ayant fait le plus gros du travail, découper la machine à mi-corps, ne lui laisser *que la moitié de son arrière-train...* Un bus à plate-forme ? Pourquoi pas ?

C'est maintenant aux usagers de faire leur choix. Jusqu'au début du mois de septembre, ce balcon sur quatre roues roulera normalement en service régulier ; après la ligne 20, il ira se montrer sur la 91 et la 21. Et si les Parisiens l'adoptent, la R.A.T.P. commandera dix autres voitures identiques, 70 places (36 assises et 34 debout) plus une dizaine de places en plein air, qu'une porte vitrée coulissante isole de l'intérieur ; il faut penser aux frimas, à la pollution des cigares, à l'odeur des bouffardes.

« C'est quand même chouette, hein ? » Et les piétons qui marquaient le pas n'en croyaient pas *leurs yeux, et les taxis, un peu* jaloux, ou sourire ironique aux lèvres... Même si on ne peut plus grimper en voltige et se laisser glisser subrepticement à hauteur de son domicile et sous les yeux éblouis de sa concierge, la plate-forme a du bon. Le progrès, peut-être ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Un nouvel hôpital au Chesnay ?

Le maire conteste les projets de l'administration

Le préfet des Yvelines a autorisé le 11 juillet dernier la construction d'un hôpital de cinq cent quatre-vingts lits sur le territoire de la commune du Chesnay. Celle-ci a demandé, une semaine plus tard, au tribunal administratif d'annuler l'arrêté préfectoral parce que le projet lui semble « inadapté au site » et parce qu'elle estime « qu'aucune concertation préalable n'a été établie avec le conseil municipal ».

Depuis 1943 les responsables de l'hôpital intercommunal de Versailles, surchargé et vétuste, voulaient décentraliser une partie de leurs services. En 1968, après beaucoup de difficultés, ils réussiront à acquérir une propriété sur le territoire de la commune du Chesnay.

En 1950 il fut question de construire un établissement de quatorze cents lits, mais la municipalité du Chesnay s'opposa à un projet qui lui paraissait beaucoup trop important. On parla ensuite de onze cent cinquante, puis finalement de cinq cent quatre vingts lits.

M. Maurice Cointe, maire sans étiquette du Chesnay, s'est toujours déclaré favorable à un hôpital de cette taille à condition qu'il ne représente pas la première tranche d'un établissement plus important. Il estime aujourd'hui ne pas avoir à ce propos toutes les garanties. Son opposition est aussi fondée sur la conception architecturale du projet : *« Les services préfectoraux,* se plaint-il, *nous ont interdit de construire des immeubles sociaux plus hauts que 19 mètres. Or l'hôpital aura une façade de 34 mètres de haut. »* Le maire regrette enfin que le préfet ne lui ait pas soumis un plan-masse détaillé de l'opération. L'arrêté stipule seulement que *« le niveau d'implantation devra être recherché au plus bas et l'implantation la plus compatible avec les plantations de qualité et l'environnement du château ».* M. Cointe juge ce flou dangereux, surtout pour les 19 hectares du parc qui entourent le château proche du futur hôpital.

L'administration déclare, en revanche, que la commune du Chesnay a été associée à l'élaboration du projet. Une nouvelle étude, déclare-t-on à la préfecture, demanderait plusieurs années et les trois cent mille habitants du secteur ne peuvent attendre plus longtemps un hôpital moderne.

L'arrêté du préfet des Yvelines ne met pas fin à la querelle. La municipalité du Chesnay est déterminée à tout faire pour empêcher la construction qu'elle conteste. Elle a lancé une campagne de signatures. Elle va classer en voirie communale le chemin qui traverse la propriété du futur hôpital. Enfin, le maire est décidé à poser des scellés sur les bouteurs qui commenceraient les travaux préparatoires.

ALAIN FAUJAS.

ENVIRONNEMENT

UNE CENTRALE NUCLÉAIRE AU CAP GRIS-NEZ ?

« Ce serait un crime » affirme la Fédération Nord-Nature

(De notre correspondant.)

Lille. — De vives protestations s'élèvent contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire au cap Gris-Nez. Ce site, le plus beau du littoral de la Manche, d'ailleurs inscrit à l'inventaire des sites protégés, ne figurait pas dans les propositions initiales du gouvernement.

La Fédération Nord-Nature, qui groupe trente associations, et affirme représenter deux cent mille personnes, s'insurge contre la construction d'une centrale nucléaire au cap Gris-Nez. Elle avance de nombreux arguments écologiques, et conclut : *« Dans cette région du Nord saccagée par des siècles d'exploitation minière et industrielle, sans aucun bénéfice pour la population locale, qui est à tout point de vue l'une des plus déshéritées de France, pourquoi continuer dans la même voie et sacrifier ce qui reste beau et fertile ? Cette centrale serait un crime écologique, en même temps qu'une erreur dans tous les domaines : industrie, marine, agriculture, tourisme, etc. ».*

De son côté, l'Association des amis du fort d'Ambleteuse (Pas-de-Calais) entreprend une campagne sur le même thème. Elle écrit : *« De Calais à Rotterdam, la vie marine a presque disparu. Le littoral a été remanié et bitumé, le rivage est donc détruit avec tout son potentiel biologique. Une nouvelle centrale face à la mer du Nord ne peut pas apporter de profit supplémentaire. Au contraire, sur n'importe quel site du Boulonnais, elle stériliserait des eaux toujours productrices sur une distance considérable. »*

GEORGES SUEUR.

CROISIÈRE ANTIPOLLUTION POUR M. D'ORNANO

A l'invitation des marins-pêcheurs de la baie de la Seine, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et maire de Deauville, a fait dimanche 27 juillet une sortie en mer pour constater l'étendue de la pollution. *« La situation est très préoccupante »,* a-t-il reconnu.

Le ministre a rappelé qu'il venait de réunir des représentants du secrétariat à la marine marchande, des ports de Rouen et du Havre pour faire le point.

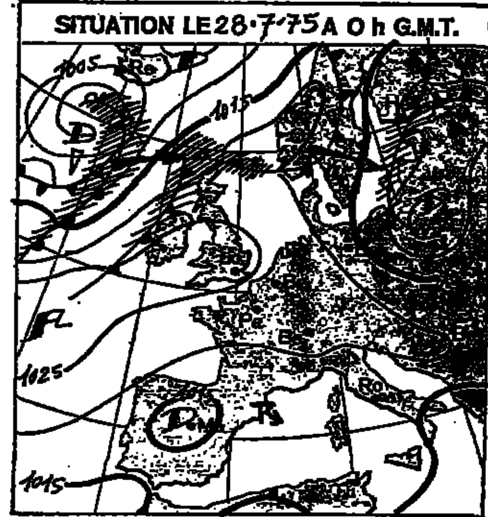
Un matériel de traitement des « boues rouges » a été commandé, et ses résultats se feront sentir en 1977. Les papeteries seront définitivement équipées en 1978 et les moyens mis en œuvre dans les raffineries, opérationnels dès la fin de 1976. Quant aux phosphogypses, M. d'Ornano a indiqué qu'une usine allait en absorber dès maintenant 45 % et qu'une seconde était prévue pour l'avenir.

Conclusion : les mesures prises purgent déjà la Seine de 50 % de la pollution en amont de Rouen. Le taux de 70 % sera atteint en 1978.

● **MANIFESTATION ANTICHASSEURS.** — Pour protester contre l'ouverture de la chasse au gibier d'eau, une centaine d'écologistes ont manifesté, le dimanche 27 juillet, en baie de Somme, sur l'initiative du Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Picardie. La France est, en effet, le seul pays d'Europe à autoriser la chasse des oiseaux migrateurs en été, et cela de jour comme à la tombée de la nuit.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 29-7- DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 juillet à 0 heure et le mardi 29 juillet à 24 heures.

La France restera en bordure sud d'une crête anticyclonique située sur l'Angleterre. Le champ de pressions s'affaiblira un peu, et une instabilité orageuse se développera.

Mardi 29 juillet, un temps assez chaud, souvent orageux, localement brumeux le matin, prédominera sur l'ensemble du pays. Après avoir débuté dans le Sud-Ouest, les orages gagneront ensuite la plupart des régions. Seuls le Nord et le Nord-Est seront probablement épargnés. Ces orages seront toutefois plus nombreux et plus forts du sud de la Bretagne au Massif Central et aux Pyrénées, où des chutes de grêle et de violentes rafales de vent sont à craindre.

En général, le ciel sera nuageux, mais de belles périodes ensoleillées maintiendront les températures maximales sans grand changement, par rapport à celles de lundi.

Lundi 28 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,5 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 juillet) : Biarritz, 30 et 18 degrés ; Bordeaux, 31 et 13 ; Brest, 24 et 13 ; Caen, 24 et 12 ; Cherbourg, 21 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 12 ; Dijon, 26 et 14 ; Grenoble, 27 et 11 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 27 et 12 ; Marseille-Marignane, 31 et 18 ; Nancy, 23 et 12 ; Nantes, 29 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 26 et 14 ; Pau, 29 et 13 ; Perpignan, 26 et 19 ; Rennes, 28 et 15 ; Strasbourg, 24 et 11 ; Tours, 28 et 16 ; Toulouse, 31 et 17 ; Ajaccio, 29 et 16 ; Boulogne, 20 et 16 ; Deauville, 23 et 14 ; Granville, 24 et 16 ; Saint-Nazaire, 28 et 16 ; Royan-La Coubre, 32 et 18 ; Sète, 25 et 19 ; Cannes, 26 et 16 ; Saint-Raphaël, 27 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 23 et 13 ; Athènes, 33 et 24 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 22 et 14 ; Le Caire, 34 et 25 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 22 et 14 ; Genève, 24 et 10 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 27 et 17 ; Madrid, 36 et 15 ; Moscou, 28 et 13 ; New-York, 25 et 21 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 25 et 14 ; Alger, 28 et 19 ; Tunis, 30 et 18 ; Casablanca, 27 et 19 ; Barcelone, 26 et 17 ; Dakar, 26 et 24 ; Eilath, 40 et 30.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines aux conditions suivantes* :

FRANCE :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	26 F
Un mois	34 F
ETRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	27 F
Trois semaines	38 F
Un mois	50 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	43 F
Trois semaines	58 F
Un mois	81 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement le montant des numéros demandés, et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 juillet 1975 :

DES DECRETS

● Relatif à l'organisation des expositions nationales du travail ;

● Modifiant le décret n° 72-197 du 10 mars 1972 modifié portant application de l'article 18 du décret n° 72-196 du 10 mars 1972 portant réforme du régime des subventions d'investissement accordées par l'Etat ;

● Fixant le taux d'indemnité horaire pour privation partielle d'emploi visée à l'article R. 351-31 du code du travail.

DES ARRETES

● Portant modification des conditions de capture, de transport et d'utilisation des rapaces pour la chasse au vol ;

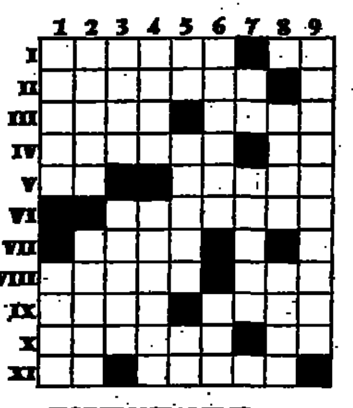
● Fixant la date d'application du décret n° 75-293 du 21 avril 1975 relatif à l'exploitation de la chasse sur le domaine public maritime et sur la partie des cours d'eau située à l'aval de la limite de salure des eaux.

DES LISTES

● D'admissibilité aux concours de 1975 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des sciences).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 212



HORIZONTALEMENT

I. Fait que certains se rapprochent plus du lis que de la rose ; Sa mine est avantageuse. — II. Etat de péché. — III. Coule en Italie ; Un besoin bien naturel que certains n'hésitent pas à satisfaire en public. — IV. C'est très loin ! ; Pronom. — V. Préposition ; Chercher à faire mouche. — VI. Ne manque pas de voix. — VII. Fait des séries de piqûres. — VIII. Enfant trouvé ; Evite de s'étendre. — IX. Premier fruit d'une féconde union ; Peu honnête, jadis. — X. Vraiment très simple ; Préposition. — XI. Désigne une auguste victime ; D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Généralement abandonnée après un remerciement ; Se prête quand elle est forte. — 2. Constructeur occasionnel ; Petits centres de relégation temporaire. — 3. Plantes ; Fruit. — 4. Ancien pays ; Très fines. — 5. Fin de participe ; Poète latin ; La moitié de neuf. — 6. Evoque entre autres choses la vodka et le caviar ; Point biblique. — 7. Grecque ; On peut donc compter sur elles. — 8. Points d'émergence ; Eléments d'un jeu. — 9. Pour en faire cas, il faut qu'elles soient vraiment sérieuses.

Solution du problème n° 1 211

Horizontalement

I. Terres ; Si. — II. Hou ! ; Moi. — III. El ; Viole. — IV. Sensation. — V. Aaron. — VI. Songeuses. — VII. Teu ; Di. — VIII. Blessures. — IX. Ris ! ; Erine. — X. Im ; Nets. — XI. Sans-gêne.

Verticalement

1. Thèses ; Bris. — 2. Eole ; Lima. — 3. Ru ; Nantes. — 4. Sages ; As. — 5. Vareuse. — 6. Itou ; Urne. — 7. Moins ; Rien. — 8. Solo ; Edenté. — 9. Lien ; Sises.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. – TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

BRIDGE

L'ITALIE REMPORTE LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Les championnats d'Europe de bridge viennent de se terminer à Brighton (Grande-Bretagne). L'équipe d'Italie, conformément aux pronostics, a remporté le titre avec 329 points, précédant nettement Israël et la Grande-Bretagne.

L'équipe de France, qui avait longtemps occupé la seconde place, n'a pu finir qu'à la septième (vingt-trois pays étaient représentés), précédée de quelques points par la Pologne, la Norvège et le Danemark.

Dans le tournoi féminin, c'est la Grande-Bretagne qui l'emporte devant l'Italie ; l'équipe de France occupant, là aussi, la septième place.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

LE DÉCÈS D'ANDRÉ MALTERRE

Le bâtisseur de la C.G.C.

. André Malterre, président d'honneur a C.G.C., décédé, à l'âge de soixante- ans, vendredi soir 25 juillet, à Cannes, enterré, mercredi 30 juillet, à 10 h. 30 à Paris, à la Madeleine. Président de la C.G.C. depuis 1956, il avait été remplacé, après sa démission, par M. Yvan Charpentié lors du congrès de juin dernier.

ant près de vingt ans, la Confé- on générale des cadres, c'était rd son président : André Mal- Durant tout ce temps, cet e a répondu, pour l'essentiel, spirations de deux générations nieurs, de cadres, de tech- s et, dans une certaine mesure, lles des voyageurs et repré- nts de commerce.

ne pour ceux qui le contes- durant les dernières années n « règne », André Malterre est celui qui avait su imposer G.C. comme la grande centrale rofessionnelle des cadres, pre- rang parmi les organisations ales « représentatives » aux des confédérations ouvrières, oup plus fortes par leurs effec- leur capacité combative.

e au lendemain de la guerre L. Ducros, la C.G.C. s'était e pour la première fois avec ration du régime de retraite émentaire des cadres, qui ne plus tard étendu au « simple ». Cet apanage allait cons- avec la défense de la hiérar- t la lutte contre l'emprise du s trois éléments de base de de la C.G.C. A l'origine, de cette organisation était nent liée avec celle des s moyennes. A tel point que Millot, décédé il y a deux ans, allli succéder à M. Ducros à e de la confédération des

adre n'appartenait-il pas, en à cette classe intermédiaire e patronat et le monde ouvrier, e point de vue se situait t entre la foi aux idéologies es et un libéralisme qu'on dépassé il y a vingt-cinq ans ? s avoir longtemps respecté urces, puisées aux associa- d'anciens élèves des grandes la C.G.C. allait cependant e peu à peu conscience du u statut des cadres, de leur tarisation » relative, dans un où les questions étaient de plus réglées à leur insu s lointains centres de déci- e l'Etat ou les « techno- es » des grandes sociétés.

L'expert Conseil économique et social

— ou derrière — André Mal- c'est dans la société capita- e la C.G.C. choisit de mener mbat. Dans son action quoti- de syndicaliste comme dans apports semestriels sur la cture au Conseil économique ial, l'animateur infatigable de .C. situait ses critiques de gouvernementale dans le de la société actuelle. Son mot était la concertation. attacha-t-il un grand prix à d élaboré avec le C.N.P.F. eter les bases de ces « com- ns de concertation » qui t permettre au personnel d'en- nent d'être informé et, dans rtaine mesure, entendu sur les mes concernant la conduite ntreprise.

accord avait été conclu il y a iste un an, alors que s'enli- les conversations engagées de longs mois avec l'UGICT des ingénieurs, cadres et ciens C.G.T.) pour tenter ir à une plate-forme de défense commune. En dépit de l'identité de vue sur la hiérarchie ou la fiscalité entre les deux organisations, le projet avait achoppé sur le contenu politique que les cégétistes voulaient incorporer au protocole d'accord.

C'est vers le début des années 60 et plus encore après 1968, lors de la grande vague qui fit singulièrement sentir aux cadres l'ambiguïté de leur destin dans la société actuelle, que certains militants ou dirigeants de la C.G.C. estimèrent ne plus pouvoir supporter ce qu'ils appelaient la « férule » de leur président, son action plus portée à conserver l'acquis qu'à rechercher des voies nouvelles. Cette impatience avait été motivée quelques années plus tard par la position prise par M. Malterre en faveur de l'Algérie française. Certes, le président de la C.G.C. avait voulu défendre les intérêts du personnel d'encadrement, en Algérie aussi bien qu'en France, mais sa participation au colloque de Vincennes, fût-ce à titre personnel, fut estimée par bon nombre d'adhérents de la C.G.C. comme incompatible avec l'apolitisme inscrit en principe dans les règles de l'organisation.

Le vent de la contestation

M. Malterre prit fort mal le vent de contestation qui s'enflait, enjoignant à ses opposants de se soumettre ou de se démettre. C'est alors que le syndicat du pétrole, particulièrement dynamique, fut exclu, et que celui de l'E.G.F. (l'U.N.C.M., dont le président M. Gilbert Nasse était aussi le secrétaire général de la C.G.C.) fit scission. Ces deux organisations allaient, avec quelques autres, constituer l'U.C.T. (Union des cadres et techniciens), cependant qu'à la C.G.C. même, l'étendard de la révolte continuerait d'être brandi sans cependant jamais rallier de nombreuses troupes. La dernière en date des offensives fut celle de M. Marchelli, jeune et bouillant président de la fédération de la métallurgie qui demanda sans ménagement M. Malterre de quitter la place.

Ces difficultés devaient troubler les derniers mois de la présidence du leader vieillissant, qui, au congrès de 1973, avait annoncé qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat en 1975. D'autant qu'en marge des querelles de succession se poursuivait une « petite guerre » à propos des privilèges dont bénéficiaient certains syndicats à l'intérieur de la C.G.C. en matière de cotisations, notamment les V.R.P. qui apportaient à la présidence un soutien quasi-inconditionnel. Cette querelle, lancée par M. Beaujean et son syndicat de la banque, entraînera une cascade d'actions judiciaires réciproques — non encore terminées — qui faillit même remettre en question le congrès du 28 juin dernier.

M. Malterre, gravement malade, n'assistait pas à ces assises, mais il eut la satisfaction d'y voir triompher le candidat qu'il avait discrètement soutenu, M. Charpentié.

Infatigable dans la défense des cadres, dans le combat pour la représentativité de sa centrale, André Malterre ne craignait pas d'abandonner à l'occasion son langage habituel d'humaniste pour menacer le gouvernement de « descendre dans la rue ». Le meeting de 1970, où après s'être rassemblés au Palais des sports, les cadres défilèrent à l'appel de la C.G.C. sur la chaussée pour proclamer leur attachement à leur régime de retraite, l'avait comblé. Pourtant, cet homme qui passait parfois, à l'intérieur de la C.G.C., pour coléreux et autoritaire, savait rester ouvert au dialogue, y compris avec les interlocuteurs dont l'optique était diamétralement opposée à la sienne. Sa courtoisie n'entamait d'ailleurs en rien une obstination fondée sur la conviction profonde d'être dans la juste voie.

A ceux qui faisaient état de son penchant à trancher à peu près seul de beaucoup de choses au nom de sa confédération, il répondait qu'il ne rencontrait pas grand monde parmi les militants, plus jeunes ou non, pour sacrifier les ambitions légitimes d'une carrière aux servitudes et aux aléas de l'action syndicale.

JOANINE ROY.

***

[André Malterre, fils d'ingénieur, était né le 18 décembre 1909, à Corbeil (Essonne). Ancien élève de l'école H.E.C., diplômé de l'Ecole des sciences politiques et docteur en droit, il devenait, en 1941, après une expérience bancaire, directeur des services administratifs et juridiques des Papeteries Darblay, puis, en 1966, conseiller économique du président de cette société.

C'est en 1936 que André Malterre adhère au groupement syndical des cadres diplômés. Il se retrouve à la C.G.C. au lendemain de la guerre, à la tête du syndicat du papier. Secrétaire général adjoint de la C.G.C. en 1948, puis secrétaire général en 1950, il devient président de la Confédération en 1956. Il est élu secrétaire général de la Confédération internationale des cadres en 1951, président d'honneur en 1960 et président en 1969.

Membre de la Commission des comptes de la nation depuis 1955, du Conseil national du crédit depuis 1964, André Malterre, conseiller économique depuis 1951, est surtout, depuis 1955, l'expert qui, chaque année, présentait, avec M. Dumontier, le rapport sur la conjoncture à l'assemblée du palais d'Iéna. Administrateur d'Elf-Entreprise, président du Collège des sciences sociales et économiques depuis 1972, André Malterre a publié deux livres : « Les cadres et la réforme de l'entreprise » (1969) et « La C.G.C., la révolte des mal-aimés » (1972).

André Malterre était officier de la Légion d'honneur.]

M. GISCARD D'ESTAING : un rôle éminent dans le syndicalisme français.

Dans un télégramme adressé à Mme André Malterre, le président de la République déclare : « *J'apprends avec beaucoup de peine le décès de M. André Malterre. Il a joué pendant de longues années un rôle éminent au sein du syndicalisme français, milité toute sa vie pour le respect des libertés et des valeurs humaines, et sa disparition sera regrettée par tous ceux qui souhaitent l'approfondissement du dialogue entre les partenaires sociaux. Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes très sincères condoléances.* »

M. Michel Durafour indique de son côté, dans un télégramme envoyé à la C.G.C. : « *André Malterre s'était inlassablement consacré au développement de votre organisation. Son œuvre marquera l'histoire du syndicalisme français. Membre éminent du Conseil économique et social, il laissera le souvenir d'un homme particulièrement perspicace, soucieux de la justice sociale et du bien public.* » M. Durafour a également adressé un télégramme personnel de condoléances à Mme André Malterre.

La C.G.T. a, dès samedi, envoyé un télégramme à la C.G.C., et la C.F.D.T. devait adressé un message ce lundi.

FAITS ET CHIFFRES

● LIP AU CANADA. — La firme horlogère de Besançon ouvrira prochainement une filiale commerciale au Canada. A Montréal, son président, M. Claude Neuschwander, a indiqué que cette filiale serait créée avec des industriels locaux. Consacrée en priorité à la commercialisation et au service après vente, l'activité de Lip pourra être étendue par la suite à l'assemblage de montres à partir des pièces importées de Besançon. Au cours des cinq prochaines années, M. Neuschwander espère conquérir de 3 à 5 % du marché canadien de la montre. Il caresse également l'espoir de s'introduire par ce biais sur le marché des États-Unis.

● GREVE DES REMORQUEURS AU HAVRE. — Le conflit qui oppose les officiers mécani- 26 juillet. Les officiers, qui rémorquage les Abeilles s'est navigation au large, avaient 26 juillet. Les officiers qui réclament la parité de leur solde avec celle des capitaines de la navigation au large avaient, dès vendredi, arrêté leur service après huit heures de présence.

En riposte, la direction a décidé de pratiquer des retenues sur les salaires. Les officiers mécaniciens, réunis à la Bourse du travail, ont adopté à l'unanimité le principe d'une grève de cinq jours à partir de dimanche matin. — *(Corresp.)*

● GARANTIE DE DOUZE MOIS SUR LES OPEL. — General Motors France vient d'annoncer que les automobiles Opel vendues en France à partir du 1er août prochain seront garanties un an sans limitation de kilométrage. Ces nouvelles conditions s'appliquent également aux véhicules américains de la General Motors (mais la garantie est limitée à 20 000 kilomètres) et aux utilitaires Bedford CF (50 000 kilomètres).

[D'autres importateurs adopteront vraisemblablement, dans les prochains jours, la politique de General Motors France. En Italie, Alfa-Romeo garantit ses moteurs pendant 100 000 kilomètres (ou deux ans) depuis le 8 juillet dernier. Et, en Allemagne fédérale, Volkswagen, Ford, Opel, et Daimler-Benz ont prolongé leurs délais de garantie à douze mois sans limitation de kilométrage.]

EMPLOI

LES NOUVEAUX TAUX DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE PARTIEL

Les nouveaux taux de l'aide publique pour l'indemnisation du chômage partiel en-dessous de quarante heures ont été publiés au « Journal officiel » du 27 juillet ; ils sont applicables à compter du 28 juillet.

Selon l'accord signé le 23 juin par tous les syndicats et le C.N.P.F. (« le Monde » du 24 juin), ces taux s'ajoutent à ceux de l'allocation complémentaire de la manière suivante : pour le chômage partiel inférieur à 80 heures par an, l'aide publique sera de 2,50 F par heure et l'aide complémentaire de 4,50 F ; pour le chômage partiel compris entre 80 et 160 heures, les deux aides seront chacune égales à 3,50 F ; au-delà de 160 heures, l'aide publique sera de 4,50 F et l'aide complémentaire de 2,50 F.

Selon les dernières statistiques (mai), le nombre des salariés frappés par le chômage partiel s'élevait à 332 000 au lieu de 365 000 en avril.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

ORDONNANCE D'ÉVACUATION DE L'USINE TEPPAZ OCCUPÉE DEPUIS LE 18 MARS

L'évacuation de l'usine Teppaz (construction électro-acoustique) de Craponne (Rhône) a été ordonnée par le tribunal des référés de Lyon, samedi 26 juillet. La majorité des deux cent vingt-huit employés — en grève avec occupation des locaux depuis le 18 mars 1975 pour s'opposer aux licenciements, — avaient relancé la production d'électrophones le 23 avril, afin d'effectuer des « ventes sauvages ». La procédure d'évacuation avait été engagée le 27 juin, à la demande de la société Sonolor — fournisseur de Teppaz.

Le tribunal de commerce de Lyon avait accepté de surseoir jusqu'en septembre à la liquidation de l'entreprise, en règlement judiciaire depuis décembre 1974. A cette date, une coopérative ouvrière constituée par la section F.O. de l'usine et soutenue par la Fédération des coopératives, ainsi que par deux banques, aurait pu ouvrir ses portes. Mais la C.F.D.T., majoritaire, s'est toujours opposée à ce projet « *trop limité qui ne prévoit pas l'embauche de tous les salariés* ».

AUTOMOBILE

LES PERTES DE CITROEN DEVRAIENT DIMINUER DE MOITIÉ CETTE ANNÉE

Citroën S.A. a enregistré en 1974 un déficit de 981,3 millions de francs dû essentiellement aux pertes de sa filiale automobile, et « *le chemin à parcourir pour retrouver une situation équilibrée est encore long et difficile* », a déclaré M. François Rollier, président-directeur général de Citroën S.A., dont Michelin reste encore l'actionnaire principal avec 53,2 % du capital, Peugeot S.A., dont Michelin reste encore l'actionnaire principal avec 53,2 % du capital, Peugeot S.A. en détenant à présent 38,2 %.

En 1975, les besoins de financement de Citroën, a ajouté M. Rollier, s'élèveront à 2 milliards de francs environ, qui seront couverts par le prêt du Fonds de développement économique et sociale (1 milliard), la vente de Berliet à Renault (470 millions), ainsi que des concours financiers de Michelin (300 millions), auxquels s'ajoute la consolidation d'emprunts contractés avec la garantie du groupe Michelin (720 millions de francs).

Il apparaît néanmoins qu'en dépit de la crise qui frappe tous les constructeurs automobiles, la situation de Citroën s'est notablement assainie, grâce notamment au succès commercial de la CX. M. Taylor, président de Citroën automobile, a déclaré récemment que le déficit de la firme devrait être en 1975 inférieur de plus de moitié à celui de l'année précédente, soit moins de 400 millions de francs.

EUROPE

HOSTILE A LA DOUBLE IMPOSITION

La Commission de Bruxelles propose la généralisation de l'avoir fiscal

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne veut mettre fin aux multiples disparités qui caractérisent aujourd'hui la manière dont les Neuf taxent les bénéfices de leurs sociétés. Afin de balayer une fois pour toutes des dispositions contradictoires qui favorisent l'évasion fiscale et découragent l'investissement entre Etats membres de la Communauté, elle suggère au conseil de la C.E.E. d'agir à deux niveaux, celui de la société, en définissant un impôt unique, celui de l'actionnaire, en instituant une retenue à la source sur les dividendes.

Cette initiative est la première application du programme d'action fiscale que la Commission européenne vient de lancer.

● IMPOT DES SOCIETES. — Dans l'ensemble de la Communauté, le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés devrait être compris, selon la Commission européenne, entre 45 et 55 %. Le taux français (50 %) s'inscrit déjà à l'intérieur de cette fourchette. Tel n'est pas le cas, en revanche, des impôts danois (36 %), luxembourgeois (40 %), et surtout italiens (25 %). La Commission européenne propose également aux Neuf de généraliser le système dit d'« *imposition partielle* », appliqué actuellement par la France (avoir fiscal), le Royaume-Uni, la Belgique et l'Irlande.

Ce système permet à l'actionnaire de bénéficier d'un crédit d'impôt déductible de son impôt sur le revenu. Le crédit correspond à une partie (la Commission propose là encore 45 à 55 %) des taxes que sa société a déjà versées au fisc. L'imputation partielle évite donc une double imposition des bénéfices distribués ; elle s'oppose au système dit « classique » (Danemark, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et, sous une forme sensiblement différente, l'Allemagne), selon lequel les bénéfices sont assujettis à l'impôt sur les sociétés mais aussi à l'impôt sur le revenu, au moment où l'actionnaire perçoit son dividende.

La double imposition, considère la Commission européenne, présente de nombreux inconvénients : elle décourage les distributions de bénéfices et favorise donc l'autofinancement des entreprises, ce qui n'est pas toujours souhaitable. L'actionnaire à revenus modestes supporte proportionnellement plus d'impôts que l'actionnaire aisé. Elle dissuade les petits épargnants de se tourner vers le marché des actions qui ne peut ainsi se renforcer.

Pour la retenue à la source

● LA RETENUE A LA SOURCE SUR LES DIVIDENDES. — D'une certaine manière, le crédit d'impôt joue le rôle de retenue à la source. L'Etat possède, en effet, grâce à cette technique, un contrôle direct sur le montant des revenus imposables de l'actionnaire. Ce contrôle n'est cependant pas jugé suffisant par la Commission européenne. Celle-ci considère en fait qu'« *un grand nombre d'actionnaires ont des revenus élevés et donc que leur niveau d'imposition personnelle est de loin supérieur au niveau du crédit d'impôt* ». Aussi propose-t-elle aux Neuf d'instituer une retenue à la source (taux 25 %) sur les dividendes. C'est là, selon la Commission européenne, un moyen efficace de lutter contre l'évasion fiscale. Il est, par ailleurs, entendu que si les revenus personnels de l'actionnaire sont insuffisants, les sommes « retenues » par le fisc lui sont restituées.

L'application à la lettre des propositions du collège de Bruxelles nécessitera une collaboration très étroite entre les administrations fiscales des Neuf. Pour que l'actionnaire allemand puisse déduire de sa déclaration le crédit d'impôt et la retenue à la source attachée à sa part dans une société française, il devra, en effet, nécessairement y avoir péréquation entre Paris et Bonn. En ce sens, l'impôt sur les bénéfices, proposé par la Commission européenne, est pleinement communautaire. — *(Intérim.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/2	6 1/2	3 1/2	4 1/2	10	11
1 mois	6 1/2	7	4	4 1/2	4 1/2	5
3 mois	6 7/8	7 3/8	4	4 1/2	4 1/4	4 3/4
6 mois	7 7/8	8 3/8	5	5 1/2	5 3/8	5 7/8

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

A BRUXELLES

LA COMMISSION EUROPÉENNE PROPOSE aux États membres d'accroître leurs recherches sur la fusion thermonucléaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La commission européenne a proposé aux Neuf d'accroître très sensiblement l'effort de recherche consenti en matière de fusion nucléaire et de physique de plasma. L'objectif est de développer une nouvelle source d'énergie grâce à la fusion d'atomes légers, par opposition à l'énergie nucléaire classique qui est produite par la fission d'atomes lourds. « Si les physiciens parviennent à démontrer que la fusion d'atomes est un phénomène qu'ils peuvent maîtriser, et si, ensuite, le procédé apparaît économiquement rentable, cette nouvelle source d'énergie promet d'être presque inépuisable.

Les pays membres de la C.E.E. collaborent étroitement aux recherches en matière de fusion thermo-nucléaire depuis 1959 et sont parvenus à des résultats qui ne sont pas très éloignés de ceux obtenus par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Le dernier programme européen intégré couvrait la période 1971-1975. La Commission propose aux gouvernements l'adoption d'un nouveau programme quinquennal couvrant la période 1976-1980, dont le budget devrait être fixé, selon elle, à 615 millions d'unités de compte (3 382 millions de francs). Sur ce total, 265 millions d'unités de compte (1 457 millions de francs) seraient supportés par le budget de la Communauté (contre 73 millions d'unités de compte, soit 400 millions de francs pour le précédent programme quinquennal) et le reste financé par les Etats membres.

Comme dans le passé, il s'agirait d'un programme très largement intégré puisque la totalité des recherches entreprises dans les Etats membres serait coordonnée et englobée dans le programme « *fusion* » de la Communauté, grâce à des contrats d'association conclus entre Bruxelles et les institutions compétentes des Etats membres (en France, le Commissariat à l'énergie atomique). Actuellement, trois mille personnes, dont sept cents physiciens et ingénieurs, participent à ces recherches dans la Communauté.

Un nouveau Tokamak

Le « *programme fusion* » 1976-1980 prévoit comme élément central la construction d'un dispositif capable de contenir des « *plasmas* » ayant les mêmes caractéristiques que celui utilisé plus tard dans les réacteurs (*le Monde* du 19 février 1975). La machine proposée par Bruxelles est d'un modèle analogue aux machines construites d'abord en Union soviétique sous le nom de Tokamak. Il existe plusieurs Tokamak en Europe, qui ont bien fonctionné.

25

La recherche est arrivée ainsi, note Bruxelles, à un point où la construction d'un Tokamak nettement plus grand est souhaitable, possible et nécessaire. Le projet d'un grand Tokamak européen appelé JET (Joint European Torus) a été préparé au cours des deux dernières années par une équipe rassemblée à Culham, en Grande-Bretagne. M. Brunner, le commissaire européen chargé de la recherche, a estimé que le projet de JET pourrait avoir une importance aussi grande que le CERN de Genève. La construction du JET, à elle seule, coûterait 135 millions d'unités de compte (745 millions de francs), dont la majeure partie à la charge du budget communautaire. Le site de ce JET n'a pas encore été choisi, mais la Commission inclinerait à proposer Ispra, sur les bords du lac Majeur, où est situé le principal établissement du centre européen de recherches.

La commission note que l'Union soviétique et les Etats-Unis consacrent à la fusion nucléaire des moyens sensiblement plus importants que la Communauté. Chacun de leurs programmes, ainsi que celui mis en œuvre par le Japon, prévoit la construction de grandes machines du même type que le JET. L'Europe a tout *intérêt à ne pas se faire distancer*, souligne la Commission, ne serait-ce que pour continuer à avoir facilement accès aux résultats des recherches entreprises ailleurs.

La Commission vient également de proposer au conseil trois nouveaux programmes de recherches à long terme de plus faible envergure. Il s'agit, dans chacun des cas, de continuer des programmes existants qui arrivent à leur terme en 1975. Le premier d'entre eux, qui est le plus important concerne la biologie et la protection sanitaire ; la majeure partie de ces programmes portent sur des travaux concernant la protection contre les rayonnements radio-actifs. La contribution financière de la C.E.E. proposée pour les cinq années à venir atteindrait 18,5 millions d'unités de compte, soit un peu plus de 100 millions de francs. Les deux autres programmes ont trait à la protection de l'environnement et aux « *matériaux et méthodes de référence* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

● **L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE** devait se réunir ce lundi, à partir de 10 heures, au château de la Muette, à Paris. L'ordre du jour n'était pas rendu public.

● **LE PRIX DU PETROLE AUGMENTERA CERTAINEMENT EN OCTOBRE**, a déclaré M. Hernandez, ministre vénézuélien du pétrole, dans une interview à *El Nacional*, journal de Caracas. Selon lui, la hausse sera « *substantielle* », mais n'ira pas jusqu'à *30 %. — (U.P.I.)*

INDUSTRIE

BAISSE DE 8 % DE LA PRODUCTION MONDIALE D'ALUMINIUM

La production mondiale d'aluminium primaire a diminué de 8 % pendant le premier semestre 1975, revenant de 5,4 millions de tonnes à 4,96 millions de tonnes.

Cette diminution résulte principalement d'un fléchissement de 16 % de la production en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), 2,29 millions de tonnes contre 2,73 millions de tonnes), tandis que l'Europe a accru la sienne de 1,1 % avec 1,56 million de tonnes contre 1,54 million de tonnes.

A L'ÉTRANGER

MALGRÉ LA CRISE

La Suède a obtenu des résultats « tout à fait remarquables » estime l'O.C.D.E.

Malgré la crise, la Suède a obtenu en 1974 des résultats « tout à fait remarquables », sur les plan de la croissance en termes réels et de la stabilité relative des prix et des salaires, estiment les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur rapport annuel sur ce pays.

Les résultats sont dus en partie à la conduite de la politique économique :

— Augmentation des subventions et réduction provisoire du taux de la T.V.A. pour ralentir la hausse des prix de détail ;

— Politique active dans le domaine de l'emploi, augmentant l'« *élasticité de la main-d'œuvre* »; ce qui a permis d'éviter un glissement des salaires ;

— Stimulation de la demande intérieure facilitée par les importants excédents dégagés précédemment dans la balance des paiements courants.

Toutefois, pour 1975, les experts prévoient des difficultés : ralentissement de la croissance (1 à 2 % seulement, contre 4,2 % en 1974), déficit de la balance des paiements courants, pression des coûts salariaux. Mais l'O.C.D.E. pense qu'« *il serait peut-être prématuré de prendre immédiatement des mesures de stimulation.* »

L'IRAN DEMANDE A BÉNÉFICIER DE NOUVEAU DES PRETS DE LA BANQUE MONDIALE

Téhéran (A.F.P.). — L'Iran a demandé à bénéficier de nouveau de toute la gamme des prêts de la Banque mondiale pour compenser la baisse de ses revenus pétroliers, apprend-on dans les milieux informés. Après la hausse des prix du pétrole à la fin de 1973, la Banque mondiale avait réduit ses prêts aux pays producteurs de pétrole et leur avait même emprunté de l'argent. L'Iran avait ainsi acheté pour 350 millions de dollars de bons à 8 % de la banque.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TRINDEL

L'activité du premier semestre 1975 traduit une nouvelle progression de plus de 15 % par rapport à la période correspondante de 1974, la facturation totalisant en effet 230,5 millions de francs contre 200 millions de francs un an plus tôt.

Le niveau d'activité demeure soutenu. Sur le portefeuille de commandes au 30 juin 1975 de 670 millions de francs, la quote-part restant à réaliser représente 331 millions de francs, soit plus de huit mois d'activité.

Parmi les récentes et importantes commandes, il convient de citer, dans le secteur industriel, les équipements électriques du train « CARLAM » à larges bandes, à chaud, pour le compte de la Société métallurgique HAINAUT-SAMBRE (Belgique).

SÉLECTION CROISSANCE (SICAV)

	31-3-1975	30-6-1975
	—	—
ACTIF NET	58 M.F.	57,57 M.F.
Répartition :	%	%
— Actions françaises	25,4	23,5
— Actions étrangères	33,7	36,5
— Oblig. françaises :		
● Convert. ..	2,9	6,7
● Autres	24,3	24,4
— Oblig. étrangères	3,3	—
— Liquidités ..	10,4	8,9
	100,0	100,0
Nombre d'actions en circulation ..	121.422	122.466
	F	F
Valeur de l'action	476,47	469,91

BAIGNOL ET FARJON S.A.

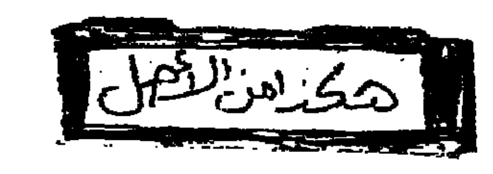
Chiffre d'affaires du premier semestre 1975 : 43 057 212 F, + 6,31 % sur 1974 et + 36 % sur 1973. Chiffre de juin 1975 + 22 % sur 1974. Exportation du premier semestre : *13 185 000 F* contre *9 601 000 F* en 1974 et 7 773 000 F en 1973, soit + 70 % environ.

NOTIFICATION DE PAIEMENT ANTICIPÉ

Il est ici fait référence à l'accord de crédit daté du 1er avril 1971, entre la Western American Bank (Europe) Limited (l'agent), l'Occidental Overseas Capital Limited (l'emprunteur) et l'Occidental Overseas Capital Corporation (l'avaliseur).

Par la présente, il est donné notification de l'intention de l'Occidental Overseas Capital Corporation de rembourser un montant global de 5 millions de dollars le 26 août 1975 sur ses effets au porteur échus le 24 février 1976. Ce paiement anticipé réglera tout le montant capital en suspens des effets.

28 juillet 1975.



LES MARCHÉS FINANCIERS

Euro-Émissions

[...]ENSION PROVISOIRE ?

[...]). — M. Arthur Burns vient [...]sumer l'évolution des princi[...] marchés de capitaux du [...] : l'arrêt à la baisse des taux [...]t terme, qui n'avait cessé de [...]ursuivre depuis le début de [...]e, est plus réel qu'on ne le [...]. Cependant, l'ambiguïté des [...] du président de la Réserve [...]le risque de jeter une certaine [...]bation. M. Burns n'a en effet [...]é aucune précision sur la [...]e dont il entendait agir pour [...] l'augmentation de la masse [...]aire aux Etats-Unis, dont la [...]orte progression au cours des [...]erniers mois est à la base de [...]e de position.

[...]ion du FED va-t-elle ou [...]'exercer d'une manière bru[...]t immédiate ? Allons-nous [...] la période de tension sur les [...] d'intérêt qui, l'an dernier, [...] pratiquement annihilé toute [...] sur le marché international [...]pitaux ? Pire encore, allons-[...]onnaître une nouvelle guerre [...]ux entre les deux côtés de [...]tique ?

[...] ces conditions, le retour à [...]olitique d'argent cher peut [...] les timides élans de reprise [...] très çà et là. En fait, cette [...]tive même tend à faire penser [...]ction du FED est obliga[...]nt limitée et que les décla[...] de M. Burns sont à usage [...]sychologique que réel. Aussi [...] probable que nous entrons [...]ne courte période de stabili[...] des taux d'intérêt à court [...]estinée à durer au maximum [...]ou trois semaines. Par la [...] les taux devraient à nou[...] détendre jusqu'à l'automne [...] de reprendre leur marche [...]nte le jour où la reprise se [...]lisera enfin.

[...]arché euro-obligataire paraît [...]r cette vision. Les taux sur [...]llar à court terme se sont [...]rtainement stabilisés, mais [...]n revanche pas réagi outre [...] aux déclarations de M. Burns. [...]x sur l'eurodollar à trois et [...]nois ne se sont tendus que [...]% seulement d'un vendredi [...]tre. Dans le même temps, le [...]ur les certificats de dépôts [...]ars à trois mois, émis à [...], n'est passé que de 6 7/8 - [...]% à 6 15/16 - 6 3/4 %. En [...]l faut bien reconnaître que [...]de de congé estival a sérieu[...] amorti le caractère intem[...] les propos du chairman du

LONDRES

Le marché poursuit sa lente remontée amorcée à la veille du week-end. Les industrielles progressent de un à deux points, ainsi que les fonds d'État. Fermeté des mines d'or, favorisée par la hausse du métal et des achats américains. Effritement des pétroles.

OR (ouverture) dollars : 166 75 contre 164 25

VALEURS	CLOTURE 25/7	COURS 28/7
War Loan 3 ½ %	25 3/4	26 5/8
Beechamps	273 ...	274 1/2
British Petroleum	512 ...	497 1/2
Shell	287 ...	295 .
Vickars	121 ...	120 ..
Imperial Chemical	248 ...	249 .
Courtaulds	111 ...	118 ...
De Beers	309 ...	310 1/2
*Western Holdings	34 ...	34 3/4
Rio Tinto Zinc Corp	173 ...	174 ...
*West Driefontein	43 ...	44 ...

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

PETROFINA. — Le bénéfice consolidé pour le premier semestre s'élève à 2 275 millions de francs belges contre 2 208 millions pour la période correspondante de 1974.

TOTAL PETROLEUM (NORTH AMERICA). — Bénéfice net du premier semestre, 2,54 millions de dollars soit 20 cents par action, contre une perte de 8 000 dollars ou 4 cents par action au 30 juin 1974.

LAINIÈRE DE ROUBAIX. — Le compte d'exploitation pour 1974 se solde par une perte de 5,2 millions de francs au lieu d'un bénéfice de 42 millions en 1973. Dans ces conditions, le bénéfice net de 5,41 millions de francs (contre 4,49 millions) provenant de dividendes perçus au titre de 1973, sera porté en réserve. Aucun dividende ne sera versé.

Chiffres d'affaires H.T. du premier semestre

AUXILIAIRE DE NAVIGATION : 116,59 millions de francs contre 62,28 millions.

COMPAGNIE AFRICAINE D'ARMEMENT : 9,3 millions de francs contre 16,8 millions. La compagnie n'a plus qu'un navire en activité au lieu de trois. L'un a été vendu, l'autre désarmé.

ARTHUR MARTIN : 332,5 millions de francs contre 301,06 millions.

CIMENTS FRANÇAIS : 697,28 millions de francs contre 675 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/7	28/7
1 dollar (en yens)	296 77	297 65

B. A. L. O.

Le numéro du 28 juillet publie, notamment les insertions suivantes :

GROUPEMENT DES INDUSTRIES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (G.I.B.T.P.). — Émission d'un emprunt 11,10 % de 190 millions, représenté par 190 000 obligations de 1 000 F, amortissables en quatorze ans.

GROUPEMENT DES INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION « GIMAT ». — Émission d'un emprunt de 163 millions de francs, représenté par 163 000 obligations de 1 000 F à 11,10 % d'intérêt, amortissables en dix ans à compter du 2 août 1980.

DOLLFUS-MIEG. — Émission d'un emprunt de 100 millions de francs, représenté par 100 000 obligations de 1 000 F à 11,10 % d'intérêt, remboursable au pair en dix ans à partir du 5 août 1980.

C.I.M.T. - LORRAINE. — Attribution gratuite de 83 829 actions de 100 F (1 pour 2), créées jouissance 1er janvier 1975.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	24 juill.	25 juill.
Valeurs françaises	124,2	125,7
Valeurs étrangères	128,6	129,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,4	72,8

LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE RESTE ACHETEUR NET DE VALEURS JAPONAISES

Tokyo (A.F.P.). — Les investisseurs étrangers ont acheté en juin plus de valeurs mobilières japonaises qu'ils n'en ont vendu, et ce pour le sixième mois consécutif.

Le montant de leurs achats a atteint 170 millions de dollars et celui de leurs ventes 121 millions. L'excédent résultant de ces échanges (49 millions) est toutefois inférieur à celui enregistré en mai : 125 millions. Cette baisse est principalement imputable aux ventes d'obligations dont l'excédent se réduit à 35 millions en juin, alors qu'il se montait à 110 millions en mai. Il en résulte un fléchissement de 39 millions du portefeuille boursier étranger au Japon en un mois, qui est estimé fin juin à 196 millions de dollars.

Taux du marché monétaire

Effets privés	7 1/8 %

[...]OURSE DE PARIS — 25 JUILLET — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

[...] tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [...] dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [...] cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
4,50 % 1973	546 50	547 30	547 50	545
C.N.E. 3 %	1209 90	1214 80	1214 ..	1201 60

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 336	4 322	4 32
Canada ($ can. 1)	4 203	4 180	4 17
Allemagne (100 DM)	171 625	171 100	170 .
Belgique (100 fr.)	11 538	11 497	10 85
Danemark (100 krd.)	74 270	74 220	74 25
Espagne (100 pes.)	7 489	7 457	7 50
Grande-Bretagne (£ 1)	9 456	9 422	9 48
Italie (100 lires)	0 658	0 656	0 61
Norvège (100 krs.)	81 560	81 220	81 50
Pays-Bas (100 fl.)	166 225	165 800	164 50
Portugal (100 esc.)	16 716	16 600	15 75
Suède (100 krs.)	102 625	102 800	101 75
Suisse (100 fr.)	162 115	162 250	162 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/7
Or fin (kilo en barre)	23860 .	23775 ..
Or fin (kilo en lingot)	23895 ..	23810 .
Pièce française (20 fr.)	249 90	249 80
Pièce française (10 fr.)	178 50	180 50
Pièce suisse (20 fr.)	234 ..	233 80
Union latine (20 fr.)	223 50	221 50
Souverain	223 ..	224 30
Pièce de 20 dollars	1088	1090 .
Pièce de 10 dollars	557 ..	547 ..
Pièce de 5 dollars	370	... ..
Pièce de 50 pesos	954 50	952 ..
Pièce de 10 florins	208 90	207 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. LES ENTRETIENS DIPLOMATIQUES « AU SOMMET »
4-5. EUROPE
5. PROCHE-ORIENT
6. AMÉRIQUES
6. AFRIQUE
7 à 10. L'AUSTRALIE : UN CONTINENT QUI CHERCHE SA VOIE
11. POLITIQUE
11. MÉDECINE
11. SCIENCES
11. ÉDUCATION
12. SOCIÉTÉ
12. JUSTICE
12. POLICE

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
Pages 13 et 14
— POINT DE VUE : l'industrie nucléaire, attention au chantage à l'emploi, par J.-M. Leduc.
— Où en est la réforme du droit de licenciement ?
— Le chômage est toujours présenté par l'O.C.D.E. comme une des solutions à l'inflation.
— La presse de Pékin fait état d'importants succès dans l'agriculture chinoise.

15. FEUILLETON
16. SPORTS
17. PRESSE
18-19. ARTS ET SPECTACLES
19. MODE
22. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
23-24. LA VIE ÉCONOMIQUE SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (18)
Annonces classées (20 et 21) ; Aujourd'hui (22) ; Carnet (15) ; « Journal officiel » (22) ; Météorologie (22) ; Mots croisés (22) ; Finances (25).

Le numéro du « Monde » daté 27-28 juillet 1975 a été tiré à 479 998 exemplaires.

A C D E F G H

AVANT DE SE RENDRE A KAMPALA

Le président Sadate se prononce contre l'expulsion d'Israël de l'ONU

Au cours d'une conférence de presse à Khartoum, dimanche 27 juillet, le président Sadate a *affirmé qu'il n'était pas favorable*, du moins dans l'immédiat, à une mesure d'expulsion d'Israël de l'ONU. « *Il n'y a aucun doute*, a-t-il dit, *que la présence d'Israël à l'ONU, si elle s'accompagne de l'application des résolutions de l'organisation internationale par l'Etat juif, ne peut qu'être bénéfique pour notre cause.* »

Le chef de l'Etat égyptien a assuré toutefois que si Israël continuait à faire fi de toutes les résolutions de l'ONU, l'Egypte n'aurait d'autre choix que de demander son expulsion. « *Nous agirons en fonction de la conduite d'Israël et nous verrons* » a-t-il dit en envisageant la possibilité d'une « *nouvelle bataille* », si tous les efforts diplomatiques échouaient. « *Nos forces armées*, a poursuivi le président Sadate, *sont en alerte 24 heures sur 24 et totalement mobilisées, car nous devons nous attendre à tout de la part d'Israël qui n'entend pas contribuer à la paix.* »

● *A Moscou*, selon des « *milieux diplomatiques* », cités par l'A.F.P. les Etats-Unis ont prié l'Union soviétique d'user de son influence auprès des nations du tiers-monde pour qu'elles n'insistent pas sur leur demande d'expulsion d'Israël de l'organisation internationale. Une démarche dans ce sens aurait été faite vendredi lors de l'entrevue qu'a eue l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Walter Stoessel, avec M. Andreï Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères.

● *A Jérusalem*, le conseil des ministres israélien a, au cours de sa réunion de dimanche, approuvé le rejet par M. Rabin *des dernières propositions égyptiennes* pour un accord intérimaire. Jérusalem estime toujours que les demandes égyptiennes de retrait israélien, en particulier dans la zone des cols et de la base de Refidim, visent à affaiblir la ligne de défense dans le Sinaï.

A ce propos, M. Shimon Pérès, ministre de la défense israélien a déclaré dans une interview publiée lundi par *Haaretz* que « *les Egyptiens mettent de si grandes difficultés à la conclusion d'un accord qu'on est en droit de se demander s'ils y sont vraiment intéressés. Les contre-propositions du Caire ignorent totalement les propositions de Jérusalem. En fait, ils demandent « énormément » de nous sans rien offrir en échange* ». M. Pérès a également affirmé que les négociations sont envisagées par l'Egypte comme « *une série de manœuvres destinées à rouler l'adversaire. Nous n'avons jamais envisagé ces pourparlers comme une espèce de compétition à qui dirait le mensonge le plus sensationnel* », a-t-il ajouté.

Tout en exprimant l'espoir que l'accord pourrait être finalement conclu, M. Pérès envisage d'ores et déjà l'hypothèse d'un échec, ce qui créerait, selon lui, trois possibilités : « *la reprise des hostilités, le maintien du statu quo, ou enfin des bouleversements politiques en Egypte, au terme desquels une nouvelle révision de la situation pourrait prévaloir au Caire* ». — (A.F.P., U.P.I.)

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Maurice Jeger*, journaliste de nationalité française, a disparu depuis quinze jours en Argentine, a annoncé, le 27 juillet, le quotidien *La Prensa*, de Buenos-Aires. Il a été enlevé par des inconnus à son domicile. M. Jeger travaillait à *La Gazette* de Tucuman. L'ambassade de France a pris contact avec le ministère argentin des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

● *L'expulsion des ouvriers de l'usine Pourtier* (machines-outils) à Chelles — en grève avec occupation des locaux depuis le 26 juin dernier — a été décidée par le tribunal de Meaux, vendredi 25 juillet. Les cent soixante grévistes, sur trois cent quatre employés, demandent la suppression du contrôle médical Securex mis en place par la direction (*le Monde* des 26 et 27 juin), de nouveaux contrats de travail (environ soixante salariés risquent d'être licenciés) et la réintégration d'un employé congédié après un an d'activité dans l'entreprise.

● *Naufrage en Baltique : dix disparus.* — Un caboteur allemand, le *Bremerwesten*, a fait naufrage dimanche 27 juillet en mer Baltique. Un seul des treize membres d'équipage a été repêché vivant. Deux autres ont été retrouvés morts et les dix marins restants étaient portés disparus lundi.

C'est le rescapé, recueilli par un yacht polonais, qui a pu confirmer le naufrage du navire, dont on ignore les causes. — *(A.F.P.)*

● *Trois noyés sur une plage de Charente-Maritime.* — Trois frères se sont noyés dans l'après-midi du samedi 26 juillet, au large d'une plage près de Ronce-les-Bains (Charente-Maritime). Il s'agit de M. Philippe Garay, vingt-quatre ans, sapeur-pompier à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et de ses deux frères, Bruno, quinze ans, et Jean-Claude, quatorze ans, domiciliés, quant à eux, à Saint-Germain-en-Laye.

Il semble que les trois jeunes gens aient été emportés par une lame : leurs trois corps ont été découverts vers minuit au moment de la marée basse, non loin de l'endroit où ils avaient disparu.

● *Un mort, sept blessés lors d'un accident de la circulation à Paris.* — A l'angle des rues de de Tolbiac et de Barrault, dans le treizième arrondissement, la collision entre deux véhicules lundi 28 juillet vers 1 h. 30, a causé la mort d'un des passagers ainsi que de graves blessures aux sept autres personnes se trouvant dans les deux véhicules. Il semble que l'accident soit dû à un refus de priorité, aggravé par une vitesse excessive.

● *Une famille entière tuée dans l'Indre.* — Une voiture dont le conducteur se serait endormi au volant s'est encastrée sous un camion venant en sens inverse samedi 26 juillet, à *Mouhet* dans l'Indre. Le conducteur ainsi que son épouse et ses deux filles, qui revenaient de vacances, ont été tués.

● *Les experts et la* « Vénus des Iles II ». — Les plongeurs de la marine nationale récupéreront ce lundi 28 juillet les moteurs et les circuits électriques de la *Vénus des Iles II*, qui repose par cinquante-trois mètres de fond, à 10 kilomètres à l'est de Toulon et à quelques centaines de mètres de la côte.

Les experts vont essayer d'établir s'il y a eu des défauts de montage, de conception, de fonctionnement et de situer, aussi exactement que possible, le point précis où le feu a pris naissance. Le naufrage a, rappelons-le, fait douze morts. Un enfant de quatre ans environ survivant est toujours dans le coma. — *(Corresp.)*

● *Après trois mois de conflit, le travail a repris sur le chantier de la C.F.E.M.* (Compagnie française d'entreprise métallique) de Saint-Nazaire. Les soixante-deux grévistes ont obtenu satisfaction

● *Documents exigés des moins de dix-huit ans pour quitter la France.* — A la veille des départs du mois d'août, la police de l'air de l'aéroport d'Orly attire l'attention des jeunes de moins de dix-huit ans sur les papiers dont ils doivent obligatoirement être munis pour quitter la France. Pour se rendre à l'étranger, et à la Martinique et à la Guadeloupe, ils devront présenter un passeport en cours de validité, ou une carte d'identité assortis d'une autorisation parentale de sortie du territoire, qui aura été visée par la mairie, la gendarmerie ou le commissariat de police de leur lieu de résidence.

Au Portugal

Un « tribunal populaire » acquitte un ouvrier agricole meurtrier de son patron

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Un tribunal populaire a siégé pour la première fois vendredi 25 juillet au Portugal. *Il a acquitté un ouvrier agricole meurtrier* d'un grand propriétaire terrien de l'Alentejo, qui menaçait de le licencier. Le caractère politique et social de cette affaire est évident. C'est le symbole de la lutte pour la réforme agraire.

Le cadre : un pays de larges plaines brûlées par le soleil et où un prolétariat agricole travaille pour quelques dizaines de seigneurs de la terre sur des milliers et des milliers d'hectares.

Meurtrier de son patron, José Diogo avait été arrêté et, après dix mois d'incarcération, il devait être jugé par le tribunal de Tomar, la ville la plus proche de la prison où il avait été enfermé, loin de son village du Sud. Vendredi, pour une raison non élucidée, l'inculpé n'était pas conduit au tribunal par les responsables de la prison. La partie civile elle aussi était absente. Le tribunal légal renvoyait le procès au mois d'octobre, date de la prochaine rentrée judiciaire, et, en attendant, il mettait l'inculpé en liberté provisoire.

Les magistrats avaient à peine quitté le tribunal qu'un millier de paysans, venus de l'Alentejo et accompagnés de membres de l'association des anciens prisonniers politiques antifascistes, prenaient possession des lieux. Ils élisaient vingt d'entre eux pour constituer le tribunal populaire.

Après les débats, José Diogo était déclaré innocent et libre, bien que réprimandé pour s'être fait justice lui-même. Quant à la victime, Columbano Monteiro, il était condamné comme « *ennemi du peuple portugais* ».

Au cours de l'audience, de multiples témoins ont dénoncé les liaisons du propriétaire avec l'ancienne police politique salazariste, et les sévices auxquels il se serait régulièrement livré sur la personne de ses ouvriers agricoles.

Un journal du soir de Lisbonne écrit : « *Le peuple a exigé la justice populaire, et le tribunal bourgeois a tremblé.* » Il ajoute : « *C'est la première fois qu'un tribunal bourgeois est occupé par ceux contre lesquels il avait été créé : les travailleurs.* » Si ce jugement devait être entériné, c'est toute la structure judiciaire de l'Etat portugais qui pourrait être remise en cause.

Selon « Time »

M. RICHARDSON POURRAIT REMPLACER M. COLBY A LA TÊTE DE LA C.I.A.

New-York. (A.F.P.). — M. Elliot Richardson, actuellement ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, pourrait être nommé prochainement à la tête de la C.I.A., écrit le magazine « Time ».

Ancien ministre de la justice, M. Richardson avait démissionné avec éclat au plus fort de l'affaire du Watergate, en 1973, à la suite du renvoi du procureur spécial Archibal Cox, chargé d'instruire l'enquête.

M. GISCARD D'ESTAING A REÇU L'AMBASSADEUR D'U.R.S.S.

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu lundi matin 28 juillet M. Stepan Tchervonenko, ambassadeur d'Union soviétique à Paris.

Dans l'après-midi, le chef de l'Etat devait s'entretenir avec MM. Jean Morellon, député du Puy-de-Dôme, qui fut son suppléant à l'Assemblée nationale, et Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, avant de recevoir le maréchal Jean-Bedel Bokassa, président de la République Centrafricaine.

M. Giscard d'Estaing devait ensuite donner audience à M. Edouard Leclerc, fondateur des centres Leclerc, puis à M. Jacques Chirac.

LA HAUSSE DES PRIX AURAIT ÉTÉ DE 0,7 % EN JUIN

Le ralentissement du rythme de la hausse des prix semble s'être confirmé en juin : les prix de détail auraient augmenté, selon l'Agence France-Presse — indiscrétion non *confirmée par la Rue de Rivoli* — de 0,7 % par rapport à mai, où le pourcentage de hausse avait déjà été de 0,7 %. En juin 1974, l'augmentation des prix s'était élevée à 1,1 %.

Sans avoir atteint l'objectif qu'il s'était fixé l'an dernier (0,5 % seulement de hausse par mois avant la fin du premier semestre 1975), M. Fourcade a lieu d'être relativement satisfait, puisqu'on n'a plus retrouvé en mai-juin le « dérapage » des prix qui avait été constaté en janvier (1,1 %) et encore en avril (0,9 %).

Si le chiffre de juin est confirmé, la hausse des prix aura été depuis un an de 11,7 % et durant l'ensemble du premier semestre de 5,09 %, ce qui correspond à un rythme annuel de 10,4 %. Un certain tassement s'est produit depuis janvier, puisque la hausse avait été de 2,7 % durant les trois premiers mois de l'année, alors qu'elle a été ramenée à 2,3 % au second trimestre. Ce dernier chiffre correspond à un rythme annuel de 9,5 %, alors que celui que M. Fourcade s'était fixé était de 6 %. L'économie française connaît donc encore un taux d'inflation supérieur de moitié à celui que le ministre de l'économie et des finances avait choisi pour objectif.

LÉGÈRE REPRISE DU DOLLAR : 4,33 F

Après son fléchissement de la fin de la semaine dernière, provoqué par d'assez abondantes ventes bénéficiaires, le cours du dollar s'est légèrement redressé lundi, dans un marché très calme. Il s'est établi un peu en dessous de 4,33 F à Paris, contre moins de 4,32 F vendredi, et à 2,53 DM à Francfort, contre 2,52 DM.

Selon les cambistes, le dollar consolide sa hausse dans de bonnes conditions, et il pourrait ultérieurement reprendre sa progression.

Une dizaine d'attentats pendant le week-end en France

Les locaux de l'Amicale des Algériens en Europe ont été endommagés à Paris, Lyon et Roubaix

Une dizaine d'attentats à l'explosif ont été commis, un peu partout en France, samedi 26 et dimanche 27 juillet. Ils ont visé, notamment, les locaux de l'Amicale des Algériens en Europe et divers bâtiments administratifs. Aucune de ces actions n'a été véritablement revendiquée pour l'instant. Les dégâts matériels sont généralement importants — principalement en Bretagne, — mais aucune personne n'a été blessée.

Une *tentative* d'attentat aurait pu, pourtant, avoir de plus graves conséquences : dimanche matin à Nantes, la police, alertée par un passant, a découvert, dans une poubelle placée devant la direction départementale de l'équipement, une trentaine de bâtons de cheddite, une vingtaine de bâtons de dynamite et une petite bouteille de gaz reliés à une minuterie. L'engin a pu être désamorcé.

Trois engins ont explosé, pratiquement en même temps (entre 2 heures et 2 h. 30), dans la nuit du 26 au 27 juillet, devant le siège parisien de l'Amicale des Algériens en Europe et devant les locaux des délégations régionales du même organisme à Roubaix et à Lyon. Les dégâts causés dans l'immeuble, situé 23, rue Louis-le-Grand à Paris-2ᵉ, sont peu importants ; en revanche, à Roubaix et à Lyon, la façade des bâtiments a été sérieusement endommagée, ainsi que plusieurs voitures en stationnement, et la déflagration qui s'est produite devant le siège de la délégation régionale du Rhône a brisé des vitres à 80 mètres à la ronde.

Après ces trois attentats, l'Amicale des Algériens en Europe a publié un communiqué dans lequel elle « dénonce *une fois de plus ces actes criminels qui viennent allonger une série fort longue d'attentats contre les personnes et les biens algériens en France, et dont le point commun deumeure l'impunité de leurs auteurs* ».

« *Les objectifs visés par ces attentats*, dit encore le communiqué, *et la manière dont ils ont été exécutés ne font aucun doute sur leur origine et leur inspiration. Il n'est que de rappeler les récentes déclarations publiques de certains nostalgiques et de leurs hommes de paille, qui n'ont pas hésité par le passé à revendiquer des attentats contre nos représentations en France.* »

De son côté, l'ambassade d'Algérie en France déclare que « *le but évident, que recherchent les auteurs de ces attentats, est de détruire les bonnes relations et de dresser l'une contre l'autre la communauté algérienne laborieuse et le peuple français. Le fait que ces criminels continuent à bénéficier de l'impunité les encourage forcément à commettre de nouveaux méfaits. L'ambassade a saisi, une fois de plus, le gouvernement français de cette situation inquiétante en insistant pour que des mesures appropriées soient prises afin de mettre hors d'état de nuire tous les trublions* ».

Plasticage dans le Finistère-Sud

Pour la deuxième fois en seize mois, la direction de l'agricultre du Finistère-Sud, située à Quimper, a été l'objet d'un plasticage : dans la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures, une charge explosive a soufflé toutes les vitres des fenêtres et des portes, sur une longueur de 25 mètres, à l'arrière du bâtiment, rue Kerivoal. Le 14 mars 1974, un attentat, commis contre ce même organisme, avait été revendiqué par le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée républicaine bretonne), qui entendait alors protester contre le remembrement. Cette fois, aucun élément ne permet de déterminer l'origine de cette action.

Cet attentat a eu une résonance particulière dans le chef-lieu du Finistère-Sud, nous signale notre correspondant à Quimper, en raison des fêtes de la Cornouaille, qui rassemblent actuellement des milliers de visiteurs. Plusieurs manifestations ont été, du reste, organisées dimanche 27 juillet, notamment par le mouvement autonomiste Stourm Breiz. Des militants de cette organisation ont, durant un défilé, porté un cercueil qui symbolisait « *la mort économique de la Bretagne* ». La police est intervenue et a procédé à des vérifications d'identité. D'autre part, des tracts ont été diffusés par la C.F.D.T. et par le Front autogestionnaire breton pour attirer l'attention sur la situation économique de la région.

● A PORT-NAVALO (Morbihan), des inconnus ont tenté d'incendier, à l'aide d'un bidon d'essence, le bureau d'accueil d'un complexe touristique en construction. Le sinistre a été rapidement maîtrisé en raison de l'intervention d'un ouvrier du chantier. Des tracts signés du F.L.B.-A.R.B. ont été retrouvés sur les lieux.

● A TURCKHEIM (Haut-Rhin), la statue du maréchal de Turenne a été peinte en blanc et en rouge, couleurs des autonomistes alsaciens. Cette action n'a pas été pourtant revendiquée pour l'instant. Le blanc et le rouge de drapeaux tricolores dérobés dans le village — qui célèbre actuellement le tricentenaire de la victoire de Turenne — ont été apposés sur des arbres.

● EN CORSE, deux engins explosifs ont partiellement détruit, à Sartène, une voiture appartenant à un employé de la sous-préfecture et, à Arbellata, un bulldozer de la société Rizzanese.

● A GRIMAUD (Var), un pylône de l'E.D.F., supportant des câbles de 60 000 volts, a été sérieusement endommagé par l'explosion d'une charge de plastic. Cet attentat n'a pas provoqué de perturbation dans la distribution du courant.

● A LA LANDE-D'OUEE (Ille-et-Vilaine), une bombe de fabrication artisanale a explosé devant l'entrée du foyer du 41ᵉ régiment d'infanterie. Des inscriptions antimilitaristes — « *Accepter de servir, c'est grossir les rangs de la dictature militaire* » — ont été relevées sur les murs.